LE SOLEIL
est lu dans la quasi-totalité des familles canadiennes-françaises de Québec.
★ ★ ★
79e ANNEE — No 84

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage de la ville et de la région de Québec

QUEBEC, MARDI 5 AVRIL 1960

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui:
Nuageux, pluie occasionnelle.
Demain: Périodes ensoleillées et un peu plus froid.
(Voir détails en page 13)
PRIX CINQ CENTS

L'Afrique du Sud est déterminée à briser "le règne de terreur"

Le Cap, 5. (Reuter) — Le ministre de la Justice, François Erasmus, a déclaré au Parlement aujourd'hui que le gouvernement n'hésiterait pas à employer toute la puissance possible pour briser "le règne de terreur sans précédent" qui balaie l'Afrique du Sud.

Parmi ceux dont on rapporte qu'ils ont été attaqués par la police, hier, se trouvent un membre du clergé africain et un docteur en philosophie du personnel de l'Université du Cap.

Harry Lawrence, ancien ministre de la Justice et présentement président du petit parti progressiste au Parlement, a déclaré que le prêtre lui a dit avoir été battu avec un sjambok - sorte de fouet en caoutchouc - par la police du Cap, dans une des principales artères de la ville.

Le clergyman a également déclaré que les Noirs des localités voisines de Nyanga et de Langa quittent leurs églises en masse disant qu'ils ne veulent plus accepter le christianisme occidental "parce qu'ils n'y trouvent plus aucune vérité".

Ils ont dit qu'ils avaient leur propre religion avant l'avènement des Blancs en Afrique du Sud et qu'ils y retourneront.

INJUSTICE, BRUTALITE

Entretemps, C. F. Pegnier, président de la Chambre industrielle du Cap, a protesté violemment auprès de la police contre les attaques dont les Africains respectueux de la loi ont été l'objet hier.

Regnier a accusé la police d'avoir "brutalisé violemment et sommairement" des ouvriers dignes de confiance "sur l'assomption fausse qu'ils sont des agitateurs".

Au Parlement, Mme Helen Suzman du parti progressiste a protesté contre les actes de la police et a déclaré que la présente crise n'était pas uniquement l'oeuvre des agitateurs et des intimidateurs.

"Nous espérons que le gouvernement se rendra compte qu'il existe certains griefs légitimes qui demandent à être redressés", a-t-elle dit. Erasmus a déclaré pour sa part qu'il était heureux que la police ait maintenant le pouvoir d'agir contre les intimidateurs.

Erasmus a déclaré que "le seul événement malheureux de la semaine dernière" a été l'assassinat d'un enfant noir par les troupes navales, vendredi dernier, alors que la mère de l'enfant tentait de s'échapper d'une localité indigène interdite près du Cap.

RAIDS POLICIERS

Le Cap, (UPI) — La série de raids par la police fortement armée a laissé 84 Africains, hommes, femmes et enfants, blessés, dont quelques-uns grièvement. Un policier noir a été tué avant qu'une pluie battante n'impose un calme tendu sur la région.

(UPI) — La police s'est frayé un chemin au bâton, au fouet et au fusil dans la municipalité d'autochtones de Nyanga en banlieue du Cap aujourd'hui dans un effort pour forcer les Noirs à retourner à leurs emplois.

Un Africain qui aidait au seul médecin de Nyanga à soigner les

(Suite à la page 2, 6e col.)

Londres acclame de Gaulle

Londres, (UPI) Le président français Charles de Gaulle a fait aujourd'hui un retour triomphal dans cette Grande-Bretagne qui l'a accueilli en tant que brigadier-général obscur et malheureux, il y a 20 ans.

L'homme d'Etat français de 69 ans a commencé une visite de quatre jours dans un pays qui a préparé un accueil qu'il réserve habituellement aux gens de la monarchie.

De Gaulle est sorti de l'avion à l'aéroport de Gatwick en uniforme de brigadier-général, rang qu'il occupait lorsqu'il a mis pied sur le sol de Grande-Bretagne en 1940 pour organiser la résistance française.

La duchesse de Kent s'est portée à la rencontre de de Gaulle et de son épouse et les a escortés jusqu'à la gar Victoria, où les attendaient la reine Elizabeth et la famille royale.

Les rues de Londres, pavoisées de fanions anglais et français, étaient grouillantes de Londoniens attendant pour voir le spectacle royal de de Gaulle et de la Reine assis côte à côte dans le carrosse royal tiré par des chevaux.

Pour de Gaulle, c'est un voyage sentimental, pour lui-même et pour la France. Il y a deux ans, il était un politicien à sa retraite habitant la campagne française pendant que la IVe république, faible et divisée, agonisait.

Aujourd'hui, il vient de servir d'hôte au premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev, son pays vient de faire exploser deux engins atomiques et il agira comme hôte de la conférence au sommet à Paris, le mois prochain.

Comme il a été invité personnellement par la Reine, la visite est plutôt une visite de cérémonie. Néanmoins, de Gaulle aura le temps d'avoir deux entretiens privés avec le premier ministre britannique Harold Macmillan.

Le principal sujet de discussion sera la visite de Khrouchtchev en France et les commentaires insidieux du chef d'Etat soviétique au sujet du militarisme d'Allemagne de l'Ouest.

En tête de liste des discussions il y a aussi la possibilité d'une guerre commerciale entre le Marché Commun Européen, dont fait partie la France, et la Zone d'E-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

De Gaulle arrive à Londres

Le président de la France, le général Charles de Gaulle, est arrivé ce matin à Londres pour une visite d'état de trois jours. On le voit ici, en compagnie de Sa Majesté la Reine Elisabeth II, au moment où il salue pendant que l'on joue "La Marseillaise", à la gare Victoria. Il a revêtu l'uniforme de brigadier-général, soit celui qu'il portait durant la dernière guerre mondiale. Le Prince Philippe et Mme de Gaulle se tiennent à l'arrière.
(Radio-téléphoto PA)

Un comité déterminera l'emplacement du poste de pilotage du Bas St-Laurent

(Par Lucien Quinty)

L'Association des pilotes du havre de Québec, et en aval, a obtenu d'Ottawa qu'un comité soit formé prochainement pour déterminer l'emplacement définitif du poste de pilotage du Bas Saint-Laurent, anciennement situé à Pointe-au-Père. Le comité sera composé de pilotes, ainsi que des représentants du ministère des Transports et du ministère des Travaux publics.

Par ailleurs, les pilotes de ligne, c'est-à-dire, ceux qui étaient engagés par les compagnies, pour la remontée du Saint-Laurent par leurs paquebots ou leurs cargos, seront éliminés et l'Association a obtenu que le ministère des Transports étudie sa suggestion, à l'effet qu'une classe spéciale de pilotes, la classe "A" soit affectée à la conduite de ces navires assurant ainsi un meilleur service, et que les boni qui étaient réservés aux pilotes de ligne soient plutôt payés à l'Association qui les diviserait équitablement entre les pilotes de classe "A" après leur travail. Jusqu'ici les compagnies

(Suite à la page 2, 5e col.)

Pas de congédiement massif à l'arsenal

A l'issue d'une entrevue que nous accordait ce matin M. J.-R. Brisson, I.P., gérant de la division de Québec des Arsenaux Canadiens Ltée, nous devons conclure qu'il n'y a aucun danger immédiat d'une mise à pied massive chez les employés de l'arsenal.

A date, à cause d'une diminution normale de travail, les autorités de l'endroit ont été dans l'obligation, mais bien à regret, de congédier près d'une quarantaine d'employés, mais il ne saurait être question de congédiement massif prochainement. "Toute rumeur à cet effet est sans fondement", de nous assurer M. Brisson.

Le Nigéria use de représailles

Lagos, Nigéria, 5. (UPI) Le Nigéria, le plus grand pays d'Afrique, a interdit aujourd'hui l'importation des marchandises d'Afrique du Sud "en signe de représailles contre la politique d'apartheid".

Il est fort peu probable que l'interdiction soit mise en vigueur avant que le pays n'obtienne son indépendance, en octobre.

La Chambre des députés du Nigéria a adopté à l'unanimité la motion d'interdiction commerciale.

Jusqu'à l'indépendance, la politique extérieure du Nigéria demeure sous contrôle du Ministère des Colonies de Grande-Bretagne.

Un porte-parole a dit que le gouvernement étudierait la situation bien qu'il soit peu probable que l'interdiction soit mise en vigueur avant le premier octobre. Il a ajouté qu'après l'indépendance, l'interdiction serait rigoureusement observée.

Un évêque anglican fuit par crainte de représailles

Johannesburg, 5 (UPI) L'évêque anglican de Johannesburg — le Rev. Ambrose Reeves — s'est enfui au Souaziland à proximité par crainte d'être arrêté par suite de sa dénonciation du massacre des Noirs sud-africains, précisent des rapports parvenus ici aujourd'hui.

Le rapport coïncidait avec un avertissement selon lequel la police, se servant des lois d'urgence du gouvernement à suprématie blanche, continuait à employer des bâtons pour mater les Noirs impliqués dans la protestation.

Le correspondant de la United Press International, Ray Moloney, a rapporté de la région du Cap que le gouvernement a littéralement scellé une route principale le long de la municipalité de noirs de Nyanga, apparemment en prévision de troubles.

Population de 17,732,000 au Canada

Ottawa, 5 (PC) — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte, aujourd'hui, que la population du Canada a atteint un chiffre que l'on estimait à 17,732,000 au premier mars. Il s'agit d'une augmentation de 392,000 pour l'année, soit 2.3 pour cent.

Le Bureau déclare que le gain pour les neuf mois prenant fin le 1er mars a été de 290,000, ce qui indique que la population atteindra les 18,000,000 vers la fin de l'année si le rythme continue.

Les prévisions du 1er mars indiquent que deux provinces ont atteint des chiffres marquants au cours des 12 mois antérieurs: l'Ontario a dépassé les 6,000,000, et le Québec, les 5,000000.

La population de l'Ontario a augmenté de 170,000 pour atteindre 6,057,000 et celle du Québec a augmenté de 133,000 pour s'établir à 5,088,000.

L'Alberta a enregistré une augmentation de 46,000 pour passer à 1,273,000 et la Colombie-Britannique, une augmentation de 38,000 qui porte sa population à 1,601,000.

Voici les autres changements pour le reste des provinces: Saskatchewan, de 10,000 pour s'établir à 906,000, Manitoba, de 17,000 pour s'établir à 895,000, Nouvelle-Ecosse, de 6,000 pour s'établir à 721,000, Nouveau-Brunswick, de 13,000 pour s'établir à 597,000, Terre-Neuve, de 11,000 pour s'établir à 457,000, et l'Ile-du-Prince-Edouard, de 2,000 pour s'établir à 103,000.

Les populations des territoires sont demeurées virtuellement inchangées, celle du Yukon étant de 13,000 et celle des Territoires du Nord-Ouest étant de 21,000.

Familles chassées par les eaux

Montréal, 5 (PC) — La fonte des neiges dans des champs voisins a forcé 15 familles à évacuer leurs demeures dans la banlieue de Rivière-des-Prairies, tôt ce matin.

Les familles ont été conduites à l'école Ste-Thérèse.

Selon la police, l'eau, qui atteint trois pieds de profondeur à certains endroits, a inondé les sous-sols des demeures dans un secteur de sept pâtés de maisons.

Cette localité est située sur la rive nord de l'Ile de Montréal, le long de la rivière des Prairies. Toutefois, la rivière n'a pas sorti de son lit.

La radioactivité a augmenté

Ottawa, 5. (PC) — Le ministre de la Santé, M. Monteith, a déclaré aujourd'hui qu'il y a eu une soudaine et brève augmentation dans la radioactivité mesurée au Canada, après la première explosion nucléaire française dans le Sahara.

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	24 à 26
Bandes illustrées	23
Bridge	18
Décès	26
Editoriale	4
Finance	22 et 23
Jeunesse	27
Mots croisés	18
Pages féminines	9 à 11
Patrons	12 et 17
Rive Sud	14
Spectacles	14
Sport	19 à 21
Télévision	26
Température	13

L'inquiétude grandit à Beauceville

(Par téléphone, de notre envoyé spécial, Joseph Voisard)

Tandis que l'armée continuait aujourd'hui ses efforts de dynamitage de la rivière Chaudière, l'inquiétude grandissait à Beauceville, cet après-midi, où la débâcle était imminente. Le moment critique de la situation était prévu vers 4 ou 5 heures p.m. et la population de Beauceville s'est préparée à toute éventualité.

A St-Georges de Beauce, ce midi, le danger était passé ! Le petit village a connu au cours de la nuit une inondation qui a laissé quelques traces mais on était confiant que le pire était fait, l'eau ayant baissé considérablement, ce matin.

La Chaudière est maintenant complètement libre de ses glaces depuis St-Martin jusqu'à trois milles de Beauceville où on relève un embâcle. A moins que les glaces ne mettent en marche à Beauceville, on entretenait des craintes, ce midi, car la poussée impétueuse des eaux pourrait amener une inondation.

Pour conjurer le danger, 35 militaires du Royal 22e Régiment sous la direction du major O.-A. Lajambe travaillaient depuis les petites heures du jour à dynamiter la glace à différents endroits de la région de Beauceville de façon à précipiter la débâcle. Le brigadier Dollard Ménard, DSO, CD, commandant du secteur militaire de l'Est de Québec, est sur les lieux pour observer le travail des hommes.

A Beauceville, on a passé la nuit dans l'inquiétude. Les citoyens ont collaboré pour aider à évacuer les endroits les plus dangereux et certains établissements commerciaux comme une pharmacie, des épiceries, etc. Les marchandises ont été mises en lieux sûrs. Le maire Laurent Mathieu, de Beauceville, a donné un bel exemple de civisme, de même que son épouse, Mme Mathieu, en aidant les citoyens menacés dans leur déménagement.

M. Adalbert Gagné, de St-Georges de Beauce, le président

(Suite à la page 2, 3e col.)

Embâcles menaçants dans la Beauce

Depuis dimanche après-midi, plusieurs embâcles se sont formés sur la rivière Chaudière. La photo supérieure représente une partie du bassin de la "Staffer", à quelque 4 milles en amont de St-Georges de Beauce. Ces glaces ne se sont mises en marche que vers 7 heures hier soir, pour s'immobiliser au bassin de la "Bégin" à quelque 3 milles en aval de St-Georges; ce qui occasionna une inondation de plus de 5 pieds d'eau sur la rue principale, à St-Georges-Est. La photo de droite représente une vue partielle des rapides du diable, situés à plus de 2 milles en amont de Beauceville. Ces rapides, qui ont été photographiés à six heures hier soir, sont maintenant recouverts d'un embâcle tout à fait spectaculaire.

L'Ouest rejette le plan soviétique

Genève, 5. (U.P.I.) — L'Ouest a rejeté aujourd'hui le plan soviétique grandiose de désarmement en quatre ans, et les Etats-Unis ont prévenu l'Union Soviétique qu'ils ne signeraient aucun pacte de désarmement Est-Ouest qui met en danger la sécurité américaine.

Ainsi, la conférence des 10 nations sur le désarmement semblait près de l'impasse totale à l'issue de sa 16ième session, alors que l'Ouest et l'Est ont refusé leurs plans respectifs.

Le délégué américain Frederick M. Eaton a dit aux Soviets au cours d'une session de 2 heures et 50 minutes, une des plus longues depuis le début des pourparlers le 15 mars dernier, que toute entente entre l'Est et l'Ouest de réduire les effectifs militaires et l'armement devrait être scrupuleusement équilibrée pour que la sécurité des Etats-Unis ne soit pas mise en danger.

Le délégués français Jules Moch a fait suivre cette déclaration américaine du refus total, au nom des forces occidentales, de tout le plan soviétique de désarmement élaboré par le premier ministre Nikita Khrouchtchev lui-même et exposé à Genève par le délégué-en-chef des Soviets, Valerian A. Zorin.

Eaton a été le premier orateur et n'a pas perdu de temps à faire sa déclaration. Il a accusé le délégué russe d'avoir "mal interprété" un discours prononcé par le secrétaire d'Etat Christian A. Herter devant un groupe du Club national de presse, à Washington, le 18 février.

Zorin a déclaré hier que le discours de Herter montrait que le but des Etats-Unis aux entretiens de Genève était de tenter de s'assurer un avantage militaire sur la Russie.

Eaton a dit que c'était absolument faux, et il a ensuite détaillé la position américaine.

Moch a pris la relève en annonçant que l'Ouest, sous aucune considération, ne veut négocier à partir du plan de désarmement en quatre ans soumis par Khrouchtchev.

"Nous ne pouvons accepter de prendre comme base de discussion le plan soviétique ou tout autre plan du genre", a dit Moch. Il a ajouté que l'Ouest demeure convaincu que son propre plan de désarmement graduel et contrôlé est le plus adéquat. Mais il a dit que l'Ouest est prêt à y apporter des modifications, pourvu que l'on ne change rien aux principes de base.

Dans son discours, Eaton a dit à Zorin que des "mauvaises interprétations" de la politique américaine n'aideraient pas au progrès des négociations de Genève.

Les Etats-Unis, a-t-il dit, accordent toute priorité au désarmement, et espèrent que l'Union Soviétique en fait autant.

La Cour Supérieure continue d'entendre le réquisitoire des Témoins de Jéhovah

Par Paul-A. Lapointe

La question de liberté de culte soulevée il y a de nombreuses années par la Société des Témoins de Jéhovah a provoqué bien des controverses et n'a pas fini d'en susciter. Bien du papier a été noirci au sujet de cette affaire et bien des poursuites ont été intentées devant nos tribunaux.

A nouveau ce matin, en Cour Supérieure, les procureurs de ce groupement religieux se sont fait entendre, cette fois-ci, comme depuis plus de deux ans d'ailleurs, Mes Howe et Bard ont argumenté dans le but de prouver l'inconstitutionnalité du Bill 38, qui consistait en amendement aux règles qui régissent le culte dans notre province.

Les Témoins de Jéhovah prégislation leur est défavoble au point qu'elle entrave leur liberté de pratiquer le culte de leur choix et que, de plus, ce bill est ultra vires et inconstitutionnel en ce qu'il touche à un domaine qui est du ressort exclusif du Parlement fédéral, à savoir le droit criminel.

Le Procureur-général de la province répondent naturellement que cette législation n'a pour but d'assurer le bon ordre et qu'elle ne réprime que les abus possibles en la matière le texte de la loi ne faisant d'ailleurs aucunement allusion à la secte des Témoins de Jéhovah et étant de portée générale. Il faut se contenter d'examiner ce que dit le texte de la loi et ne pas rechercher de données extérieures à la loi elle-même, comme ce qui a pu se dire en Chambre, par exemple au moment de la passation du bill.

De plus, d'après les représentants de la Province, la loi est constitutionnelle parce qu'elle traite d'un sujet civil et non pas criminel.

La session de ce matin a porté surtout sur un point de procédure. A un moment donné, Me Howe, procureur des Témoins, a demandé à un ministre de ce culte, M. Paul Major, de Pont-Viau, s'il avait eu connaissance personnelle d'une déclaration fait par feu l'hon. Maurice Duplessis en rapport avec cette affaire. Avant que le témoin réponde, une objection à cette preuve fut faite et l'hon. juge Lizotte décréta qu'une telle question n'avait rien à faire dans la présente cause, alors qu'il ne s'agit que de la contestation de la constitutionnalité d'une loi.

Cette preuve n'étant pas permise les procureurs des Témoins de Jéhovah insistèrent cependant pour qu'il leur soit permis de verser au dossier une déclaration des procureurs eux-mêmes, laquelle, tout en n'étant pas une preuve, constituerait une sorte de référence pour les juges de la Cour d'Appel, lorsque la cause viendra devant eux. Tout le monde semble, en effet, d'accord sur au moins un point, et c'est que cette affaire sera portée inévitablement devant la Cour d'Appel et fort probablement devant la Cour Suprême.

Au moment où nous allons sous presse, la décision du juge sur ce point particulier n'avait pas encore été rendue.

Londres acclame de Gaulle

(Suite de la première page)

change Libre d'Europe, à laquelle appartient la Grande-Bretagne.

Les essais d'armes atomiques de la France pourraient aussi être une cause de friction entre les deux pays, mais il est probable que cela ne sera pas suffisant pour gâter la fête.

C'est le premier voyage de de Gaulle en Grande-Bretagne depuis la fin de la guerre.

Ni lui ni le peuple de France n'ont oublié que la Grande-Bretagne lui a donné une base d'opérations pour ses Forces Françaises Libres après la chute de la France en 1940.

La salve de coups de canon s'est fait entendre alors que le train entrait en gare.

De Gaulle a échangé une poignée de main et a conversé amicalement avec la reine, le prince Philip et la princesse Margaret, à tour de rôle.

Il a accueilli les différents militaires dans le groupe d'accueil par des saluts d'un air détaché.

En plus de la famille royale et de Macmillan, le groupe comprenait le secrétaire aux Affaires étrangères, M. Selwyn Lloyd, le secrétaire de l'Intérieur, M. R. A. Butler, et le lord-maire de Londres, sir Edmund Stockdale — ce dernier vêtu de ses magnifiques robes traditionnelles de couleurs noire et or.

La reine a présenté personnellement de Gaulle à quelques membres du groupe d'accueil, puis a indiqué le chemin vers l'extérieur de la gare où une garde d'honneur était au garde-à-vous.

Avec la reine à ses côtés, de Gaulle se tenait droit et saluait tandis que la fanfare de la garde jouait "La Marseillaise."

Des landaus d'Etat s'approchèrent alors pour le voyage à travers la ville, jusqu'au palais Buckingham.

De Gaulle était accompagné de quelque 30 conseillers, y compris le ministre des Affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville.

EAU des CARMES BOYER
FACILITE LA DIGESTION
APAISE LES NERFS
DISSIPE TOUS MALAISES
RÉCONFORTE
Agent général pour le Canada:
J. Alfred Ouimet, Montréal

Washington, 5 (UPI) — Les Etats-Unis et l'Italie collaboreront dans une étude de la haute atmosphère au moyen de fusée. L'administration nationale de l'Aéronautique et de l'Espagne a déclaré hier que les fusées pourraient être lancées en septembre prochain d'un site sur l'île de Sardaigne.

L'inquiétude grandit à Beauceville

(Suite de la première page)

du comité de la débâcle qui groupe les citoyens des paroisses exposées aux inondations, a dit que plusieurs caves ont été inondées au cours de la nuit, à St-Georges, où l'eau a monté de huit pieds. Ce matin, l'eau avait baissé de quatre pieds mettant fin ainsi au danger.

Beauceville demeurait le point critique de la journée à cause du bloquage de la passe du Rocher du Diable que l'armée dynamitait depuis ce matin. Les conditions atmosphériques d'aujourd'hui dans la Beauce étaient les plus propices pour une débâcle hâtive. Non seulement le mercure avait grimpé, mais il a plu abondamment aux premières heures de la matinée. Tout laissait présager que la rivière se libérerait au cours de la journée.

Les glaces ont été emportées par le surplus des eaux du lac Mégantic dont les écluses ont été ouvertes en fin de semaine. La débâcle de la rivière du Loup, à St-Martin, a aussi contribué à la descente des glaces jusqu'à St-Georges.

L'endroit du "Rocher" est le plus stratégique du cours d'eau. A cet endroit, une masse de roc s'avance dans la rivière à l'endroit où elle décrit une sorte de "S". Les glaces sont non seulement retenues par ce rocher mais elles s'entassent les unes sur les autres et forment souvent des embâcles qui refoulent l'eau jusqu'à Beauceville et créent des situations désastreuses telles celles de décembre 1957.

L'armée s'est rendue sur les lieux à la demande du premier ministre, l'hon. Antonio Barrette. Hier, le maire Laurent Mathieu de Beauceville avait fait appel au ministre des Ressources hydrauliques pour lui apprendre que les eaux de la Chaudière avaient commencé à monter dangereusement et que la débâcle était imminente.

Ce dernier avait suggéré au maire de se mettre en communication avec le premier ministre. La décision qui s'imposait fut prise très rapidement. Le premier ministre a téléphoné au brigadier Ménard dès 2 h., hier après-midi, pour lui demander son aide en faveur des résidents de la région menacée par la crue printanière de la Chaudière.

Les 35 membres des "Pioneers" du Royal 22e Régiment qui étaient au travail aujourd'hui comprennent des experts en communications, en démolition, en survivance en cas de désastre. Un rapport du midi mentionnait que l'armée dynamitait continuellement aux alentours du Rocher du Diable pour éviter l'embâcle. Si l'opération réussissait, les eaux pourront suivre leur cours régulier et ne refouleront pas jusqu'à Beauceville.

Volé au lac Clément le bois aurait été retrouvé dans une cour, Marie de l'Incarnation

Quatre cordes de bois et un peu d'humour, ça suffit pour passer une agréable avant-midi au palais de justice. Un présumé voleur de bois traduit devant le tribunal ce matin, a attiré dans la boite aux témoins une kyrielle d'experts dans l'industrie du bois. Leur présence et leur témoignage ont changé l'atmosphère de la cour à tel point qu'à un certain moment on se serait crû sur les lieux du vol, dans les paisibles forêts qui entourent le lac Clément, quelque part dans Stoneham . . .

Le premier témoin est à la fois commerçant et bûcherons. Avec son gendre, il a coupé du bois durant l'hiver '58-59. C'est vers la fin de mai qu'il se serait fait voler quatre cordes de bois, d'une valeur de $32.

La Couronne: "Combien aviez-vous de bois à cet endroit?

Le témoin: — Je l'sais pas. Du bois, on en corde, on en corde jusqu'à ce qu'on arrive à notre marque."

La Couronne: Quand vous êtes-vous fait voler ce bois?

Le témoin: Je l'sais pas. Ça fait tellement longtemps.

La Couronne: — C'est à vous ce bois?

Le témoin: J'veu bien croire que c't'à moi mais ça fait un an de ça. J'l'eux ai mis ça dans les mains comme on jette une roche à l'eau."

Après ces indications précises sur la date et la nature du vol, le témoin raconte qu'il a retrouvé une partie de son bois dans une cour de la rue Marie de l'Incarnation. Comment l'a-t-il reconnu? C'est très simple.

"J'ai trouvé des quartiers d'an' érable "rough", gercée des pieds à la tête. J'ai pas d'instruction pour expliquer ça; an' craque autrement dit."

Il explique ensuite qu'il a pris ces deux quartiers d'érable et qu'il les a apportés sur sa terre du lac Clément. Il a mis les quartiers sur une "chousse" et la "craque" correspondait parfaitement avec celle de la souche. Pressé de donner de plus amples explications, il se lasse et déclar qu son gendr le suivra dnas la boite et qu'il en sait beaucoup plus long. Le juge lui demande quand même s'il possède encore les morceaux de bois.

"Ah non! j'ai garde ça un mois et j'ai sacré ça dans l'feu. Celui qui va m'suivre, vous lui demanderez."

—"C'est vous le fameux gendre dont tout le monde parle", s'empressa de remarquer le juge à l'entrée du second témoin. "Je serai peut-être bûcheron un jour pour comprendre tout ça".

Le second témoin raconte donc comment il a identifié le bois avec son beau-père, comment les quartiers s'agençaient entre eux, comment ils allaient sur la souche, comment la "notch" était faite sur le bois, la longueur de la "gerce" et., etc.

Vient ensuite un expert. Il a fait sa fortune dans le bois, il reconnait le merisier des "baisseurs" et celui de la montagne, il différencie le merisier noir du blanc et le rouge du noir. Bref il est un expert. La défense semble trouver impossible qu'un bucheron reconnaisse son bois quelques mois plus tard dans une autre cour que la sienne. L'expert est donc tout indiqué pour juger de l'affaire.

La défense: Vous est-il déja arrivé de reconnaitre votre bois quelque temps après qu'il eut été coupé, et de le reconnaitre dans un autre cour, parmi du bois d'autres commerçants?

Le témoin: "C'est très difficile mais ça m'est déjà arrivé".

Le juge: "Petite question malheureuse!"

La Couronne demande ensuite au huissier de faire venir un dénommé Bédard dans la boite.

"M. Bédard, jurez de dire la vérité, rien que la vérité etc., etc.

—"C'est pas Bédard mon nom, c'est Daigneault".

La Couronne: "Ça va faire pareil".

Et l'affaire continue à la plus grande satisfaction de toute l'audience qui vient souvent pour des causes ennuyeuses mais qui, ce matin, en a eu pour sa peine. Des témoins d'une grande personnalité, un juge et des avocats qui ne boudent pas la plaisanterie, quatre cordes de boi et un présumé voleur, il n'en faut pas plus pour passer une bonne avant-midi au Palais.

Somme d'argent trouvée, rue St-Jean

Le capitaine Rosaire Dion, de la Sûreté municipale, signale aujourd'hui le trait d'honnêteté du soldat Georges Feeney, 38 St-Félix, Cap-Rouge. Le militaire a rapporté à la police municipale, hier après-midi, un portefeuille contenant une somme de $125 qu'il venait de trouver sur la rue St-Jean. Mme Thériault, du 1086 St-Jean, a pu recouvrer son argent au cours de la nuit dernière. Ne pouvant trouver sommeil, Mme Thériault a fait part de son inquiétude à la police qui lui a remis l'argent.

Un comité déterminera l'emplacement...

(Suite de la première page)

de navigation ont rejeté la suggestion concernant le bonus.

C'est ce qui ressort d'une rencontre de l'Association avec le ministre fédéral des Transports, M. George Hees, pour lui soumettre un mémoire préparé récemment, et qui renferme plusieurs recommandations intéressant l'avenir du pilotage sur le Saint-Laurent, entre Québec et le Bas du Fleuve.

La délégation téait composée du président de l'Association, M. Gaston Rousseau; du vice-président, M. John Keatink et des directeurs, MM. André Bédard, Michel Dussault, Vilandré Lafleur et Yves Larue.

POSTE DE PILOTAGE

Le déplacement du poste de pilotage de Pointe-au-Père a fait jusqu'ici l'objet de nombre d'approbations, mais aussi de vives oppositions.

Pour leur part, les pilotes de Québec et en aval ont fait connaitre au ministre fédéral leur consentement à ce changement. Le comité formé dans peu de jours devra siéger à plusieurs reprises pour entendre les arguments des différentes localités intéressées dans ce déplacement, dont Les Escoumains.

CLASSES DE PILOTES

Conséquemment à l'élimination des pilotes de ligne, l'Association a décidé de diviser en trois classes ses quelque 75 pilotes.

Ceux de classe "A" feront le même travail que les pilotes de ligne, et, en général, seront affectés à la conduite des navires de 10,000 tonnes et plus; ils seront au nombre de 10, chiffre fixé temporairement et en principe, mais qui peut changer quand le besoin s'en fera sentir.

Ceux de classe "B" seront assignés à tous les autres navires, tandis que les pilotes de classe "C", c'est-à-dire, ceux qui en sont à leurs deux premières années comme pilotes, seront envoyés sur les navires de faible tonnage.

DEUX PILOTES DURANT L'HIVER

L'Association a soumis également au ministre Hees sont intention de toujours assigner deux pilotes, pour la remontée des navires engagés dans la navigation d'hiver et a expliqué que les conditions spéciales de navigation (froid, tempêtes, brume glaciale, glaces, etc.) nécessitent la présence de deux hommes, à cause de la fatigue plus grande que pourrait éprouver un seul pilote, offrant peut-être ainsi moins de sécurité.

APPRENTISSAGE

Le ministère étudiera enfin une recommandation de l'Association concernant les aspirants-apprentis au pilotage. L'Association qui avait d'ailleurs présenté un mémoire à ce sujet, il y a deux mois, demande que les aspirants-apprentis au pilotage. L'Association qui avait d'ailleurs présenté un mémoire à ce sujet, il y a deux mois, demande que les aspirants-apprentis fassent un stade de deux ans d'études à l'école de la Marine de Rimouski et qu'ils aillent ensuite en mer avant d'obtenir leur brevet de premier officier au cabotage.

Et quand ils auront obtenu ce brevet, ils deviendront apprentis-pilotes pour trois ans, avant d'être désignés à la classe "C" pour une période de deux ans.

DANS LE PORT DE QUEBEC

Enfin, une des principales recommandations contenues dans le mémoire concerne les manoeuvres d'accostage dans le port de Québec.

L'Association demande que, pour tout navire, de tout tonnage, il soit établi un corps spécial de pilotes qui relèveront ceux qui auront fait la remontée du fleuve, et se chargeront de la manoeuvre d'accostage des bateaux, où que ce soit dans le port. Ce corps de pilotes, dits "pilotes d'accostage", et qui se distingue des "pilotes fluviaux", existe déjà dans le port de New York et plusieurs autres grands ports du monde.

L'Afrique du Sud est déterminée à briser "le...

(Suite de la première page)

blessés a déclaré au téléphone: "Ils viennent à peine de repasser. Il est impossible de compter le nombre de blessés."

Les représentants officiels de la police ont déclaré que les incursions ont été ordonnées dans le but de briser le mouvement de refus de travailler et forcer les Noirs africains à reprendre leur travail.

Des douzaines de Noirs blessés ont reçu les premiers soins, dont plusieurs sous une pluie battante. Le travailleur des premiers soins, qui n'a pas été identifié au téléphone a déclaré dans un rapport; "qu'il y avait quelques blessures dues à des balles de fusils parmi les blessés."

Les incursions ont commencé à 6 heures a.m. (11 heures p.m. lundi (HNE) et continuaient encore six heures plus tard.

Des Africains du quartier noir ont déclaré que la police est arrivée en trombe dans la municipalité, a défoncé des portes et des fenêtres pour arracher des Noirs de leurs domiciles.

Des messages parvenus de la municipalité rapportaient que toute Africaine avec le moindre expérience en premiers soins était mobilisée pour aider au docteur C. K. Mazikiza, le seul médecin de Nyanga.

On a cité un des secouristes comme ayant dit: "Cette pluie est l'averse de larmes du peuple africain."

Trop peu de gens dans les bibliothèques

Trop peu de gens actuellement fréquentent les bibliothèques, a déclaré, aujourd'hui, S. H. le maire Wilfrid Hamel alors qu'il rendait publique une proclamation de la Semaine des bibliothèques.

"Elles sont pourtant les endroits par excellence où un peuple peut acquérir une bonne culture. Elles mettent à la portée de ceux qui ne peuvent se procurer des livres, un nombre incalculable d'oeuvres littéraires qui permettent à tous ceux qui le désirent d'occuper leurs loisirs à s'instruire.

"Nous observons cette semaine la Semaine des bibliothèques. Le but de cette initiative est d'attirer l'attention du public sur l'importance des bibliothèques, et partant, de la lecture comme moyen de culture. Les bibliothèques ont pour but de répandre le goût de la lecture en la facilitant.

"Depuis quelques années, nous avons fait beaucoup à Québec pour multiplier les bibliothèques dans les quartiers populeux, et j'espère que le jour n'est pas éloigné où toutes les sections de la ville posséderont la leur.

"J'invite donc instamment la population à suivre avec intérêt les diverses manifestations de la Semaine canadienne des bibliothèques et à profiter des avantages qui s'offrent à elle de jouir de l'agrément et de l'utilité de la lecture."

L'indépendance du Tanganyika

Dar Es Salaam, Tanganyika, 5. (UPI) — M. Julius Nyerere, président de l'Union nationale africaine du Tanganyika, a demandé l'indépendance immédiate pour le Tanganyika.

M. Nyerere a présenté hier à l'ambassadeur américain Mason Sears, chef de la mission des Nations Unies en visite au Tanganyika, un mémoire qui disait que tellement d'incidents s'étaient produits récemment dans des territoires africains que l'indépendance du Tanganyika devenait un besoin impératif.

Autos volées

Trois automobiles ont été rapportées volées hier. Ce sont celles de M. Léopold Pelletier, 4765 Lafontaine, Montréal, et de M. Victor Potvin, 300 Sapinière-Dorion, Québec, et d'un résident de Sillery. Les véhicules ont été retracés à Québec et à Donnacona.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

Le député J.-E. Fortin candidat

Thetford-Mines (DNC) Le député J.-E. Fortin, représentant du comté de Mégantic à l'Assemblée législative, a déclaré hier soir qu'il serait de nouveau le candidat officiel de l'Union nationale, lors des prochaines élections provinciales.

Dans un communiqué qu'il a remis aux journaux, le député dit que, depuis son élection, il s'est "toujours dévoué sans compter pour les intérêts généraux du comté".

Il affirme avoir la ferme conviction d'avoir fait tout son devoir et il dit son intention de continuer à travailler sans relâche pour toute la population du comté de Mégantic.

"Je brigruerai de nouveau les suffrages du comté . . . à la prochaine élection et ce comme candidat officiel de l'Union nationale", dit-il.

Paris construira des bombardiers ultra soniques

Paris, 5 (UPI) — La France a ordonné la construction de 50 bombardiers ultrasoniques destinés à transporter les bombes nucléaires françaises maintenant en voie de fabrication, a annoncé le gouvernement hier.

Les bombardiers Mirage IV, conçus par la société française Dassault, se déplaceront à deux fois la vitesse du son. On prévoit que la construction des premiers appareils sera terminée d'ici trois ans.

Une hospitalité cordiale
A NEW YORK
Dans le faste et la gaieté du Times Square l'hôtel Astor offre l'ambiance accueillante d'une hospitalité cordiale avec tous les confort modernes 750 chambres à air climatisé chacune avec TV et radio. Une superbe cuisine et un service impeccable.
Frank W. Kridel, gérant général
HOTEL Astor TIMES SQUARE, N.Y.
Un hôtel Zeckendorf

BULLETIN DES PAGES JAUNES

L'ART DU PLÂTRIER
EXISTE DEPUIS DES MILLIERS D'ANNÉES. ON TROUVE DANS LES PYRAMIDES ÉGYPTIENNES ET LES DÉCORATIONS DES TOMBEAUX DES PLÂTRAGES EN EXCELLENT ÉTAT QUI DATENT D'AU MOINS 4,000 ANS.

SAVIEZ-VOUS QUE...
LES CINÉASTES TROUVENT AU PLÂTRE UNE APPLICATION PEU COMMUNE — POUR LES TEMPÊTES DE NEIGE? IL RAPPELLE MIEUX LA NEIGE QUE... LA NEIGE ELLE-MÊME!
POUR TOUT BESOIN CONSULTEZ LES
PAGES JAUNES

LES PRINCIPAUX OUTILS DU PLÂTRIER MODERNE
SONT ANALOGUES À CEUX DE L'ANCIENNE ÉGYPTE. SI VOUS CHERCHEZ UN PLÂTRIER CONSULTEZ LES PAGES JAUNES.

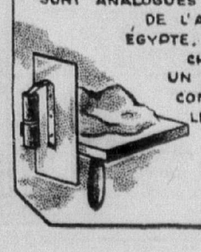

le manteau reversible

favori des trois saisons

Eté, printemps, ou encore en voyage . . . aujourd'hui la femme affairée désire un manteau trois saisons. Voici notre manteau réversible, à carreaux ou uni, avec large collet et manches plus courtes. Un manteau confortable dans la meilleure tradition de Paris, léger comme une plume. $90

Simons
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Les accidents de la rue augmentent dans Sillery

Par Pierre Godin

En soumettant, hier soir, au conseil de ville de Sillery, le rapport du nombre d'accidents de la circulation dans les limites de la cité pour les trois premiers mois de l'année, l'échevin Paul Ahearn s'est dit étonné de noter un surplus de 35 accidents par rapport à l'an dernier, pour la même période. Le document donne pour cette année le chiffre de 134 accidents; l'an dernier le nombre était de 99.

L'échevin Ahearn a attribué la hausse, d'une part au mauvais entretien des principales intersections durant l'hiver et, d'autre part, à la trop grande vitesse des voitures dans les limites de la cité. L'échevin Louis Pettigrew a corroboré les dires de son collègue en notant qu'il n'était pas rare de voir des automobilistes conduire à plus de 75 milles à l'heure sur le boulevard Laurier, le soir et en dehors des heures d'affluence.

M. P. Ahearn a aussi remarqué que les noms des policiers "qui ne voient rien" et les noms de ceux "qui voient les effractions" étaient toujours les mêmes sur les rapports fournis par le chef de police, Jos. Villeneuve. L'échevin a demandé qu'on avertisse les policiers concernés d'avoir à faire leur travail plus consciencieusement.

Interrogé sur la question, le chef Villeneuve a spécifié que dans la recherche des causes pouvant expliquer le surplus d'accidents enregistré cette année, il fallait aussi tenir compte de la température de cette saison. Il a dit que la ville n'a qu'une seule voiture de police pour faire la patrouille à travers la cité. Il a admis toutefois que certains policiers "mettent de la mauvaise volonté" dans l'accomplissement de leur besogne.

SUGGESTION DE LA CHAMBRE

La Chambre de Commerce de Sillery a transmis aux membres du conseil trois recommandations principales visant à l'amélioration du service à incendie de la ville. La Chambre recommande entre autre:

1) que la ville s'en tienne pour le présent à l'outillage actuel;

2) que la ville maintienne ou amplifie ses rapports avec Québec en ce qui a trait à la protection contre les incendies;

3) qu'une entente incluant Sillery, Ste-Foy et Cap-Rouge soit faite pour diversifier les services contre les incendies et les organiser sur une base de coopération inter-cités.

Commentant la suggestion de la Chambre, l'échevin Paul Ahearn a formulé des réserves relativement à une entente entre cités. Il a dit que Sillery devait être autonome en matière d'équipement contre les incendies. L'échevin André Houde, pour sa part, a dit ne pas comprendre pourquoi cela constituait toujours un problème à Sillery lorsque l'on parlait de doter la cité d'un service adéquat contre les incendies. Il a ajouté que Sillery est mal organisé pour combattre les incendies à comparer avec plusieurs autres municipalités de la région métropolitaine de Québec.

Pour clore le débat, le conseil a décidé d'attendre le rapport de soumissions demandées récemment sur le coût d'une grande échelle.

Au dîner Prudentia, hier soir

M. Paul Villetorte, commissaire principal à la direction générale de la Sûreté nationale de France, était le conférencier, hier soir, au dîner du 4e congrès provincial de Sécurité Routière. On reconnait de g. à d., M. JACQUES VERREAULT, sous-ministre des Transports et des Communications; le coroner adjoint AUGUSTE-BENOIT CLEMENT, de la ville et du district de Montréal et président d'honneur du dîner; M. VILLETORTE, et M. ARCH BRYCE, directeur du Conseil canadien de la Sécurité routière.

Le système du pointage réduirait le nombre des accidents dans le Québec

(Par Denys Paré)

Le quatrième congrès provincial de sécurité routière s'est prononcé unanimement, hier, en faveur de l'établissement dans la province de Québec d'un système de pointage, une méthode de correction en vigueur dans maintes provinces et plusieurs Etats américains en vue de réduire le nombre d'accidents d'automobile.

Par ailleurs, le congrès s'est montré aussi favorable à une certaine forme d'assurance obligatoire pour les automobilistes. On croit comprendre que l'une et l'autre de ces questions feront l'objet de résolutions du congrès avant qu'il ne prenne fin ce soir.

C'est à la suite d'une longue discussion en groupe que les délégués ont manifesté leur désir de voir l'établissement dans la province de Québec d'un système de pointage où les accidents font l'objet de dossiers pour chaque conducteur impliqué. Un certain nombre de points sont inscrits dans ce dossier selon la gravité de l'offense. Si l'automobiliste atteint le maximum donné de points, il peut perdre son permis de conducteur.

Le panel sur cette question était dirigé par Me Marcel Cinq-Mars. Les invités d'honneur étaient Mlle Marilyn Goulden et le Dr Anthony-L. Ellison. Le Dr Ellison a expliqué le fonctionnement du système de pointage en vigueur à Washington, tandis que Mlle Goulden a dit en quoi consistait le système ontarien de pointage. Ont pris part à la discussion: M. Philippe Hurteau, président de la Ligue de la sécurité routière de la province; l'inspecteur Raoul Sirois, M. Jean-Marie Brunet et M. Roland Baribeau. Tous ont convenu que l'établissement d'un système de pointage dans la province de Québec aurait pour résultat de réduire le nombre d'accidents de la route.

LE CONDUCTEUR ET LA MALADIE

C'est le Dr Lucien Larue, directeur médical de l'hôpital St-Michel Archange, qui a dirigé l'autre discussion par groupe de la journée d'hier. Sur le panel, on notait la présence de MM. les Drs Yves Rouleau, Honoré Nadeau et Jean Delage. A la suite des délibérations sur le sujet, le Dr Armand Rioux a suggéré qu'un comité formé de médecins et d'avocats soit nommé en vue de préparer les modifications désirables au code de la route. Il voudrait que le comité en question prépare pour le prochain congrès des résolutions qui pourraient alors être étudiées par les délégués.

En résumant le travail du panel qui a discuté du sujet suivant: "Le conducteur face à la maladie, le Dr Larue a déclaré que le chauffeur de véhicules publics devrait subir des examens médicaux aussi sérieux que ceux qu'on fait subir aux pilotes d'avion.

Suggestions

Quant aux cas de maladie physique, le Dr Larue estime que cette question devrait être étudiée plus en détails et sur tous ses angles par un comité de médecins spécialement désignés à cette fin. Le Dr Larue a souligné certains cas extrêmement malheureux, des gens qui ont ruiné financièrement leur famille pour se faire traiter pendant des années dans des hôpitaux à la suite d'accidents qui n'était pas de leur faute, et où la personne responsable n'était pas solvable. Aussi il est d'avis qu'il devrait exister une certaine forme d'assurance-obligatoire qui pourrait au moins couvrir les frais médicaux. Des victimes d'accidents de la circulation deviennent parfois invalides pour leur vie et ne peuvent obtenir d'indemnités. Par ailleurs, le Dr Larue croit qu'il devrait exister un comité de médecins pour étudier le cas de ceux à qui on refuse d'accorder un permis de conducteur.

Parmi les maladies les plus dangereuses pour le conducteur, celle du diabète traité est considérée la plus sérieuse par le Dr H. Nadeau. Quant au Dr Yves Rouleau, il est d'avis que le comportement de l'individu au volant est en tout point semblable à son comportement en général. Il est d'opinion aussi que pour certains l'auto est un moyen de se décharger de ses frustrations. Pour certains, c'est là le seul moment de se sentir supérieurs aux autres. Le Dr Delage a traité lui du comportement de l'enfant, de son éducation vis-à-vis l'automobile, la circulation. Pour lui, la base de tout le problème à ce niveau, c'est la discipline.

Examen oral en français en 12e année commerciale

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, l'Association canadienne des Educateurs de langue française, les inspecteurs d'écoles et diverses autres associations d'éducateurs réclament, depuis longtemps, un examen oral en français. Pour répondre au désir de ces divers organismes et pour apporter sa contribution aux nombreuses campagnes en faveur de la langue parlée, le Département de l'Instruction publique a décidé d'introduire dès cette année un examen officiel en langue parlée.

Cependant, comme il s'agit là d'une entreprise assez difficile, ce premier essai sera limité cette année aux élèves des classes de 12e année commerciale régulière. Cette expérience limitée permettra de mettre au point la technique de ce nouveau mode d'examen. Si les résultats sont satisfaisants, l'examen en langue parlée sera étendu dès l'an prochain à d'autres catégories d'élèves. L'examen de cette année aura lieu le 18 mai prochain dans les villes de Montréal, Québec, Thetford, Val d'Or et Lévis. Le procédé employé consistera à enregistrer sur bande magnétique les réponses données par les candidats aux questions qui leur seront posées. L'appréciation sera faite par un comité d'experts.

Cette initiative du Département de l'Instruction publique constitue un autre geste qui témoigne de sa volonté bien arrêtée d'améliorer par tous les moyens à sa disposition l'enseignement du français.

La police routière doit rayonner le sens social

La participation de la police à la prévention des accidents de la circulation doit aider l'usager de la route, qu'il soit piéton ou conducteur, "à conserver et à développer son sens de la responsabilité sociale", a dit, hier soir, le secrétaire-général de la Fédération internationale des Fonctionnaires supérieurs de la Police. Il s'adressait à 500 congressistes réunis à un dîner à l'occasion du 4e congrès provincial de sécurité routière, à Québec.

M. Paul Villetorte — qui est également commissaire principal à la direction générale de la Sureté nationale de France — a dit qu'une formation de base et une éducation inlassablement poursuivie doivent guider l'usager vers une "discipline librement consentie" et faire en sorte qu'il se plie volontairement aux exigences de la vie moderne en collectivité. C'est le policier, qui, à chaque moment, doit aider cet homme à mesurer sa responsabilité. Le policier, a son tour, doit avoir l'esprit "automobiliste", suivre de près l'évolution des moyens de transport et aborder tous les problèmes de la circulation, non pas du point de vue étroit de la répression des infractions, mais au contraire avec le sentiment très net que désormais, le véhicule est entré dans les moeurs et que plus notre civilisation se développera, plus le véhicule fera partie de la vie quotidienne. Le policier doit savoir aussi que les transports constituent une part importante des intérêts économiques d'un pays et qu'ils doivent être aidés et non entravés.

L'exposé de M. Villetorte était le deuxième fait à Québec en autant d'années. Il avait été invité, l'an dernier, à porter la parole devant un auditoire semblable. Le conférencier a situé le problème de la circulation en donnant des chiffres pour 15 pays européens où le nombre des véhicules est passé de 21,485,000 en 1954 à 35,265,000 en 1958. La progression du nombre des accidents et de morts n'a pas suivi heureusement le développement de la circulation routière grâce à l'intensification d'une politique de prévention dans ces pays.

Une grande partie de son exposé a traité de l'action préventive de la police à l'égard des jeunes et leur formation. Citant un exemple en dehors de l'Amérique, M. Villetorte a dit que, dans le jeune état d'Israël qui n'existe que depuis 10 ans, le nombre des enfants victimes de la circulation a considérablement diminué au cours des six dernières années en dépit de l'augmentation de la population et des engins motorisés. Quant à l'Allemagne, elle accuse également une décroissance dans le nombre des accidents et elle l'attribue à la propagande faite. Une certaine conformité dans le système éducatif de base a été adopté par les différents pays. Le système le plus employé reste la patrouille scolaire qui contribue à créer chez l'enfant une "attitude sociale" qui se retrouvera plus tard et qui fera de lui un conducteur soucieux de la sécurité d'autrui. (On retrouve la même chose dans le Québec sous la forme des brigades scolaires).

Quant aux moyens de rejoindre l'adulte, des expériences intéressantes ont été réalisées dans les usines, les grands magasins, les grandes entreprises qui constituent un terrain particulièrement favorable à l'éducation. Le conférencier a été présenté par M. Arch Bryce, directeur du Conseil canadien de la Sécurité routière, et remercié par le chef Roger Lemire, O.B.E., directeur de la sûreté municipale de Québec. L'hôtesse du dîner était Mme Adrien Roy, de Jonquière.

Le comité de sécurité routière Saguenay-Lac St-Jean a profité de l'occasion pour décerner trois trophées de sécurité à MM. François Lavoie, Joseph Patoine et Donald Délisle, tous de Jonquière, qui ont réalisé respectivement 14, 13 et 12 ans de conduite sans accident. Le congrès prend fin aujourd'hui par une participation record du nombre des délégués.

Demande d'enquête sur l'organisation des loisirs communautaires à Giffard

(par Denys PARE)

La Chambre de Commerce de Giffard dans un mémoire volumineux sur les faits économiques et sociaux de la cité du même nom a fait, hier soir, aux autorités municipales de l'endroit quatorze "suggestions pratiques", dont l'une réclame l'institution d'une enquête portant sur l'organisation des loisirs communautaires.

La Chambre de Commerce de Giffard par la voix de son président, M. Ghislain Hawey, a présenté au conseil de la cité de Giffard, au début de sa séance régulière, le fruit d'un travail de deux ans: une compilation d'une foule de renseignements sur cette localité en pleine expansion. Le mémoire de plus de trente pages se termine par une série de suggestions que l'organisme en question considère comme une "contribution honnête de la part d'un corps public de la cité au service de la communauté".

A la suite de la lecture du mémoire par le président de la Chambre, le maire de Giffard, M. le Dr Pierre Roy, a vivement félicité la Chambre pour son "excellent travail". Le maire a exprimé l'espoir que tous ceux qui ont à coeur le développement sain de la cité prennent connaissance du mémoire de la Chambre de Commerce. Le mémoire avait été préparé par un comité de l'industrie et du Commerce de la Chambre. C'est M. Jean-Guy Houde qui était président de son comité. Ce dernier a tenu à souligner la collaboration du secrétaire de la cité de Giffard, M. Simoneau. Le président de la Chambre était accompagné de plusieurs directeurs de l'organisme qu'il dirige et notamment de M. Paul Croteau, secrétaire de la Chambre.

Outre l'introduction et les conclusions, le mémoire comporte huit chapitres intitulé comme suit: le capital humain; le caractère industriel; la construction; le transport et les communications: les utilités publiques; le Commerce; la finance et les services.

En ce qui concerne le capital humain, le mémoire souligne notamment qu'environ 80 pour cent de la population active de Giffard trouve son gagne-pain en dehors de cette cité. Cet aspect, fait-on remarquer, ajoute à la fonction résidentielle de la cité. Ceci implique, note le mémoire, les besoins advenant toujours plus nombreux, que la cité doit prévoir un meilleur accès résidentiel. Dans le même ordre d'idées le mémoire signale que la proportion est la même entre le nombre de propriétaires et de locataires dans la cité de Giffard.

Comme dans le cas de toutes les villes de banlieue de Québec, la population de Giffard est relativement jeune. On souligne que la catégorie de jeunes (0-20 ans) forme à elle seule 44.8 pour cent de la population totale de la cité.

L'EXPANSION FUTURE

La Chambre de Commerce voudrait que les vastes terrains propres à la construction domiciliaire dans la partie nord de la ville soient le plus tôt possible utilisés à cette fin. Le mémoire dit à ce sujet qu'à l'heure actuelle le seul développement résidentiel possible s'oriente vers la partie nord de Giffard où les terrains sont possédés par quelques propriétaires seulement le règlement de construction et de zonage adopté récemment par le conseil de ville devrait maintenant favoriser la vente de ces terrains à un prix encourageant pour la construction domiciliaire, estime la Chambre de Commerce.

Au chapitre du transport, le mémoire déclare que le système routier de la cité de Giffard, comme cité du Québec métropolitain, est déficient et pourrait être grandement amélioré. Le mémoire précise à ce sujet: "... Le boulevard métropolitain projeté dans la partie nord de la cité et dont le gouvernement de la province de Québec doit commencer la construction incessamment, sera certes une grande amélioration. Il reste tout de même que la construction d'une route autre que le Chemin de la Canardière, reliant la cité de Québec aux villes et municipalité de la côte de Beaupré par le Boulevard de Ste-Anne s'impose avec acuité". Le mémoire souligne le manque de coordination du système de transport en commun dans le Québec métropolitain. On note en particulier le nombre trop considérable de correspondances pour toute personne qui veut se rendre de Giffard à la haute ville de Québec.

Dans le même domaine du transport, la Chambre de Commerce de Giffard estime que les battures de Giffard seraient propices à une installation portuaire. Le mémoire note par ailleurs en traitant des utilités publiques que la cité de Giffard a immobilisé, au 31 dé-

(Suite à la page 7, 7e col.)

Mémoire au conseil de Giffard

La Chambre de Commerce de la cité de Giffard a présenté, hier soir, un mémoire aux autorités municipales de cette localité. On remarque de gauche à droite: M. PAUL CROTEAU, secrétaire de la Chambre de Commerce de Giffard, M. JEAN-GUY HOUDE, président du comité d'étude, S.H. le maire, M. le Dr PIERRE ROY, et M. GHISLAIN HAWEY, président de la Chambre de Commerce de Giffard.

Saisie d'armes dans un raid

Ottawa, (PC) — Un raid effectué hier par la police dans une maison de rapport d'Ottawa a permis l'arrestation de quatre hommes et la saisie d'une certaine quantité d'armes et de matériel de cambriolage.

La police provinciale de l'Ontario et la police d'Ottawa ont toutes deux pris part à l'opération.

M. Borden Hobbs, inspecteur-détective de la police d'Ottawa, a déclaré que les hommes sont détenus pour interrogatoire au sujet de plusieurs vols commis récemment dans la région d'Ottawa mais qu'aucune décision n'a été prise quant à savoir quelles accusations seront portées contre eux.

La police a toutefois manifesté sa satisfaction du fait que les hommes ne sont pas reliés au hold-up perpétré jeudi soir à une succursale de la banque de Nouvelle-Ecosse, à St-Isidore de Prescott, Ontario.

Distinctions du Conseil de la Vie française à deux Ontariens

Le Conseil de la Vie française en Amérique vient d'honorer un éminent Canadien français de la capitale fédérale, M. Adélard Chartrand, en lui remettant les insignes de la fidélité française. La cérémonie de décoration de cet apôtre de la culture française eut lieu à la maison Franco-Ontarienne, siège de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. Elle s'insérait dans le cadre des fêtes qui marquent le cinquantenaire de l'Association d'Education.

Un directeur du Conseil de la Vie française, M. Ernest Desormeaux, représentait le Chancelier de l'Ordre de la Fidélité, M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Suncook, N.H. A ce titre, M. Désormeaux a rappelé les singuliers mérites du récipiendaire.

Une autre cérémonie du même genre eut lieu en fin de semaine à Sudbury. M. le juge J. A. S. Ploufe a remis une médaille de la langue française à M. Alphonse Picard, un autre vétéran des luttes scolaires franco-ontariennes. Un fils de M. Picard est un pionnier de la radio française dans la région de Sudbury.

Le Conseil de la Vie française tiendra sa prochaine réunion mensuelle à Ottawa le 21 avril. Il sera l'hôte de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. L'une des questions à l'agenda est celle du français dans les différents services fédéraux.

A cet sujet, le Conseil invite tous nos compatriotes à réclamer des formules françaises pour leur déclaration d'impôt. D'après des informations sûres, il serait difficile d'obtenir ces formules même dans la ville de Québec. Les contribuables ont le droit strict de rédiger leur déclaration dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Le ministère des Finances a le devoir, pour sa part, de mettre à leur disposition des formules dans la langue de leur choix.

A la faculté de Physique d'Ottawa

Ottawa (PC) — L'Université d'Ottawa a annoncé, hier, la nomination de M. John M. Robson, 40 ans, ancien directeur de Bureau de physique nucléaire de la compagnie Atomic Energy of Canada Limited, au poste de recteur de la faculté de Physique.

Le Dr D. K. C. MacDonald du Conseil national des Recherches, recteur honoraire, demeurera professeur honoraire.

M. Robson, qui a poursuivi ses études en Angleterre, où il est né, entra à la compagnie Atomic Energy of Canada en 1946 et s'est acquis une renommée mondiale pour ces études sur les effets radioactifs des neutrons.

Des prêts pour la construction, en faveur des petits salariés

Ottawa (PC) Le gouvernement recommence cette semaine à consentir des prêts à la construction domiciliaire, mais il l'est limitera aux familles à faible revenu.

Le président de la Société centrale d'hypothèques et de logements, M. Stewart Bates, a annoncé hier que les succursales de la SCHL commenceraît demain à étudier les demandes de ceux qui désirent contracter des emprunts du gouvernement conformément à la loi nationale sur l'habitation.

Ceux qui vivent dans l'aisance ne pourront solliciter l'aide de la société.

La SCHL étudiera seulement les demandes faites par les familles de deux enfants ou moins dont le revenu annuel brut ne dépasse pas $5,000, celles de trois enfants ou moins dont le revenu est inférieur à $5,200, celles de quatre enfants ou moins, ayant un revenu moindre que $5,400, et celles de cinq enfants ou plus dont le revenu annuel ne dépasse pas $5,600.

CAISSE RENFLOUEE

La SCHL avait cessé de consentir des prêts directs l'automne dernier parce que son fonds de $1,000,000,000 était complètement épuisé. La semaine dernière, le Parlement lui a accredité un montant de $500 millions.

Le ministre des Travaux publics, M. David James Walker, a fait savoir hier qu'il attend que le gouvernement accorde en prêts directs cette année de $150 à $175 millions pour la construction domiciliaire et pour la réalisation de projets d'habitation à bas loyers destinée aux personnes âgées et aux familles à faible revenu.

Avec les nouvelles conditions posées par la SCHL pour l'octroi des prêts directs, les familles qui ne peuvent y satisfaire parce que leurs revenus sont trop élevés, devront s'adresser à des prêteurs approuvés si elles veulent obtenir la garantie de la SCHL aux termes de la loi nationale sur l'habitation.

Le juge accorde un délai à une jeune Indienne

La jeune Indienne qui se lance dans des bacchanales à tout casser à chaque fois qu'elle passe par la Vieille Capitale est revenue devant le juge hier matin pour recevoir sa sentence. Le juge a remis cette sentence au 18 avril parce qu'entre temps, la jeune fille doit subir un examen médical. Il semble en effet qu'elle soit atteinte de tuberculose, et si tel est le cas, elle sera placée au sanatorium de Mont-Joli.

Fleur des Bois avait été recueillie à Charlesbourg il y a près d'un mois. Elle travaillait alors dans une maison de Giffard quand elle partit sur une fugue.

Dodelinant de la tête, elle a écouté sans mot dire les remarques du juge. Celui-ci les a répétées en français et en anglais pour bien s'assurer qu'elle y comprenait quelque chose. Elle est repartie sans avoir parlé, toujours en dodelinant de la tête.

Derniers
TERRAINS à QUEBEC
situés sur la 22ième Rue, paroisse St-Paul-Apôtre, voisin du Mont-Thabor
Conditions faciles
SIGNALEZ LA 2-2532

Abolissons la boxe professionnelle!
Les détails et l'issue de nombreux combats de boxe télévisés ont été décidés par un groupe de gangsters *avant* qu'on voie le match à l'écran. (Ces combats doivent aller à la limite du temps prévu, afin de permettre de bien diffuser les commerciaux!) SÉLECTION du Reader's Digest d'avril vous révèle des faits renversants sur ce "sport" brutal et frelaté qu'est le racket de la boxe. Achetez Sélection aujourd'hui!

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
425 est, Boul. Charest, Québec
LA 9-3694

FILMS EN COULEUR 35 MM
ANSCOCHROME OU EKTACHROME
PRIX REGULIER FILM $2.40
PRIX REGULIER FINITION 1.50
VALEUR DE $3.90
SPECIAL LE TOUT POUR SEULEMENT $2.99
NOUS FINISSONS TOUS GENRES DE FILMS EN COULEUR, ICI.
PIERCE Camera
744 ST. JEAN LA. 4-4063

COMPTOIR ROUTE NATIONALE 2
DU JARDIN ANCIENNE LORETTE

Demandé:
VOYAGEUR POUR LA PROVINCE DE QUEBEC
représentant un manufacturier de papier-tenture. Doit être anxieux de travailler et avoir de l'expérience, doit posseder une automobile, bilingue, sur une base de salaire et commission.
Ecrire à DEPT 5039, LE SOLEIL

SUR DISQUE
LES SEPT PAROLES DU CHRIST
avec ANDRE TURP — LOUIS QUILICO — CLAIRE DUCHESNEAU — BERNARD LAGACE — et LES CHOEURS DE MONTREAL.
Un Disque L. P. 12" Hi-Fi. Prix: $4.98
INSTITUT LITTERAIRE

FEUILLETÉS
...oui! et légers et croustillants car ils sont "AQUAFLAKED" un procédé de cuisson exclusif aux

BISCUITS SODA ET SALTINES Weston

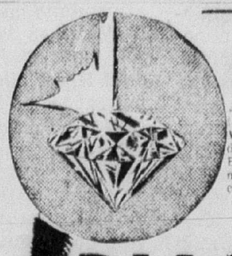
Vous pouvez économiser 50% sur votre BAGUE A DIAMANT chez RENE MARCOUX qui importe directement du marché de diamants d'Anvers, Belgique, éliminant ainsi tout intermédiaire. Venez voir notre superbe collection.
DIAMANTS
RENE MARCOUX
• Montres
• Coutellerie
• Verre taillé
• Bijoux
• Etc.
365 de la COURONNE
LA 4-8722
Carré Jacques-Cartier

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe), Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, mardi 5 avril 1960

Bilan favorable de la tournée de M. Khrouchtchev en France

La volonté de détente dont le premier ministre Khrouchtchev avait fait preuve lors de sa tournée aux Etats-Unis s'est de nouveau dégagée du voyage qu'il vient d'accomplir en France. Elle semble même s'être accusée. Si l'on excepte quelques déclarations visant le militarisme allemand, on peut dire que le séjour du chef d'Etat soviétique en France s'est poursuivi dans un climat passablement serein. Il faut sans doute y voir le désir d'attirer quelque peu de son côté un chef d'Etat, qui a ses aspects irrascibles vis-à-vis de ses grands alliés, Etats-Unis et Angleterre. Il n'est pas interdit, non plus, de penser que le maître du Kremlin visait au cours de cette récente tournée à établir une atmosphère de confiance internationale dans le pays même où se tiendra la conférence au sommet du 16 mai.

La modération, peu coutumière, de Khrouchtchev en France peut ainsi prendre sa source dans un double but : renouer avec la France des relations plus étroites rétablissant de cette façon des liens tissés par l'histoire entre deux grandes puissances d'Europe continentale et préparer le terrain, comme il l'avait fait précédemment aux Etats-Unis, en vue d'instaurer le minimum de confiance indispensable au succès, au moins relatif, de la prochaine conférence au sommet. Le visiteur soviétique n'a d'ailleurs pas hésité à manifester son optimisme à ce sujet.

Moins méfiant que son prédécesseur Staline, Khrouchtchev est convaincu qu'une ère de paix est en mesure de prouver la supériorité du système collectiviste soviétique sur les systèmes capitalistes occidentaux. De la concurrence pacifique il attend la preuve de ses avancés. Voilà pourquoi on peut prévoir de sa part quelques initiatives susceptibles de rassurer les Occidentaux sur les intentions pacifiques de l'U. R. S. S. De l'optimisme manifesté par Khrouchtchev sur la fin de sa tournée en France, faut-il conclure qu'il compte soumettre prochainement quelque nouveau projet qui amorcerait vraiment la détente Est-Ouest ?

On voit depuis quelque temps naître des initiatives qui laissent présager un dégel progressif des relations entre les deux blocs. Parmi les gestes concrets posés par les interlocuteurs de Gaulle-Khrouchtchev au terme de la tournée de ce dernier, on relève, par exemple, des accords prévoyant d'ici deux ans un accroissement de 20% des échanges commerciaux entre la France et l'U. R. S. S.; les deux pays se sont également engagés sur la voie de la coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Des accords de ce genre, auxquels il faut ajouter des relations culturelles plus suivies entre les deux pays, n'auraient pu s'établir à l'époque où la Russie était plongée en plein stalinisme. De la multiplication des contacts entre pays des deux blocs il est permis d'envisager l'avenir de la paix avec moins d'inquiétude.

Tant que ces nouveaux accords ne s'accompagnent pas de contreparties inacceptables pour son pays, de Gaulle n'est pas homme à rejeter l'établissement de relations franco-soviétiques plus nombreuses. Il l'a démontré durant le règne de Staline, il le manifeste de nouveau avec Khrouchtchev. Tout indique cependant que le visiteur soviétique n'a aucunement entamé le désir du président de la République française de coopérer intimement avec le chancelier Adenauer. Tout comme avec Staline il avait été inflexible sur la question polonaise, de Gaulle demeure intraitable avec Khrouchtchev sur la question allemande, notamment sur le cas de Berlin. Le communiqué final de leurs entretiens ne révèle aucun changement d'attitude à ce sujet.

Si de Gaulle n'hésite pas à accroître les relations de toutes sortes entre la France et l'U.R.S.S. c'est qu'il est fermement déterminé à voir son pays jouer un autre rôle que celui de brillant second des pays anglo-saxons. En s'engageant résolument sur la voie du Marché commun, qui hâte le rapprochement franco-allemand, en encourageant plus de relations avec l'Union soviétique, le général ne fait que poursuivre la politique qui l'inspirait sur la fin de la dernière guerre et dans l'immédiat après-guerre : chercher à établir pour son pays une position originale au-delà des deux blocs, créer une troisième force en Europe où la France jouerait un rôle prépondérant.

La série de conférences au sommet prévues à compter de mai prochain et la visite qu'il fera en Union soviétique pourront donner plus de précisions sur cette intention du président de Gaulle. Au cours du voyage de Khrouchtchev en France, le général n'a pas été bavard, du moins en public. Il serait, en revanche, intéressant de connaître l'atmosphère et la nature de leurs entretiens, d'autant plus que le général a déjà déclaré ne pas vouloir ajouter un quatrième tome à ses mémoires.

En s'en tenant aux déclarations de Khrouchtchev, lui beaucoup plus bavard, on peut néanmoins conclure que l'Union soviétique reste toujours la Russie pour laquelle les bonnes relations avec la France s'inscrivent dans l'histoire. Les efforts du premier ministre soviétique en vue de restaurer l'amitié de son pays avec la France témoignent, dans une certaine mesure, de la place que cette dernière conserve toujours en Europe, du prestige accru qu'elle a pris depuis l'arrivée au pouvoir du premier président de la Ve République. Le bilan de ce voyage est, en somme, favorable et pour la France et pour les perspectives de paix dans le monde.

La deuxième bombe française

L'explosion d'une deuxième bombe atomique française durant le séjour de Khrouchtchev en France aurait pu compromettre le succès de cette tournée, qui s'est déroulée jusqu'à maintenant dans une atmosphère favorable; aucun incident désagréable ne s'est encore produit et le maître du Kremlin ne s'est pas laissé aller à ces quelques sautes d'humeur qui lui étaient arrivées lors de sa tournée aux Etats-Unis. L'explosion de la dernière bombe atomique française aurait pourtant pu fournir un prétexte facile aux débordements du premier ministre soviétique. Mais, ses réactions ont été tout aussi modérées que lors de l'explosion de la première bombe française.

Au fond, le visiteur soviétique sait parfaitement que l'accès de la France au rang de puissance atomique embête plus les Etats-Unis et l'Angleterre que l'U.R.S.S. Les deux puissances anglo-saxonnes voulaient conserver le monopole atomique dans le camp occidental, ce qui simplifiait leurs manoeuvres vis-à-vis l'U.R.S.S. Pour eux, la France n'est pas un allié toujours commode et Khrouchtchev n'est peut-être pas loin de se réjouir en pensant aux difficultés futures qui pourraient s'élever entre les trois Occidentaux. D'ailleurs, des protestations trop véhémentes de l'Union soviétique auraient placé cette dernière dans une mauvaise position le jour où la Chine fera éclater sa propre bombe; cette date ne paraît pas lointaine à en croire certaines déclarations chinoises.

En ce qui concerne plus spécialement la France, cette deuxième explosion confirme son intention de prendre place parmi les puissances atomiques. Il n'est peut-être pas mauvais qu'un troisième pays occidental puisse éventuellement faire partie du club atomique afin d'y avoir son mot à dire. On sait, par exemple, que la France a des vues personnelles sur le désarmement nucléaire. Les deux expériences auxquelles elle vient de procéder donneront plus de poids aux idées qu'elle soutient en ce domaine: la fin des expériences nucléaires doit être suivie de la destruction des stocks de bombes et de l'élimination des engins pouvant les transporter.

Quant au président de Gaulle, ces deux bombes ont un effet non négligeable sur sa politique intérieure. Les Français ressentent de la fierté d'avoir réalisé ces expériences par leurs propres moyens. Pour le peuple français, les bombes atomiques sont le symbole de la remontée de leur pays dans le concert des puissances internationales et pour eux de Gaulle est le grand responsable de ces succès. Quant au général, il a toujours été convaincu que la France ne devait pas surtout compter sur les autres lorsqu'il s'agit de sa propre défense. Il a toujours été en faveur des armements militaires les plus modernes. Il l'était en 1935 lorsqu'il prônait pour son pays l'armée motorisée, principe dont Hitler allait se saisir pour forger la puissance du 3e Reich. Aujourd'hui, le général soutient toujours les mêmes principes, mais ils s'appliquent cette fois non plus aux armées motorisées, désuètes, mais aux armements atomiques. De Gaulle croit que c'est le devoir de la France de s'armer tant que les autres pays n'auront pas désarmé.

Il faut souhaiter que ces deux expériences françaises dans le Sahara inciteront les puissances atomiques à réfléchir. Non seulement faut-il considérer la perspective de nouvelles expériences françaises, mais aussi prévoir que d'autres pays seront tentés de faire de même au cours des prochaines années si un accord international n'intervient pas en vue de l'interdiction des expériences et de la destruction des stocks nucléaires existants. C'est en ce sens qu'il faut désirer que les expériences françaises aient une action bienfaisante sur l'opinion publique et sur les gouvernants.

Douglas Fisher : "Maintenant je vais parler de la province de Québec" . . .

Revue de la presse américaine

La prochaine conférence de désarmement et la rencontre Est-Ouest au sommet

NEW YORK TIMES : "Nouvelle conférence du désarmement"

La nouvelle conférence du désarmement à Genève a commencé par des expressions de bonne volonté . . . mais les premiers discours montrent qu'en dépit d'une douzaine d'années de pourparlers, les divergences de base entre l'Est et l'Ouest demeurent inchangées . . .

Les décisions essentielles, aussi bien en matière de désarmement que sur le plan politique, devront être prises à la réunion au sommet. Mais de même, que la conférence des ministres des Affaires étrangères a préparé cette rencontre sur le plan politique, la conférence du désarmement peut, du moins dans sa première phase, la préparer dans ce domaine particulier.

Malgré toutes les difficultés qui existent, il y a au moins un rayon d'espoir. Des deux côtés . . . on semble en être arrivé à la conclusion que la guerre n'est plus un instrument possible de politique nationale dès qu'il existe un équilibre des forces et, qu'en conséquence, cet équilibre pourrait être ramené à un niveau moins dangereux et moins coûteux . . .

WALL STREET JOURNAL : "Désarmement par degrés"

Compte tenu des circonstances, le nouveau plan occidental de désarmement paraît raisonnable . . . Il combine souplesse et rigidité. Il est souple en ce sens qu'il ne constitue pas un paquet étroitement ficelé et lancé aux Soviétiques pour être accepté ou rejeté en bloc; il est offert à la discussion et susceptible d'être modifié dans certaines limites . . . Il est rigide par l'insistance mise sur la nécessité que chaque étape du désarmement soit assortie d'un contrôle efficace . . .

Le nouveau plan occidental ne nous rapproche pas nécessairement du désarmement . . . La meilleure manière de parvenir au désarmement est encore de le faire découler naturellement d'une solution des problèmes politiques internationaux qui sont à l'origine de la course aux armements. Du moins, les Etats-Unis et leurs partenaires ont-ils essayé de prendre un nouveau départ . . .

NEW YORK HERALD TRIBUNE : "Aucun motif de pessimisme à Genève"

Le rejet immédiat des propositions de l'un par l'autre qui a marqué le début des entretiens Est-Ouest sur le désarmement à Genève est devenu classique dans toute conférence sur ce sujet. Il n'y a, par conséquent, aucune raison de se montrer particulièrement pessimiste sur l'utilité des conversations ou sur leur aboutissement.

Le principal obstacle demeure le refus de l'Union soviétique d'accepter un système valable d'inspection et de contrôle . . . Il y a peut-être là une impasse sur le papier, mais un certain nombre de facteurs travaillent à y mettre fin. Comme les travaux de la conférence sur l'interdiction des essais nucléaires le font apparaître, les Soviétiques renoncent à une partie de leur activité militaire . . .

Il y a également qu'à partir d'un certain point, le développement d'armes "absolues" peut devenir une entreprise relativement futile. Ces armes deviennent de plus en plus coûteuses et sont de moins en moins un gage de sécurité. L'explosion atomique française donne à penser qu'il y a un certain nombre de pays, parmi lesquels la Chine communiste, qui approchent du jour où ils seront en mesure de fabriquer des armes nucléaires. Si aucun programme de désarmement n'est en vigueur d'ici les prochaines années, le problème deviendra infiniment plus complique, et ces pays constitueront autant de casse-tête, y compris pour l'Union soviétique . . .

LOS ANGELES TIMES : "Nécessité de l'unité occidentale à Genève"

A la veille de la reprise des décevantes conversations avec l'Union soviétique sur le désarmement, les Occidentaux ont réalisé un semblant d'unité . . . Le fait que, pour la première fois, quatre satellites rouges se trouvent à égalité avec les Occidentaux dans des pourparlers à un échelon élevé prouve que nous perdons du terrain dans nos négociations sur le désarmement. Cela rend plus impérieuse encore la nécessité d'un front commun des puissances occidentales.

WASHINGTON STAR : "Le désarmement et le Kremlin"

Bien que les nouvelles négociations sur le désarmement se déroulent à Genève dans une atmosphère amicale et sérieuse, et bien que les Russes aient apparemment fait aux Occidentaux une concession importante dans les pourparlers sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires, la question sur le contrôle des armements semble toujours être dans la même inextricable impasse.

Il en est ainsi parce que le Kremlin . . . a, une fois de plus, indiqué qu'il fait peu de cas de la procédure de contrôle suggérée par les Occidentaux . . . Il est certain que le monde libre ne va pas désarmer sur la seule base de promesses faites sur le papier et ne comportant pas de garanties de contrôle . . .

NEW YORK TIMES : "L'enjeu du sommet"

Les entretiens du président Eisenhower avec le chancelier Adenauer sur la position occidentale à la rencontre Est-Ouest au sommet se déroulent dans une atmosphère de pessimisme croissant en ce qui concerne les perspectives d'un accord fructueux avec le président du Conseil soviétique, M. Khrouchtchev. Ces perspectives n'ont jamais été jugées très prometteuses par le président ou par le secrétaire d'Etat, M. Herter . . . Aujourd'hui, même ceux qui étaient les plus optimistes sont contraints de modérer leur espoir. La raison en est ce que M. Herter a appelé une attitude de plus en plus dure de M. Khrouchtchev, attitude qui s'est exprimée dans de récents discours . . .

Les véritables objectifs soviétiques ont été dévoilés au cours de surprenantes rencontres entre l'ambassadeur de l'Union soviétique à Bonn et les leaders . . . des partis d'opposition. Ces objectifs . . . comprennent la nationalisation de la grande industrie en Allemagne de l'Ouest et la "fin de la puissance du monopole capitaliste", suivies de la "domination de la classe ouvrière" . . .

Voilà un programme tout à fait étonnant pour un régime soviétique qui fait profession de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays et qui se déclare partisan de l'autodétermination pour tous les peuples et de la "coexistence" d'Etats ayant des systèmes sociaux et économiques différents. Cela rappelle à l'Occident que ce qui est en jeu ce n'est pas seulement la question des droits occidentaux à Berlin ni même Berlin, mais l'Allemagne tout entière. C'est là une entreprise qui mettra à l'épreuve l'unité, la force et la fermeté des pays de l'alliance occidentale.

PHILADELPHIA INQUIRER : "Un pré-sommet décisif"

La rencontre du président Eisenhower avec le chancelier Adenauer pourrait être décisive dans l'élaboration de la politique des Alliés à la conférence Est-Ouest au sommet, en mai . . . Le chancelier de l'Allemagne fédérale tient à ce que les Alliés ne fassent preuve d'aucune faiblesse sur la question de Berlin et qu'ils ne fassent aucune concession au sommet . . .

Si les Alliés ne se mettent pas au préalable d'accord sur la politique à adopter en ce qui concerne Berlin-Ouest, Khrouchtchev bénéficiera dans la discussion d'un avantage appréciable. Si la politique adoptée ne défend pas les droits occidentaux et ne préserve pas la liberté de Berlin-Ouest, Khrouchtchev verra dans la politique alliée des signes d'apaisement et d'abandon et il agira en conséquence.

Berlin-Ouest peut être l'occasion de mettre à l'épreuve la sincérité des Soviétiques quand ils parlent de coexistence pacifique. Ce peut être également l'occasion de mettre à l'épreuve la volonté des Occidentaux de demeurer libres.

Le tunnel sous la Manche

Un fort intéressant projet de gare routière pour le futur tunnel sous la Manche vient d'être exposé à Paris, à la galerie d'Orsay.

Nous disons bien, un projet. En effet, alors que l'action du groupement d'études constitué pour élaborer un programme de liaison directe à travers le Channel n'est liée à aucun projet particulier et tend à présenter aux gouvernements plusieurs possibilités avec un examen critique de leurs "pour" et de leurs "contre", on se trouve ici, comme si souvent dans le passé, devant une proposition privée dont les auteurs cherchent à intéresser l'opinion. Cette réserve faite, proclamons aussitôt que l'affaire est, justement, fort intéressante.

Le projet émane de deux ingénieurs-conseils londoniens, Brian Colquhoun et Peter Mason. Alors que tout le monde, jusqu'ici, s'est intéressé à ce qui se passera sous la terre, à 164 et 196 pieds sous le fond de la mer, ceux-ci ont, au contraire, regardé à la surface du sol. Comment devra être organisé l'accès au tunnel ?

L'introduction d'un trafic considérable — qui pourrait atteindre à certaines époques 10,000 voitures par jour — dans le tunnel posera bien des problèmes. Le principe semble vraiment acquis de trains spécialement équipés pour le transport des voitures avec leurs passagers. C'est en partant de lui qu'ont travaillé les ingénieurs britanniques.

Ils ont donc établi les plans d'une vaste gare d'embarquement des autos sur les trains spéciaux Aujourd'hui, regardons le système original — qui a fait l'objet de brevets — prévu pour l'embarquement très rapide des autos avec leurs passagers. Les wagons-plateaux sont d'un modèle spécial, avec des ridelles latérales et des panneaux rabattants à l'avant et à l'arrière; ils pivotent en leur milieu de telle sorte que, à l'arrêt du train, ils vont se loger dans des encoches ménagées dans les quais.

En quelques minutes, quatre cents voitures peuvent ainsi se loger sur le train et, sur une commande automatique, les wagons se remettent en position normale et le train démarre. Moins d'une demi-heure plus tard, le conducteur, qui a pu dormir ou lire son journal, reprend le contrôle de son auto. Tout est facile. Trop facile même car les automobilistes risqueront d'oublier qu'ils ont quitté le continent . . . et qu'ils doivent donc conduire à gauche.

P. de L.
(Le Figaro)

La poste aérienne dans le nord

Les Esquimaux du petit village de Kaitag, perdu dans les glaces du Grand Nord de l'Alaska, ont demandé à ne plus recevoir leur courrier par avion. Ils ont exprimé le souhait de voir l'administration des postes américaines revenir au bon vieux moyen de locomotion d'autrefois : le traîneau tiré par des chiens. C'est que, expliquent ces gens de bon sens, et point du tout ennemis du progrès, si les conditions atmosphériques empêchent trois fois sur quatre les avions de décoller, elles n'empêchent jamais les chiens de passer.

Les illettrés chez les Chinois

La Chine communiste fait actuellement un grand effort pour apprendre à lire et à écrire à ses ouvriers et à ses paysans. Des écoles de fortune s'installent un peu partout.

A Changchuw, dans une grande usine de construction d'automobiles, 22,000 ouvriers, soit plus de la moitié des effectifs totaux, vont à l'école pendant toutes leurs heures de liberté. Neuf mille d'entre eux suivent des cours du soir. Deux mille en sont au programme de l'enseignement secondaire. Trois cents poursuivent des études universitaires.

A Moukden, la vente des stylos, des crayons, des cahiers a considérablement augmenté, et tous les paysans de la région étudient à la lueur de lampes à pétrole.

A Tientsin, plus de 130,000 personnes ont appris à lire et à écrire en l'espace de deux ans. Les enfants aident d'ailleurs souvent leurs parents à étudier.

Pour faciliter l'exécution du plan gouvernemental, des établissements d'enseignement d'un type nouveau, mi-fermes, mi-écoles, ont été récemment créés. Vingt heures y sont consacrées par semaine au travail intellectuel, le reste aux travaux des champs.

Lorsqu'un paysan sait reconnaître 1,500 caractères de l'écriture chinoise si compliquée, son instruction est tenue pour terminée. Selon ces mêmes normes communistes, l'ouvrier habitant la ville doit connaître 2,000 caractères, c'est-à-dire suffisamment pour pouvoir lire son journal, celui du parti.

Le culte des arbres à Paris

Les Parisiens sont très attachés à leurs arbres et ils ont raison. Chaque fois que l'on abat un arbre condamné, malade, le Parisien s'émeut et proteste. M. Benedetti, préfet de la Seine et défenseur de ces poumons de la capitale que sont les parcs, les espaces verts, publie dans la Conjoncture économique pour le quatrième trimestre 1959, une étude sur la "Forêt de Paris".

Ce serait en effet une belle forêt que constitueraient, s'ils étaient plantés proches les uns des autres, les quelque 380,000 arbres que l'on peut dénombrer à Paris, le long des avenues, dans les jardins, les squares, le long de la Seine ou dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Avec un espacement moyen de 10 mètres (32 pieds) ils occuperaient une superficie de 1,800 hectares (4,400 acres), soit le cinquième environ de celle de la capitale.

Les deux tiers des espaces verts gérés par le service des parcs et jardins ont été aménagés ou restaurés de 1860 à 1900, ce qui permet d'évaluer l'âge moyen des arbres de plus de 30 centimètres de diamètre (près d'un pied) à 40 ou 100 ans environ.

Parmi les sujets les plus remarquables citons : le plus vieux : un robinier du square René-Viviani, avec 270 ans. Le plus haut : un peuplier du Canada de 38 mètres (125 pieds) au Parc Montsouris.

Au Bois de Boulogne, le doyen des arbres est un hêtre pourpre de 150 ans . . . (Pré-Catelan) et le plus haut, 35 mètres (115 pieds), un mélèze d'Europe planté dans l'île des Cèdres.

Deux arbres du Bois de Vincennes atteignent 170 ans environ : un chêne rouvre au carrefour de la route de la Cascade et de la Route-Ronde, un orme champêtre au dépôt forestier.

La longévité des arbres de plantations est bien plus courte, ils meurent en général entre 45 et 80 ans suivant les sujets et les essences . . . Victimes des poussières constituées par les goudrons et les huiles, de l'acide sulfureux . . . du tassement du sol. En 1943 et 1944 le nombre d'arbres morts s'élevait respectivement à 786 et 797, tandis qu'en 1956 ce chiffre est passé à 1,900 et l'année suivante à 2,229.

L'air de Paris, qu'ils sont chargés de purifier, tue de plus en plus d'arbres.

(La Croix, de Paris)

La désertion des foyers

Selon une revue américaine 100,000 chefs de famille abandonnent leurs foyers chaque année outre-Atlantique. L'Etat américain verse 380 millions de dollars par an aux familles ainsi abandonnées.

En Grande-Bretagne, on recherche actuellement 40,000 époux en fuite. L'Etat verse aux familles des sommes considérables. Ce qui a incité le député conservateur Norman Dodds à soumettre au Parlement un projet de loi tendant à renforcer sévèrement les peines encourues pour délit de fuite conjugale.

A la branche louvetisme de Québec

Après avoir assisté à la messe célébrée par M. l'abbé Alfred Simard, aumônier diocésain, les chefs et cheftaines de la branche louvetisme du diocèse de Québec ont participé, dimanche, à neuf sessions préparatoires au camp d'été qui réuniront 600 louveteaux. Ils ont résolu de tenir des concours de technique qui aideront les jeunes à mieux se préparer à la vie de camp. La journée était sous la direction de l'équipe diocésaine composée de M. Jean-Louis Boulet, commissaire diocésain intérimaire, M. Jean-Louis Caron, assistant-commissaire, Mlles Monique Giroux et Denise Pouliot, cheftaines diocèsaines, et de M. l'abbé Marc Caron, aumônier de camp-école.

La neutralité affaiblirait le Canada

Kitchener, Ont. (PC) — Le chef national du parti libéral, M. Lester Pearson, a déclaré hier que si le Canada se retirait de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord et "se dégageait" des relations qu'il entretient avec les Etats-Unis, il affaiblirait sa position sur la scène mondiale.

M. Pearson, qui prenait la parole devant les club Kiwanis et Rotary, commentait la thèse d'un correspondant de presse de Washington prônant une politique de neutralité de la part du Canada.

M. James M. Minifie aurait déclaré que le Canada exercerait une influence plus considérable dans la recherche de la paix et de la sécurité mondiale s'il laissait tomber les relations "d'amitié" qui le lient aux Etats-Unis et demeurait neutre.

M. Pearson a déclaré que les nations occidentales sont à l'aube d'une ère de "diplomatie internationale intense" et que la grande influence du Canada disparaitrait s'il ne demeurait pas dans l'alliance.

Il a réclamé le renforcement des pays de l'OTAN et de la diplomatie comme moyen d'alléger la tension internationale.

Il y a un peu de tout dans l'eau

Il n'y a pas seulement l'aqueduc de notre ville qui a ses mille pattes. En effet, hier soir, M Guy Gagnon, du 4984, 2e avenue-Ouest, Charlesbourg, nous téléphonait pour dire qu'il venait de trouver une bestiole semblable dans un verre d'eau qu'il s'apprêtait à boire. Cette ville tire son eau potable de sources situées à Orsainville et à Notre-Dame-des-Laurentides.

Commandant de brigade

Ottawa (PC) — Le brigadier Cameron B. Ware, qui fut décoré pour bravoure en Italie en 1943, a été promu commandant de la brigade d'infanterie canadienne stationnée en Allemagne sous l'égide de l'OTAN.

Il succédera l'automne prochain au brigadier D. C. Cameron, qui est à la tête de la brigade depuis cinq ans.

Le brigadier Ware est fils de soldat. Il obtint son brevet d'officier en 1935. En septembre dernier, il fut nommé colonel du régiment Princess Patricia.

En Allemagne, il dirigera une unité de 5,500 hommes avec quartier-général à Soest. Il s'agit de la 4e brigade dont les éléments d'artillerie sont appelés à être équipés de la fusée Point 762 ou Honest John. Cette fusée, qui possède un rayon d'action d'environ 12 milles, peut être munie d'une ogive nucléaire si nécessaire.

Le brig. Ware fut après la guerre officier d'état-major du général Foulkes, à Oakville, Ont. En 1950, il fut promu colonel.

Les 4 provinces maritimes vont mousser leur économie selon la formule britannique

Londres (PC) — Quatre dirigeants des provinces atlantiques, dont trois premiers ministres, ont entrepris hier à Londres de jouer le rôle de vendeur.

Au cours d'une conférence de presse conjointe les premiers ministres de Terre-Neuve, de Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, ainsi que le ministre de l'Expansion économique du Nouveau-Brunswick, ont décrit leurs provinces comme constituant une région longtemps négligée mais qui offre maintenant des occasions quasi-illimitées pour les Anglais qui ont du temps ou de l'argent à y investir.

Ils ont admis toutefois que les provinces atlantiques sont aux prises avec certains handicaps économiques qu'elles espèrent éliminer en s'inspirant de la politique mise en avant par les Britanniques pour venir en aide aux secteurs peu avancés de leur propre pays.

Les dirigeants gouvernementaux ont repris leur rôle de vendeur au cours d'un lunch offert par M. Roy Thomson, le millionnaire canadien propriétaire de journaux et de postes de télévision.

M. Thomson a déclaré, à l'issue du dîner: "Rien n'est plus important au Canada de nos jours que le renforcement des liens entre le Canada et l'Angleterre". Il a ajouté que les liens du Commonwealth sont solides mais qu'ils ne doivent pas être négligés.

Il a déclaré que le nouveau service aérien offert par Air-Canada entre Halifax et Londres aiderait à renforcer ces liens.

MM. Stanfield, Shaw, Smallwood, et Pichette sont arrivés à Londres dimanche, avant participé à l'envolée inaugurale Halifax-Londres. Ils passent le reste de la semaine en Angleterre.

Les petites puissances en mesure de jouer un rôle plus important

Ottawa (PC) — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a exprimé hier sa satisfaction du fait que les petites puissances occidentales seront en mesure de jouer, grâce aux consultations tenues au sein de l'OTAN, un rôle constructif dans l'élaboration des vues de l'Ouest en vue des prochaines rencontres au sommet.

Le premier ministre a fait ce commentaire dans une déclaration émise à l'occasion du 11e anniversaire de fondation de l'Alliance nord-atlantique.

L'OTAN, a-t-il dit, demeure de nos jours non seulement la meilleure garantie qui soit contre toute agression mais encore un instrument politique des plus efficaces pour atteindre les objectifs de paix et de sécurité poursuivis par tous les membres de l'alliance.

"J'ai confiance qu'en face des problèmes de l'avenir, nous continuerons à placer toute divergence qui pourrait surgir dans la perspective plus vaste et beaucoup plus importante de notre foi commune aux principes de la démocratie de la liberté individuelle et des prescriptions de la loi".

M. Diefenbaker a déclaré que l'OTAN se développe et se modifie d'année en année.

"Alors que la menace qui pèse sur le monde libre prend caractère politique, économique et psychologique, l'organisation a eu à s'adapter à des situations nouvelles et complexes. Le progrès accompli à cet égard a grandement contribué au développement d'un esprit de solidarité chez les gouvernements et les habitants des pays membres".

QU'Y A-T-IL DE NOUVEAU CHEZ

MAURICE Pollack LIMITÉE

Le 18 avril prochain, un nouveau rayon sera ouvert chez Pollack! Devinez quel sera ce rayon ! . . . participez au concours **QU'Y A-T-IL DE NOUVEAU CHEZ POLLACK".**

Voici ce que vous devez faire : dans tout le magasin, vous pourrez facilement voir plusieurs articles nouveaux, que vous ne pouviez acheter auparavant chez Pollack. Magasinez, repérez ces articles et inscrivez-les sur la formule de participation au concours, qui vous sera remise par tout commis.

La première réponse exacte qui sera ouverte le 26 avril, dans le nouveau rayon, sera gagnante d'une **laveuse automatique General Electric, "Mobile Maid" 1960, d'une valeur de $319.00** Il y aura aussi plusieurs **autres prix** de belles valeurs !

MAURICE Pollack LIMITÉE

Les plus beaux chemisiers printaniers aux prix les plus populaires

Assistez à la revue de modes des costumes légers, aujourd'hui à vendredi inclusivement, à 2.00 p.m., au deuxième, étage de la mode. Entrée libre - Prix de présence : un parfum CARVEN.

3.98 CHA.

A- Terylene imprimée d'arabesques. Tailles : 38 à 44. Dans les tons de bleu, vert, brun.

B- Terylene garnie de dentelle. Grandeurs : 38 à 44. Blanc toujours si chic.

L'exposition florale de Pâques . . . plus féerique que jamais ! En vedette vendredi, 8 avril

C- 100% Terylene, à petits pois. Tailles : 10 à 18. Pois verts, rouges ou bleus sur fond blanc.

D- 100% Terylene avec broderies au fil de soie. Tailles : 10 à 18. Blanc toujours en vogue.

E- Acétate et viscose, imprimé d'écussons. 10 à 18. Dans les tons de brun, vert ou bleu.

4.98 CHA.

F- Terylene imprimée de médaillons. Tailles : 12 à 18. Rouge, vert, bleu.

G- Coton minicare garni de motifs ajourés. Tailles : 12 à 18. Blanc seulement.

H- Terylene imprimée de fleurs. Tailles : 12 à 18. Dans les tons de mauve, vert, bleu.

5.98 CHA.

Venez, écrivez C.P. 1277 ou tél. LA 9-2561 *Pollack — BLOUSES POUR DAMES — Deuxième étage*

MAURICE Pollack LIMITÉE

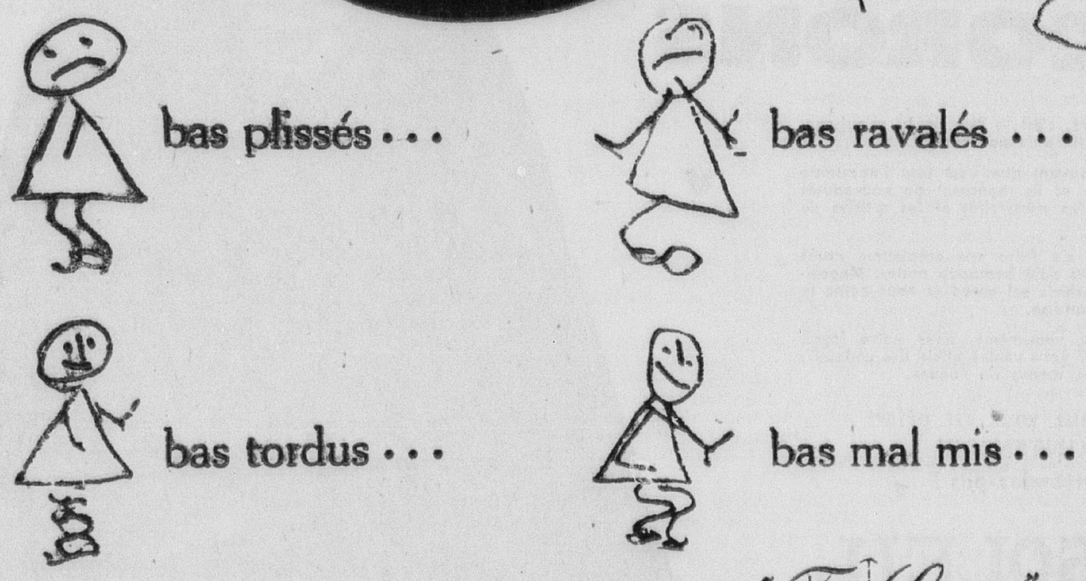

tout ça est fini . . . grâce à la "Fit Guide" exclusive à **KAYSER**

Vous pouvez maintenant enfiler droit vos bas sans couture — et ne plus vous en soucier de la journée! La merveilleuse "Flèche-Guide" de Kayser empêche simplement et facilement le bas de se tordre ou de se plisser. Il suffit d'aligner la "Flèche-Guide" sur le devant de la cuisse, au centre. Et voilà! En un clin d'oeil, votre bas sans couture est droit! C'est tout! Vous épargnez du temps et vous vous évitez des ennuis. Vous épargnez également de l'argent parce qu'un bas mieux ajusté dure plus longtemps! Essayez une paire de bas sans couture de Kayser avec la "Flèche-Guide" permanente!

Souvenez-vous: Seul Kayser offre la "Flèche-Guide"

Choix de 12 couleurs.

LA PAIRE **1.55**

VENEZ, ECRIVEZ C. P. 1277 OU TELEPHONEZ LA 9-2561

Pollack — BAS POUR DAMES — Rez-de-chaussée

A&P

electric
TELEVISION

BIZIER & CARON LTEE.
Admiral
PARADIS MUSICAL

Pâques
AVRIL
17
approche...
ÉTRENNONS
DONNONS
DÉCORONS
Mais oui, Pâques, c'est la fête de la réjouissance . . . c'est aussi celle du renouveau !
Vos magasins savent que c'est une importante étape dans l'année et ils regorgent de nouveautés dans le vêtement, les accessoires et les articles de décoration.
C'est le temps de faire vos emplettes; après Pâques, il y en aura déjà beaucoup moins. Magasinez maintenant, le choix est grand et vous aurez la crème de la marchandise.
Magasinez pour vous-même, pour votre foyer, pour les amis à qui vous voulez offrir des cadeaux; magasinez pour vos menus de Pâques.
Le meilleur vous est offert
MAINTENANT
N'attendez-pas !
LE SOLEIL
et
L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Il est temps d'accorder à la femme du Québec le statut de personne juridique

Par Paul-A. Lapointe

Il est temps que la femme passe de l'état de chose qu'elle était il y a quelques siècles et de l'état d'incapable où l'a placée notre droit civil à un statut de personne juridique véritable déclarait, hier soir, Me André Cossette devant la Société des Etudes juridiques.

Brossant à larges traits la situation juridique de la femme mariées dans notre province le notaire Cossette s'est surtout attaché à en montrer les défauts et à suggérer certains amendements qui seraient aptes à corriger cet état de fait dont bien des gens, surtout des femmes naturellement se plaignent.

Notre régime matrimonial actuel est centré sur la communauté de biens. C'est là un fait juridique et aussi une situation de faits.

En effet, seulement 20 pour cent de nos futurs mariés se préoccupent assez du problème pour se rendre chez un notaire et dresser là un acte qui peut établir entre eux un régime autre que celui prévu par la loi en l'absence de contrat. Cela est dû, semble-t-il surtout, à la négligence des époux, à leur ignorance et aussi, dans certains cas, à la crainte des déboursés possibles.

Par contre, ceux qui passent un contrat de mariage optent dans la plupart des cas pour le régime de la séparation de biens. Ce système a pour attraits particuliers le fait que l'épouse conserve une certaine capacité et que l'époux peut mettre à l'abri certains de ses biens. Peut-être peut-on aussi rapporter cette tendance à notre proximité des provinces anglaises.

Un des grands principes qui régit tout notre système matrimonial est celui de l'immutabilité. On ne peut, en effet, une fois qu'on a fait le choix de l'un ou l'autre des régimes, changer d'avis par la suite et opter pour un autre. C'est là un des points qui a été le plus souvent discuté.

On oppose à cette règle surtout le fait que les futurs époux ignorent complètement au moment du mariage ce à quoi ils s'engagent au point de vue juridique, et ne connaissent pas du tout les règles auxquelles leurs biens seront soumis. De plus, lors du mariage, les époux possèdent peu ou pas de biens du tout, en règle générale, ce qui fait qu'ils se préoccupent peu des lois qui régiront ces biens.

Par ailleurs, les tenants de la mutabilité démontrent que dans certains pays, comme la Grèce, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne on permet aux gens d'apporter des modifications à leur régime matrimonial, même après le mariage.

On pourrait peut-être, dit Me Cossette, permettre à ceux qui n'ont pas passé de contrat de mariage d'en faire un après le mariage; ou permettre à tout le monde de faire des changements une fois; ou encore permettre que dans un contrat il y ait une clause prévoyant la possibilité de changer une fois de régime.

Il faudrait aussi que les époux aient le pouvoir de s'avantager mutuellement: ce que la loi défend présentement.

Le conférencier est également d'avis qu'il serait possible, sans qu'il soit besoin de tout changer, d'atténuer l'incapacité de la femme mariée en lui permettant de coopérer avec son mari dans l'administration et la disposition de leurs biens.

Une proposition intéressante qui a été faite dernièrement est à l'effet qu'on devrait donner à l'époux survivant lors du décès l'option, lorsqu'il a eu auparavant un mariage en séparation de biens entre ce régime de séparation, lequel comporte des avantages certains durant la vie du mariage, et la communauté, laquelle est supérieure au moment de la dissolution du mariage.

En fait, ce qu'on reproche surtout à la communauté, c'est qu'il s'agit là d'un régime établi au siècle dernier alors que la richesse était principalement immobilière, tandis qu'aujourd'hui la situation est absolument contraire.

Les femmes, pour leur part, se plaignent de l'assujettissement auquel les soumet cette législation, alors que l'Etat a cru bon depuis longtemps de leur accorder la liberté de vote la liberté d'exercer la profession de leur choix et la possibilité d'occuper des postes électifs.

Cette conférence était sous la présidence de Me Eugène Rivard président de la Société des Etudes juridiques. Le conférencier fut présenté par Me Pierre-Paul Turgeon.

Acquittement d'accusés de Boischatel

Trois individus de Boischatel que le juge Garon avait qualifié "d'accusés sympathiques", lors de leur comparution, ont été acquittés de l'accusation qui pesait contre eux. Ils étaient accusés d'avoir volé des haches, des scies mécaniques, des bottes et d'autres objets, dans un chalet appartenant à M. Bernard Clavet, à Laval.

Dans un patois qui devait être savoureux pour qui le comprenait, un premier témoin a raconté, semble-t-il, qu'il avait vu une camionnette passer devant sa maison. Il devait plus tard identifier cette camionnette à Boischatel, mais ne put identifier aucun des accusés.

Un dame raconta avoir vu la même camionnette revenir du chalet de M. Clavet. Elle vit même des scies mécaniques à l'arrière du véhicule. Me Jean Grenier qui lui demandait comment elle avait pu voir les scies, le témoin répondit candidement: "En descendant, le derrière du camion se trouvait à ma figure".

La répartie ne vaut pas celle du premier témoin. Quand vint l'heure de dire qu'elle était son occupation, il répondit sans hésiter: "Habitant".

Les trois accusé jurèrent qu'ils étaient occupés à Boischatel le jour du vol, et l'affaire fut renvoyée sans autre forme.

Jacqueline Lemay sera vedette au Centre Durocher

La JOCF et la jeune JOCF de la paroisse St-Sauveur tiendront une soirée à 8 h. 30, mercredi, au Centre Durocher, dans le cadre des activités sur la culture. Le mouvement, dirigé par Mlle Denise Plamondon et Mlle Micheline Ahren, présentera la chanteuse et guitariste Jacqueline Lemay, o.m.i., qui a déjà composé 35 chansons et qui en a plusieurs autres sur le métier.

Née à Guérin, dans le Témiscamingue, en 1937, elle est la benjamine d'une famille de 11 enfants. Son frère fait parti de l'équipe des "Jérolas". La jeune chanteuse a fait connaitre ses compositions devant plusieurs groupes d'étudiants et pour des oeuvres paroissiales. La JOCF qui présente la jeune artiste groupe cinquante membres dans St-Sauveur.

Clémence du juge envers un inculpé qui avait facilité un vol chez son ex-employeur

Un ancien employé de la compagnie Canadian Liquid Air a plaidé coupable à une accusation d'avoir aidé ses amis à perpétrer un vol dans l'établissement de son ex-employeur. Bien lui en prit car il a bénéficié de la clémence de la Cour et le juge lui a imposé une amende, suspendue jusqu'au 4 octobre.

Ce n'est qu'après mûre réflexion et après de sévères avertissements que le juge Achille Pettigrew, des Sessions de la Paix, en a décidé ainsi. L'inculpé devra fournir un cautionnement de $300 comme quoi il s'engage à garder la paix jusqu'au 4 octobre. Il sera même ramené devant le tribunal si les policiers le voient trop souvent dans les tavernes d'ici cette date.

Au fond de toute l'affaire, il y aurait un certain Gingras qui court encore mais qui a la police à ses trousses. C'est lui qui a questionné l'accusé à maintes reprises pour avoir des renseignements au sujet de l'établissement de la compagnie. Ce dernier finit par se laisser convaincre et donna les "tuyaux". Dans la nuit du 22 au 23 mars, Gingras et un troisième homme pénétrèrent dans l'établissement et s'emparèrent d'une somme de $54 et d'un chèque de $110. L'accusé accepta d'endosser ce chèque pour aider ses amis. De A à Z il avoua ses délits.

Devant des aveux aussi complets et une feuille de route encore immaculée, le juge Pettigrew consentit à ajourner sa sentence au 4 octobre, mais non sans donner une sévère mise en garde à l'accusé.

Quand au troisième homme, son dossier était loin d'être aussi propre. Il comportait entre autres choses, dix-sept cas d'ivresses. Il devra faire un mois en cage.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

Légers
...feuilletés, croustillants car ils sont "AQUAFLAKED" un procédé de cuisson exclusif aux
"Golden Brown"
Biscuits Soda et Saltines Weston

PAUL MASSON
le BRANDY
le plus populaire au Québec!
VOTRE CHOIX "TROIS ÉTOILES"
★ 10 OZ.
★ 25 OZ.
★ 40 OZ.

La grammaire vient en aide à la défense

Une autre cause devait amener des réparties assez sensationnelles devant l'auditoire de la Cour des Sessions hier matin. Il s'agit d'un procès mettant aux prises le comité paritaire et la compagnie Kress-Kno.

A la suite d'une longue énumération d'articles et de décrets par la poursuite, la défense aborda sa tâche par une envolée oratoire de la plus classique texture: "Votre Seigneurie, je me fais fort de piquer votre curiosité intellectuelle toujours en éveil".

"Merci, merci !" de répondre le juge Roy pour ne pas briser l'élan vigoureux de Me Emilien Simard.

Celui-ci entreprit alors une étude très poussée de la morphologie grammaticale, au sujet des mots "article" et "accessoire". Avec un épais dictionnaire à l'appui, Me Simard démontra que le terme "article" ne désignait pas les objets vendus par la compagnie Kress-Kno, et le terme "accessoire" encore moins. "Nous ne sommes pas responsable de l'insuffisance de la loi" a-t-il conclu.

Le juge s'est accordé 15 jours de délai pour régler l'affaire.

Plus d'Indiens en Colombie

Vancouver, (PC). — Un fonctionnaire des Affaires indiennes déclare que le jour n'est pas loin où chaque personne de la Colombie - Britannique comptera au moins un Indien dans sa généalogie.

"Chaque personne de la Colombie-Britannique aura une certaine quantité de sang indien dans ses veines et ceux qui croient le contraire sont tout simplement stupides," a déclaré Dean S. Goard, président du Conseil des Indiens. Il s'adressait hier à un institut du travail sur les relations raciales.

M. Goard a également déclaré que les Indiens de naissance constituent le groupe ethnique qui grandit le plus vite dans la province. Ils sont présentement au nombre de 35,000 et l'on s'attend qu'ils soient 50,000 d'ici 10 ans.

Locaux rénovés de Maguire Electrique

Mgr Joseph Boutin, p.d., curé de la paroisse St-Charles Garnier, de Sillery, a procédé hier soir à la bénédiction de l'établissement commercial rénové de Maguire Electric, sur la rue Maguire à Sillery. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire de la ville, M. Gérard Guay, de M. Côme Rompré, président de la compagnie Maguire Electric, de plusieurs échevins, du président de la Chambre de Commerce et d'un grand nombre de personnalités de la ville.

Mgr Boutin, dans l'allocution prononcée avant de faire descendre les bénédictions du Ciel sur l'entreprise, a rendu hommage aux trois propriétaires, MM. Rompré, Stobo et Phaneuf, pour leur esprit d'initiative et de dévouement.

Prenant la parole également, le maire de Sillery M. Guay s'associa aux personnes présentes pour vanter les mérites des propriétaires de l'entreprise Maguire Electric, née voilà sept ans. Il a déclaré que la ville ferait tout son possible pour encourager les commerces locaux, au point de vue circulation et stationnement.

Quant à M. Arthur Rompré, il a dit que le succès de Maguire Electric est dû à la foi de ses dirigeants dans l'avenir commercial de Sillery, à l'excellente publicité des différents médias et à la coopération des fabricants qui ont rendu possible de vendre à des prix remarquablement bas.

On sait que Maguire Electric se spécialise dans la vente des accessoires et appareils électriques avec un tel succès que les personnes de l'extérieur y affluent nombreuses. Des locaux rénovés, propres et bien agencés permettront de servir encore mieux cette clientèle. Ajoutons que Maguire Electric jouit maintenant de plus de 6,000 pieds carrés de plancher. Son personnel est de 32 membres. Il s'agit du plus important établissement commercial de Sillery.

Sur notre photo, nous remarquons, de gauche à droite, M. Côme Rompré, président de la compagnie, Mgr Joseph Boutin et M. Gérard Guay, maire de Sillery.

Invitation de M. J.-A. Mongrain à se rallier derrière l'hon. Jean Lesage

Par Henri Dutil

M. J.-A. Mongrain, ancien maire de Trois-Rivières, a invité hier soir tous les libéraux de Québec-est et de la province entière à se ranger sous la direction de l'hon. Jean Lesage pour battre l'Union nationale aux prochaines élections. Parlant dans la salle du club libéral de Québec-est que préside M. Gérard Duquet, M. Mongrain a déclaré que c'est un devoir de conscience de travailler à la défaite du gouvernement provincial par une action politique de tous les instants, dans la famille, dans les associations, dans les clubs.

Le conférencier a dit que les rangs du parti libéral sont ouverts à tous les citoyens bien pensants et qu'il n'y a pas de place dans ces rangs pour ceux qui veulent devenir millionnaires en quelques années avec un salaire de $6,000 par année.

"Si une foule de libéraux ont décidé cette année de faire un effort suprême, aux côtés de M. Jean Lesage, c'est pour répondre à l'appel de notre conscience, a déclaré M. Mongrain. Nous devons combattre l'Union nationale parce que c'est un parti de fausses représentations, né dans la trahison et dont le nom même est une fausseté."

M. Mongrain a attaqué le premier ministre, M. Barrette. "Il se dit l'ami des ouvriers mais il les a laissés matraquer par la police provinciale à Asbestos, à Murdochville, à Louiseville. Pendant qu'on massacrait ainsi les ouvriers, le ministre du Travail n'a pas soufflé mot car il avait peur de son chef, le premier ministre Duplessis.

M. Barrette, a-t-il ajouté, se vante souvent de son catholicisme. C'est pourtant lui qui, en Chambre, après la lettre collective des évêques de la province de Québec sur le problème ouvrier, s'est levé pour proclamer : "Nous n'avons de leçon à recevoir de personne au point de vue de la justice sociale."

"Dans l'Union nationale, on ne recule devant rien pour afficher son catholicisme, mais si un membre du clergé croit de son devoir de dénoncer certains abus, vous savez le sort qu'on lui fait. Rappelez-vous ce qu'on a fait aux abbés Dion et O'Neil, au R.P. Levesque, à l'aumônier des syndicats catholiques d'Asbestos.

M. Mongrain a dit encore que depuis la mort de M. Duplessis l'Union nationale est devenue une aile du parti conservateur dans la province de Québec. Qu'on se souvienne de la tournée-éclair de M. Diefenbaker dans la province de Québec pour sonder les opinions, de la déclaration de M. Pierre Sévigny qui a annoncé les élections de Québec pour le 8 juin, de M. Noël Dorion qui annonce d'Ottawa que M. Rivard ne démissionnera pas maintenant de son poste de ministre à Québec, etc. "Le parti conservateur, dit le conférencier, nous a toujours apporté la misère et vous en avez une nouvelle preuve cette année, alors que le chômage est à l'état épidémique dans le Canada et dans la province de Québec.

M. Mongrain a ensuite reproché à l'Union nationale d'avoir érigé en système le régime des pots-de-vin qui est ancré tellement dans nos moeurs que chacun croit qu'il est impossible d'obtenir un contrat ou de vendre au gouvernement sans payer une commission aux responsables.

Le parti de l'Union nationale a érigé aussi en système chez nous le vol des élections. On a même passé des lois, comme le bill 34, pour sanctionner ces injustices et ces vols, à tel point que c'est le scandale du siècle, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Ce que nous reprochons également à l'Union nationale c'est d'avoir créé toute une génération de députés millionnaires, pauvres hier mais devenus riches après deux ou trois termes, qui se promènent en Europe et se prélassent sur le sable chaud de la Floride en tentant de faire croire au peuple que tout ce luxe provient des économies réalisées à même le salaire de député. Il y a là quelque chose qui sent aussi mauvais que le gaz naturel.

Ce que nous reprochons au gouvernement, a ajouté M. Mongrain, c'est le mépris des lois érigé en système; c'est la camisole de force que l'on impose à ceux qui ne pensent pas comme les ministres et les députés. Il cite ici le cas du député fédéral conservateur, M. Louis Fortin, à qui on a retranché un salaire de $15,000 par année pour avoir parlé contre M. Duplessis après sa mort.

Les enfants du siècle, l'Union nationale, s'organisent pour voler les élections. C'est le devoir des enfants de lumière, le parti libéral, de tout faire pour empêcher qu'on ne prive le peuple de la province de Québec de son droit de juger ses gouvernants sans qu'on tente de fausser le mécanisme par lequel, selon la constitution, il a le droit de juger ministres et députés.

En terminant, M. Mongrain a déclaré que c'est le devoir de tous les électeurs de travailler à vaincre le gouvernement. La victoire, dit-il, est dans le poll de chacun de vous. C'est là qu'il faut surveiller les voleurs d'élections.

Me Marcel Létourneau, de Québec, a remercié M. Mongrain de sa causerie. Il a ensuite déclaré que tous les citoyens sérieux doivent se liguer pour vaincre l'Union nationale qui, depuis quinze ans, a fait disparaître toutes les libertés des Québécois. Me Létourneau a dit qu'on constate un réveil de la conscience populaire dans la province de Québec. On se rend compte enfin qu'un grand nettoyage s'impose et c'est le parti libéral, sous la direction de M. Jean Lesage, qui le fera.

On remarquait sur l'estrade d'honneur, aux côtés du président Gérard Duquet, l'échevin Isidore Deschênes, Mme Paul-André Julien, présidente de l'Association libérale féminine du comté de Québec-est, sous les auspices de laquelle avait été convoquée cette réunion, Madame Thivierge et autres personnages.

Par son expansion, l'industrie manufacturière maintient un haut standard de vie au pays

Si le standard de vie au Canada, est le deuxième plus élevé au monde, après les Etats-Unis, c'est grâce à l'expansion rapide de notre industrie manufacturière, depuis 25 ans. Jetons un coup d'oeil sur la carte du monde. Nous constaterons que les pays qui dépendent seulement de leur agriculture et de l'exportation de leurs ressources naturelles, souffrent d'une économie débalancée.

C'est en ces termes que s'est exprimé hier soir, M. Pierre Mercier, directeur des Relations extérieures et industrielles de la compagnie General Electric, au cours d'une conférence prononcée devant les membres du Club Kinsmen de Québec. M. Mercier parlait en marge de la Semaine des produits canadiens, campagne organisée par l'Association des manufacturiers canadiens.

Je ne peux pas dire, ajoute le conférencier, que je n'ai acheté que des produits canadiens au cours de 1959, et je suis convaincu qu'il en est de même pour la grande majorité des Canadiens. De toute façon, il n'est pas juste qu'il en soit ainsi. On ne peut pas vendre pour des millions de dollars à l'étranger, sans s'attendre à ce que ces pays importateurs nous demandent, nous Canadiens d'acheter de leurs produits.

L'économie du Canada dépend de notre habileté à pouvoir vendre nos surplus sur le marché mondial, tout en achetant sur ces mêmes marchés ce dont nous avons besoin; l'important c'est de garder un juste milieu.

LA COLLABORATION DU PUBLIC

Nous sommes convaincus souligne M. Mercier, que c'est une véritable économie pour la nation lorsque nous achetons des produits canadiens. Fabriquer et manufacturer des produits au Canada, dit-il, est sans doute une excellente chose; mais il ne faut pas oublier que nous faisons face à un autre problème plus compliqué; la collaboration du public.

Même si vous et moi sommes convaincus, fait remarquer le conférencier, cela n'est pas suffisant. Il faut que toute la population coopère en groupe et individuellement, parce que acheter des produits canadiens, c'est l'affaire de tout le monde.

Les organisateurs de la campagne "achetons des produits canadiens", souligne en terminant le conférencier, ont grandement besoin de votre coopération.

Et la façon la plus efficace de venir en aide aux vôtres, au Canada entier, c'est d'acheter, à la prochaine occasion, des produits canadiens.

Achetons des produits canadiens

M. Pierre Mercier, directeur des Relations extérieures et industrielles de la compagnie General Electric, a traité, hier soir, de l'importance d'acheter des produits canadiens, au cours d'une conférence prononcée devant les membres du Club Kinsmen de Québec. De gauche à droite: MM. CLAUDE BEAUDOIN, président du Club Kinsmen, et PIERRE MERCIER.

Bris de vitrines

Deux montres du magasin Woodhouse ont été fracassées, hier soir, à la suite d'une collision d'autos au croisement du boulevard Charest et de la rue de la Couronne. C'est sur cette artère que se trouvaient les deux vitrines. Personne n'a toutefois été blessé.

Demande d'enquête sur...

(Suite de la page 3)

cembre 1959, aux fins des services d'aqueduc et d'égout, la somme de $1,555,262.00.

AUCUNE BIBLIOTHEQUE

Le mémoire mentionne que depuis 1947, la population écolière a triplé ses effectifs. Il y avait alors environ 700 étudiants; cette année on compte 2,100 étudiants, soit une augmentation de 300 pour cent. La Chambre de Commerce déplore le manque de bibliothèque publique. "... Il n'y a aucune bibliothèque d'information ou centre de lecture au service de la population, si ce n'est les bibliothèques scolaires", fait remarquer le mémoire.

Dans l'inventaire qu'il dresse de la cité, la Chambre dit qu'au total la cité n'a pas un équipement récréatif suffisant. L'aménagement de piscines publiques, de cinéma et de théâtre ajouterait non seulement une valeur résidentielle à la cité mais aussi procurerait à la future population active des lieux de rencontre sains et attrayants pour tous. Les urbanistes ont prévu ce besoin dans les développements des zones résidentielles futures. Mais actuellement la population résidentielle est agglomérée en un seul point où les parcs et terrains de jeux sont presqu'entièrement absents, dit le mémoire.

Voici les conclusions du mémoire:

1) Que la cité de Giffard réitère avec instance sa demande au Conseil Central des Oeuvres de Québec, division des loisirs, pour qu'une enquête soit effectuée dans notre cité concernant l'organisation des loisirs communautaires aux fins d'établir un plan d'ensemble de ce que devrait être cette organisation adoptée à nos besoins, plus précisément, qu'elle essaie de tirer profit de la nouvelle association formée sous le nom de: "La Fédération des Oeuvres de Loisirs du Diocèse de Québec";

2) Que la cité de Giffard en collaboration avec la Commission scolaire, travaille à l'établissement d'une bibliothèque publique, en profitant des avantages récemment offerts par le gouvernement de la province de Québec;

3) Que la cité de Giffard coopère avec les municipalités à l'est de son territoire et la Cité de Québec pour hâter la construction d'une autre voie de circulation reliant la basse-ville de la Cité de Québec au boulevard Ste-Anne;

4) Que la cité de Giffard continue et intensifie dans la mesure du possible, les travaux commencés pour améliorer les conduites d'amenées d'eau de la source d'approvisionnement de façon à augmenter la pression de l'eau dans la partie nord de la cité;

5) Que la cité de Giffard fasse tous les efforts possibles pour que soit constituée une autorité régionale chargée de coordonner le transport en commun dans la région métropolitaine de Québec;

6) Que la cité de Giffard fasse tous les efforts possibles pour susciter la création d'un organisme général de coopération inter-municipale et la formation d'un gouvernement métropolitain qui ait comme fonction de soulager les municipalités des problèmes qui sont trop vastes pour elles et dont la solution ne peut dépendre de l'administration municipale locale;

7) Que la cité de Giffard établisse des relations plus régulières avec le Conseil des Ports Nationaux pour lui faire part des projets de développements des batture de Giffard et aussi pour connaitre ses propres suggestions;

8) Que la cité de Giffard collabore avec le comité de l'industrie de la Chambre de Commerce de Giffard et le Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec métropolitain dans la promotion industrielle de la région métropolitaine et plus particulièrement dans celle de Giffard;

9) Que la cité de Giffard établisse des prévisions à long terme dans la croissance de Giffard pour pouvoir satisfaire adéquatement aux exigences de cette croissance et plus particulièrement, qu'elle adopte un programme de financement du coût des travaux que nécessitera le développement de la partie nord de Giffard afin de ne pas surtaxer les propriétaires actuels;

10) Que la cité de Giffard entame des pourparlers avec les propriétaires terriens dans la partie nord de la cité dans le but d'accentuer le développement de la construction domiciliaire dans ce secteur;

11) Que la cité de Giffard dans le but de promouvoir la construction résidentielle et de faciliter les prêts hypothécaires, applique le plus rigoureusement possible ses règlements de construction et de zonage;

12) Que la cité de Giffard favorise la participation des citoyens à la chose publique en les tenant continuellement au courant des problèmes municipaux, des projets et du développement de la cité. A cet effet, la publication d'un rapport annuel auquel seraient joints les principaux tableaux des états financiers de la cité, serait certes bien accueillie par les propriétaires;

13) Que la cité de Giffard réitère sa demande auprès du ministère de la Santé de la province de Québec pour qu'une unité sanitaire soit établie en permanence dans les limites de la cité;

14) Que la cité de Giffard pour collaborer avec les industries situées sur le boulevard Ste-Anne qui font tout en leur possible pour contribuer à la propreté et à l'embellissement de notre cité, étudie la possibilité de défendre l'installation de panneaux-réclames sur cette artère lesquels déguisent d'une façon non appropriée ce boulevard achalandé;

Comment tenir vos FAUSSES DENTS plus fermement en place
Etes-vous ennuyé et embarrassé par vos fausses dents qui branlent, tombent ou glissent quand vous mangez, riez ou parlez ? Saupoudrez simplement votre dentier d'un peu de FASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les fausses dents en place, plus fermement et plus confortablement. Aucun goût pâteux, aucune sensation gommeuse ou gluante. FASTEETH ne sûrit pas et prévient "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous-en chez votre pharmacien. (Ann.)

POMPES
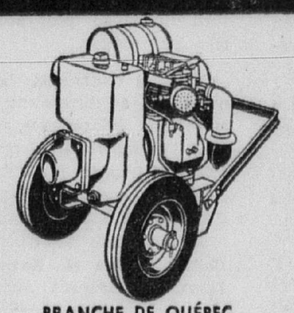
Gamme complète de pompes centrifuges, à piston plongeur et à diaphragme de marque Marlow, comprenant accessoires, boyaux et crépines. Aussi pompes submersibles WEDA.
BRANCHE DE QUÉBEC
750, rue Dorchester Nord
Tél.: LA. 3-1321
Représentants régionaux: Messieurs JEAN DUMAS, FRANÇOIS LÉGARÉ et YVES LACHANCE
Construction Equipment Company LIMITED D'un océan à l'autre
VENTE - LOCATION - ENTRETIEN - PIÈCES
Assortiment complet d'équipement de construction.
CBR 90-3F

doux, frais, brûle uniformément

38¢* *prix suggéré—toutes taxes comprises

Les meilleurs acteurs de l'année

SIMONE SIGNORET et CHARLTON HESTON avec leur "Oscar" après avoir été proclamés respectivement la meilleure actrice et le meilleur acteur de l'année, hier soir, lors de la remise des trophées de l'Academy Award. L'épouse d'Yves Montant a obtenu cette distinction pour son rôle dans "Room at the Top" et Heston, pour son interprétation dans "Ben-Hur". (Téléphoto PA)

Ben-Hur, le film le plus honoré de l'histoire avec 11 Oscar

Charlton Heston et Simone Signoret sont les meilleurs acteur et actrice

Hollywood, 5 (UPI) Un Charlton Heston à la mâchoire carrée a conduit hier soir le char de "Ben-Hur" à la victoire des Oscars, à Hollywood, lors de la remise annuelle des récompenses pour les meilleures réalisations dans le monde du cinéma. "Ben-Hur" a remporté un nombre sans précédent de trophées et Charlton Heston s'est lui-même mérité l'honneur d'être choisi le meilleur acteur pour 1959. Pour sa part, la Française Simone Signoret, dans "Room at the top", prend le premier rang des actrices pour l'année précédente.

"Ben-Hur" avec 11 Oscars, devient le film le plus honoré dans l'histoire du cinéma. Il devance le vainqueur de l'an dernier, "Gigi", de deux statuettes.

Shelley Winters pour son rôle dans "Le Journal d'Anne Frank" et Hugh Griffith pour le sien dans "Ben-Hur" obtiennent la récompense des meilleurs acteurs de soutien.

Mlle Signoret, qui se vit refuser il y a deux ans un visa pour les Etats-Unis pour raisons politiques, est la première actrice française à obtenir un Oscar pour un rôle dans un film d'origine britannique.

Elle a été unanimement applaudie pour sa personnification d'une épouse sensuelle, insatisfaite, qui se joue de son mari dans "Room at the top".

Heston obtient son premier Oscar pour sa personnification du puissant Ben-Hur dans le film le plus dispendieux jamais tourné. Cette production de M.G.M. coûte plus de 15 millions de dollars et les scènes pour la plupart proviennent de studios loués en Italie.

Les honneurs pour la direction des films ont été attribués à William Wyler qui a orchestré l'ensemble de "Ben-Hur". Il devient ainsi le troisième directeur à se mériter plus de deux Oscar. Cet honneur lui fut décerné en 1942 pour "Mrs Miniver" et en 1946 pour "The best years of our lives". Hier soir, son nom était mentionné pour la 11e fois, un record chez les directeurs.

"Ben-Hur" a remporté 11 des 12 Oscar pour lesquels il figurait sur la liste des nominations. Il n'a échoué que pour la distinction offerte au meilleur scénario.

Le rôle joué par Griffith dans l'oeuvre épique d'une durée de 4 heures, était court et présentait la personne d'un vieil Arabe aigri.

Mlle Winters, déjà nommée deux fois auparavant, a été de nouveau honorée pour son rôle de Mme Vandan dans le film "The Diary of Anne Frank". Elle personnifiait une ménagère écossaise intraitable.

Bob Hope, maître de cérémonies au cours de la remise des trophées, a été le récipiendaire surprise du Special Jean Hersholt Humanitarian Award.

Cette manifestation d'hommage aux célébrités, a groupé la plupart des plus grandes étoiles de Hollywood. La police estime à quelque 4,000 personnes, des jeunes en majorité, la foule qui s'était massée aux abords du théâtre Pontages et sur le boulevard Hollywood, pour acclamer les vedettes.

Dans la course aux honneurs que se disputaient les entreprises elles-mêmes, M-G-M l'a emporté en s'appropriant 11 trophées pour "Ben-Hur". La compagnie 20th Century-Fox a pris le second rang avec trois trophées. United Artists et Romulus Films Ltd viennent ensuite avec 2 distinctions respectivement alors que Columbia et Universal-International complètent le palmarès avec un trophée.

Tous les gagnants de trophées étaient sur les lieux pour recueillir les honneurs qui leur étaient décernés sauf Griffith qui était demeuré chez lui en Angleterre.

Lorsque le nom d'Heston fut proclamé, l'acteur embrassa son épouse puis se dirigea vers la scène en gardant la tête inclinée. Il déclara : "Lorsque vous en arrivez à ce point, vous éprouvez le besoin de remercier tous et chacun de ceux que vous connaissez dans le métier. Il y aura dix ans le mois prochain, je tournais mes premiers films. J'ai travaillé avec plusieurs d'entre vous depuis et chacun m'a aidé à atteindre ce qui m'arrive présentement".

Mlle Signoret, jolie blonde, qui approche la quarantaine, pouvait à peine contenir ses larmes alors qu'elle se rendait sur la scène.

Elle embrassa Rock Hudson, qui lui remettait la statuette, et déclara : "Je ne puis arriver à parler, sinon pour vous remercier tous. Je vous remercie infiniment. Vous ne pouvez savoir ce que je ressens, puisque je suis de nationalité française".

A l'arrière-scène, Mlle Winters pleurait : "Enfin, je l'ai eu". C'était sa troisième nomination, mais sa première victoire.

Au cours de l'émission, Bob Hope a fait quelques allusions à la grève des acteurs, qui dure depuis un mois. Dans son monologue initial, il déclara : "Bienvenue à la plus attrayante réunion des grévistes de Hollywood . . . vous trouvez ici rassemblés les premiers piqueteurs de l'histoire à porter du vison".

C'est la première fois dans l'histoire du cinéma que des Oscars sont décernés à des acteurs qui font la grève contre les producers et les studios qui rendent possible la production de films. Seul Hope, dans ses calembours, a mentionné la grève des acteurs; mais les 2,100 personnes qui assistaient à cette séance se ressentaient de la grève, puisque l'enthousiasme et la gaieté qui règnent habituellement à cette occasion étaient grandement voilés.

Une partie du spectacle avait été confié au chanteur Yves Montand, époux de la gagnante Signoret, et à Ella Gitzgerald.

Le film 'Ben-Hur' a récolté le plus grand nombre d'Oscars, soit 11: meilleur film; meilleur acteur; meilleure direction; meilleur acteur de soutien, meilleure musique pour film, meilleure photo de couleur, meilleure direction dans le choix des couleurs, meilleur montage, meilleure trame sonore, meilleurs costumes (pour films en couleur) et meilleurs effets spéciaux.

Le grand concurrent dans la course pour les 26 Oscars était "The Diary of Anne Frank" qui n'a remporté que trois prix.

"Je suis réjoui, enchanté, transporté de joie. Je vais me reposer toute une année, ou au moins jusqu'en septembre. Vous savez, nous avons brisé le record", s'est écrié M. Wyler, directeur de la production primée.

La représentation pour télévision "Open-End" a dépassé de 20 minutes la durée d'une heure et demie qui avait été fixée, alors que, l'an dernier, elle avait cessé 20 minutes avant le délai prévu, laissant Jerry Lewis remplir le vide.

On exécuta "Goof" en finale, alors que Gary Cooper essayait de présenter des extraits des cinq films désignés comme gagnants des meilleurs prix.

Immédiatement après le programme de l'attribution des Oscars, les étoiles se dirigèrent dans leur costume de circonstance vers l'hôtel Beverly Hilton, où fut tenu le dîner en l'honneur des gagnants, dîner qui dura jusqu'au lever du jour, ce matin.

Moment de grande émotion pour Shelley Winters

La blonde Shelley Winters sèche une larme tout en causant à l'arrière-scène avec l'acteur Edmond O'Brien hier soir, quelque temps après avoir reçu un "Oscar" qui lui a été décerné pour le meilleur rôle de soutien chez les actrices. Elle obtient cet honneur suprême à Hollywood pour avoir personnifié de façon magistrale la mère juive au coeur admirable dans le film "Le Journal d'Anne Frank".

Poste français de télévision à Winnipeg

Winnipeg (PC) — La station de langue française CBWFT, de Winnipeg, une filiale de la Société Radio-Canada, entrera sur les ondes le 24 avril, sur le canal 6, a annoncé, hier, M. J.R. Finlay, directeur de la Société Radio-Canada pour les provinces des Prairies.

M. J. Alphonse Ouimet, président de la Société, et autres invités assisteront à la cérémonie officielle d'ouverture et à un concert à l'auditorium Notre-Dame à St-Boniface.

CBWFT sera une station de base du réseau français, mais parce que la distribution des micro-ondes de la télévision française n'atteint pas les régions aussi à l'ouest que celle de Winnipeg, il transmettra ses émissions au moyen de rubans magnétiques et de films selon une base de décalage d'une semaine.

Cette station sera en ondes de 4 p.m., jusqu'à minuit chaque jour de la semaine et le dimanche à compter de 2 p.m.

Le secrétaire du gouverneur général revient au pays

Ottawa, (PC). — Esmond Butler, secrétaire du gouverneur général Vanier, est arrivé au Canada avec sa femme, née Georgiana North, une londonienne.

Le couple est arrivé à l'aéroport d'Uplands dimanche après un voyage de noces sur la côte sud-ouest de l'Angleterre; ils se sont mariés à Londres le 19 mars.

Tension plus grande dans les relations américano-cubaines

La Havane (PA) — Apparemment, le gouvernement des Etats-Unis ne compte plus pouvoir mettre fin, par des négociations directes avec M. Fidel Castro, aux problèmes qui élargissent de plus en plus le fossé des relations américano-cubaines.

M. Castro étant le seul Cubain qui puisse parler avec pleine autorité, la situation est conséquemment très grave.

L'ambassadeur des Etats-Unis à La Havane, M. Philip Bonsal, est de retour à son poste depuis deux semaines. Il n'a pas essayé de conférer avec M. Castro et il ne projette pas de lui parler. L'an dernier, M. Bonsal était rappelé à Washington parce qu'il lui était impossible de conférer avec le premier ministre de Cuba.

La langue française mieux servie...

NOTA, mot latin signifiant "note, remarque", est invariable : Il y a trop de nota dans cet ouvrage. (On écrit aussi nota bene, "remarquez bien", également invariable et qui s'abrège N.B., sans trait d'union).

(Extrait Larousse)

L'Ouest canadien se réchauffe

Ottawa, (PC). — L'Ouest canadien se réchauffe mais la tendance vers une augmentation de chaleur qui s'était fait sentir dans l'est du Canada semble en voie de cesser, a-t-on déclaré hier au Comité des Mines, aux Communes.

M. P. D. McTaggart-Cowan, directeur de la section météorologique torontoise du ministère du Transport a dit que les statistiques démontrent que depuis quelques années on enregistre des températures plus élevées dans l'Ouest. De plus le retrait des glaciers indique aussi que l'Ouest jouit d'un climat plus chaud depuis quelque temps.

M. McTaggart-Cowan a dit que les statistiques démontraient que la température s'élevait aussi dans l'Est du pays. Toutefois il semblait évident que la tendance à une élévation de température avait cessé. Il a ajouté que les météorologistes ne pouvaient pas dire à l'heure actuelle s'il s'agissait là d'une simple fluctuation ou d'une tendance à longue portée.

Tentative pour supplanter le chef Pearson ?

Ottawa (PC) — M. Paul Martin, qui avait fait la lutte à M. L.B. Pearson lors de la convention nationale pour le choix d'un nouveau leader libéral, a été accusé hier aux Communes de tenter de le supplanter à la direction de ce groupe politique.

M. Richard A. Bell, conservateur-progressiste de Carleton et secrétaire parlementaire du ministre des Finances, M. Donald Fleming, a lancé cette accusation à l'ouverture du débat sur le budget.

M. Bell s'est également demandé si les libéraux auraient accepté les recommandations de la commission du tarif tendant à protéger l'industrie du textile. Il invita M. Pearson, alors absent de la Chambre, à faire connaître sa réponse au cours du débat sur le budget, qui doit se prolonger durant huit jours.

"Quand voulez-vous une réponse, lui demanda M. Martin, libéral d'Essex-Est, comme s'il avait l'intention de s'acquitter lui-même de cette tâche.

"Quand l'honorable gentleman M. Pearson prendra la parole. Il en aura amplement le temps".

"Mon honorable ami ne tient pas à avoir une réponse", lança M. Martin.

"Pour autant que je sache, mon honorable interlocuteur n'assume pas encore le rôle de leader de l'opposition, répondit M. Bell. Je sais qu'il est très peu enclin à collaborer avec le leader de l'opposition et qu'il tente de le supplanter, mais je ne sache pas qu'il y ait réussi".

Spécialistes
ASSURANCE AUTOMOBILE
RISTOURNE "RÉCOMPENSE AU MÉRITE" 10%
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC
Siège Social 2, ave. Chauveau, Québec, P. Qué., Tél.: LA 5-4751
Succursale, 235, ouest, rue King, Sherbrooke, P. Qué. Tél.: LO 7-7084

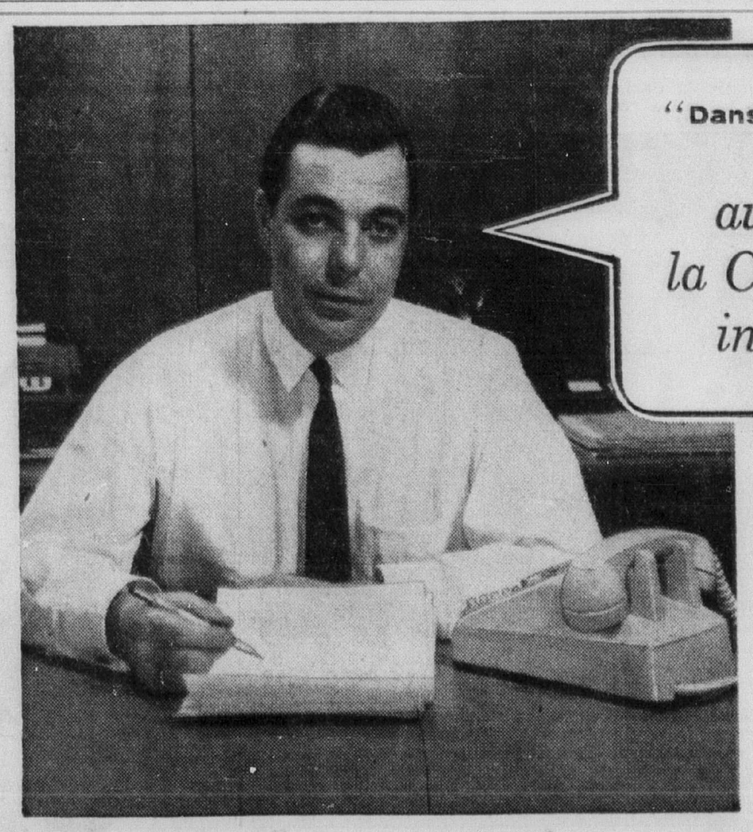

"Dans une petite ou moyenne entreprise, il faut être 'à la page'...
aussi ai-je demandé à la Cie Bell d'inspecter mon installation téléphonique!"

"Je n'aurais jamais cru qu'une simple modernisation téléphonique pût améliorer à ce point mes affaires. Une installation moderne augmente le rendement, la qualité du service fourni aux clients . . . et se traduit finalement par des profits supplémentaires!"

Gratuitement — et sans obligation de votre part — l'un de nos représentants peut, *sur votre demande*, examiner votre installation, vous conseiller et vous montrer comment une amélioration de votre système téléphonique vous fera économiser du temps et vous permettra de mieux servir vos clients.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Une seule ligne vous suffit-elle vraiment pour bien servir vos clients?

Vous pouvez avoir besoin d'une seconde ligne, et aussi de certains systèmes pratiques qui vous permettront de:
- faire un appel, ou répondre, tout en laissant une ligne libre pour vos clients;
- "conserver" un appel sur une ligne, tout en répondant ou en appelant sur une autre;
- avoir moins souvent à "rappeler"... ce qui vous fait perdre tant de temps, à vous et à vos clients.

En outre, nous nous ferons un plaisir de vous présenter les nombreux perfectionnements réalisés depuis peu en matière de communications et qui peuvent vous aider dans votre entreprise.

Téléphonez-nous — ou demandez notre brochure gratuite.

La vie mondaine

NAISSANCE

Monsieur André Dutil, ing. p., et madame Dutil (Lyne Morin) font part de la naissance d'une fille née le vingt-sept mars à l'hôpital l'Enfant-Jésus et baptisée le deux avril en l'église de Loretteville, sous les prénoms de Marie-France-Colette-Sophie-Claire. Parrain et marraine, monsieur Yvan Morin et mademoiselle Colette Morin, oncle et tante de l'enfant. Madame Laurent Dutil portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

Monsieur et madame Clifford O'Dowd (Thérèse Brochu) annoncent la naissance d'une fille née le dix-sept mars.

RECEPTIONS

Un groupe d'amis organisait une fête surprise dimanche soir en l'honneur de Mademoiselle Thérèse Rioux à l'occasion de son anniversaire de naissance.

M. et Madame Gérard Nadeau recevaient à un cocktail samedi soir à leur résidence.

Madame Antonio Martel recevra son cercle de couture cet après-midi à sa demeure au profit de la Ligue de la Jeunesse féminine.

Madame Robert Lavoie recevra les membres de son cercle de tricot, ce soir, à sa résidence, rue Mont-Royal, en faveur de la Ligue de la Jeunesse féminine.

DEPLACEMENTS

M. Adrien Dufresne, architecte, est parti pour l'Argentine, en fin de semaine. Il s'arrêtera à Buenos Aires et à Sao Paolo et se rendra ensuite à Caracas et plusieurs autres villes de l'Amérique du Sud. M. Dufresne sera de retour à la fin d'avril.

M. et Madame Paul Lamontagne sont rentrés en ville après avoir passé une quinzaine à Miami.

M. et Madame J.-A. Levesque ont passé la fin de semaine à Montréal, les invités de M. et Madame Maurice Côté.

Mesdemoiselles Estelle et Rita Houde ont pris l'avion samedi à destination des Bermudes, où elles passeront deux semaines.

Le lieutenant-colonel André-otti, officier-commandant adjoint de la police urbaine de Rome, est actuellement de passage dans la Vieille Capitale.

Le docteur et madame Yvan Jinchereau, de St-Raymond, Portneuf, sont rentrés d'un séjour de quinze jours à San Juan, Porto Rico.

Mademoiselle Jacqueline Filion s'est embarqué hier à New York pour une croisière aux Antilles.

Madame Paul Taschereau effectue présentement un séjour à New York.

Madame Hugues Lapointe est partie hier pour New York où elle passera une semaine.

Me Marcel Cinq-Mars de Rouyn fait actuellement un séjour à Québec.

M. et Madame Emile Jolicoeur, Mesdemoiselles Paula et Marcelle Jolicoeur, ainsi que MM. Jean-Guy et Jean-Marie Jolicoeur, tous de Sherbrooke, étaient de passage dans notre ville, ces jours derniers à l'occasion de la graduation de Mademoiselle Jacqueline Jolicoeur.

M. et Madame J.-E. Arthur Lessard de Beauport sont de retour d'un voyage de deux mois au Mexique.

M. Paul Villetorte, chef-commissaire de la direction générale de la Sûreté nationale de France et secrétaire-général de la Fédération internationale des Fonctionnaires Supérieurs de la Police, passe quelques jours à Québec.

M. et Madame Gaston-Guy Grondin étaient de passage à Saint-Gédéon et à Saint-Martin, ces jours derniers.

Monsieur et madame Yvon Hamel de Sillery, se sont embarqués hier à New York pour une croisière dans les Antilles et l'Amérique du Sud.

Pâques approche...PENSEZ AUX ENFANTS

Le vert loden et le moutarde pour garçonnets et fillettes

(Par Fabienne Julien)

Que devrais-je acheter à mes fillettes et à mon petit homme pour que leur garde-robe soit fraîche et pratique pour Pâques ? se demande la maman à cette saison-ci.

Le moutarde et le vert loden seront les couleurs les plus offertes et les plus demandées par vos filles et même vos garçons. Vous les retrouvez dans les robes de fillettes, les vestes de promenade, pour garçons et filles, les pantalons assortis, les imperméables.

Le pied de poule de jadis se retrouve dans les manteaux, les costumes et même les chapeaux. La flanelle grise à petit col blanc reste classique pour les manteaux dont les jupes sont gonflées par une doublure de pellon. Certains manteaux de plaid marine et vert ont un petit col de cuir d'un blanc éclatant. Ne pensez plus au cuir pour les manteaux longs mais choisissez une veste de jeux ou de promenade pour l'adolescente, la fillette et même le gamin, en cuirette de vinyle vert tendre, or, bleu ou rouge vif pour le garçon.

En entrant dans le magasin votre fille demandera à voir les robes chemisiers, elles sont très en vogue et elle sont d'ailleurs adorables, ornées d'insertions de broderie, d'un biais imprimé sur le poignet ou dans le creu d'un pli. Elles sont moutarde, vertes, jaunes, à carreaux clairs. Le nylon est passé pour les grandes fillettes, c'est le coton qui est roi, le tissu panier lâche, les cotons brodés, le fil à fil à carreaux. Pour les petites ajoutez du mélange coton-arnel et du nylon pour les grands jours. Nous avons vu pour un mariage une charmante robe de coton beige avec insertions de roses recouverte d'un manteau léger de toile de même ton avec même insertion aux manches. Les imperméables sont ravissants et ils sont si pratiques qu'ils servent de manteaux pour aller à l'école. Ce sont des popelines vertes ou brunes réversibles. La blouse et la jupe assorties qui forment chemisier

(Suite à la page 11, 5e col.)

Ci-dessus : imperméable en popeline de coton réversible très pratique et très joli. En haut à droite : les costumes pied-de-poule avec chapeau assorti sont très nouveaux. A droite : robe en piqué gaufré brun et blanc et corsage simili-boléro. A l'extrême droite : sur la chaise veste de gros velours côtelé vert loden et pantalon fuselé rayé vert et blanc. La robe est moutarde et blanc et le chapeau pratique est une "perruque" de tricot de paille parsemée de fleurs d'organdie bleues et roses.

Un mannequin de 41 ans du Texas continue sa lutte contre le cancer

New York, 4 (UPI) Il y a un an ce mois-ci, on parlait du plus joli mannequin des Etats-Unis et de la femme la plus chanceuse du monde.

C'était l'histoire d'Irma Austin, une grande brunette de Dallas, Texas, qui avait été victime d'un cancer du sein. Mais Irma avait été assez chanceuse pour que le médecin découvre le mal à temps.

Moins de six mois après avoir subi deux opérations, Irma évoluait de nouveau comme mannequin, avec la même grâce et le même sourire radieux que nous, journalistes, connaissions pour avoir couvert depuis une décade les présentations de l'Association des manufacturiers de vêtements d'été et de sport, à Dallas.

Mais, Irma avait été avertie que la science exigeait cinq ans sans "récidive" avant de pouvoir la classer parmi les 25,000 femmes des Etats-Unis qui chaque année échappent au cancer du sein.

Irma, en parlant de son cas, ne recherchait aucunement la sympathie, mais tentait plutôt de prouver à d'autres à quel point il est important de déceler le cancer dès ses débuts et de subir des examens réguliers par la suite.

L'histoire d'Irma est peut-être celle de plusieurs des 65,000 femmes qui, d'après un rapport de la Société américaine du cancer, développent chaque année une tumeur du genre. Elle s'est éveillée un matin avec le sein gauche enflé, et un bras douloureux Elle s'est immédiatement rendue chez son médecin qui l'a avertie, avec ménagement, de ce qu'il souçonnait.

Moins de deux semaines plus tard, le mannequin de 41 ans qui est l'épouse d'un directeur d'avionnerie et la mère d'une fillette de 6 ans (aussi mannequin), subissait une première opération pour l'ablation du sein affecté. Un mois plus tard, les chirurgiens pratiquaient une intervention plus avancée afin de prévenir que le cancer né s'etende.

Après l'opération, elle a reçu des traitements au radium, plus des injections intraveineuses de phosphore radioactif. Son poids était tombé de 127 à 105 livres.

Vers cette époque-ci, l'an dernier, elle avait réussi à reprendre son poids normal et sa taille de mannequin, 37-26-36. Elle avait aussi repris la direction de ses cours de charme et d'élégance pour les adolescentes dans plusieurs villes du Sud-ouest américain.

Mais qu'est devenue Irma?

Quelle ne fut pas le plsisir des chroniqueuses de modes qui couvraient la présentation de retrouver Irma au travail.

Déjà un an a été déduit de la période d'attente de cinq ans. Et elle a élargi le champ de ses activités déjà nombreuses. En plus de modeler, elle dirige maintenant une école de charme, et doit subir un examen médical tous les trois mois. Elle visite aussi régulièrement les femmes qui ont subi des opérations semblables à la sienne dans le but de leur prouver, par son exemple personnel, qu'il est possible de guérir.

Parfois, dit-elle, mon bras gauche enfle, sans doute parce que la chirurgie a quelque peu obstrué la circulation.

"Lorsque cela se produit," dit-elle, "je rétablis la circulation en le frictionnant avec une balle de caoutchouc destinée spécialement à cet usage."

"L'essentiel", conclut Irma, "c'est d'apprendre à vous oublier vous-même."

Dr GUSTAVE RATTÉ
CHIRURGIEN-DENTISTE
1,000 rue ST-JEAN QUEBEC
Edifice Banque de Commerce

Jour mondial de la santé

Campagne pour éliminer une maladie terrible: la malaria

N.D.L.R. — Le jour mondial de la santé a été fixé au 7 avril prochain. L'organisme mondial de la santé, une agence spécialisée des Nations unies qui célébrera alors son 12e anniversaire a pour objectif d'éliminer la malaria comme l'une des causes de mortalité les plus répandues cette dernière décade. Le correspondant en chef de la UPI (United Press International) aux Nations unies Bruce W. Munn s'est rendu au Mexique pour étudier la campagne sur place. Son rapport sera transmis en trois parties dont voici la première.

(par Bruce W. Munn)

Mexique (UPI) — La femelle de l'anophèle est porteuse du parasite qui cause la malaria ou fièvres paludéennes. Comme certaines de ses compagnes humaines cet insecte base sa vie sur deux choses : le sexe et la diète.

Et c'est ici que commence l'histoire de l'une des maladies les plus catastrophiques et les

(Suite à la page 10, 1ère col.)

La première crème colorante autoharmonisante!

Donne automatiquement une teinte naturelle

CROWNING COLOR
de Helena Rubinstein

Vous pouvez colorer vos cheveux vous-même et leur donner automatiquement chaque fois un coloris naturel parfaitement uniforme! La nouvelle et merveilleuse crème colorante Crowning Color de Helena Rubinstein est autocontrôlée. Vous pouvez lire ou regarder la TV pendant que le colorant se fixe au cheveu et l'embellit. L'action du colorant cesse dès que la teinte uniforme désirée est obtenue, ne laissant ni bouts foncés, ni taches, ni mèches aux teintes inégales. La teinte est si naturelle qu'on ne croira jamais qu'elle est artificielle!

La nouvelle crème colorante Crowning Color conditionne tout en colorant. Ne pâlit pas. Les retouches ne paraissent plus du tout.

12 merveilleux coloris au choix pour obtenir la teinte exacte que vous désirez. Masque complètement les cheveux gris. Demandez la nouvelle crème colorante Crowning Color de Helena Rubinstein. $1.75 seulement.

Veuillez m'expédier immédiatement

NOM .....

ADRESSE .....

(Plus taxe de vente). Frais de transport payés sur toutes commandes de $5.00 dollars et plus. Adressez à B.P. 1486, Québec. (S)

PHARMACIE BRUNET
605 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: LA 9-5741

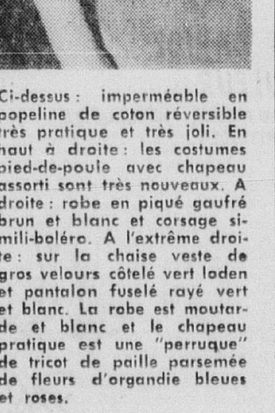

L'hôtesse du
Welcome Wagon Service
frappera à votre porte avec ces cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de notre ville. A l'occasion de la naissance d'un bébé fiançailles et aux nouveaux résidents

Les hôtesses sont :
Mme M. Lépine Tél. : LA 7-5487
Mme Noëlla Tremblay Tél. : MU 1-1505
Mme Lucille Tremblay Tél. : LA 4-1867
Mme B. Doherty Tél. : OL 3-3902
Mme Rolande Nadeau Tél. : LA 7-1581

LE SOUTIEN-GORGE
DE "FORME MOULANTE"
HI-APPEAL

Découvrez comme vous pouvez être vraiment élégante! Toute l'élégance et le charme d'un buste jeune vous sont maintenant offerts par le nouveau soutien-gorge "Hi-appeal" de "forme moulante".

Le soutien-gorge "Hi-Appeal" a été créé par l'un des principaux dessinateurs de la mode, pour donner à votre buste cette ligne moulante. Un soupçon de rembourrure et des goussets ingénieusement moulés galbent et avantagent vraiment le buste, comme toute jeune fille le désire.

Style 297: En broadcloth de coton blanc.

Bustes: 30-36A 32-38B $2.50

Exquisite Form
brassière

A gauche : Une robe d'été en coton suisse rayé noir et rose à encolure bénitier. Un chapeau aérien l'accompagne.
A droite : Un ensemble en mohair orchidée dont la tunique-surprise dissimule une blouse à pois en même tissu que le chapeau et un deux pièces "Boule" surprenant, en coton à dessins Spoutnik.

Elégantes de la tête aux pieds

(Par Paule Turgeon)

Féminines et harmonieuses, ainsi pourrait-on désigner les toilettes que porteront les Québécoises durant la belle saison, si l'on en juge par le défilé de modes présenté hier soir par les Créations Végus et Mary Marier.

Féminines sont les robes, aux teintes tour à tour "calmes et vibrantes", qui adoptent la pure soie imprimée et le coton. Le chemisier se renouvelle grâce à des détails nouveaux : couleur ocre, col italien, poignets doublés. Une gentille "Cerises vertes" en shantung imprimé vert et brun porte un délicat foulard en étole.

Une création originale présentée hier soir devrait plaire à plusieurs. Il s'agit d'une robe qui à première vue ressemble à un deux pièces. La jupe droite de couleur unie est rehaussée par un corsage imprimé sans manches et légèrement décolleté. Une jaquette comme la jupe le recouvre pour assister à un mariage, par exemple, et s'enlève pour la réception qui suit.

Les costumes, dont la couleur préférée est le gris, semble-t-il, ont presque tous une jupe droite, souvent fourreau, quelquefois évasée en plis à l'arrière. Les épaules se nomment parfois chauve-souris, parfois kimono, et sont tombantes. On voit plusieurs rayés et un carreau Léonard teinté de gris, très en vogue à Paris paraît-il. D'insouciantes écharpes prolongent gracieusement le col de plusieurs ensembles.

Pour le confort et l'élégance à la plage ou à la maison, on a vu un charmant ensemble "Champignons". Un vêtement tout d'une pièce, pantalon étroit et corsage à décolleté carré, se porte avec un mantelet sport estival.

Féminins comme les robes sont aussi les chapeaux, fabriqués très hauts exprès pour les coiffures à la page, et sur lesquels on retrouve plusieurs détails. Les cloches à la mode sont de paille, d'organza ou de paille-dentelle, et se trouvent surtout dans les teintes de mauve, de vert mimosa et de chamois. Une texture nouvelle, la paille mosaïque, est importée d'Italie; elle est formée de tons dégradés très doux.

Les voilettes font leurs adieux ou presque, alors que les rubans de velours reviennent plus forts que jamais, en apportant des innovations, parmi lesquelles on remarque surtout le chou de ruban. Le Spoutnik fait des siennes même chez les chapeaux, où il inspire des lunes vertes, orange, noires; et pour accompagner la lune, un "Halo" garni à l'avant d'une boucle de ruban fait très été et très frais.

Mlle Michelle Duclos faisait les commentaires du défilé.

Jour mondial...

(Suite de la page 9)

plus coûteuses au monde la malaria.

La femelle est obsédée par l'idée d'une diète riche en protéines. Et la meilleure source de protéines est le sang, n'importe quelle espèce de sang, mais surtout le sang humain, dont elle a besoin pour nourrir ses petits.

En absorbant le sang d'une personne atteinte de malaria, elle prend le parasite de la maladie qu'elle transmet à un être sain, communiquant ainsi la maladie, à mesure qu'elle se nourrit.

L'anophèle absorbe une quantité de sang équivalente à son poids et s'envole comme un avion surchargé. Elle ne peut voler longtemps dans cette condition et elle choisit le premier mur pour se reposer.

C'est cette découverte qui a rendu possible la campagne destinée à enrayer la malaria, et qui est présentement en cours à travers le monde avec l'aide des gouvernements qui sont assistés par l'organisation mondiale de la santé et l'UNICEF (le fonds de l'enfance des Nations unies).

Lorsqu'il s'agit de se débarrasser de moustiques ordinaires, qui sont tout au plus nuisibles, on se contente de vaporiser les endroits de reproduction; mais pour les anophèles, on a adopté la technique de vaporiser les maisons avec un insecticide que le moustique absorbe lorsqu'il s'arrête sur un mur pour se reposer.

Le cycle de contagion qui va de l'humain atteint de malaria à l'anophèle et de l'anophèle à l'humain en bonne santé, est rompu au milieu.

Des équipes d'hommes (vaporisateurs) qui parcourent ce pays de 32 millions d'habitants dans une campagne aussi bien organisée qu'une guerre, ont réduit l'incidence de la malaria de 136.7 par 100,000 en 1955 à 2.7 par 100,000 cette année.

La malaria, qui est aussi connue sous le nom de fièvres paludéennes à cause de la croyance originale à l'effet que cette maladie était causée par un air vicié, a tué 128.6 personnes sur 100,000 de la population du Mexique en 1942. En 1958, la dernière année où l'on possède des statistiques, elle a tué 16.5 personnes sur 100,000 de population.

Le Mexique est l'un des nombreux pays du monde participant à une campagne de quatre ans pour enrayer la malaria, d'après un programme établi lors de la huitième assemblée annuelle de l'Organisme mondial de la Santé, en 1955. Déjà, la maladie a été éliminée dans une grande partie des Etats-Unis, à Porto Rico, au Chili, en Hollande, en Grèce, en Italie, en Russie et en Israël, pour ne mentionner que quelques pays où le taux de la malaria était autrefois élevé.

La faim dans les pays sous-développés

Lait de buffle et farine de coton proposés par l'UNICEF

Washington (UPI) — Dans une réception, plus de 200 invités, femmes du monde et membres du Congrès, ont siroté du lait de soya à la saveur de caramel au beurre et ils ont croqué des petits fours à la farine de poisson et des gâteaux épicés à la farine de coton.

Non, ce n'était pas un party de beatniks, c'était simplement une démonstration faite par le Fonds des Nations unies pour l'Enfance malheureuse (UNICEF) pour démontrer comment certaines nourritures de base, longtemps ignorées par la civilisation, peuvent être employées pour combattre la faim dans les pays sous-développés.

Les représentants officiels de l'UNICEF disent que sur la population mondiale de 1 billion d'enfants, 750,000,000 vivent dans des contrées sous-développées et ne reçoivent pas une alimentation convenable.

La réponse de l'UNICEF à ce problème c'est la recherche et la production d'aliments riches en protéines au moyen de produits trouvés dans les pays. La farine de poisson est maintenant fabriquée près de Valparaiso, Chili, et employée aussi pour le pain dans la diète de plus de 300,000 écoliers chiliens.

L'avantage de cette farine, c'est son abondance dans cette région et son bas prix.

Le lait de soya qui se sert nature, à la vanille, au chocolat ou à la saveur de banane est une acquisition importante dans l'alimentation à cause de sa grande valeur nutritive, de son prix relativement bas et parce qu'il peut être réduit en poudre et conservé durant de longues périodes.

C'est la même chose pour le lait de buffle. L'UNICEF a trouvé un moyen de le réduire en poudre pour qu'il soit moins périssable. On l'emploie maintenant pour la nutrition de 16,000 écoliers dans une province de l'Inde et il coûte 1/5 de sou la tasse.

La farine de coton est connue depuis des générations. Mais on croyait généralement que c'était du poison. L'UNICEF en fit l'expérience et commença à l'employer en Amérique Centrale et elle constata que non seulement ce n'était pas un poison mais que [illegible] a des propriétés médicales qui peuvent guérir le kwashiorkor, maladie provoquée par la faim.

Rien de plus facile que d'appliquer le nouveau
PAPIER-TENTURE ENCOLLÉ
Venez voir une démonstration.
Nous avons le plus beau choix.
GAUTHIER LIMITÉE
272, St-Joseph Est — Tél.: LA 4-4625

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"
Rendez-vous "d'abord" chez Reitman pour votre nouvelle brassière !

LE SEUL SOUTIEN-GORGE
QUI S'AJUSTE POUR GALBER VOTRE BUSTE

sa grandeur varie réellement pour vous donner "un ajustement sur mesure" là où vous en avez besoin.

2.95

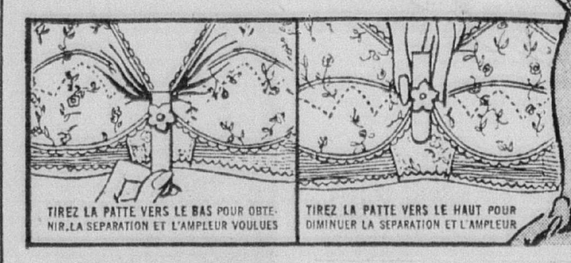

le nouveau et sensationnel soutien-gorge JUST A'JUST* par Exquisite Form brassières

Jusqu'à maintenant, vous ne pouviez ajuster votre soutien-gorge que d'une manière seulement, c'est-à-dire desserrer la fermeture dorsale ou remonter les bretelles. Le *devant* n'était jamais ajusté là où vous en aviez besoin. Maintenant un nouveau soutien-gorge sensationnel vous donne un "ajustement sur mesure" au *devant* . . . c'est "Just A'Just" par Exquisite Form . . . le *seul* et *unique* soutien-gorge dont la grandeur varie *réellement* pour galber parfaitement et avantageusement votre buste. *Nul autre soutien-gorge au monde ne possède cet ajustement.* "Just A'Just" à dos et côtés tout en élastique est aussi extra-confortable. Si vous voulez un soutien-gorge à "ajustement sur mesure" à un prix de prêt à porter, venez voir aujourd'hui même le "Just A'Just" commode et ajustable.

Style 257, coton brodé, 32-36A, 32-40B, 32-42C

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"
Au magasin du Centre d'Achats Ste-Foy — Tél.: MU 1-4909

70 Est, rue St-Joseph — Tél.: LA 9-5565
513 Est, rue St-Joseph — Tél.: LA 3-2653
854, rue St-Jean — Tél.: LA 2-8847
HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Vendredi ouvert jusqu'à 9 h. 30. Ouvert toute la journée samedi, jusqu'à 5 h. 30.
Ouvert les mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. 30 p.m.

Les maux de tête disparaissent vite!

Procurez-vous ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE
C'EST ENTIÈREMENT UN ANALGÉSIQUE!
SOULAGEMENT RAPIDE DE LA DOULEUR
MAUX DE TÊTE · MALAISES DUS AU RHUME · NÉVRALGIES
DOULEURS ARTHRITIQUES
UN PRODUIT BAYER

FLATTERFLUFF BEIGE par HARVEY Woods

"Sugar-Maple"—nouveau motif de dentelle, exclusif à Harvey-Woods

Voici d'autres membres de la famille à la mode Harvey-Woods — les shorts des Bermudes simples et chics, pour hommes et femmes. Les populaires caleçons bikini pour hommes et les culottes bikini pour femmes. La layette Vanta conçue pour le confort et la sécurité de bébé.

Vous trouverez trois nouveautés particulièrement intéressantes dans la collection de ce printemps. D'abord, le ravissant nouveau Flatterfluff Beige qui ira si bien avec toutes les nouvelles couleurs mode. Il s'inspire du ravissant nouveau maquillage Flatter Fluff par Du Barry et ne peut que rehausser vos couleurs naturelles. Ensuite, il y a notre dentelle au nouveau motif exclusif . . . le premier qui soit basé sur la feuille d'érable, emblème du Canada. Enfin, vous aimerez la sensation de qualité et de chic que seules les créations à la mode de Harvey-Woods peuvent vous offrir.

UNE QUALITÉ DONT ON NE PEUT DOUTER!

HARVEY Woods

avec Permachem

Réconciliation des Onassis

Paris (UPI) — Le journal France-Dimanche a rapporté aujourd'hui que le magnat des pétroliers Grec Aristote Onassis s'est réconcilié avec son épouse Tina en partie grâce aux efforts de la princesse Grace de Monaco.

Le journal a dit qu'Onassis s'est réconcilié avec son épouse au cours d'un appel téléphonique transatlantique. Il effectue présentement une croisière sur les Caraïbes avec sir Winston Churchill.

Onassis et son épouse doivent se rencontrer à New York.

La princesse Grace a donné l'exemple et a réussi à le convaincre qu'il valait la peine de se réconcilier.

Le journal a ajouté que l'ancienne actrice de cinéma et son mari le prince Rainier désiraient à tout prix éviter un scandale impliquant Onassis qui est l'un des résidents les plus en vue de leur petit pays.

Emerveillement de Margaret

Gare Loch, Ecosse — (UPI) — La princesse Margaret, qui inspectait l'autre jour un sous-marin, a risqué un oeil dans le périscope et s'est exclamée : "Quoi ! il fonctionne ! "

ENTREPOSAGE
DE FOURRURES
Transformation — Confection
HENRI DION
576, DE MAZENOD. LA 5-9702

La sécurité routière et les femmes

L'invitée d'honneur au 4ème congrès provincial de sécurité routière qui se tient présentement à Québec est une jeune femme de Toronto, Mlle Marilyn Goulden. Mlle Goulden, qui vient comme représentante des relations extérieures du ministère des Transports et Communications de l'Ontario, est rédactrice d'un journal de sécurité routière au département des Transports de Toronto, le "Ontario Traffic Safety", qui paraît tous les mois. Née à Winnipeg, Mlle Goulden vit maintenant à Toronto, mais parle très bien le français, qu'elle a appris lors d'un séjour d'études d'un an à la Sorbonne, à Paris. Elle prenait la parole hier après-midi lors d'une commission portant sur le système de pointage qui existe depuis maintenant un an en Ontario. Mlle Goulden nous confie en souriant, mais avec fermeté, que les femmes conduisent mieux que les hommes ! Une proportion infime de 2% de femmes ont accumulé des points selon le nouveau système. Nous la voyons ici en compagnie de Mme Maurice Corriveau (à gauche), épouse d'un membre du comité provincial de sécurité routière et de Mme Laurent-Paul Bolduc (à droite), épouse du secrétaire général du comité provincial de sécurité routière.

Rien n'arrête Mme Roosevelt

New York (UPI) — Mme Eleanor Roosevelt a annulé aujourd'hui tous les rendez-vous à l'extérieur de chez elle pour les trois prochains jours, afin de reposer sa cheville d'une entorse qu'elle a subie alors qu'elle a été renversée par une voiture qui reculait au moment où elle descendait elle-même de son auto dimanche.

L'ex-première dame des Etats-Unis, qui est âgée de 75 ans s'est relevée et est allée chez son médecin pour faire panser son pied, après quoi elle s'est rendue en s'appuyant sur des béquilles à trois rendez-vous inscrits à son agenda. Elle ne s'est pas occupée de demander le nom du chauffeur qui l'a renversée.

Elle a dû annuler une apparition à Providence, R.I. et à Paterson, N.J., mercredi. Elle continue de travailler à son pupitre, a dit sa secrétaire, et recevra chez elle tous les visiteurs avec qui elle avait rendez-vous.

RESTAURANT
BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
350 Boul Ste-Anne — MO 3-7881

Maison Fondée en 1867
TTT
J.-B. ROUSSEAU ENR.
Spécialiste en Thé & Café
Gros & Détail
605, St. Jean Qué. LA 5-8301
Pour donner entière satisfaction à notre clientèle toujours croissante, J. B. Rousseau reçoit le café à l'état brut, c'est-à-dire vert et torréfié sur place, afin d'en conserver l'arôme délicat...

ARBRES
CASSÉS
Faites réparer vos arbres mutilés par la tempête. Travail fait par des connaisseurs.
MOTOCULTURE MODERNE ENR.
380 - 60ème rue Est
Charlesbourg — MA 3-1455

Avez-vous lu
les pages
6-A et 13-A
de notre
CIRCULAIRE
MAGUIRE ELECTRIC

Le poids idéal

Déjà vingt livres de trop si vous avez plus de 30 ans

Quand devez-vous vous soumettre à une diète ? Quand souffrez-vous d'embonpoint ? Si vous avez plus de 30 ans, il est alors "vingt livres plus tôt" que vous ne pensiez, si l'on en croit une enquête effectuée récemment par la Société des Actuaires, une organisation de 2,000 personnes ayant un entraînement spécial dans les calculs compliqués de l'assurance vie. L'enquête a été menée parmi un total de près de 5 millions d'hommes et de femmes détenteurs de polices d'assurance, au Canada et aux Etats-Unis, durant les derniers vingt ans.

Le "poids idéal" pour les personnes de plus de 30 ans, d'après cette enquête, est environ vingt livres de moins que la moyenne admise pour votre taille et pour votre âge. Le taux le plus bas de mortalité existe parmi les personnes de la catégorie de "vingt livres sous la moyenne." Cela signifie que leurs chances de survie sont les meilleures.

"L'embonpoint" commence donc 20 livres plus tôt que la plupart des gens ne pensent. S'ils considéraient que 30 livres au-dessus de la moyenne était de l'embonpoint, ils devront reviser leur jugement et constater que dix livres au-dessus de la moyenne est de l'embonpoint.

Le poids moyen, qui inclut les chaussures et les vêtements d'intérieur, pour telle taille et tel âge est illustré comme suit :

HOMMES

	5'6"	5'8"	5'10"	6'0"	6'2"
30 - 39	153	161	170	179	188
40 - 49	156	165	174	183	192
50 - 59	157	166	175	185	194

FEMMES

	5'0"	5'2"	5'4"	5'6"	5'8"
30 - 39	120	126	132	139	146
40 - 49	127	133	140	147	155
50 - 59	130	136	144	152	160

Près de la moitié de tous les hommes et femmes ayant plus de 30 ans pèsent 20 pour cent de plus que leur poids idéal, bien que 6 pour cent seulement de tous les hommes et 11 pour cent de toutes les femmes pèsent 20 livres de plus que leur poids moyen.

Evidemment, en considérant le "poids idéal" d'un individu, il faut considérer la structure osseuse, et d'autres facteurs. Il est donc préférable de regarder le tableau des poids idéaux, c'est-à-dire le tableau qui prend en considération les facteurs individuels. Cette étude actuaire a démontré que les poids suivants étaient associés au taux de mortalité le moins élevé :

HOMMES

Age	Court (5'3"-5'6")	Moyen (5'7"-5'10")	Grand (5'11"-6'2")
30 - 39	115 à 154	115 à 164	135 à 174
40 - 49	115 à 154	125 à 164	135 à 174
50 - 59	135 à 154	135 à 164	135 à 174

FEMMES

Age	Courte (4'11"-5'2")	Moyenne (5'3"-5'6")	Grande (5'7"-5'10")
30 - 39	115 à 134	105 à 134	115 à 144
40 à 49	105 à 134	105 à 134	125 à 144
50 - 59	105 à 134	105 à 144	135 à 154

Les individus qui tombent dans ces limites paraissent avoir les meilleures chances pour une bonne santé et une vie plus longue. Ceux qui pèsent plus pourraient, dans la plupart des cas, ajouter quelques années à leur vie s'ils réduisaient leur poids.

L'étude a démontré que les personnes souffrant d'embonpoint et qui réussissent à réduire leur poids au niveau normal réduisent leur risque de mortalité d'au moins quelques années.

Pâques approche... Pensez aux...

(Suite de la page 9)

se rencontrent depuis 2 ou 3 ans chez les petites jusqu'à la grande fillette.

Pour le garçonnet vous trouverez ce printemps des paletots de tweed avec empiècement en avant et manches raglan, des plaid marine et vert et rouge et vert, des vestes de jeu lavables en cuirette aussi souples que le cuir et en coton. Les pantalons assortis sont en coton côtelé, en velours. Le gris reste toujours la couleur classique et pratique pour les paletots.

Ces quelques conseils, nous ont été gracieusement fournis par les boutiques jumelles Le Petit Chaperon Rouge Enr. et La Jouvencelle Inc.

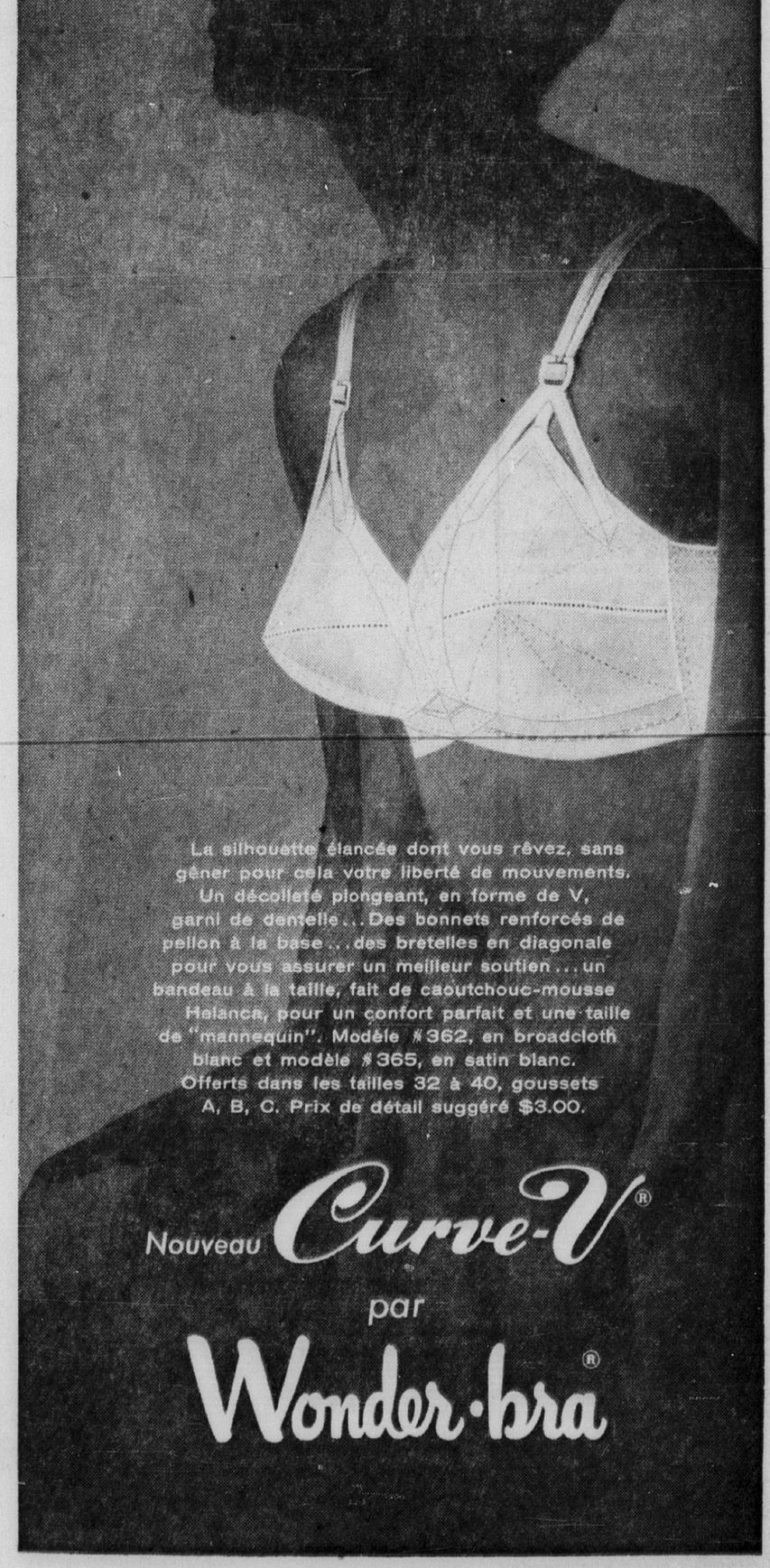

Plan de Recette a Domicile pour
perdre la graisse disgracieuse
Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe deux fois par jour et suivez le plan Naran.
Si votre premier achat ne vous montre pas le moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne semblent pas disparaître comme par magie du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez la méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme la cellulite disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.
N'acceptez pas de succédanés—Exigez le CONCENTRÉ NARAN
Disponible dans toutes les pharmacies

LES APPELS INTERURBAINS SE FONT DEUX FOIS PLUS VITE QUAND VOUS DONNEZ LE NUMERO

Candidats démocrates à la présidence

Les senateurs STUART SYMINGTON, HUBERT HUMPHREY et J. F. KENNEDY, trois des candidats démocrates à la presidence, sont assis ensemble avant une assemblee politique tenue à Detroit. Les chefs d'une importante union de l'automobile et d'anciens membres ont commandité cette assemblee politique.

L'opposition trouve des lacunes dans le budget; 2 motions de non-confiance

Ottawa (PC) — Des membres de l'opposition ont soutenu hier que le gouvernement ne témoigne aucune sympathie envers le contribuable dans l'exposé budgétaire qu'a fait aux Communes jeudi soir dernier le ministre des Finances, M. Donald Fleming.

C'était hier aux Communes la première journée du débat sur cet exposé. Le débat durera sept autres jours.

Les partis libéral et social démocratique ont tous deux présenté des motions de non-confiance dans le gouvernement.

M. William Benidickson, député libéral de Kenora-Rainy River, Ont., a prédit que l'année financière 1960-1961 apportera un nouveau déficit, le quatrième déficit consécutif des conservateurs. Jeudi soir, le ministre des Finances avait dit que l'Etat obtiendrait vraisemblablement un excédent de $12,000,000 en 1960-1961.

M. Erhart Regier, député social démocrate de Burnaby-Coquitlam, C.-B., a accusé le gouvernement de n'avoir rien fait pour enrayer l'inflation et il a ajouté que le gouvernement devrait témoigner aux petits salariés autant de sympathie qu'il semble en témoigner aux grandes compagnies.

M. Benidickson a présenté la motion suivante de non-confiance :

PROBLEMES NOMBREUX

"La Chambre regrette que la politique financière du gouvernement conduise, dans une année de prétendue prospérité, à un quatrième déficit consécutif et qu'elle n'apporte aucune solution aux problèmes de l'augmentation des prix, de l'augmentation des déficits commerciaux, de la continuation de la prime élevée du dollar canadien, des pressions accrues qui sont faites sur les provinces et les municipalités pour les faire emprunter en dehors du Canada, de la diminution du revenu des agriculteurs et de l'augmentation du chômage."

M. Regier, de son côté, a fait remarquer entre autres choses que le gouvernement hausse la rémunération de seulement $50,000 des 180,000 fonctionnaires fédéraux et qu'il n'y a aucun changement dans l'impôt sur le revenu. Nous avions espéré, dit-il, que le gouvernement porterait l'exemption de base, dans le cas des célibataires, à $1,500 et dans celui des personnes mariées, à $3,000.

LE CHOMAGE

M. H.-J. Robichaud, député libéral de Gloucester, N.-B., a dit que le chômage ronge les fonds de la caisse de l'assurance-chômage à un rythme si rapide que cette caisse sera vide le 31 mars 1962.

Un député ministériel a fait entendre un autre son de cloche. En effet, M. Richard A. Bell, député conservateur de Carleton, Ont. et secrétaire parleemntaire du ministre des Finances, a affirmé que l'an dernier le nombre des personnes au travail atteignait un chiffre record, que le revenu des Canadiens atteignait un chiffre record, que depuis 1958 les allocations de la sécurité sociale sont de 50 pour cent plus élevées que sous les libéraux et qu'au cours des deux dernières années les prix n'avaient augmenté que de 1.5 pour cent tandis qu'en 1956, sous les libéraux, ils avaient augmenté de 4 pour cent.

Aide aux réfugiés

Washington, 5 (UPI) — Le Congrès américain a voté hier une loi qui aura pour effet d'admettre aux Etats-Unis environ 5,000 réfugiés des camps européens au cours des prochains 27 mois.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

729

Voici trois jolis modèles de chapeaux de fleurs tant à la mode cette année pour accompagner votre toilette de Pâques. Ils sont très faciles à faire et ne vous coûteront presque rien.

729

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 30 jours

Le Syndicat présente TERYLENE
le tissu en vedette au printemps '60

Le Syndicat de Québec Ltée

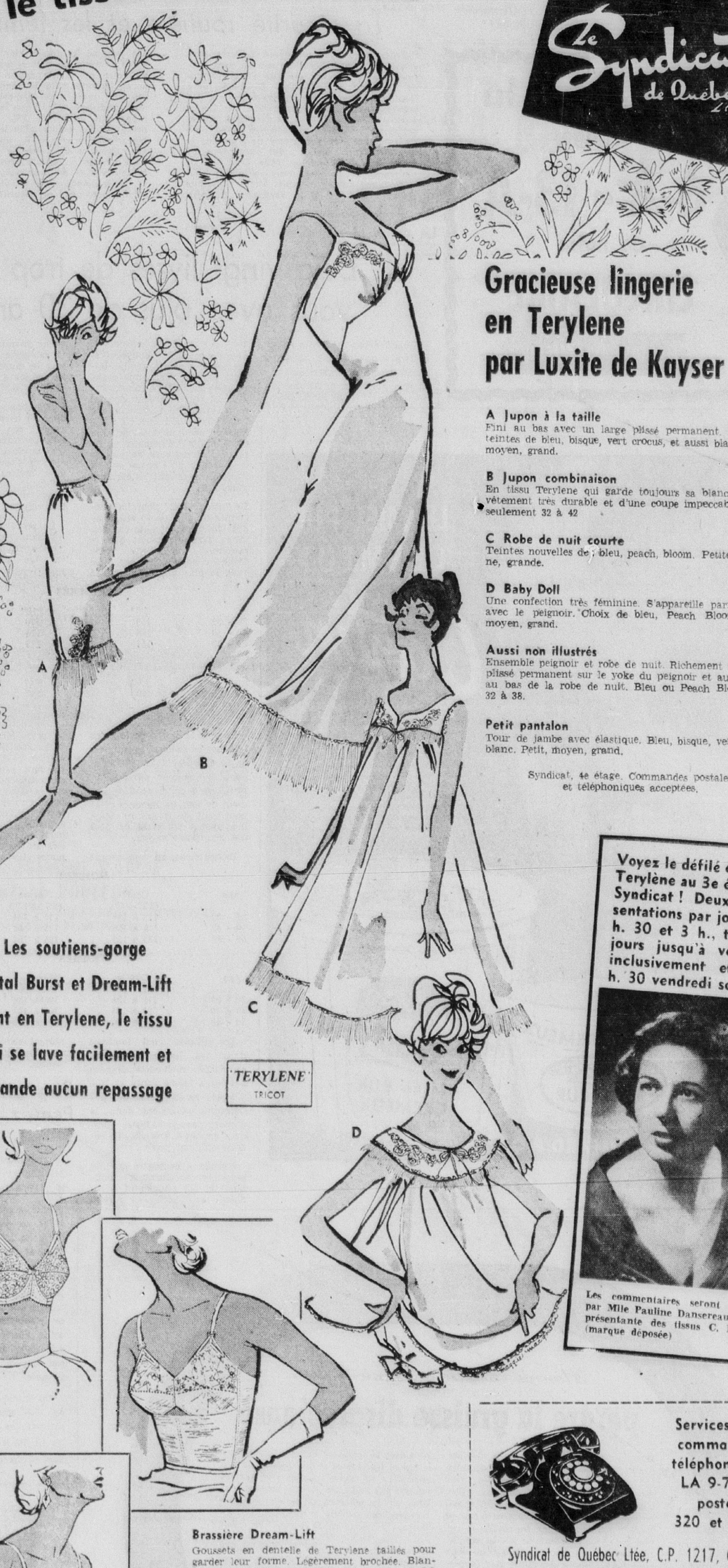

Gracieuse lingerie en Terylene par Luxite de Kayser

A Jupon à la taille
Fini au bas avec un large plissé permanent. Nouvelles teintes de bleu, bisque, vert crocus, et aussi blanc. Petit, moyen, grand. **4.98**

B Jupon combinaison
En tissu Terylene qui garde toujours sa blancheur. Un vêtement très durable et d'une coupe impeccable. Blanc seulement 32 à 42 **6.98**

C Robe de nuit courte
Teintes nouvelles de bleu, peach, bloom. Petite, moyenne, grande. **8.98**

D Baby Doll
Une confection très féminine. S'appareille parfaitement avec le peignoir. Choix de bleu, Peach Bloom. Petit, moyen, grand. **8.98**

Aussi non illustrés
Ensemble peignoir et robe de nuit. Richement garnis de plissé permanent sur le yoke du peignoir et au buste et au bas de la robe de nuit. Bleu ou Peach Bloom. Grs 32 à 38. **27.00**

Petit pantalon
Tour de jambe avec élastique. Bleu, bisque, vert crocus, blanc. Petit, moyen, grand. **2.59**

Syndicat, 4e étage. Commandes postales et téléphoniques acceptées.

Voyez le défilé de mode Terylène au 3e étage du Syndicat ! Deux représentations par jour à 12 h. 30 et 3 h., tous les jours jusqu'à vendredi inclusivement et à 7 h. 30 vendredi soir.

Les commentaires seront faits par Mlle Pauline Dansereau, représentante des tissus C. I. L. (marque déposée)

Ensemble printanier deux pièces
55% Terylene et 45% laine

La blouse est boutonnée à l'arrière et les manches sont courtes. La jupe est entièrement plissée. Teintes de aqua, vert, or. Grandeurs de 10 à 20 ans. **19.98**

Voyez nos autres ensembles Terylene dans notre rayon.

Syndicat, sport pr dames, 3e étage.

Les soutiens-gorge Petal Burst et Dream-Lift sont en Terylene, le tissu qui se lave facilement et demande aucun repassage

TERYLENE TRICOT

Brassière Dream-Lift
Goussets en dentelle de Terylene taillés pour garder leur forme. Légèrement brochée. Blanche. B 32 à 36, C 32 à 38. **6.00**

Brassière longue Petal Burst
en élastique et gousset en Terylene de dentelle brodée. Légèrement baleinée. Blanche ou noire. A 32 à 36, B 32 à 40, C 32 à 42, D 32 à 42. **6.50**

Brassière courte Petal Burst
avec jolie dentelle de Terylene. Excellente durée. Blanche. A 32 à 36, B 32 à 36, C 32 à 36. **4.00**

Syndicat, 4e étage.

Services des commandes téléphoniques LA 9-7351 postes 320 et 321.

Syndicat de Québec Ltée, C.P. 1217, Québec

Veuillez m'expédier immédiatement

Quant.	Gr	Couleur	Description	PRIX

Nom .....

Adresse .....

Taxe prov. 3%

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE

Annoncez dans "LE SOLEIL"

79e ANNEE — No 84

LE SOLEIL

QUEBEC, MARDI 5 AVRIL 1960 ★★★

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce.

Une autoroute Québec - Montréal

Naissance au Zoo de Charlesbourg

Les lamas, ces chameaux de l'Amérique du Sud, donnent naissance, chaque année, ou à peu près, à des jeunes qui s'adaptent très bien dans les jardins zoologiques. Ainsi, le 21 mars dernier, une vieille femelle dont on n'attendait pas cette surprise, a mis bas un jeune qui semble bien vouloir vivre. En effet, le lendemain de sa naissance, ce bébé lama a suivi sa mère dans les sentiers neigeux de son enclos. Dès qu'il sera sevré, vers le mois de mai, il sera transporté dans le jardin des enfants où la gent écolière pourra se familiariser avec ce petit être vraiment charmant.

Le capitaine Caron, hors de danger

Le capitaine Caron a subi une commotion cérébrale très intense et son rétablissement est très lent, mais pour le moment, il est hors de danger.

C'est ce que nous a assuré, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Sr St-Dominique, hospitalière en chef, alors que ce matin le capitaine prenait son déjeuner. La religieuse a précisé cependant que le patient ne reconnait personne et plonge, par intervalles irréguliers, dans une demi-conscience.

Le capitaine Charles-Antoine Caron, commandant du brise-glace "d'Iberville", a été frappé par une commotion en descendant de son bateau, samedi soir, à Port-Alfred. Il s'est assommé en tombant sur le trottoir.

L'étudiant déboursera 60 dollars

(Par Ernest Fontaine)

Un jeune homme de 19 ans, étudiant à la faculté de Commerce, devra débourser au-delà de $60, pour avoir conduit une automobile sans permis.

Arrêté vers minuit hier soir, l'inculpé était au volant de la voiture de son frère sans permission, "pour faire un tour", avec deux copains de son âge. L'accusé a plaidé coupable et son frère qui l'accompagnait a expliqué au président du tribunal que le prévenu avait "la maladie de la machine". Durant les vacances de l'été dernier, il avait travaillé dans un garage et un autre de ses frères avait alors signé pour l'obtention de sa licence; comme il a repris ses études en septembre, ce permis n'a pas été renouvellé à la date d'expiration.

Comme il travaillera à nouveau cet été, le juge a consenti à accorder un délai et l'accusé aura donc jusqu'au 30 juin pour régler sa note, ceci pour éviter que l'amende ne soit payée par sa mère qui est veuve.

FLANERIE

Une jeune fille de 19 ans, de Giffard, a comparu ce matin en Cour municipale, pour répondre à une accusation de flânerie; elle fut mise en état d'arrestation, hier soir, dans le lobby d'un hôtel de la basse-ville, par la police des Moeurs.

L'inculpée est une petite maigre aux joues trop fardées qui, enveloppée dans un ample manteau de drap brun a raconté son histoire d'une voix nerveuse; les bras croisés, elle se levait cons-

(Suite à la page 26, 6e col.)

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Célestin Ier, pape. Elle honorera aussi la mémoire de sainte Célestine, vierge.

M. Barrette demande aux ingénieurs des plans d'une route moderne, rive nord

Par Henri Dutil

L'hon. Antonio Barrette a donné des instructions aux ingénieurs du ministère de la Voirie de préparer immédiatement des plans pour la construction d'une grande route moderne entre Montréal et Québec, sur la rive nord du fleuve St-Laurent, et ce projet sera placé en tête du groupe des travaux qui ont actuellement priorité au ministère de la Voirie de la province de Québec. On a révélé hier, au ministère de la Voirie, que les ingénieurs du département ont déjà examiné la possibilité de construire une route moderne entre Montréal et Berthier, mais les ordres du premier ministre comportent maintenant la préparation de plans pour la section de Québec à Berthier.

Il faudra donc moins de temps pour le tracé de la route et les ingénieurs de la Voirie croient qu'ils pourront soumettre des plans concrets au premier ministre et au gouvernement dans un avenir pas trop éloigné.

La construction de cette voie moderne s'imposait sur la rive nord car bien qu'il y ait eu des améliorations sur la route numéro 2 entre Québec et Montréal depuis 1937 elles se limitaient à des redressements de courbes et à des élargissements de la vieille route, à des constructions de ponts et à l'établissement de systèmes de protection aux passages à niveau.

La route actuelle passe à travers presque tous les villages échelonnés entre Québec et Montréal de sorte que le coût des expropriations nécessaires à la construction d'une route moderne et large serait prohibitif. Il semble donc que les ingénieurs traceront un plan en dehors des villes et villages et que ce sera une autostrade large et droite entre la capitale et la métropole du Canada.

Mais les plans ne pourront pas être complétés avant que le gouvernement sache à quoi s'en tenir au sujet du pont proposé entre Trois-Rivières et la rive sud, dans le voisinage de Ste-Angèle de Laval.

Dans l'intervalle, les travaux de doublement de la voie sir Wilfrid Laurier sur la rive sud (route 9) seront continués d'année en année jusqu'au pont de Québec et les deux grands réseaux du nord et du sud seront réunis éventuellement au rond point du pont de Québec et au boulevard qui part de Québec pour se rendre jusqu'à Chicoutimi.

Une demande d'abolition de la Régie des Loyers à Villeneuve

Par J.-Claude PAQUET

Le maire Noël-Henri Giroux a déclaré hier, au conseil de ville de Villeneuve, qu'il avait été approché par deux contribuables pour demander s'il n'y avait pas moyen de faire pression auprès de la législature en vue d'abolir la Régie des Loyers.

Un locataire présent a demandé au maire si ces deux propriétaires ne représentaient qu'eux-mêmes ou s'ils étaient les porte-parole d'un groupement. Au point où on en est, dit-il, s'il faut que la régie des loyers disparaisse, nous devrons faire face à de nouvelles augmentations de loyer.

Prenant la parole en qualité de propriétaire, M. Edmond Simard répond au locataire que le problème n'est pas là. Ce qu'il nous faut, dit-il, c'est une diminution de taxes. Parce que quand le propriétaire voit augmenter ses taxes, il doit le charger au locataire, et cet état de choses est préjudiciable à l'un comme à l'autre.

Le locataire dit que les locataires sont prêts à former une ligue de citoyens pour défendre leurs intérêts. M. Jean Paradis déclare pour sa part que les propriétaires sont également disposés à former une ligue des propriétaires.

Le maire demande que les intéressés présentent leurs revendications par écrit au Conseil. L'étude de la question est reportée à la réunion suivante.

Automobiliste pas pressé

Un automobiliste tout à fait platonique a comparu ce matin sous une double accusation. Il aurait été vu à Everell hier soir, conduisant un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Plus tard, il se faisait arrêter après avoir conduit son véhicule à 90 milles à l'heure dans une zone de 30 milles.

Ces faits, la Couronne devra les prouver, mais s'ils sont exacts, ils contrastent étrangement avec l'attitude du prévenu ce matin. Dans les corridors du Palais, Monsieur était très lent. Au policier qui lui demandait de presser le pas, il répondit très lentement, pour ne pas se fatiguer :

"J'suis pas pressé. On a tout not' vie pour marcher. Pas vrai ?"

C'est peut-être vrai, mais c'est également vrai qu'il subira son procès le 21 avril prochain. D'ici là, il lui en coûtera $300 par personne solvable ou $100 en argent pour traverser de l'autre côté des barreaux.

M. Gaston Saucier, S. H. le maire Hamel, M. Gérard Fecteau

S. H. le maire Hamel lance un appel en faveur de l'oeuvre du timbre de Pâques

S. H. le maire Wilfrid Hamel a fait appel, ce matin, à tous les citoyens de Québec afin qu'ils aident les membres du club Rotary à en aider d'autre moins chanceux à cause de leurs infirmités.

Déclarant officiellement ouverte la campagne annuelle des Timbres de Pâques, le maire a dit que tous sont chanceux de faire de bonnes oeuvres surtout parce qu'ils ont été assez chanceux d'une autre manière, soit en conservant tous leurs membres et en n'étant pas frappés d'infirmités.

"On parle souvent du bon vieux temps car il existait alors des choses merveilleuses qui ont inspiré nos gens d'aujourd'hui. Il est aussi bien réconfortant de pouvoir venir en aide à ceux qui, par leur naissance, ont été moins chanceux que les autres. Je suis heureux de m'associer à vous même si modestement et de loin".

Le maire a offert ses compliments et ses remerciements à ceux qui travaillent pour alléger le fardeau des gens moins fortunés. Il a souligné que demeurer dans une grande ville comporte de grands avantages mais aussi des devoirs. Il demande au public de seconder les membres du club Rotary dans toute la mesure du possible.

Le président de la campagne, M. Gérard Fecteau, a souligné les oeuvres du club social et M. Gaston Saucier, président du club, a remercié le premier magistrat.

M. Fecteau a mentionné que la visite annuelle des membres du club chez le maire est devenue presqu'un rite.

"La façon aimable et courtoise avec laquelle vous nous recevez à chaque année comporte un apport précieux pour notre campagne annuelle.

"Vous connaissez, Monsieur le Maire, le but de notre campagne qui demeure le même puisqu'hélas les besoins ne changent pas.

"Nous avons beau tenter avec nos faibles moyens de soulager les infirmes, il en reste encore plusieurs qui comptent sur notre générosité pour alléger le poids de leurs infirmités.

"Seuls les dons généreux du public arriveront un tant soit peu à diminuer les maux de ceux qui font appel à la Clinique de Réhabilitation et à l'Ecole Cardinal Villeneuve à qui retourneront les argents recueillis au cours de cette Campagne. Nous prenons aussi en mains certains cas particuliers qui nous sont soumis.

"Les argents recueillis au cours des campagnes précédentes nous incitent à chaque année à poser ce geste que nous considérons humanitaire.

"Monsieur le Maire, nous connaissons votre prestige auprès de la population québécoise et savons que personne mieux que vous peut lancer l'appel à la générosité de chaque Québécois qui sera heureux, nous en sommes persuadés, d'aider à sa façon à diminuer le fardeau d'une infirmité".

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 5 h. 18; coucher: 6 h. 19. Longueur du jour: 13 h. 01.

Haute: 12 h. 56 a.m. (12.1 pi.)
Basse: 7 h. 30 a.m. (2.9 pi.)
Haute: 1 h. 07 p.m. (13.5 pi.)
Basse: 8 h. 31 p.m. (2.3 pi.)

AVIS DIVERS

6 h. 30 p.m. — Club Altrusa — Dîner-causerie chez Kerhulu. Conférencier: l'abbé Louis O'Neil.

8 h. p.m. — Conseil central des syndicats catholiques de Québec Inc. — Assemblée régulière, à 155 Blvd Charest.

8 h. 30 p.m. — Institut Canadien de Québec — Conférence de M. Claude Aubry.

8 h. 30 p.m. — Mardis Universitaires — Conférence de Mgr Alphonse Lafrenière, dans le Grand Amphithéâtre, 6, rue de l'Université.

8 h. 30 p.m. — Cercle des mycologues amateurs de Québec — Cours pour les membres — Département de Biologie, Faculté des Sciences, Blvd de l'Entente.

7 h. p.m. — Congrès provincial de Sécurité routière — Banquet offert par la province au Château Frontenac — Conférencier : Hon. Antoine Rivard.

DEMAIN

12 h. 30 p.m. — Club Richelieu Québec — Déjeuner au Château Frontenac — Conférencier : M. Jacques Parizeau — Sujet : "La Banque du Canada et l'opinion publique".

Le conseil de Ste-Monique répond aux interpellations

Au cours de sa séance régulière d'hier soir, le conseil municipal de Ste-Monique des Saules, présidé par M. Armand Bois, maire, a poursuivi l'étude des interpellation faite à une séance antérieure par le conseiller Joseph Rousseau, qui désirait connaitre si c'était la municipalité qui avait payé les honoraires dans le cas d'une défense à la suite d'une action intentée par un groupe de citoyens contre un paiement de $15,000 à un entrepreneur, dans la construction du réseau d'égouts.

Le maire a lu, en réponse, une lettre du conseil juridique, Me Guy Pinsonnault, disant que les déboursés avaient été faits par les plaignants.

A la suite d'une autre interpellation, en date du 21 mars, émanant du conseiller Lucien Rousseau, M. Raoul Girard, ingénieur-conseil de la municipalité, fournit un rapport détaillé sur le coût des quatre études faites pour conduire l'égout collecteur de la fosse septique à la rivière St-Charles.

Comme les projets 1 et 3 n'avaient pas été considérés pour des raisons d'ordre technique, le projet qui a prévalu fut le 4e, lequel coûtera $20,000 environ de plus que le 2e projet.

Le conseil discuta ensuite des soumissions qui lui sont parvenues pour l'engagement d'un chef de police, un chef des pompiers et un inspecteur des bâtiments. Comme la majorité de ces candidatures n'ont pas été adressées sous pli scellé et que les avis publics n'ont pas été donnés par la voix des journaux, il fut décidé que les présentes demandes d'emploi pour ces postes soient retournées aux candidats, qui pourront les représenter sous pli cacheté et scellé et suivant un questionnaire que le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. L.-P. Pagé, pourra fournir aux intéressés.

Il fut aussi discuté de l'engagement d'un commis municipal, en vue d'aider le secrétaire actuel dans ses fonctions.

Un autre avis public sera donné pour l'obtention de nouvelles soumissions à cet emploi, après quoi les candidats seront interrogés, pour que le meilleur choix permette au conseil municipal de voter les crédits nécessaires.

On adopta aussi un règlement pour le prochain changement d'heures.

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi soir 11 avril prochain.

Comment parlez-vous ?

La Commission des écoles catholiques de Québec offre aux écoliers et à leurs familles, ce cours de phonétique et diction donné sous la direction de M. Jean-Marie Laurence, demain, de 7 h. 15 à 7 h. 30 à CHRC Radio-Québec. Le Soleil reproduit ces textes afin qu'ils puissent être conservés, si on le désire.

Phonétique et diction

(Cours sous la direction de Jean-Marie Laurence)

1. Phonétique. — Justesse des sons : — Education de l'oreille; — Assouplissement des muscles.

Le son o. — On distingue deux sons o : o ouvert (comme dans **corps**) et o fermé (comme dans **apôtre**).

Exemple d'o ouvert : **encore, dehors, remords.**

Exemple d'o fermé : **numéro, rose, pauvre.**

o écrit **au** est généralement fermé surtout au début des mots : **audition, auteur, autant, aussi, épaule, cause, chaud, saucisse.**

Cependant on prononce en général **o** ouvert dans **hareng saur, augmenter, Laurent, laurier, mauvais,** etc.

Dans les finales **ome** et **one,** on prononce tantôt **o** fermé (**atome, idiome, zone**) et tantôt **o** ouvert (**économe, astronome, monotone**).

Au début et à l'intérieur des mots, la lettre **o** correspond le plus souvent à **o** ouvert : **métronome, économe, botanique, géographie, philosophie, philosophe, psychologie, phonétique, rotation, lo-**

(Suite à la page 26, 6e col.)

Nouveaux prêts directs de la SCHL à l'emprunteur moyen

Ottawa (PC) — L'agence de logement du gouvernement, qui vient de voir son fonds d'hypothèques renfloué, a annoncé hier qu'elle reprendra cette semaine ses prêts hypothécaires directs aux futurs propriétaires.

En même temps, un nouveau règlement entrera en vigueur pour empêcher que les prêts directs du gouvernement ne parviennent aux familles à l'aise.

La nouvelle, annoncée par M. Stewart Bates, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, dit que les nouveaux prêts directs ne seront pas consentis si le revenu annuel brut d'un requérant dépasse $5,000 pour les familles ayant jusqu'à deux enfants, $5,200 pour les familles de trois enfants, $5,400 pour les familles de quatre enfants et $5,600 pour les familles de cinq enfants ou plus.

La stipulation ayant trait à un revenu-plafond quant aux prêts gouvernementaux directs constitue une exigence nouvelle. Cependant, elle ne s'appliquera pas aux prêts de la Loi nationale de l'habitation émis par les prêteurs privés.

Les familles ayant des revenus plus élevés que le revenu-plafond devront s'adresser à ces prêteurs pour des prêts hypothécaires.

La nouvelle ajoute que les bureaux de la SCHL commenceront dès demain à étudier les demandes des futurs propriétaires pour des prêts directs de la LNH à prendre sur le fonds d'habitation du gouvernement.

En octobre dernier, la SCHL a suspendu toutes nouvelles demandes après que le fonds au montant de $1,000,000,000 eût été entièrement réparti. La semaine dernière, le gouvernement a voté un autre $500,000,000 pour le fonds. Le ministre des Travaux publics Walker a dit qu'environ $150,000,000 des $175,000,000 seront distribués en prêts directs cette année aux futurs propriétaires et aux projets de construction domiciliaire à dividende limité pour les familles à bas revenus et pour les personnes âgées.

Villeneuve, discutant son bilan et son déficit, nomme M. Jean Paradis gérant

Par J.-Claude Paquet

Le conseil de ville de Villeneuve a connu hier soir une autre séance tumultueuse, cette fois avec la présentation du bilan et des états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 1959.

La discussion a en effet porté sur les points suivants du bilan : 1) la dette municipale de $683,700; 2) déficit pour 1959 de $23,277; et 3) le fait qu'aucune dépréciation n'a été prise sur un actif immobilisé de $83,742, ce qui augmente nécessairement le montant du déficit réel.

D'autre part, M. François-Eugène Mathieu, c.g.a., qui a préparé les états financiers de la municipalité, déclare dans ses notes liminaires au bilan "qu'il faudra de toute nécessité consolider le plus tôt possible le déficit de $23,277, surtout si l'on considère que la taxe pour 1960 est déjà imposée et qu'une taxe spéciale de près de 33 cents sur l'évaluation de $7,188,667 serait à peine suffisante pour compenser totalement le déficit".

LE PUBLIC MANIFESTE

Prenant alors la parole, un contribuable, M. Edmond Simard, a déclaré que cet état de choses était tout simplement lamentable. Alors que nous nous attendions à une diminution de taxes, dit-il, nous devrons envisager une augmentation de 35 à 40 cents du $100. C'est d'autant plus inadmissible, poursuit M. Simard, que Villeneuve jouit d'un rôle d'évaluation privilégié de $7,188,667 pour seulement 350 contribuables environ. Et cependant, Villeneuve est une des rares municipalités déficitaires sur la côte de Beaupré.

On ne peut pas indéfiniment capitaliser les déficits, dit-il. Certaines villes l'ont fait et elles sont aujourd'hui acculées à la faillite, de sorte que leurs contribuables doivent payer des taxes exorbitantes. Il est anormal qu'une municipalité comme Villeneuve en soit rendue à ce point. Avec le revenu de notre rôle d'évaluation, ajoute M. Simard, il n'y a pas de raison que Villeneuve n'arrive pas mieux que les autres municipalités. Le problème, dit-il, c'est tout simplement que tout notre système de finance ne vaut pas 5 cents. Nous pourrions réduire nos dépenses d'équipement d'au moins $25,000 et nous pourrions encore suivre le progrès. Nous sommes seulement 350 contribuables, insiste M. Simard, et nous avons de l'équipement pour au moins $1,500. Il n'y a donc pas lieu de se surprendre si on n'arrive pas à boucler le budget!

Le maire Noël-Henri Giroux s'adresse alors aux propriétaires et leur dit que s'ils veulent que la municipalité boucle son budget, ils n'ont qu'à cesser les développements.

Un autre contribuable prend alors la parole.

M. Jean Paradis — "M. le maire, vous m'avez dit devant témoin, juste avant les dernières élections, il y a à peine deux mois, que la dette municipale s'élevait à $350,000 (Ici, l'échevin Garneau confirme la déclaration de M. Paradis). Comment se fait-il, alors qu'elle atteigne aujour-

(Suite à la page 26, 3e col.)

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LA GRANDE VENTE ST-GEORGES!

VIVEZ PENDANT UN MOIS AUX DEPENS DE J. B. LALIBERTE

2 FAMILLES CHANCEUSES !

VOICI UNE AUTRE FAMILLE ELIGIBLE:

FAMILLE DE

MLLE LOUISE FOURNIER

Daveluyville, Comté Arthabaska

TOUS LES COMPTES DU MOIS SERONT ACQUITTES COMME SUIT !

√ $100. pour Achats Vêtements
√ $80. pour le Loyer
√ $100. pour la Nourriture
√ $25. pour le Chauffage
√ $10. pour l'Electricité
√ $10. pour le Téléphone
√ $20. pour le Cinéma
√ $10. pour Barbier et coiffeur
√ $10. pr gardienne d'enfants
√ $10. pour Lavage, nettoyage
√ $25. pour le Transport

Du 30 mars au 11 avril, inclusivement, magasinez chez J.-B. Laliberté ! Déposez toutes vos factures (ou fac-similé raisonnable) dans la boite chanceuse au rez-de-chaussée, en y inscrivant vos nom, adresse et numéro de téléphone. Chaque jour de la vente, un coupon est choisi et la famille chanceuse devient éligible pour l'un des 2 grands prix du concours. Il y aura donc 11 familles éligibles, parmi lesquelles 2 auront le bonheur de vivre aux dépens de J.-B. Laliberté Ltée pendant un mois. Comme prix de consolation, les 9 autres familles recevront un bon de $50.00 en marchandises.

TENTEZ VOTRE CHANCE CHAQUE JOUR DE LA VENTE !

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

595, EST
ST-JOSEPH
QUEBEC
TEL.: LA 5-4841

RIVE-SUD

LÉVIS St-Romuald Charny — LAUZON Bienville St-David

A St-Romuald

Le conseil municipal doit réétudier un sujet épineux

St-Romuald. (DNC) L'affaire du Centre industriel qui a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années, semble vouloir reprendre la vedette dans la municipalité de St-Romuald.

En effet, le conseil municipal qui après bien des pourparlers, avait cédé, il y a un an, une partie importante de ses terrains au Centre industriel au Syndicat industriel de St-Romuald, a été saisi ces jours derniers d'une demande des procureurs de cet organisme coopératif, à l'effet de rescinder son règlement No 131, qui cédait conditionnellement près de 7 millions de pieds de terrains pour fins industrielles au Syndicat industriel.

Dans cette demande, les requérants stipulent que la clause restrictive qui assure à la municipalité le retour des terrains cédés au Syndicat, advenant que ce dernier ne puisse installer d'industries pendant une période de cinq ans, est de nature à empêcher à donner des garanties voulues aux prêteurs et aux acheteurs éventuels, ce qui retarde le travail dans son projet d'installation de nouvelles industries à St-Romuald.

Par l'entremise de ses procureurs, le Syndicat sollicite un nouveau contrat contenant aucune restriction ce qui équivaudra à la vente des terrains de la municipalité au Syndicat industriel.

Il semble bien qu'il n'y ait pas unanimité parmi les membres du conseil municipal à ce sujet, mais il sera tout de même possible d'en venir à une entente entre les parties intéressées.

Le conseil municipal est disposé à collaborer avec le Syndicat industriel en vue de voir surgir des industries très nombreuses qui assureront du travail à bon nombre de citoyens de cette municipalité.

Les permis de construction et de réparations s'élèvent à $28,850 en mars à Lévis

Le chef-évaluateur de la cité de Lévis, M. Camille Forgues, a été autorisé à accorder sept permis de construction et de réparations le mois dernier. La valeur de ces permis s'élève à $27,850.00. Voici des détails sur ces permis :

M. René Ronco, 6, rue de l'Esplanade, construction d'une résidence ($11,400) ; M. Georges Langlois, 93, rue St-Augustin, construction d'une maison (11,000) ; M. Elisée Guignard, 83, rue Déziel, transformation de sa bâtisse ($1,000) ; MM. Georges Filion et Georges Goulet, construction d'un kiosque en bordure de la route Trans-Canada ($1,200) ; Mme Lévi Noël, 184, rue St-Georges, réfection d'un escalier ($150) ; J.-L. Demers, Ltée, 57, rue Commerciale, construction d'un entrtpôt temporaire ($3,000) et M. J.-Anaclet Lavoie, 7, rue Fraser, réparation de l'intérieur de sa résidence ($100).

Les demandes de permis de construction et de réparations avaient été plus fortes au cours du mois correspondant de l'an dernier. En mars 1959, on avait accordé 17 permis d'une valeur totale de $99,100.

Lauzon accorde pour $6,500 de permis en mars

Les permis de construction et de réparations accordés, au cours du mois de mars, dans la cité de Lauzon, furent au nombre de douze et la valeur de ces permis a atteint la somme de $6,500.00. En voici des détails.

M. Albert Barras, 2, rue Fafard, réparation de lambris et fenêtres ($600) ; M. Léopold McNicoll, 81, Boulevard Jacques-Cartier, construction de toit de veranda (130) ; M. Jean-Paul Bélanger, 72, Boulevard Jacques-Cartier, construction d'une véranda ($220) ; M. J.-Arthur Fortin, 40, rue Couillard, transformation de fenêtres ($750) ; M. René Baron, 605, rue St-Joseph, réparation d'une couverture $200) ; M. Armand Matte, 625, rue St-Joseph, réparation à l'intérieur de sa bâtisse ($2,000) ; Mme H. Lamontagne, 13, rue St-Joseph, réparation d'un toit et d'un lambris ($1,200) ; M. Henri Lemieux, 179, rue St-Joseph, réparation des fondations de sa maison ($250) ; M. Honoré Drapeau, 10, rue Fafard, réparation d'un toit ($350) ; Mme Roland Bolduc, 9, rue Jodoin, agrandissement d'u hangar $200) ; Mme P.-E. Samson, 16, rue Ste-Catherine, transformation de l'intérieur de sa résidence ($460) ; M. Henri Fournier, 646, rue St-Joseph, réparation d'une couverture ($200)

Dans cette municipalité, on avait accordé, en mars 1959, onze permis de réparations et de construction dont la valeur globale s'élevait à $57,415.00.

On doit retarder le 12e cours de perfectionnement

Le douzième cours de perfectionnement pour les infirmières qui devait avoir lieu, demain soir, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, vient d'être contremandé à la suite de circonstances incontrôlables. Ces cours reprendront le mercredi 13 avril.

Avis de la Rive Sud

Hôtel de ville de Lévis. — Séance régulière du conseil de ville, ce soir, à 8 h.

Hôtel de ville de Lauzon — Réunion spéciale du conseil de ville, ce soir, à 8 h.

Sous-sol de l'église Ste-Bernadette — Réception organisée par l'association libérale féminine du comté de Lévis, ce soir à 8 h. 30.

Des certificats aux élèves des cours du soir

Sur la recommandation du principal des écoles gratuites du soir de Lévis et Lauzon, M. W.-S. Byrne, et à la suite de l'approbation du directeur général de ces écoles, M. Lionel Tanguay, le secrétaire de la province vient d'émettre des certificats de compétence et d'assiduité à 92 élèves méritants qui ont suivi les cours de français, d'anglais, etc., au cours des derniers mois.

Ces cours furent donnés à l'école Notre-Dame de Lévis, à l'institut de Technologie de Lauzon, ainsi qu'aux écoles des rues St-Cyrille et Bargone, également de Lauzon. MM. Maurice couture, Marcel Rochon, P.-Fernand Mascotte et Jean-Marie Leclerc enseignaient à Lévis. Les professeurs à Lauzon étaient MM. Paul Paquet, Gaston Pépin et Wilfrid Laverdière. Les surveillants à ces quatre écoles étaient M. André Beaudoin, Henri Samson, Joseph Paquet et Raymond Thibault.

Réélection de M. J.-A. Roy comme président du Syndicat industriel

M. J.-Aurélien Roy, échevin de la cité de Lauzon, a été réélu président du Syndicat industriel de Lauzon pour une autre année. Les autres officiers qui furent maintenus dans leurs fonctions pour un autre terme sont : MM. Maurice Bélanger, vice-président ; Mario Brousseau, trésorier-gérant; Jean-Paul Langlois, secrétaire. Un directeur, M. Robert Létourneau, a été choisi pour remplir la charge de publiciste.

Les directeurs qui furent élus ou réélus pour un autre terme sont : MM. Jean-Marie Turgeon, J.-Evariste Laflamme, Marcel Marotte, Robert Samson, Léonard Parent, Charles Lambert et Jos. Samson.

Lors de la réunion, les officiers et directeurs du Syndicat industriel de la cité de Lauzon ont continué l'étude d'un projet qui consiste à publier un pamphlet publicitaire sur Lauzon. On a également pris connaissance de deux demandes de prêts pour le développement commercial et industriel. Cette question sera de nouveau étudiée le mercredi 13 avril.

La campagne de l'apostolat laïque se poursuit avec un exposé du fléau du blasphème

Après un exposé sur la littérature obscène et les spectacles osés par M. le juge Maurice Pelletier, la campagne d'apostolat laïque se poursuit dans la paroisse de St-Antoine-de-Bienville avec un autre sujet qui fut traité par M. Edouard Roy, échevin de la cité de Lévis.

Dans cette campagne, qui est sous la présidence de M. John Porter, M. Roy aborda la question du blasphème et il débuta en disant : "Ne me blasphémez pas ! Ces mots écrits en gros caractères sur une affiche ou placés au bas d'une image du Sacré-Coeur, peuvent être vus un peu partout dans les endroits publics ou dans nos transports en commun".

"On les a vus affichés à tant d'endroits (certes pas trop) et on les voit encore assez souvent que nous en sommes venus à ne plus les remarquer et, peut-être pire encore, ils nous laissent totalement indifférents... Pourtant, si ces affiches "Ne me blasphémez pas" ont été placées à de multiples endroits, c'est que le blasphème, chez nous, est malheureusement très répandu. Depuis des années, nos prédicateurs nous rappellent, bien à regret, que nous avons la réputation d'être une race de blasphémateurs.

"Je voudrais croire, poursuit-il, qu'ils exagèrent, mais, par contre, les paroles blasphématrices qui écorchent nos oreilles presque à tous les jours, ne nous laissent aucun doute sur le bien fondé de cette pénible réputation.

M. Roy pose ensuite cette question : "Qu'est-ce au juste que le blasphème ?" Et il y répond en disant : "C'est toute parole ou tout discours impie contre Dieu ou la religion. Il y a blasphème chaque fois qu'on attribue une imperfection à Dieu ou qu'on lui refuse une qualité. Dans le langage journalier à notre esprit, le mot blasphème se rapporte à tous les jurements blasphématoires que nous entendons. Il y aurait lieu toutefois de distinguer les jurons qui sont monnaie courante dans nos langages et qui, tout disgracieux qu'ils soient, ne sont pas des blasphèmes, mais qui dénotent peut-être chez ceux qui les profèrent, une tendance au blasphème. Pour ne pas commettre le blasphème, efforçons-nous d'éviter les jurons et les sacres.

"Le blasphème, de tout temps, a été considéré comme un acte criminel même chez les Hébreux, longtemps avant Notre-Seigneur, le blasphémateur était lapidé. Les Juifs ont même mis à mort le Christ sous prétexte qu'il avait blasphémé...

"De nos jours, ajoute M. Roy, la loi criminelle prévoit des peines sévères et de fortes amendes pour ceux qui sont pris à blasphémer. C'est donc dire que le blasphème qui ne rapporte rien à celui qui le commet et qui, par contre, est une insulte suprême envers le Créateur, répugne à tout chrétien digne de ce nom de même qu'à tout homme bien pensant et de bonne éducation.

Puisque nous avons admis que ce mal est plutôt répandu chez nous, c'est un devoir impérieux pour nous de faire en notre pouvoir pour le combattre et essayer de corriger le blasphémateur de sa mauvaise habitude."

M. Roy énuméra, en terminant, les moyens qui sont à notre disposition pour enrayer ce fléau : "D'abord, il faut prendre la ferme résolution de cesser soi-même de sacrer parce que cela peut nous amener à blasphémer et de s'adonner à la pratique fréquente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie pour avoir la force de résister au blasphème si nous avons le malheur de le commettre à l'occasion.

"En second lieu, nous devons nous imposer chaque fois qu'il le faudra et ne jamais permettre qu'on blasphème en sa présence et à l'occasion, faire comprendre au blasphémateur à quelle dégradation il s'abaisse en blasphémant. Au besoin, également le sermonner fermement pour qu'il cesse.

"Enfin, il nous reste le devoir de réparer envers Dieu, le mal qu'on Lui a fait afin de panser les blessures cruelles que lui font les blasphèmes. Il faut le prier de guérir de leur mauvaise habitude, les blasphémateurs et de les pardonner parce que comme le Christ le disait lui-même sur la croix "Ils ne savent pas ce qu'ils font". Contre chaque blasphème, faisons de notre côté des actes de foi, d'espérance et de charité !".

Fillette renversée par une auto

St-Romuald. (DNC) Un accident de la circulation survenu vendredi a causé des blessures à Renée Dubois, fille de M. et Mme Roland Dubois, demeurant au 91 de la route du Sault, à Chaudière-Bassin.

L'enfant a été renversé par une automobile conduite par un militaire. Le Dr P.-P. Chouinard fut demandé pour prodiguer les premiers soins à la fillette et ordonna son transport à l'hôpital Notre-Dame de Charny, par les ambulanciers de la maison Claude Marcoux Enr. L'accident se serait produit vers 1 hre de l'après-midi. La jeune Dubois est dans un état satisfaisant.

Club de yacht à New-Liverpool

St-Romuald (DNC) — Plusieurs hommes d'affaires de la rive-sud et de la ville de Québec, sont présentement à organiser un club de yacht à la plage Bellevue à New-Liverpool.

Des réunions préliminaires ont été tenues récemment et une autre doit avoir lieu au début de cette semaine, afin de terminer le travail d'organisation. Le nouvel organisme pourra compter sur l'appui de près d'une centaine de membres, dont une trentaine possèdent des bateaux de croisière assez importants.

Ce club de yacht, dont le nom devrait être connu bientôt, ouvrirait également un club social au chalet de la plage, au Bassin de la Chaudière.

"Ce ne peut vraiment être une banque, si vous manquez de fonds pour un pauvre petit chèque de $10 !"

Pas de chômage du côté des voleurs ces derniers jours

Par Lucien Latulippe

De nouvelles plaintes de vols ont été enregistrées, hier à la police municipale et à la Sûreté provinciale. Il s'agit pour la plupart de cambriolages perpétrés au cours de la fin de semaine, et constatés hier matin.

Le trésorier de la Mutuelle des Employés civils rapportent à ces deux corps policiers que ses bureaux sis au 29 rue Ste-Ursule ont été saccagés. Les intrus ont fait de plus main basse sur une somme de $100.

Une vitrine du restaurant d'Assise, situé sur la rue St-Joseph, a été fracassée et des cigarettes pour $200 ont été volés. Des cambrioleurs se sont aussi introduits au centre paroissial St-Fidèle et ils ont disparu avec $13 en argent et du chocolat.

Le magasin Handy et Andy Co. sur la rue Prince-Edouard, et celui de Dufresne et Baril, sur la 3e avenue ont aussi reçu la visite de voleurs. Un radio transistor et un couteau de chasse ont été emportés au premier endroit; une télévision et une balayeuse électrique, à l'autre .

Des maraudeurs ont également volé divers articles dans une auto sur la rue Claire-Fontaine. Il y avait entre autres choses trois complets un paletot, une machine à écrire portative et un radio transistor. Le tout est évalué à $575.

La police de Ste-Foy signale aussi un cambriolage au garage Légaré, situé sur la route de l'Eglise, au croisement du chemin St-Louis. Les voleurs y ont pénétré en brisant une vitre de la grande porte. Ils ont râflé $197 en argent et les clés d'une auto.

D'autre part, des agents de la Sûreté provinciale cherchent à éclaircir des vols dans des chalets de Notre-Dame des Laurentides et du Lac Beauport. Une vingtaine de ces maisons d'été ont été cambriolées, dont quatre en fin de semaine. A date, un suspect a été retracé et il a rendu de la marchandise.

Ils s'agirait des débris d'un avion

Centralia, Ont., (PA). — L'ARC a rapporté hier qu'un navire de recherche avait repéré une épave. On croit qu'il s'agit des débris d'un avion civil des Etats-Unis qui s'est écrasé dans le lac Erié dimanche avec trois personnes à bord.

Un caboteur a toué l'épave vers le rivage près de Port Stanley, à dix milles au sud de St-Thomas.

Un porte-parole de l'ARC a fait savoir que rien n'indique si des corps ou des survivants ont été retirés des débris.

L'agence fédérale de l'aviation à Buffalo, N.Y., a dit que le pilote de l'appareil était M. B. K. Crosley, de Detroit. On ignore les noms des deux personnes qui étaient montées à bord de l'avion avec lui.

Lire en page 5 le compte rendu de la remise des Oscars.

Horaires des cinémas

JOUISSEZ PLUS DE LA VIE... SORTEZ et ALLEZ au CINEMA !

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs. "Room at the Top" (105 min.) à 1.40, 4.15, 6.40, 9.15 hrs. Sujets courts à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 hrs.

CARTIER : — Sujet court : 1.00, 4.15, 7.40 hrs. Le Masque de Fer : 1.10, 4.35 8.00 hrs. Nouvelles : 2.40, 6.05, 9.30 hrs. L'Increvable : 2.55, 6.20, 9.45 hrs. Fin : 11.05 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Fernand le Clochard : 12.30, 4.25, 8.25 hrs. Le Roi Cruel : 2.05, 6.05, 10.05. Actualités : 3.50 8.15 hrs.

CLASSIC : — Capitaine fantastique: 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Action immédiate: 2.45, 6.05, 9.30 hrs. Fin : 11.10 hrs.

EMPIRE : — Solomon and Sheba (technerama) : 1.00, 3.40, 6.20, 9.00 hrs. Nouvelles : 3.15, 5.55, 8.35 hrs. Tricks of Tweet (cartoons) : 3.25, 6.05, 8.45 hrs. Previews : 3.35 6.15, 8.55 hrs. Continu de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL : — Frankenstein 1970 (cinémascope) : 12.57, 3.55, 6.53, 9.51 hrs. Sujet: 2.16, 5.14, 8.12 hrs. Nathalie : 2.22,5.20, 8.18 hrs.

LAIRET : — Sujet court : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Le Masque de Fer : 1.10 4.35, 8.00 hrs. Nouvelles : 2.41, 6.06, 9.31 hrs. L'Increvable : 2.55, 6.20, 9.45 hrs. Cartoons : 4.18, 7.43 hrs. Fin : 11.08 hrs.

LAURIER : — Capitaine King: 1.15, 5.10, 9.25 hrs. Nouvelles: 3.00, 6.50, 9.00 hrs. Train d'Enfer: 3.25, 7.15 hrs. Fin: 11.00 hrs.

PIGALLE : — Le Roi Cruel : 12.30, 4.25, 8.25 hrs. Fernand le Clochard : 2.00, 6.00. 10.00. Actualités : 4.15, 8.15 hrs.

PRINCESSE : — Sujet: 1.00, 4.22, 7.44 hrs. The Bride and the Beast: 1.13, 4.35 7.57 hrs. In Love and War (cinémascope): 2.31, 5.53, 9.15 hrs.

RIALTO : — Les Héros sont fatigués : 1.00 4.25, 7.45 hrs. Nouvelles : 2.35, 6.00, 9.20 hrs. Un vrai Cinglé de Cinéma : 2.50, 6.10, 9.35 hrs. Fin : 11.10 hrs.

VICTORIA : — L'Odyssée de Charles Lindberg (cinémascope) couleurs : 1.15, 5.15, 9.20 hrs. La Poursuite dura 7 Jours (cinémascope), couleurs: 3.40, 7.35 hrs. Continuel de 1.15 à 11.35 hrs.

SILLERY : — L'Odyssée de Charles Lindberg (cinémascope), couleurs : 6.05, 9.25 hrs. La Poursuite dura 7 jours (cinémascope) couleurs : 7.40 hrs. Fin : 11.40 hrs.

BIENVILLE : — Les Loups Hurient : 6.30, 9.45 hrs. Gypsy (CinémaScope, couleurs): 8.05 hrs. Nouvelles: 6.50 hrs. Fin: 11.05.

CINEMA DE LEVIS : — Minuit Champs Elyssés : 6.00, 9.30 hrs. Actualités: 7.50 hrs. L'Homme au Complet Gris (Cinémascope): 8.00 hrs.

ETCHEMIN :— Prisonnier du Temple (couleurs) : 7.30 hrs. L'Aigle vole au Soleil (couleurs) : 9.15 hrs.

LAURIER JUSQU'A jeudi
Tyrone Power, Terry Moore
"CAPITAINE KING"
CinémaScope-Technicolor
Stanley Baker, Peggy Cummins
"TRAIN D'ENFER"
VistaVision
Mat. 30c; Soir et Dim. 55c

CLASSIC
A L'AFFICHE
Henri Vidal dans
"ACTION IMMEDIATE"
— aussi —
"Frank Latimore dans
"CAPITAINE FANTASTIQUE"
en Couleurs

IMPERIAL
Le monstre du futur naît dans un réacteur atomique.
"FRANKENSTEIN 1970"
Boris Karloff & Donald Barry
Quelle audace ! C'est presque le meilleur limier de Paris.
"NATHALIE"
Martine Carol & Misha Auer

VICTORIA A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS SILLERY
James Stewart dans "L'ODYSSEE de CHARLES LINDBERG" — CinemaScope & Couleurs
AUSSI
Guy Madison dans LA POURSUITE DURA 7 JOURS" — CinemaScope & Couleurs

PRINCESSE
CinemaScope en couleurs :
"IN LOVE AND WAR"
ROBERT WAGNER et DIANA WYNTER
Film d'horreur :
"THE BRIDE AND THE BEAST"
CHARLOTTE AUSTIN et LANCE FULLER

EDWARD SMALL présente
YUL BRYNNER GINA LOLLOBRIGIDA
SOLOMON and SHEBA
TECHNIRAMA et TECHNICOLOR !
Le film à 1.00, 3.40, 6.20, 9.00 hrs p.m.
Dernier spectacle complet à 8.35 p.m.
A L'AFFICHE Empire
Mats..... 75c
Soirs..... 99c

RIALTO
JUSQU'A MERCREDI SOIR !
Dean Martin & Jerry Lewis et Anita Ekberg dans
"UN VRAI CINGLE DE CINEMA"
(Hollywood or Bust)
VistaVision, Technicolor
Aussi
"LES HEROS SONT FATIGUES"
Yves Montand et Maria Félix

2 DERNIERS JOURS !
Darry COWL et Line RENAUD
dans
"L'INCREVABLE"
AUSSI
"LE MASQUE DE FER"
d'Alexandre Dumas - Couleurs!
Andrée Debar, Pierre Cressoy
AIR CLIMATISÉ CARTIER et LAIRET
— Dernier spectacle complet à 7h.40 p.m.

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
2e SEMAINE
Représentation continue de 1h. à 11h.; "Room at the Top" à: 1h.40, 4h.15, 6h.40, 9h.15.
SIMONE SIGNORET
Meilleure actrice de l'année pour son interprétation dans
"ROOM AT THE TOP"
avec Laurence HARVEY
MATINÉES: 65¢ SOIRS: 99¢

CINEMA de PARIS & PIGALLE
Le souffle d'une épopée balaie l'écran et vous ne l'oublierez jamais!
EN COULEURS
Edmund PURDOM
Sylvia LOPEZ
Massimo GIROTTI
LE ROI CRUEL
CinemaScope
HERODE LE GRAND
PLUS SPECTACULAIRE QUE BEN-HUR
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
UNE SUITE ININTERROMPUE DE PÉRIPÉTIES COCASSES.
FERNAND RAYNAUD
Fernand Clochard
Magali DE VENDEUIL
Jean-Marc TENNEBERG

FOTONITE
CE SOIR 8 h.15 PALAIS MONTCALM
$1,000. EN PRIX
OFFRE PRINCIPALE $350.00
30 autres PRIX de $10. à $75.
PRIX DE PRESENCE CE SOIR
Une montre pour dame ou homme au choix
Valeur de $50.00
PRIX DE PRESENCE DU MOIS
au choix
1 réfrigérateur
1 poêle électrique
1 laveuse de luxe Kelvinator
1 Stéréo Philips
1 machine à coudre Pfaff
1 téléviseur Admiral
Votre présence ce soir augmentera vos chances
Pour ces prix, aucune autre soirée n'égale FOTONITE
Billets en vente à La Tour et au Palais Montcalm $1.00

En vedette : AU BAL TABARIN
★ Ray Denis & Moe-B
sensationnels et hilarants comédiens musiciens qui vous feront mourir de rire. Etoiles de la TV et des disques.
★ Signor Cortez
dans un acte musical des plus formidables
★ Denise Brousseau
chanteuse et m.c.
SPECTACLES à 3h.15 Dimanche après-midi
PAS DE CHARGE de couvert, de minimum et de prix d'admission
Pas de minimum
Rés.: LA 4-6200 — LA 4-0216

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 111 Côte du Passage, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

COMMIS VENDEUSES DEMANDEES
2 commis vendeuses demandées avec expérience dans la vente au Comptoir. Bon caractère, expérience requise dans la marchandise pour dames et fillettes. Bon salaire et grande possibilité d'avancement. Notre personnel est au courant de cette demande.
E. E. LEMIEUX INC.
20 rue St-Joseph, Bienville — TE 7-8863

La population de Québec et de la banlieue remercie les Compagnies
"QUEBEC POWER"
et
"BELL TELEPHONE"
du beau travail qu'ils ont accompli lors de la dernière tempête de verglas qui s'est abattue sur notre région.
Compliments de :
MAGUIRE ELECTRIC LTÉE

Le peintre Denys Morisset devant une toile présentement exposée à la Huchette, "Scène de Moisson.

20 tableaux de Denys Morisset à la Huchette

par Fabienne Julien

Denys Morisset n'est pas un inconnu comme peintre québécois, il exerce son métier depuis quinze ans. Il nous a habitués à des apparitions fréquentes avec des toiles, des dessins, des émaux, des affiches, des gravures.

Trois expositions à Montréal dont la dernière à la Galerie Libre en janvier dernier, une exposition il y a quelques années au Foyer de l'Art et du Livre à Ottawa, 2 participations au Salon du Printemps, 2 lauréats aux Concours Artistiques de la Province, sa participation à l'exposition "35 peintres dans l'Actualité" en 1957 en compagnie de Pellan, Riopelle, Jean-Paul Lemieux, Claude Picher l'ont fait connaître dans tous les milieux artistiques. L'ambassade du Canada à Paris possède 4 émaux de Denys Morisset et l'an dernier il faisait à la Boutique une très belle exposition de dessins et d'encres.

Denys Morisset est un peintre qui n'est pas touché par la mode. Avec une rare discipline il a fait ces dernières années, une exploration de la peinture contemporaine qui se rapproche du fauvisme et du cubisme de 1920. Son art très décoratif durant cette période tenait de l'affiche. Il a d'ailleurs fait plusieurs affiches qui sont parmi les plus belles qu'on ait vues à Québec.

Partisan des arrangements ingénieux, des formes savamment organisées, d'architectures complexes et étudiées, Morisset nous présentait habituellement des oeuvres où la recherche des équilibres, les effets de formes et de couleurs, les compositions calculées, affichaient délibérément des préoccupations qui faisaient la part très large à l'esthétique et à la logique.

Certaines de ses dernières toiles dans des harmonies roses et rouges atteignaient une élégance et un harmonie qui amorçaient le courant qui s'esquisse aujourd'hui.

Les contrastes heurtés, les pointes qui éclatent, le goût de l'arabesque, qui chez ce peintre présentaient des traits communs avec Pellan font place aujourd'hui, à un abandon progressif des dissonances pour cheminer manifestement vers une recherche de l'harmonie. Nous assistons dans cette exposition de La Huchette à un arrêt évident, et au début d'une aventure.

Dans une gamme de bleus, d'ocres, de gris mauves, on retrouve les rouges et les verts qui se choquaient dans une autre période et qui sont aujourd'hui fondus par de petites touches faites à la spatule. La longue expérience du pinceau dans des compositions en tons plats donne au peintre une habileté immédiate dans l'emploi de la spatule.

La Verte Moisson paysage abstrait très éclairé dégage une lumière chaude et vibrante, et une image nocturne de la vitrine dont j'ai malheureusement oublié de noter le nom, s'étale en plans rouges et noirs, décisifs et sonores. Le Jardin où l'organisation disparaît fait place à la lumière. Toutes les toiles sont une recherche de l'harmonie interne, exception faite du Village bleu où un objet abstrait avance nettement en avant dans des noirs énergiques et des bleus joyeux.

A la suite d'un processus d'élimination, de sacrifices librement consentis, la peinture de Morisset est arrivée à un climat de réserve, un langage retenu. Dans la grande toile voisine du Jardin, c'est le silence et une disponibilité attentive, qui nous laisse prévoir l'entrée d'éléments nouveaux où les richesses de la nature veulent trouver une expression.

Le public québécois suivra avec intérêt cette communication nouvelle.

Prix de sculpture à Rupert Jones

Montréal, 4 (PC) A l'occasion de l'exposition printanière du Musée des Beaux-Arts de Montréal, le prix de $500 accordé annuellement pour la meilleure sculpture a été décerné, cette année, à M. Rupert Jones, originaire des Bermudes.

Agé de 36 ans, M. Jones, qui a immigré au Canada en 1952, s'est mérité le prix pour son oeuvre désignée sous le nom de "Diane", une tête sculptée dans le plâtre.

Le plus important événement du genre depuis 13 ans, l'exposition printanière du Musée sera inaugurée le 8 avril prochain et comprendra 354 oeuvres de 201 artistes.

Né à Sandys Parish, aux Bermudes, M. Jones a étudié la sculpture pendant quatre ans à l'école du Musée des Beaux-Arts, et il l'enseigne maintenant aux enfants.

Routes bloquées près de Montréal

Montréal (PC) Des milliers d'automobilistes de la rive sud ont été en retard à leur travail hier et des écoliers ont été absents de l'école par suite d'inondations provoquées par des cours d'eau tributaires du St-Laurent, près de Montréal. Les routes ont été bloquées par des amoncellements de glace déversés sur la voie publique.

Plusieurs habitants de ce secteur ont passé la journée à retirer de leur sous-sol, l'eau qui s'y était infiltrée et qui atteignait trois pieds de haut en certains endroits.

La police a déclaré que les inondations, causées par une température douce et les pluies violentes de la fin de semaine, sont les pires enregistrées depuis cinq ans. Les secteurs affectés sont ceux de Châteauguay, Ville de Brossard, Brosseau Station, Croydon, Greenfield-est, Laflèche, St-Hubert, Brookline et Candiac.

La glace obstruant les routes a commencé à se dissoudre en fin de journée, hier, mais l'Office météorologique de Dorval a fait savoir que la température favorisant les inondations durera probablement plusieurs jours.

L'EAU ET LA GLACE

Au moins quatre écoles à Châteauguay-Centre et Châteauguay Heights ont été fermées parce qu'elles étaient inaccessibles. Les obstacles à la circulation routière étaient particulièrement graves au sud de Châteauguay-Centre, où la glace et l'eau ont recouvert une étendue de 200 verges des deux côtés de la rivière.

La police déclare que les champs et les terrains de stationnement étaient couverts d'un pied d'eau et que plusieurs automobiles qui y étaient garées n'ont pu bouger.

M. et Mme Ernest Gauthier, qui habitent près de Châteauguay Station, sont restés éveillés toute la nuit dimanche priant pour que les fondations de leur maison ne cèdent pas sous la pression d'immenses blocs de glace.

La police a déclaré que le niveau des eaux du lac St-Louis s'est élevé au rythme d'environ un pouce à l'heure au cours de la journée, déversant de l'eau dans les sous-sols de Lakeshore.

Soirée de gala en l'honneur des 13 boursiers du Festival de musique vendredi prochain

Treize boursiers du Festival national de Musique (région de Québec) seront accompagnés de l'orchestre du Conservatoire, sous la direction de M. Sylvio Lacharité, lors de la soirée de gala qui aura lieu au Palais Montcalm, vendredi 8 avril, pour couronner les auditions du Festival.

Cet événement sera sous la présidence de Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de l'université Laval.

Les cinq juges qui ont entendu les auditions et ont choisi ces 13 boursiers, d'abord sur près de 1,000 concurrents et, après élimination, sur une vingtaine de finalistes, attribueront vendredi soir les bourses à chacun des musiciens dont le nom ne sera divulgué qu'à mesure qu'ils se feront entendre. Les boursiers exécuteront ce soir-là la même oeuvre qui leur a valu d'être choisis.

Le Festival national de Musique qui s'est déroulé pour la première année à Québec en faveur des concurrents de la région immédiate et des régions du Bas du Fleuve, a obtenu un immense succès et les organisateurs Mme Antoine Des Rivières, présidente d'honneur et Mlle Elise Paré, coordonnatrice, se sont dites enchantées des résultats obtenus.

Désaccord entre Pékin et Moscou

Washington, (PA) — On rapporte que la Chine communiste est en complet désaccord avec l'Union soviétique en ce qui a trait aux initiatives à prendre pour en venir à une entente avec l'Ouest sur la mise au ban des essais nucléaires ou sur le désarmement.

Lors de son dernier voyage en Chine rouge, le chef d'Etat soviétique avait déclaré sa confiance de voir les conflits internationaux se régler par la voie pacifique des négociations. Cependant le "Red Flag", journal communiste, a fait récemment une sortie contre les Américains, accusant Eisenhower de se préparer à la guerre tout en parlant de paix. Le journal conclut que la paix doit se gagner par le combat.

Avez-vous lu les pages 5-A et 8-A de notre CIRCULAIRE

MAGUIRE ELECTRIC

J-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

VENEZ ME VOIR A VOTRE MAGASIN DU JUSTE MILIEU !

VENTE ST-GEORGES

2 FAMILLES CHANCEUSES VIVRONT AUX FRAIS DE J.-B. LALIBERTÉ LTÉE PENDANT UN MOIS... TENTEZ VOTRE CHANCE CHAQUE JOUR DE LA VENTE!

VOTRE ST-GEORGES

LAMPES DE TABLE ET BOUDOIR

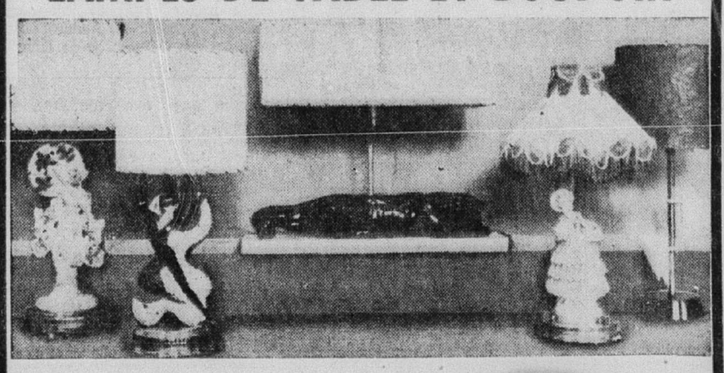

Valeurs de 10.95 à 19.95

A MOITIE PRIX ET MOINS

5.99

Vous les aimerez en les voyant ! Vaste choix de modèles dont 5 tels qu'illustrés : figurine, panthère, motifs modernes, etc. Base en bois ou cuivre. Abat-jour de formes variées, fibre de verre aux couleurs gaies.

Commandes postales et téléphoniques acceptées. — Laliberté — Mezzanine

LUXUEUX ENSEMBLE 3 MORCEAUX

VALEUR 79.95

EN FIBRE DE VERRE

$59

L'ensemble comprend malle cosmétique 14", malle fin de semaine 21", malle garde-robes 22" avec supports. Fabrication toute épreuve, contre-plaqué 3 plis, recouvert en Vinyl première qualité. Parois moulées en Vinyl-Thermo 4 plis. Intérieur celanese avec rideau et pochettes. Choix de bleu, ivoire, gris charcoal et bleu pâle Biscayne.

Commandes postales et téléphoniques acceptées. — Laliberté — Mezzanine

TOURNE-DISQUES "SYMPHONIC"

NOUVEAU MODELE STEREOPHONIQUE PORTATIF-COMPLET

REELLE VALEUR 69.95

$48

C'est incroyable ! Modèle tel qu'illustré, 4 vitesses, muni d'une cartouche ronette à deux aiguilles saphire stéréo, deux haut - parleurs avec fil d'extension 15 pieds. Sonorité stéréophonique idéale. Cabinet cuirette verte ou brune. Contrôle de volume, contrôle de tonalité séparé et amplificateur double. Garantie absolue.

Commandes postales et téléphoniques acceptées. Laliberté - Mezzanine

LOT 2,000 VERGES MAGNIFIQUES

TISSUS A ROBES

.98 LA VERGE

VALEURS JUSQU'A 2.49 LA VERGE

Tous des tissus de qualité parfaite : coton satiné imprimé, cotonnades tissées, satin suisse, soie surah imprimée, Terylene, coton lino uni, soie foulard imprimée, etc. Importation Européenne. Largeurs : 36 et 45 pouces, dans le lot.

S.V.P. Aucune commande postale ni téléphonique. — Laliberté — Troisième

TISSUS POUR DRAPERIES — A SACRIFIER

VAL. JUSQU'A 2.95 LA VGE

1.59

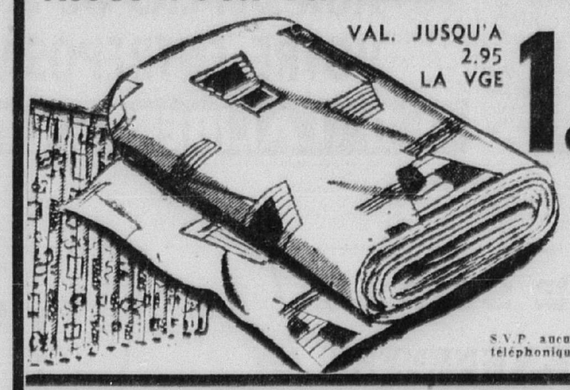

Economisez jusqu'à 50% ! Tissus qualité parfaite dans un vaste choix de patrons modernes ou classiques. Largeur 48 pouces.

S.V.P. aucune commande postale ni téléphonique. Laliberté-Troisième

COTONNADES IMPRIMEES

VAL. JUSQU'A 1.39 LA VERGE

.79

Voilà une belle occasion d'économiser considérablement sur la confection de robes et vêtements d'enfants. Choix de patrons pour jupes paysannes, dans le groupe. Largeur 36 pouces. Achat spécial.

S.V.P. Aucune commande postale ni téléphonique.

Laliberté — Troisième

COUVRE-LITS CHENILLE EPAISSE

VAL. JUSQU'A 14.95

6.98

Chenille très fournie sur coton épais, qualité supérieure. Dessins relief, ton sur ton ou de couleurs contrastantes. Plusieurs avec frange. Grandeur lit double.

Commandes postales et téléphoniques acceptées. — Laliberté — Troisième

J.B. LALIBERTÉ LTÉE, 595 EST, ST-JOSEPH, QUÉBEC, C.P. 1846 — TÉL.: LA 5-4841

La session fédérale

La traduction simultanée aide sans aucun doute la cause du français à Ottawa

Par GUY RONDEAU

Ottawa. (PC) La traduction simultanée ne serait pas le seul facteur qui ait conduit à un plus grand usage du français à la Chambre des Communes ces dernières années.

Les observateurs de longue expérience sur la colline parlementaire notent que l'aptitude d'un certain nombre de ministres de langue anglaise à parler le français et le fait surtout qu'ils s'expriment dans cette langue chaque fois que l'occasion se présente contribuent à renforcir le caractère bilingue de la Chambre.

Au moins trois ministres, dont la langue maternelle est l'anglais, ont adopté cette attitude. Tous trois sont titulaires d'importants portefeuilles. Ce sont le ministre des Finances, M. Fleming, le ministre des Transports, M. Hees, et le ministre de la Justice, M. Fulton.

Ceux-ci répondent habituellement en français à ceux de leurs collègues qui s'adressent à eux dans cette langue sans même se mettre à l'oreille bien souvent l'écouteur qui permet d'entendre la traduction des paroles prononcées.

Il est vrai qu'avant la venue de la traduction simultanée utilisée pour la première fois à la session de 1959, les interpellations en langue française n'étaient pas nombreuses. Il est quand même aussi vrai que l'attitude de certains ministres actuels envers la langue française ne se retrouvait pas — ou du moins pratiquement pas — chez ceux des gouvernements antérieurs.

L'ANGLAIS

Avec l'inauguration de la traduction simultanée au cours de la dernière session, la proportion du français dans le Hansard s'est élevée à 10 pour cent en regard de trois pour cent et moins antérieurement.

Au 23 mars cette année, après exactement 50 jours de session, on relevait à peine quatre journées où il n'y avait eu aucune interpellation ou discours en français à la Chambre.

La Constitution reconnait le français et l'anglais comme langues officielles des débats parlementaires.

L'anglais a cependant toujours été en plus grand usage que le français. Après l'entrée de l'Ile-du-Prince-Edouard et des provinces de l'Ouest dans la Confédération le nombre des députés de langue anglaise a largement dépassé celui des députés dont la langue maternelle est le français.

Notons qu'avant la traduction simultanée, plusieurs députés de langue française préféraient parler en anglais par courtoisie pour leurs collègues non bilingues et aussi pour donner une plus grande portée à leurs déclarations qui étaient immédiatement comprises par tout le monde sur le parquet de la Chambre.

MM. HEES ET FULTON

C'est par ses nombreux contacts avec l'élément français du pays, et particulièrement du Québec, que M. Hees en est venu à maitriser le français.

Le ministre des Transports avait l'intention de suivre des cours d'été à l'Université Laval de Québec mais sa nomination au sein du cabinet fédéral en 1957 l'a empêché de donner suite à son projet.

Quant à M. Fulton, on dit qu'il apprit son français en prenant des leçons privées et tout au cours de conversations avec des gens et collègues de langue française.

Le président de la Chambre des Communes, M. Roland Michener, qui croit la langue française essentielle à un véritable canadianisme, suit encore des cours de français.

Un professeur de Montréal se rend à Ottawa deux fois par semaine et dirige une classe à laquelle M. Michener assiste en compagnie du ministre des Travaux publics, M. Walker, le sénateur William Ross Macdonald, ex-président de la Chambre des Communes, et M. Robert McCleave, député progressiste-conservateur de Halifax.

Il y a également au moins quatre autres députés progressistes-conservateurs qui se familiarisent avec la langue française sous la direction d'un professeur d'Ottawa.

Fisher fait un reproche au Québec

Ottawa, 5. (PC) M. Douglas Fisher, député social démocrate de Port-Arthur à la Chambre des Communes, a dit hier qu'une des opinions des Québécois, ça semble être qu'aucun Canadien de langue anglaise ne peut exprimer des vues sur la province de Québec.

Il commentait alors aux Communes les critiques, qui ont été faites au Canada français, d'un discours qu'il avait prononcé vendredi. Il semble y avoir un dicton selon lequel le Québec est aux Canadiens français et les autres Canadiens ne doivent pas se mêler des affaires du Québec, a déclaré hier M. Fisher.

M. Fisher a ajouté que dans son discours de vendredi, il avait exprimé des opinions personnelles, non celles du PSD.

Puis il a dit que la façon dont ce discours est commenté dans le Québec souligne le bien-fondé de ses propos. Il a annoncé qu'à la première occasion il parlera de nouveau du Québec, notamment du rôle qu'y a joué le parti libéral.

Vendredi, M. Fisher avait déclaré aux Communes que les Canadiens français ont un complexe de supériorité dans le domaine du patriotisme et qu'il ne partage pas leur façon de concevoir le Canada.

M. Michel Chartrand, chef du PSD dans le Québec, a déclaré vendredi soir que M. Fisher "se promène dans la réalité politique canadienne comme un ours dans une plate-bande et souffre lui-même d'un complexe d'infériorité."

Samedi, M. Hazen Argue, chef du PSD aux Communes, a déclaré qu'il ne partage pas les vues qu'avait exprimées la veille M. Fisher.

Un grave sujet d'inquiétude, dit un député libéral

Ottawa, 5 (PC) — Au rythme actuel, la caisse d'assurance-chômage du Canada sera presque dégarnie le 31 mars 1962, a déclaré hier M. H.-J. Robichaud, député libéral de Gloucester.

Ce dernier a fait observer devant les Communes au cours du débat sur l'exposé budgétaire que le fond a été amputé de plus de $504,000,000 depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement progressiste — conservateur en 1957.

C'est un sujet d'inquiétude a-t-il dit, de voir qu'il ne reste que $383,000,000 dans ce fonds.

D'autre part, il a déclaré que les contribuables canadiens fournissent plus d'un milliard de dollars de plus qu'il y a deux ans et, pour tant, le gouvernement" ne peut trouver une seule mesure qui aiderait à réduire l'écart entre le revenu des habitants des provinces maritimes et celui des autres Canadiens."

Michener met Fleming en échec

Ottawa, 5. (PC) Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, est le perdant dans la première discussion sur la procédure qui doit être suivie au cours du débat sur le budget. Le gagnant est le président des Communes, M. Roland Michener.

Cette première discussion a eu lieu lundi soir.

Le point en litige, c'était une motion de non-confiance qui avait été présentée par un libéral et qui condamnait la politique financière du gouvernement. La motion reprochait au gouvernement de n'apporter aucune solution à divers problèmes, notamment ceux "de l'augmentation des prix, de l'augmentation des déficits commerciaux, de la continuation de la prime élevée du dollar canadien, des pressions accrues qui sont faites sur les provinces et les municipalités pour les faire emprunter en dehors du Canada, de la diminution du revenu des agriculteurs et de l'augmentation du chômage".

LA PRISE DE BEC

M. Fleming a dit que cette motion devrait être jugée non réglementaire. Il a allégué qu'au moins quatre des points soulevés dans cette motion avaient fait l'objet de motions précédentes, de motions qui avaient toutes été rejetées. Le règlement est clair, a-t-il poursuivi, expliquant qu'une motion est non réglementaire lorsqu'elle renferme un ou des sujets sur lesquels la Chambre s'est déjà prononcé.

Le président Michener a alors ordonné que soient retranchés de la motion les points relatifs aux déficits commerciaux et au revenu des agriculteurs. Il a dit que ces points avaient été débattus précédemment. Il a refusé de dire que toute la motion était non réglementaire.

Le ministre des Finances a bondi. Il a soutenu que le président des Communes n'avait pas le droit de modifier ainsi la motion. Le président, dit-il, ne peut apporter que des modifications minimes.

Il est vrai, a répondu M. Michener, que le président ne peut modifier une motion que la Chambre étudie ou qu'elle doit étudier. Il a ajouté que ce n'était pas le cas, qu'après la présentation de la motion il avait dit qu'il statuerait à ce propos plus tard, qu'il dirait plus tard si la motion pouvait être débattue ou non.

27 arrestations à l'occasion des élections municipales à Verdun

Montréal, (PC) — M. George O'Reilly a été élu hier maire de la ville de Verdun par une majorité considérable. Il a recueilli 9,302 voix. Il avait deux adversaires, M. Gérald Cool, qui a obtenu 2,519 voix et M. Gérard Tétrault, qui en a recueilli 2,185. Il y avait 99 bureaux de votation.

Vingt-sept personnes ont été appréhendées à Verdun au cours de la journée. Toutes ont été relâchées moyennant un cautionnement de $10. Elles devront comparaître en cours le 21 avril.

Au total, 23,975 personnes avaient droit de voter. Le président des élections, M. A. J. Burgess, a rapporté que les électeurs se sont présentés en assez grand nombre en dépit du mauvais temps. Au cours des deux dernières élections municipales à Verdun, 44 pour cent des votants s'étaient rendus aux bureaux de scrutin.

C'est à la suite de la démission du maire Edward Wilson qu'une élection a été convoquée à Verdun; c'est d'ailleurs la première fois depuis 21 ans qu'il y avait des élections dans cette municipalité.

Les écoliers de Verdun ont bénéficié d'une journée de congé hier parce que les bureaux de scrutin étaient situés dans les écoles protestantes et catholiques. Les épiceries n'ont pas vendu de bière; il n'y a pas de tavernes non plus dans cette localité.

Une volte-face révoltante, dit Deschatelets

Ottawa, 5 (PC) Le gouvernement fédéral a adopté une attitude arrogante à l'égard de la question du chômage et il s'est rendu coupable de "l'une des plus révoltantes volte-face" dans les annales politiques du Canada, a déclaré hier soir en Chambre, M. J.-P. Deschatelets, libéral de Montréal-Maisonneuve-Rosemont.

La politique du gouvernement qui consiste à espérer que le temps corrigera la situation est cruellement décevante, a-t-il déclaré au cours du débat sur le budget. Et ceci est particulièrement vrai pour le Québec, qui compte plus de 259,000 chômeurs.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, l'exposé budgétaire présenté par M. Fleming est lui-même cruel et inhumain. Quelque 800,000 chômeurs sont "abandonnés à la grâce de Dieu".

Examen du cas d'Irina Rebrin

Ottawa (PC) — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a annoncé hier qu'il songe à s'entretenir avec le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Mme Fairclough, et ses collègues du cabinet du cas de Mlle Irina Rebrin, sur qui pèse un ordre de déportation.

Vol de $545, rue Du Pont

Un vol de $545.87 a été perpétré dans un logis au dépens de M. H.-P. Fontaine, 309 Du Pont, au cours de la soirée d'hier, à Québec. M. Fontaine a rapporté le vol en soulignant que la somme d'argent disparue était le montant des loyers de mars et avril. Au même endroit, les voleurs ont aussi dérobé deux habits d'une valeur de $160 ainsi qu'un petit radio évalué à $35.

Avez-vous lu les pages 2-A et 15-A de notre CIRCULAIRE

MAGUIRE ELECTRIC

PEINTURE INTERIEURE

CAOUTCHOUTEE LATEX

Le gallon 3.59

Pour vos travaux de printemps, la peinture idéale pour plafonds, plâtre, planches murales. Se lave facilement - sèche sans odeur. Beau fini velouté. Peut se colorer facilement.

GRATIS! 1 LIVRE DE RESURFO pour vos réparations de plâtre, avant le peinturage.

GAUTHIER LIMITÉE

272 rue St-Joseph, est — Québec — LA 4-4625 ou LA 4-4626

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

CONFIEZ-NOUS L'ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES... C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ!

ASSUREZ-VOUS D'UNE PROTECTION ABSOLUE
● FEU ● CHALEUR ● VOL ● MITES

SIGNALEZ AUJOURD'HUI MEME...

LA5-4841

NOUS IRONS CHERCHER VOS FOURRURES !

TAUX D'ENTREPOSAGE
2% DE LA VALEUR DECLAREE
jusqu'à concurrence de $700
PRIX MINIMUM $3.00

PROFITEZ DE L'OCCASION POUR LES FAIRE NETTOYER PAR LE FAMEUX PROCÉDÉ

Marandarizing

qui prolongera la vie de vos fourrures!

PLACEZ VOTRE COMMANDE IMMEDIATEMENT

Marandarizing

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DE LA VENTE ST-GEORGES... ET VIVEZ PENDANT UN MOIS AUX DEPENS DE J.-B. LALIBERTE LTEE! AUTANT DE PREUVES D'ACHAT, AUTANT DE CHANCES! VOTRE ENTREPOSAGE + UN NETTOYAGE "MARANDARIZING" = 2 CHANCES SUPPLEMENTAIRES

J. B. LALIBERTE LTEE, 595 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC, C.P. 1846 — TEL. LA 5-4841

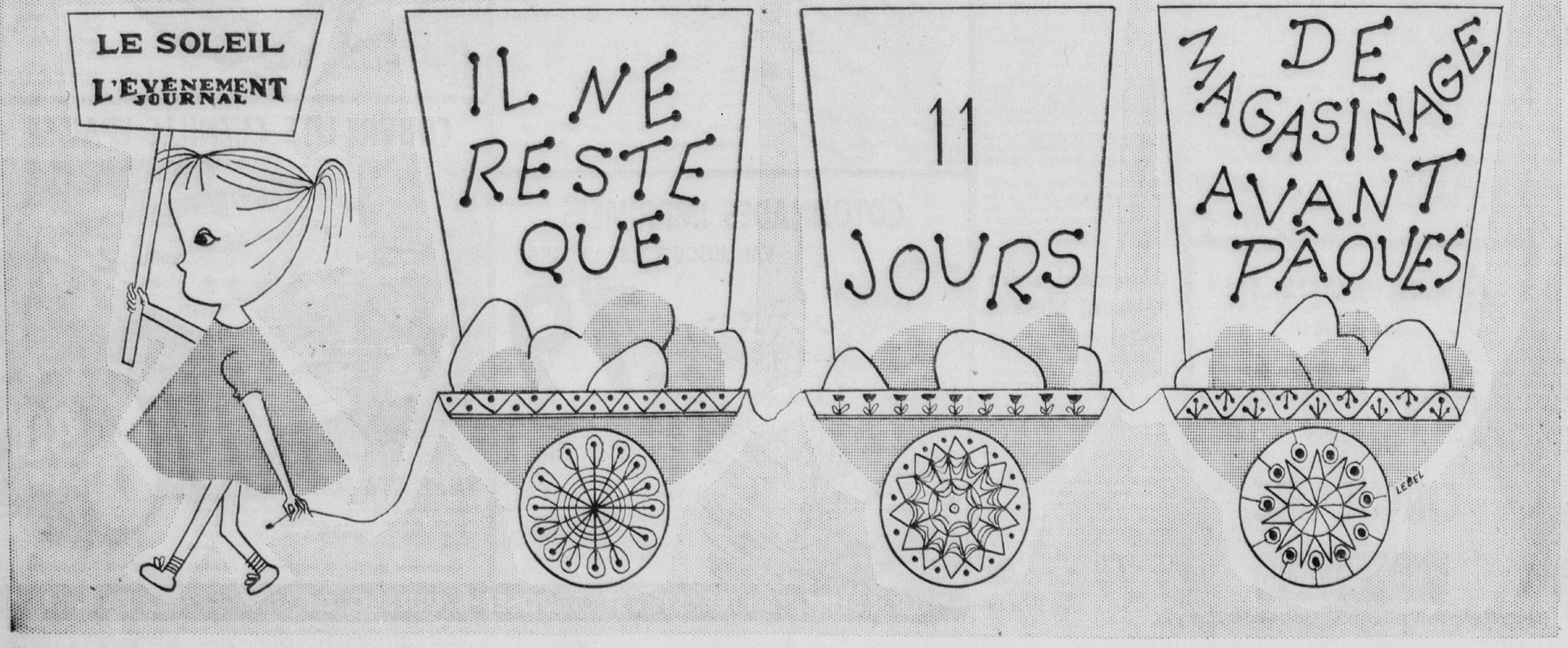

Manoeuvres sino-américaines

Des "Marines" passent devant un véhicule amphibie sur la plage de Formose au cours des opérations Blues Star. Les manoeuvres "Blues Star" ont été décrites comme les opérations les plus importantes de l'armée américaine de concert avec les forces nationalistes chinoises.

Quatorze manufacturiers de sacs en papier sont accusés de coalition

Par ALAN DONNELLY

Ottawa, 5. (PC) Quatorze manufacturiers de sacs de papier et de papier de plomb, d'un genre spécial, dans l'est du Canada, ont été accusés dans un rapport sur les coalitions, publié aujourd'hui, d'avoir tenté d'empêcher la concurrence des prix entre eux, dans l'approvisionnement de quelques-uns de leurs clients.

Le rapport de la Commission sur les pratiques commerciales restrictives parle d'un échange d'information de prix par ce groupe, en 1955-56, qui aurait approvisionné environ 82 pour cent du marché annuel de plus de $8,000,000 de sacs spéciaux.

Le rapport dit que "leur action coopérative visait clairement à empêcher, autant que possible, la concurrence dans les prix, dans l'approvisionnement des sacs particuliers à des clients choisis."

Les constatations de la Commission couvrent certains genres de sacs ordinairement fabriqués à la demande de clients commerciaux et faits de papier kraft, de feuilles d'aluminium ou de celluline et de glassine — deux genres spéciaux de papier. Elles ne touchent pas aux sacs d'épicerie ou aux sacs de plastique.

Le rapport est fondé sur une preuve fournie à la Commission l'année dernière par le directeur des enquêtes sur les coalitions, M. T. D. MacDonald et les entreprises suivantes sont nommées :

LES ENTREPRISES IMPLIQUEES

Appleford Paper Products Limited et John Dickinson and Company Canada Limited, toutes deux de Hamilton; Associated Paper Mills Limited, International Envelope Limited et The MacGregor Paper and Bag Company, Inc., toutes de Montréal; W. J. Bell Paper Company Limited, Bradshaw's Limited, Canada Foils Limited, Dominion Envelope Company Limited, Kilgour's Limited, Quality Paper Bags Limited, E. S. and A. Robinson Canada Limited, et Wedlock Bag Company Limited, toutes de Toronto; et Continental Paper Products Limited, d'Ottawa.

Le ministre de la Justice, M. Fulton, qui a rendu public le rapport de la Commission, a dit qu'il étudierait quelles mesures pourront être prises.

AU DETRIMENT DU PUBLIC

La Commission dit que les entreprises ont vraisemblablement agi au détriment du public mais qu'il est impossible d'en venir à une conclusion quelconque sur les conséquences actuelles de cette activité.

Le rapport indique que le personnage central du groupe était M. Paul S. Newell, président de Dominion Envelope.

M. Newell a dit à l'audience sur les coalitions que l'on agissait ainsi pour arrêter la circulation d'informations fausses sur les prix de la part de certains clients qui tentaient de faire baisser les prix.

Mgr F.-A. Savard parlera à la salle Marquette

Mgr Félix-Antoine Savard, romancier canadien-français réputé, l'un des lauréats du prix du Gouverneur général sera le conférencier, demain soir, à la salle Marquette du Collège des Jésuites, pour le bénéfice de l'A.J.C. Il s'agira de la sixième et dernière d'une série de conférences organisées pour cette année.

Mgr Savard traitera de l'aspect culturel de la réalité canadienne-française et suivant son propre désir, la causerie prendra l'allure très simple d'un entretien et à la fin, d'un dialogue familier sur le sujet proposé.

A tous ceux et celles que l'avenir de notre littérature canadienne et de notre témoignage en terre d'Amérique inquiète et passionne, le cercle de l'A.J.C. du Collège des Jésuites adresse une cordiale invitation.

On entre à la salle Marquette par la rue Joffre.

Capitaine du John MacDonald

Le nouveau brise-glace "John MacDonald" a maintenant son capitaine. Il s'agit de James Cuth Berth, ancien capitaine du navire de ravitaillement "Labrador".

Le capitaine Cuthbert, qui occupe cette fonction depuis 1935, doit prendre son poste d'ici environ un mois, alors que le "John MacDonald" sera prêt à prendre la mer. On sait que le navire fera, pendant l'été, le service côtier des régions de l'Arctique.

Il a été impossible d'obtenir beaucoup de détails sur la carrière du capitaine Cuthbert. Nous savons qu'il fit partie du corps d'officiers du "D'Iberville", quand le navire représenta le pays au défilé du couronnement en 1953 et qu'il commanda deux des navires qui assurent le service météorologique le long des côtes du Pacifique.

Il commandait le "Labrador" depuis 1958.

3 anciens employés au pont Jacques-Cartier sous arrêt

Montréal (PC) Trois anciens receveurs du pont Jacques-Cartier ont été arrêtés par la Gendarmerie Royale du Canada hier en vertu de mandats mentionnant vol et abus de confiance dans le travail de perception au pont Jacques-Cartier.

Le surintendant René-J. Belec, de la Gendarmerie Royale, a fait savoir que d'autres arrestations sont imminentes.

Les arrestations ont été effectuées après l'obtention de mandats d'amener du juge T.-A. Fontaine contre six hommes, tous anciens receveurs du pont Jacques-Cartier.

Les mandats mentionneraient des vols s'élevant en tout à $25,750. Le plus haut montant individuel s'élève à $8,500 et le plus bas à $1,500, d'après un informateur de la Cour.

ARRESTATIONS "INUTILES"

M. Pothier Ferland, avocat des accusés, s'est présenté devant le juge Fontaine hier pour protester contre les arrestations. Il les a qualifiées d'"inutiles", prétendant avoir déclaré à la Gendarmerie Royale et au ministre de la Justice, M. Fulton, que les accusés étaient consentants à comparaître en Cour volontairement.

L'avocat a précisé que cette promesse était contenue dans une lettre envoyée à la GRC et à M. Fulton, le 21 mars.

Le juge Fontaine a toutefois rejeté la requête demandant la libération des inculpés jusqu'à ce qu'ils soient traduits devant le tribunal, ce qui sera fait probablement aujourd'hui.

Les arrestations font suite à une longue enquête de la police sur les irrégularités qui auraient été commises dans la perception des péages au pont Jacques-Cartier, une structure de deux milles de longueur qui relie l'île de Montréal aux localités de la rive sud du St-Laurent.

Les irrégularités ont été mises en lumière après l'installation d'un système automatique de perception qui a entraîné la mise à pied des receveurs manuels, dont certains avaient été engagés sur la recommandation de députés.

Avec le système automatique, les revenus du pont ont subitement grimpé, s'élevant pour les six premiers mois qui ont suivi l'installation du système automatique à $500,000 de plus que pour la période correspondante de l'année précédente.

Une enquête entreprise par la Chambre des Communes a révélé que des employés du pont, des députés, le gérant du port, M. Guy Beaudet, et même des ministres du cabinet avaient été menacés d'être l'objet de représailles si l'enquête allait trop loin.

Le gérant du port, M. Beaudet, avait raconté comment deux hommes armés l'avaient rencontré à son domicile un soir et l'avaient averti d'empêcher l'installation du système de perception automatique.

Importance de la sévérité dans l'entraînement des pilotes et le choix des membres d'équipage

Baie-Comeau. "La sécurité chez les appareils lourds de transport civil sera de beaucoup accrue si les autorités des compagnies aériennes de transport et les gouvernements ou organisme chargés de réglementer les standards, font preuve de sévérité dans l'entraînement des pilotes, quel que soit leur nombre d'heures de vol et de dextérité dans le choix des membres d'équipage, pilotes et personnel technique". Cette importante déclaration a terminé l'intéressante causerie qu'a prononcée tout récemment à Baie-Comeau, M. Geo.-T. McLean, pilote d'essai aux usines Canadair de Montréal, conférencier invité de la section locale de l'Institut des ingénieurs du Canada.

Ancien pilote du corps d'Aviation royale canadien, Monsieur McLean laissa ses études pour entrer dans les forces aériennes du pays, en 1940, et servit avec la 107e escadre de l'air en service commandé. Son service militaire terminé en 1946, le conférencier débuta dans l'aviation civile, avec un engagement pour la ligne hollandaise, K.L.M., Capitaine sur les appareils intercontinentaux, spécialement, DC-7B, DC-7C, Super-Constellation, et Super-Starliner, M. McLean vola sous tous les cieux du monde. Puis quittant K. L. M., il entra comme chef pilote au Département Fédéral des Transports, pour la division de l'aviation civile. Enfin, M. McLean entrait voici plusieurs mois déjà pour Canadair de Montréal en qualité de pilote d'essai. C'est M. McLean qui fit exécuter à l'Argus CL-28, un appareil énorme, le plus gros avion jamais construit au Canada, avion détecteur de sous-marin, les premiers vols d'essais.

Le sujet traité par M. McLean dans sa conférence traitait de la sécurité dans le domaine de l'aviation, et de par son expérience il illustra à l'audience, les itemps qui peuvent prêter à des erreurs sujettes à entraîner des accidents.

M. McLean, avant d'entrer dans le vif de son sujet, observa d'abord que tous les accidents d'aviation survenus jusqu'à ce jour, sont dus à des erreurs humaines, erreurs qui d'ailleurs ne sont pas toujours imputables aux pilotes, mais peuvent être causés par ceux préposés à l'entretien des appareils au sol. M. McLean indiqua ensuite les circonstances qui, soit en période de préparation au stage des plans, en période d'essais ou pendant les vols réguliers, peuvent entraîner des accidents.

Evidemment, la sécurité d'un avion, débute d'abord, au moment où le pilote entrant dans le cabine, prépare son vol, après avoir fait l'inspection préalable de son appareil à l'extérieur, revise la liste de vérification des différents instruments dans le cockpit et les règles de sécurité s'appliquent intégralement à tous les stades du vol; roulement au sol, décollage, vol, lui-même, atterrissage.

Dans sa conférence, M. McLean procéda par comparaison quant aux caractéristiques des avions avions nouveaux à réaction qui sont maintenant en service sur les lignes mondiales, et les avions conventionnels, à pistons ou turbo-propulsés. Il fit ressortir le fait suivat, qui, s'il n'échappe pas à l'homme du métier, et à plus forte raison spécialiste, demeure tout de même ignoré du public passager: les standards de sécurité ne sont pas les mêmes pour un appareil à piston que pour un appareil à réaction, surtout si les dimensions de cet appareil à réaction sont de beaucoup plus imposantes que celles de l'appareil à piston. La longueur des pishtes, et les conditions de températures jouent un rôle considérable lorsqu'il s'agit de décollage ou d'atterrissage pour un avion lourd comme un DC-8, ou un Boeing 707.

M. McLean termina sa conférence en appuyant sur les conditions suivantes :

La sécurité chez les appareils lourds de transport civils, (passagers), sera de beaucoup accrue si les autorités des compagnies aériennes de transports et les gouvernements, ou organisme chargés de réglementer les standards, font preuve de sévérité dans l'entraînement des pilotes, quel que soit leur nombre d'heures de vol et de dextérité dans le choix des membres d'équipage, pilotes et personnels techniques.

Les gouvernements et les sociétés de transports doivent établir des barèmes rigides et précis, pour ce qui est des règlements d'opérations, spécialement pour les décollages et les atterrissages sous des conditions de températures différentes.

La projection de courts métrages en couleur termina cette très intéressante conférence. Le premier de ces films exposa la mise au point du nouvel appareil d'entraînement à réaction CL-41. Le second film était une démonstration de la manniabilité et des qualités de vol et performances, sans chiffres précis évidemment, du nouvel appareil acheté récemment par le Canada des U. S. A., le Starfighter, CF-104.

M. A. Dionne sera candidat libéral dans Rimouski

Rimouski — M. Albert Dionne a accepté une fois de plus de se présenter comme candidat libéral dans le comté de Rimouski, lors des prochaines élections générales.

Cette décision a été prise, dimanche dernier, à Rimouski, au cours d'une assemblée tenue sous la présidence de M. Charles Demers, président de l'Association libérale de la ville de Rimouski, conjointement avec le maire suppléant de la ville, M. Ernest St-Pierre et l'échevin Léonidas Lévesque.

Les nombreux orateurs qui prirent la parole à cette occasion, insistèrent auprès de M. Dionne, le priant de briguer les suffrages, lors de la prochaine campagne électorale, dans les rangs du parti libéral.

Au cours d'une allocution, M. Dionne résuma son activité en Chambre durant son dernier mandat. Il appuya sur deux points en particulier, soit le cas des sinistrés de Rimouski et la possibilité de la construction d'un moulin à papier à Rimouski.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4700

Soyez élégante en tout temps dans cette jolie robe étroite au large collet matelot qui couvre les épaules. Cette robe de ligne Empire peut être faite avec ou sans manches.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 9, 11, 13, 15, 17. La grandeur 13 requiert 3⅝ verges d'un tissu de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

KELVINATOR VOUS L'OFFRE!

Un poêle "pensé" pour vous, Madame!

COMPTEUR À DEUX CADRANS D'UN USAGE FACILE

Vous n'avez qu'à régler les deux cadrans et le thermostat du four. Par exemple, si le repas doit avoir lieu à 6 heures, vous réglez le cadran "Stop" au chiffre "6". Et si le plat à cuire exige 4 heures de cuisson, vous réglez alors le cadran "Start" au chiffre "2".

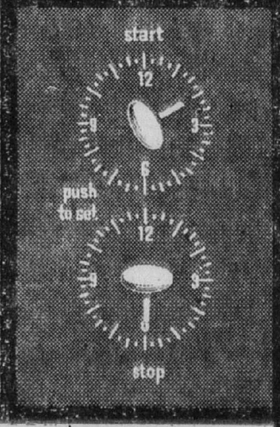

La porte du four s'enlève — le four se nettoie ainsi facilement!

- Le four de votre nouveau poêle se nettoie rapidement et facilement. Pour cela, enlever la porte, les tablettes et leurs montures latérales. Les éléments du four étant montés sur charnières, il ne reste qu'une surface lisse, sans obstacles, que vous nettoyez beaucoup plus facilement.
- Le tiroir utilitaire géant peut contenir un jeu complet de casseroles, y compris celles de 12¼" de hauteur. Il se retire complètement et se replace sans difficultés; vous pouvez ainsi nettoyer aisément sous le poêle.
- Les éléments de surface, à contrôle thermostatique, vous permettent de régler vos feux à n'importe quelle température, pour tout genre de cuisson.
- De nombreuses autres commodités approuvées par la ménagère: four à fenêtre anti-buée, éléments de surface à lampe-témoin, fusibles d'accès facile.
- Fini teintes pastel ou blanc.

Consultez votre marchand Kelvinator

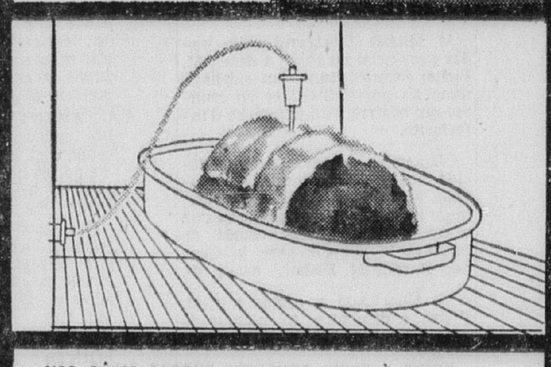

VOS RÔTIS SERONT TOUJOURS CUITS À POINT AVEC "ROAST-READY"

Vous plongez la sonde-thermomètre à contrôle thermostatique dans la viande; vous branchez sur la prise spéciale du four, puis vous réglez le "Roast-Ready" à la température désirée (spécifiée sur un tableau sur le poêle). Vous obtenez un rôti cuit à point, qui reste chaud et conserve son jus jusqu'au moment de le servir.

Kelvinator

Sales Corporation Limited, 1245 Martingrove Road, Rexdale, Ontario

VENDEURS AUTORISES

La Compagnie PAQUET PREMIER A QUEBEC Limitée
Téléphone: LA 4-5121

Syndicat St-Roch
3ème étage LA 9-7351

CHENOR Ltée Tél. 7851
MAGASIN A RAYONS
3 EST, ST-JOSEPH
COIN BOUL. LANGELIER
TEL.: LA 2-3851

MAGUIRE ELECTRIC
1330 avenue Maguire
Sillery - Tél.: MU 1-4124

B.F.Goodrich
865, 1ère Ave.
Tél.: LA 9-4119

FOYER des LAVEUSES INC.
239 St-Vallier Ouest
Téléphone: LA 3-4638

VIVOIR MODERNE ENR.
St-Jean-Port-Joli

GÉRARD BEAULIEU
(MARCHAND DE MEUBLES)
Notre-Dame-du-Lac,
Cté Témiscouata

NOREAU ELECTRIQUE LTEE
44, rue St-Louis, Lévis
Tél.: TE 7-9321

J.-E. DUVAL
St-Pascal,
Cté Kamouraska
Tél.: 24

MOTS CROISÉS du Soleil

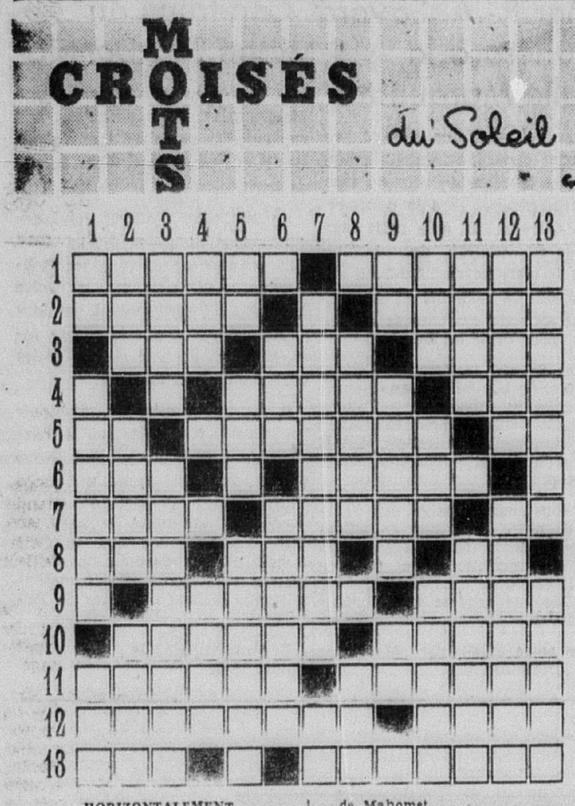

HORIZONTALEMENT

1—Parler beaucoup, avec vantardise — Fruit comestible du pacanier.
2—Qui conduit des ânes — Grand vase à boire du moyen âge.
3—Poss. — Fils de Jacob — Lettre grecque.
4—Pousser avec violence — Meuble sur lequel on couche.
5—Coup de baguette sur le tambour — Petite carafe — Note de mus.
6—Roi de Juda — Grand fl. de l'Afrique occidentale.
7—Enceinte d'une épreuve sportive — Sable mouvant des bords de la mer — Conjonct.
8—Gros perroquet — Oiseau gallinacé — Années.
9—Qui n'est ni ecclésiastique ni religieux — Numéroté.
10—Riche (fig). — Femme du paradis de Mahomet.
11—Genre de composées ornementales appelé vulg. oeillet-d'inde. Titre de l'empereur des Turcs.
12—Liqueur spiritueuse faite avec de l'anis — Genre de tissage.
13—Sainte — Nom scientifique de la jaunisse (pl.)

VERTICALEMENT

1—Interj. — Massif volcanique d'Arménie — Amas.
2—Préf. — Emirat de l'Arabie — Affection hypocrite ou exagérée.
3—Richesse — Similitude partielle d'une chose avec une autre.
4—Art. simp. — Dieux de la mythologie scandinave.
5—Conjug. — Sable caillouteux qui se trouve dans le lit des rivières — Arbrisseau méditerranéen dont on extrait le ladanum (pl).
6—Pic des Pyrénées — Fermeture d'une porte.
7—Diabolique.
8—Provocation — Aride.
9—Exclam. — Prén. masc.
10—Sorte de cabriolet à deux roues — Qui ont des aptitudes pour... — Matière gluante.
11—Anneau de fer — Rendre mûr.
12—Personne née dans un pays déterminé. — Gêne, obstacle.
13—Surprenant, stupéfait — Bande de peau qui garnit les plis d'un soufflet d'orgue (pl).

(Solution du dernier problème)

Heures de bureau

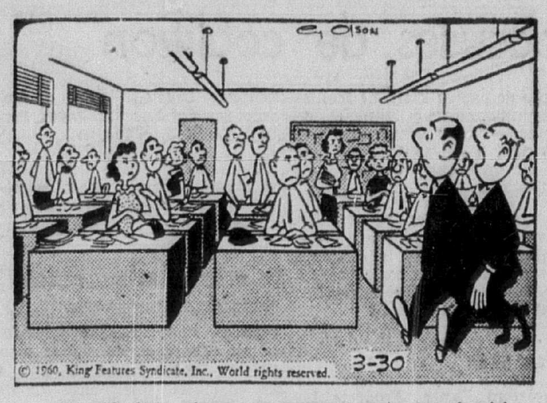

"A voir leurs visages, on pourrait croire que je n'ai jamais été en retard pour les payer."

"Il va falloir qu'il s'habitue à attendre — c'est ce qu'il fera pendant le reste de sa vie d'époux."

Dormez plus et vivez plus!

Que se produit-il quand vous ne dormez pas assez? Quels en sont les effets sur le cerveau? Suffit-il d'une seule bonne nuit de sommeil pour se remettre d'une nuit écourtée? Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'avril comment des études sur ce sujet ont montré que le manque de sommeil est un poison subtil. Peut-être avez-vous besoin de plus de sommeil? Comment le savoir? Achetez Sélection d'avril aujourd'hui!

LIMONADE ASEPTA

EMBELLIT par l'éclat du teint

Agréable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

le bridge contrat

PAR NOEL DUCHESNE, MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge: Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

3750 B-1800

Joueur de la cité

Bien des cités ont un trophée spécial qui est accordé à celui de leur joueur obtenant le plus de points de maitre au cours de l'année. Depuis huit ans, la cité de New York a un trophée de ce genre, don du Dr William Lipton. Au cours de cette période, le trophée fut gagné une année par M. Alfred Sheinwold et une autre année par Mme Victor Mitchell. En ce qui concerne les six autres années, toujours le vainqueur fut Edgar Kaplan. On peut donc le désigner comme étant le joueur de la cité de New York.

Au cours d'une partie libre, Kaplan avait l'occasion d'exécuter un coup plutôt exceptionnel, celui de réussir dans les deux directions une impasse contre la même carte.

Donneur: Nord
Nord-Sud vulnérables

NORD
♠ R 10 6
♥ R D 10 9 5
♦ A 8 7 3 2
♣ néant

OUEST
♠ D 7 5 2
♥ 2
♦ R D 10 9 6
♣ A 10 4

EST
♠ 3
♥ 8 7 6 4
♦ V 4
♣ R V 9 8 7 2

SUD
♠ A V 9 8 4
♥ A V 3
♦ 5
♣ D 6 5 3

Nord	Est	Sud	Ouest
1-♥	passe	1-♠	2-♦
contre	3-♣	contre	passe
3-♠	passe	4-♠	passe
passe	passe		

Entame: roi de carreau

Si une entame à trèfle aurait pu être plus effective, le choix du roi de carreau n'est pas insoutenable. Le Mort fait la première levée de l'as de carreau et change au six de pique. Kaplan tente l'impasse du huit de pique et Ouest qui ne veut pas céder facilement au déclarant le contrôle des atouts refuse de prendre de sa dame. Il est à remarquer que Ouest a eu la sagesse de s'abstenir de contrer, conservant ainsi à la main son secret au sujet du partage des piques. Tôt ou tard, Ouest espère bien obtenir toujours une levée de sa dame de pique. N'est-ce pas que le refus de prendre la première levée d'atout doit donner au déclarant l'idée que la dame de pique se trouve chez Est? C'est bien possible, mais Kaplan revient avec le quatre de pique et comme Ouest en fournit simplement le cinq, voici qu'à la grande surprise du déclarant et de Ouest, le dix de pique fait la levée! Le Mort encaisse le roi de pique, puis le déclarant prend la main en coupant un carreau. L'as de pique en retire la dame et comme de plus N-S obtiendront cinq levées de coeur, le contrat est donc réalisé avec une levée supplémentaire.

Comment le déclarant a-t-il pu tenter une nouvelle impasse contre la dame de pique quand en apparence cette carte semblait se trouver chez Est? C'est tout simplement en recherchant la sécurité. Si Est est en état de couvrir le dix de piques, c'est que chez les adversaires le partage des atouts est 3-2. Le dernier atout au Mort contrôle le changement à trèfle. Sud de son as de pique pourra retirer le dernier atout des adversaires et les cinq coeurs compléteront le contrat. C'est donc en recherchant simplement la réalisation de son contrat que Kaplan, non seulement obtenait une levée supplémentaire, mais exécutait l'un des coups les plus exceptionnels.

Le PSD est mécontent

Montréal, 5 (PC)—M. Douglas Fisher, député PSD de Port Arthur au Parlement, a été critiqué samedi soir à l'ouverture du congrès de la succursale québécoise du parti social démocratique.

Le leader parlementaire du PSD, M. Hazen Argue, a dit que M. Fisher exprimait une opinion personnelle vendredi dernier lorsqu'il a dit que les citoyens de langue française "démontraient presque une suffisance dans leur canadianisme".

M. Fisher a également fait quelques à-propos des attitudes constitutionnelles du Québec, alors qu'il parlait durant un débat sur une résolution ministérielle concernant les subventions fédérales aux universités.

M. Argue a dit que le bouillant député de Port Arthur exprimait évidemment une opinion personnelle à propos de l'aide fédérale à l'éducation.

". . . Je suis en complet désaccord avec M. Fisher sur ses opinions personnelles concernant cette province."

M. Argue a déploré le fait que certains journaux semble considérer M. Fisher comme le porte-parole du PSD.

M. Michel Chartrand, réélu leader provincial du PSD, a décrit M. Fisher comme étant "un éléphant dans les porcelaines" et un homme qui souffre d'un complexe d'infériorité.

"Il semble que M. Fisher a décidé que le PSD prendra le pouvoir à Ottawa sans le Québec, mais nous sommes convaincus que notre parti a plutôt décidé de prendre le pouvoir avec le Québec et sans M. Fisher," a-t-il dit.

M. Chartrand a ajouté que M. Fisher a démontré un manque de compréhension de la démocratie sociale.

Candidat libéral dans Joliette

Joliette, 5 (PC) — M. Conrad Boisvert, un imprimeur de 49 ans, a été choisi candidat libéral dans le comté de Joliette, à la prochaine élection provinciale. Il fera la lutte au premier ministre, M. Antonio Barrette. M. Boisvert a été le choix unanime de 101 délégués à un congrès du parti ici. En 1956, il avait fait la lutte à M. Barrette qui n'était alors que ministre du Travail. L'adversaire de M. Boisvert, au congrès fut, tout comme en 1956, M. Roland Gauvreau, directeur de l'hebdomadaire libéral "Joliette-Journal".

Le pape reçoit 30,000 pèlerins

Cité du Vatican, 5 (PA) — Le pape Jean a déclaré à 30,000 pèlerins de Naples qu'en ce temps du carême, on a tendance à trop s'amuser et trop se divertir.

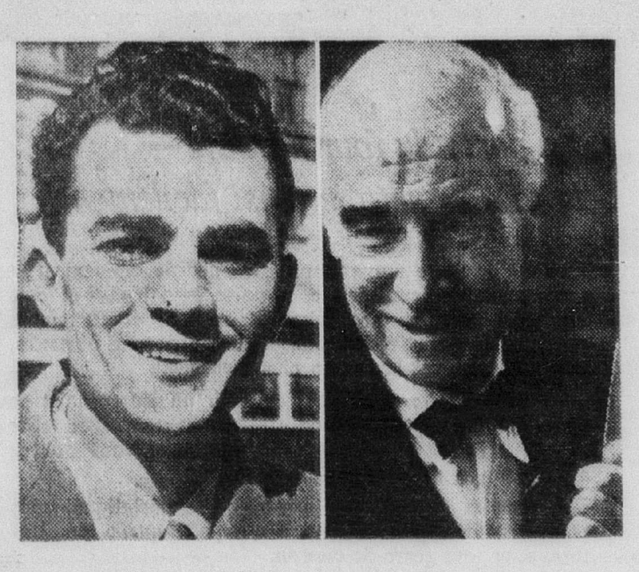

"Grazie!", s'écrie Ugo Chiarelli, néo-Canadien. Lorsqu'il est arrivé au Canada, la banque lui a aidé à résoudre ses problèmes financiers. Et la courtoisie et l'amabilité dont on a fait preuve à son égard ont créé chez lui une impression très favorable de sa nouvelle patrie.

M. Henri Carrière, un restaurateur prospère, utilise chaque jour plusieurs des services de la banque. Et lorsqu'il voyage, sa banque lui fournit des fonds étrangers et des chèques de voyageur.

Nouveaux venus ou hommes d'affaires établis depuis longtemps, tous les Canadiens, de quelque classe qu'ils soient, bénéficient du même service courtois et efficace à La Banque Canadienne de Commerce... un service qui rend agréable n'importe quelle opération de banque et grâce auquel La Banque Canadienne de Commerce est aujourd'hui intimement unie à la vie canadienne.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Faites de nous vos banquiers

Gagnez 2 BILLETS DE 1re CLASSE (ALLER-RETOUR)

'MONTREAL-PARIS'

(ARRET A LONDRES SI DESIRE)

A BORD D'UN AÉROBUS RÉACTÉ DE LA B·O·A·C

plus Allocation de $250. donnée par LE SOLEIL pour vos dépenses personnelles

OPTION SUR LE 2ième PRIX AU GAGNANT INCAPABLE D'EFFECTUER LE VOYAGE

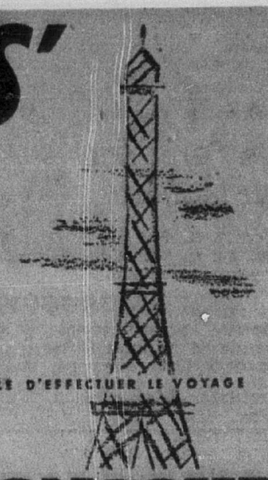

DEUXIÈME PRIX $1,000.00

OU 1er PRIX SI LE 1er GAGNANT EXERCE SON DROIT D'OPTION

GRAND CONCOURS organisé par votre journal LE SOLEIL

'Trouvez mon nom'

119 PRIX EN TOUT

TROISIÈMES PRIX 2 DE $250.00 — QUATRIÈMES PRIX 5 DE $100.00 — CINQUIÈMES PRIX 10 DE $50.00 — SIXIÈMES PRIX 20 DE $25.00

PLUS DIX PRIX A $5.00 TIRÉS CHAQUE SEMAINE PARMI TOUTES LES PARTICIPATIONS

PARTICIPEZ IMMEDIATEMENT

Utilisez le coupon dans cette annonce pour commander les problèmes que vous auriez pu manquer au cours de la semaine. Les groupes de six réponses doivent nous parvenir en dedans de sept jours, alors hâtez-vous de commander si vous voulez que votre participation arrive à temps.

Dix prix hebdomadaires de cinq dollars sont tirés chaque semaine parmi les participations. Ces prix sont doublés si le gagnant a pris ou renouvelé un abonnement de six mois ou plus au cours des derniers trente jours.

Règlements

1. OBJET: "Trouvez mon nom" est un concours où il s'agit de découvrir le nom d'une personne dont la photo est publiée, accompagnée d'un indice et d'un casse-tête où les espaces vides doivent être remplis. Il n'y a qu'un seul nom précis pour chaque problème.
2. QUI PEUT PARTICIPER: Toutes les personnes qui reçoivent ou achètent Le Soleil, sauf les employés du Soleil et de L'Evénement-Journal et les membres de leurs familles.
3. NOMBRE DE PARTICIPATIONS: Tout concurrent peut envoyer jusqu'à six (6) séries complètes de problèmes. Cependant, un seul prix sera décerné dans une même famille, maisonnée ou appartement. Tout concurrent ayant envoyé ses participations sous une adresse ou un nom autres que les siens propres ne pourra réclamer de prix advenant le cas où ses participations trompeusement présentées, seraient désignées comme gagnantes.
4. PRIX: 119 prix seront décernés. Le détail est donné ci-contre.
5. PROBLEMES: 48 problèmes seront publiés dans Le Soleil à compter du 14 mars 1960, tous les jours à l'exception des dimanches et jours de fête. Toutes les participations doivent être faites sur le coupon publié à cet effet. Ceux qui auraient l'inconvénient de manquer une édition pourront se procurer les exemplaires manquants en se servant d'un coupon spécial publié à cet effet et intitulé: "Pour commander les problèmes parus"
6. COMMENT SOUMETTRE LES PARTICIPATIONS: Les concurrents doivent conserver chez eux chaque coupon et chaque problème jusqu'à la fin de la semaine, et ne les envoyer que par groupes de six, constituant une semaine complète. N'ENVOYEZ pas de COUPONS SEPAREMENT, les problèmes isolés ou les séries incomplètes seront éliminés. Les coupons de la semaine, c'est-à-dire chaque groupe de six, doivent être envoyés attachés ensemble et dans une même enveloppe, en dedans de la semaine suivante, à cette adresse: "Trouvez mon nom". Le Soleil, C.P. 1547, Québec, P.Q.
7. CONCURRENTS AYANT UN MEME NOMBRE DE POINTS: Advenant le cas de concurrents ayant un même nombre de points, ces personnes devront résoudre des séries de 10 problèmes, qui seront jugés de la même façon que les précédents. Il y aura autant de séries qu'il en faudra pour désigner le premier gagnant et les gagnants suivants. Le Soleil se réserve le droit de garder les concurrents sous surveillance dans ses bureaux ou ailleurs pendant ces éliminatoires. Les concurrents n'auront à ce moment droit à aucune assistance ou aide.
8. LE JUGEMENT: Le Soleil choisira trois juges, dont le directeur du concours, comme jury de cette compétition. La décision du jury sera finale sur toutes les questions concernant le concours, y compris l'éligibilité des concurrents, la désignation des gagnants, l'attribution des prix, l'interprétation des règlements, les conditions du concours, etc. Le Soleil se réserve le droit d'émettre de nouveaux règlements pendant le concours, règlements qui formeront corps avec les conditions du concours. Les réponses non signées, illisibles ou inintelligibles, ou toute participation arrivée en retard, perdue ou égarée, ne seront pas éligibles, et Le Soleil ne se tient pas responsable des erreurs cléricales ou mécaniques. Toutes les participations deviennent la propriété du Soleil. En envoyant ses séries de réponses, tout concurrent consent à s'engager selon les règlements décrits ci-dessus, et accepte la décision des juges sur toutes les questions.
9. GARANTIE DES GAGNANTS: Avant d'avoir droit aux prix et de recevoir ces prix, dans le but d'établir la bonne foi des concurrents, les gagnants consentent à signer un affidavit attestant qu'ils (ou elles) n'agissent point pour, ou en collaboration avec, une autre personne non éligible selon les règlements du concours. La responsabilité du Soleil prend fin immédiatement après l'attribution des prix. Les gagnants consentent que Le Soleil utilise leurs noms et photos pour publication pour toutes fins concernant ce concours.

3 manières de découvrir la réponse

1) En identifiant la photographie;
2) En étudiant l'indice près de la photo;
3) En remplissant les espaces vides du damier, au moyen de lettres afin que les mots complets puissent convenir aux phrases incomplètes données ci-contre. Les lettres que vous aurez ainsi ajoutées au damier constitueront, lorsqu'elles seront dans l'ordre requis, le nom de la personne de la photo. Seules les photos faciles à identifier seront utilisées.

POUR COMMANDER LES PROBLEMES PARUS

Si, au cours de la semaine, vous avez manqué une édition du Soleil et par conséquent un problème, faites-en immédiatement la demande en utilisant ce coupon.

ATTENTION: Veuillez désigner le problème par son numéro, non pas la date de parution. Inclure avec chaque commande la somme de 5c pour chaque fac-similé requis, et une enveloppe adressée à votre nom, afin de faciliter et d'accélérer la livraison.

Les problèmes ne seront expédiés que par la poste.

ENVOYEZ A: "Trouvez mon nom" B.P. 1547, QUEBEC 2

(N'inscrire que les numéros)

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Comté ..... Prov. .....

4e semaine — Problème No 2

LE NOM DE CETTE PERSONNE EST:

(Ecrire en lettres moulées)

INDICE:

Il était l'espoir du théâtre français.

Remplissez les carreaux libres pour former le mot complet

1		O	N	T	
2	A	P		E	L
3		A	T		N
4	V		D	E	S
5		O	U	L	E

1. Rougir de .....
2. Sonner le dernier .....
3. Y perdre son .....
4. "Il n'y a pas de gens plus ..... que ceux qui sont remplis d'eux-mêmes"
5. Mettre la ..... au pot.

N'envoyez ce problème qu'avec la série complète d'une semaine

NOM .....

ADRESSE .....

Ville ou municipalité ..... comté .....

LE SOLEIL
Sports
Mardi, 5 avril 1960 P. 19

Hockey

HIER
Ligue Américaine
Aucune partie.
Ligue Nationale
Aucune partie.
Ligue de l'Est
(Semi-finale 4 de 7)
Hull-Ottawa 4, Sudbury 6
(Sudbury gagne 4-3)
Ligue Junior
(Finale 4 de 7)
As Jrs 3, Anc.-Lorette 1
(As gagnent 4-3)
Ligue Intermédiaire
(Finale 3 de 5)
St-Pascal 6, 2e Coln. Int. 5
(St-Pascal gagne 3-2)
AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
(Semi-finale 4 de 7)
Cleveland vs Rochester
(Cleveland en avant 3-1)
Ligue Nationale
Aucune partie.
Ligue de l'Est
(Semi-finale 4 de 7)
Montréal à Trois-Rivières
(T.-Rivières en avant 3-2)

Jorge Fernandez est vainqueur

New York, 5 (U. P. I.) — Jorge Fernandez, qui en était à sa première apparition aux Etats-Unis, a remporté hier soir une victoire par knockout technique contre Barker après 1:26 minute dans la septième ronde d'une bataille disputée au St-Nicholas Arena.

L'arbitre Harold Valan a mis fin à ce combat cédulé pour dix rondes quand Barker ne fut plus capable de se défendre après avoir encaissé de nombreux coups tout le long de la bataille.

Fernandez, un boxeur de Buenos Aires qui était favori à 3-1, a décroché sa 70e victoire contre trois défaites et une bataille nulle. Le boxeur de 24 ans d'Argentine n'avait pas eu le meilleur dans la première ronde mais ne tarda pas à se reprendre par la suite. Il pesait 149 livres.

Barker, qui vient d'Austin, Texas, pesait 147¾ livres. Il résista tant bien que mal aux coups de son adversaire mais commença à accuser des signes de fatigue dans la cinquième ronde. Le record de Barker est maintenant de 28-12-9. Le combat fut disputé devant 1,163 amateurs. A la suite de sa victoire, Fernandez a maintenant de belles chances d'obtenir une bataille contre Emile Griffith.

Combat pour Rademacher

Londres, 5, (UPI) — Le boxeur poids lourd Pete Rademacher de Columbus, Georgie, affrontera l'ancien champion britannique et de l'Empire, Brian London, à l'arèna de l'Empire Pool de Wembley, le 26 avril prochain selon ce qu'a annoncé le promoteur Jack Solomons.

Rademacher, 31 ans, arrivera à Londres en provenance d'Allemagne le 10 avril pour s'entrainer en vue de son match non pour le titre de 10 rondes.

Rademacher et London ont été knockoutés par l'ancien champion mondial Floyd Patterson. Rademacher a été battu à la sixième et London à la 11ème

Dans son seul combat disputé depuis sa bataille contre Patterson, London s'en est tiré avec une coupure à un oeil à la fin de la septième ronde contre le Cubain Nino Valdes à Wembley, le 1er décembre dernier.

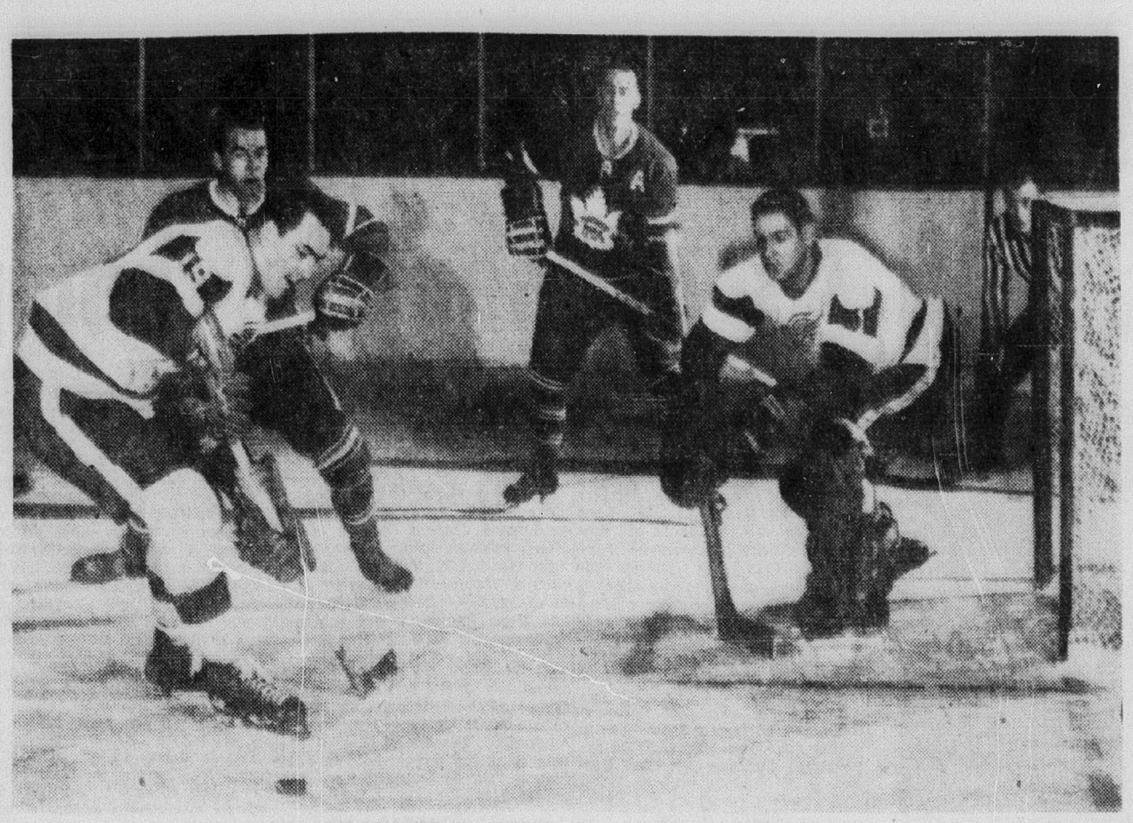

La rondelle revient à Pete Goegan

Le gardien de buts Terry Sawchuk des Red Wings de Detroit vient de bloquer un lancer et son coéquipier Pete Goegan (19) s'empare du disque avant de se lancer à la contre-attaque. On voit le capitaine des Leafs George Armstrong en arrière de Goegan ainsi que le vétéran Bert Olmstead à l'arrière-plan. Cette photo a été prise samedi soir à Toronto alors que les Leafs remportèrent la victoire pour prendre une avance de 3-2 dans la série. Les Leafs ont éliminé les Red Wings dimanche à Detroit.

A la boxe ce soir

Bobby Scanlon fera face à Johnny Gonsalves hypnotisé

Oakland, Californie 5 (UPI) — Le cas du boxeur hypnotisé ira devant le public ce soir lorsque le cogneur Johnny Gonsalves tentera de se métamorphoser en tigre contre le jeune Bobby Scanlon.

Gonsalves, déjà reconnu l'aspirant No. 1 au titre mondial des poids-légers, mais qui n'est plus rien maintenant à l'âge de trente ans, s'est soumis à l'influence d'un hypnotiseur au cours des deux dernières semaines.

"Je ne sais pas ce qu'il fera contre Scanlon" de déclarer le promoteur Don Chagin, "mais Johnny a réellement boxé comme un tigre à l'entrainement au cours des deux derniers jours. Il a cogné dur et s'est montré très agressif contre ses partenaires d'entrainement. Habituellement il fait de la fantaisie autour de l'arène".

L'entraineur Freddie Apostoli, ancien champion poids-moyen, qui s'occupe de Scanlon, prend une attitude plus ou moins calme sur cette affaire.

"Je ne sais pas quel effet aura cet hypnotiseur sur Gonsalves pour son combat contre Scanlon" de dire Apostoli, "mais on s'attend à ce qu'il soit le même Johnny, qui pousse, accroche et danse dans l'arène".

Scanlon, qui est un peu surpris de l'affaire a déclaré:

"Qu'ils fassent ce qu'ils veulent à Gonsalves, cela ne fait aucune différence. Si on ne vous a rien fait ici (au coeur) il n'y a rien qui puisse vous donner de l'agressivité dans l'arène".

Gonsalves, qui répète habituellement "Oh, oh, oh" et "Ah, ah, ah" lorsqu'il parle, apparaissait à un programme télévisé l'autre soir et a renversé le monde de la boxe lorsqu'il a pris le rôle d'un comédien.

"Je ne pouvais pas croire que c'était notre Johnny" de déclarer un de ses seconds. "Habituellement, il dit jamais rien".

L'intérêt pour ce combat, qui aurait probablement attiré seulement une poignée d'amateurs si Gonsalves n'avait pas eu recours au truc de l'hypnotisme, a grandi de jour en jour.

Gonsalves s'était retiré après son dernier combat en 1959; et Scanlon est demeuré au rancart à cause d'une infection. Les deux boxeurs ont été rayés du classement national.

Mais une victoire incontestée pour Gonsalves ici le ramènerait sur la scène et s'il se transforme réellement en tigre, son habilité accrue comme boxeur pourrait le ramener à la gloire.

Dans le monde du Sport

par Léonce JACQUES

DES CHIFFRES ASSEZ IMPRESSIONNANTS

Que diriez-vous de participer à la finale de la coupe Stanley contre une équipe qui a remporté dix victoires en quatorze parties contre votre club au cours de la saison régulière, contre une équipe que vous avez réussi à battre seulement une fois sur sa glace durant la cédule et contre un club qui, durant la même période, est allé vous battre quatre fois et a annulé une fois sur votre propre glace ?

Si votre nom n'est pas Punch Imlach, l'avenir vous semblerait plus ou moins rose. Mais en sa qualité d'instructeur des Leafs de Toronto, c'est le devoir d'Imlach de convaincre ses hommes que tout recommence à neuf jeudi soir au Forum et qu'ils se doivent de venger la défaite subie l'an dernier dans les mêmes circonstances. Et ne soyez pas inquiets pour Imlach. Il sait ce qu'il a à faire et il accomplira de la bonne besogne.

Mais rien n'empêche qu'en quatorze parties entre les deux clubs au cours de la saison, les Leafs n'ont pu décrocher que trois victoires contre les Canadiens. Chaque club a réussi un blanchissage, les Canadiens battant les Leafs 3-0 à Montréal mais subissant eux-mêmes un revers de 1-0 à Toronto. La victoire la plus imposante décrochée par les Leafs contre le Tricolore fut celle du 17 mars dernier au Forum alors que les Torontois l'emportaient par 6-2.

Mais les Canadiens ont triomphé des Leafs par 8-2 au Forum et par 9-4 à Toronto et durant toute la saison, les détenteurs de la coupe Stanley ont réussi à compter 51 buts contre les Leafs tandis que ces derniers ne comptaient que 28 fois dans les filets des Canadiens.

C'est en se basant sur ces chiffres que les "experts" favorisent les Canadiens pour aller jusqu'au bout de nouveau cette année et il faut admettre qu'ils sont assez impressionnants. Mais les joueurs des Canadiens les connaissent mieux que personne et c'est pour cela, qu'au Forum, on craint probablement un excès de confiance plus que n'importe quoi.

Mais peu importe qui sortira vainqueur, on peut s'attendre à une série remplie d'incidents de toutes sortes et ou la couleur ne fera pas défaut. C'est entre Toronto et Montréal qu'existe la plus grande rivalité dans la ligue Nationale et la finale de cette année peut facilement être qualifiée d'un "naturel" dans la force du mot.

QUAND IMLACH FAIT DES PREDICTIONS

De tous les instructeurs de la ligue Nationale, c'est Imlach qui fait certainement le plus de prédictions. Et tout le monde admettra que sa moyenne dans ce département n'est pas tellement mauvaise.

Il commença à faire ses preuves l'an dernier en disant que les Leafs se qualifieraient pour les séries éliminatoires à la toute dernière partie de la saison. Il était probablement le seul à le croire mais sa prédiction se réalisa. Avant le début de la saison qui vient de prendre fin, il avait prédit que ses Leafs termineraient en deuxième place et encore une fois, il devait avoir raison.

Il n'y a pas tellement longtemps, il déclara que les Leafs gagneraient la coupe Stanley mais personne, même à Toronto, ne l'a pris au sérieux. Imlach alla même jusqu'à interdire la chambre du club aux journalistes de Toronto qui avaient déclaré que les Hawks étaient le club le plus susceptible d'enlever le fameux trophée aux Canadiens. En disposant des Hawks en quatre parties, les Canadiens ont prouvé qu'Imlach avait raison de ne pas partager l'avis des scribes torontois.

L'ancien gérant général des As a déjà déclaré que les Leafs ne pourront pas penser à la première position tant qu'ils n'apprendront pas à gagner plus régulièrement contre le Tricolore.

Aujourd'hui, Imlach est un peu dans la position de Toe Blake. Il n'a remporté que des succès depuis qu'il est à Toronto et il ne peut pas se permettre d'aller en descendant. On lui pardonnera probablement une autre défaite en finale de la coupe Stanley mais on sera encore plus exigeant la saison prochaine.

Si Imlach veut finir au premier rang en 1960-61, il lui faut apprendre à triompher des Canadiens plus souvent et il se servira certainement de la série qui commencera jeudi à Montréal pour commencer à donner les leçons nécessaires à ses protégés.

Personne ne favorise les Leafs pour détrôner les Canadiens mais on peut être certain que les Torontois se révéleront de plus dangereux adversaires que les Black Hawks.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Le gérant général Terry Reardon des Reds de Providence a payé une amende de $100, pour s'être rendu sur la glace dire sa façon de penser à l'arbitre Lou Farelli dimanche soir mais ce fut certainement de l'argent bien placé. Farelli renversa sa décision pour donner un but aux Reds qui l'emportèrent finalement par 7-6 contre Springfield en supplémentaire . . .

La pluie des dernières heures fait peut-être le désarroi des amateurs de ski de printemps mais elle est certainement bien vue par tous ceux et celles qui n'attendent que le retour du beau temps pour recommencer à jouer au golf . . .

L'acquisition de Roy Sievers par les White Sox de Chicago est la plus belle preuve que les champions de la ligue Américaine n'ont pas l'intention de se reposer sur leurs lauriers au cours de la prochaine saison de baseball mais on peut se demander qui les amateurs de Washington iront applaudir cette année ? . . .

Ses Castors ont subi la défaite dans la finale de la ligue Progression mais l'instructeur Butch Houle a été plus chanceux avec ses As juniors qui ont remporté hier le championnat de la ligue Junior locale . . .

Chez les Canadiens

Le club est-il trop confiant à la veille de la finale Stanley ?

Montréal, 5 (UPI) Les Canadiens de Montréal, les champions de la saison régulière de la ligue Nationale à quatre reprises au cours des cinq dernières années et le club qui a gagné la coupe Stanley de façon consécutive depuis quatre ans, sont-ils trop confiants et trop satisfaits d'eux-mêmes à la veille de la finale de ce printemps ?

La seule fois où un excès de confiance a causé du tort aux Canadiens fut en 1956-57, alors qu'ils étaient les grands favoris pour gagner le championnat de la saison. Mais ils terminèrent alors en deuxième place, six points derrière les Red Wings de Détroit.

Aujourd'hui, deux jours avant la première partie de la finale de la coupe Stanley entre les Canadiens et les Maple Leafs de Toronto, Toe Blake, l'instructeur des Canadiens, semble calme et confiant.

Blake, ancien joueur des Canadiens, a maintenant 47 ans et il a toujours été reconnu comme le champion des "pleurnicheurs" parmi les instructeurs. Même alors que les Canadiens jouissaient d'une forte avance en tête du circuit, Blake a toujours trouvé quelque chose pour s'inquiéter. Mais aujourd'hui, Blake a laissé entendre qu'il commence peut-être à devenir un peu trop confiant au moment où il se prépare à conduire son équipe vers une cinquième conquête consécutive de la coupe Stanley.

Hier, les Canadiens ont tenu une pratique de 75 minutes à l'Auditorium de Verdun parce qu'il y avait un concert hier soir au Forum et après la pratique, on a demandé à Blake de quelle façon les choses s'étaient passées.

"Ce ne fut pas trop brillant", de dire Blake. "Certains joueurs ont fait leur possible mais d'autres n'ont pas travaillé bien fort. Mais c'était lundi matin et nous pratiquions dans un endroit pas trop connu. Je crois que tout ira mieux quand nous retournerons au Forum".

Blake craint-il les mauvais effets du congé d'une semaine dont viennent de jouir ses protégés ? "Que veux-tu que je fasse. Je ne suis pas pour commencer à pleurer. Parfois, tout va bien dans la pratique et le club ne fait rien dans la partie suivante. Parfois, c'est le contraire qui se produit".

Blake a ajouté qu'il avait vu les Leafs gagner leurs deux dernières parties contre Détroit mais qu'il n'avait rien à dire au sujet des adversaires des Canadiens.

"Je sais que les Leafs seront à leur meilleur pour cette série. On les a battus l'an dernier en finale et je sais que les Leafs voudront prendre leur revanche. Mais nos joueurs savent à quoi s'en tenir et je suis certain qu'ils connaissent la valeur de l'argent aussi bien que les joueurs des Leafs. Et je suis certain que les Canadiens seront aussi à leur meilleur pour cette finale".

Blake a déclaré que tout le monde était à la pratique d'hier mais qu'il s'agissait principalement d'une séance de patinage.

Le joueur de défense Doug Harvey, qui souffre d'une blessure à l'aine, n'avait pas pratiqué samedi mais il était au poste hier. Blake a ajouté que Marcel Bonin, blessé à une cheville dans la série contre les Hawks, était prêt à sauter dans la mêlée. Blake est d'avis que ce repos aidera Henri Richard et Jean Béliveau, deux joueurs de centre qui n'étaient pas en parfaite condition pour la semi-finale.

Les Canadiens tenaient une importante pratique aujourd'hui. On patinera légèrement demain et jeudi, on se reposera jusqu'à l'heure de la partie.

Les Leafs resteront à Toronto jusqu'à demain après-midi alors qu'ils prendront le train en direction de Montréal. Ils arriveront dans la métropole demain soir.

Chicago n'a plus que 29 joueurs

Mesa, Arizona, 5 (UPI) — Les Cubs de Chicago ont diminué leur personnel à 29 joueurs, un au-dessus de la limite fixée pour le début de la saison, à la suite du transfert de six joueurs.

Le champ-intérieur Jerry Kindall et les lanceurs Dick Ellsworth et Joe Schaffernoth ont été envoyés sous option à Houston, sujets à un rappel de 24 heures. Le troisième-but Ron Santo et le lanceur Dave Gerard, sous contrat à Houston, ont été retournés à ce club. Le lanceur John Goetz a été acheté du club San Antonio.

Tout d'abord, Santo était favori pour faire le club comme troisième but mais le gérant Charlie Grimm a déclaré qu'il voulait que le jeune joueur de 20 ans de Seattle prenne plus d'expérience. Les Cubs placeront Sammy Drake au troisième but.

Chez les Leafs

Punch Imlach leur a fait tenir un dur exercice hier

Toronto 5 (PC) — Les Maple Leafs de Toronto semblaient confiants et pleins d'enthousiasme au début de leur entrainement en vue de leur finale pour la coupe Stanley, avec les Canadiens de Montréal, grands favoris pour gagner le trophée tant convoité une cinquième année consécutive.

Punch Imlach a ordonné une pratique pour ses joueurs à 11 h. hier matin, soit environ 12 heures après avoir vu son club éliminer les Red Wings de Detroit en semi-finale.

"Nous ne pouvons nous permettre de perdre du temps", de dire Punch Imlach, "car les Canadiens seront difficiles à vaincre".

Les deux premières joutes de la série auront lieu à Montréal jeudi et samedi et les deux suivantes à Toronto mardi et jeudi de la semaine prochaine. Les Leafs sont satisfaits du calendrier dressé pour les joutes de la finale, vu qu'ils pourront profiter de deux jours de repos avant chaque partie.

Stafford Smythe, président du comité de direction de l'équipe, a fait remarquer que les Canadiens étaient prêts à commencer la série finale dès aujourd'hui.

Repos salutaire

Un tel arrangement était profitable aux Leafs qui auraient ainsi disputé deux joutes à domicile le samedi, où les assistances sont beaucoup plus nombreuses. Toutefois, Smythe a préféré sacrifier ces deux samedis de façon à ce que la série ne débute que jeudi et que ses joueurs soient frais et dispos.

George Armstrong, le capitaine des Leafs, est d'avis que le repos de quatre jours sera profitable à ses coéquipiers. "Bert Olmstead et Johnny Bower ont tout particulièrement besoin de repos", de souligner Armstrong.

Armstrong croit que Olmstead mérite une médaille pour la façon dont il a couvert Gordie Howe au cours de la série semi-finale. Howe a été tenu à un seul but contre Toronto. Armstrong a exprimé l'opinion que les Leafs pourraient jouer du bien meilleur hockey contre les Canadiens en finale. "Il ne faut pas nous faire d'illusions", de continuer Armstrong, "il n'y a aucune faiblesse chez les Canadiens".

Allan Stanley, le vétéran joueur de défense qui a été l'une des étoiles des Leafs dans la série semi-finale, croit que la seule façon de parvenir à vaincre les Canadiens est de travailler plus fort et sans relâche. "Nous ne pouvons nous permettre un seul moment de répit contre une telle équipe", de souligner Stanley.

Il abandonne la boxe

Saint-Jean, N.-B. 5 (PC) — Bob Speight, âgé de 23 ans et champion boxeur poids-léger du Nouveau-Brunswick, a déclaré hier que des médecins de Pittsburgh lui ont conseillé de se retirer de la boxe à la suite d'une commotion cérébrale subie lors d'un combat livré à Chuck Taylor, à Pittsburgh, le 29 mars.

Speight, qui a déclaré qu'il se retirait de la boxe pendant qu'il était encore en possession de toutes ses facultés, a expliqué que les médecins lui ont conseillé de se retirer parce qu'un "autre coup à la tête pourrait être fatal".

Speight a été mis hors de combat au deuxième round de sa rencontre avec Taylor.

Dans la boxe

Burke Emery a raison de Bob Devlin à la quatrième ronde

Montréal, 5 (PC) — Burke Emery, de Sherbrooke, qui se prépare à un combat de championnat mi-lourd du Canada, a disposé hier soir de Bobby Devlin, de Tulsa, Oklahoma, au quatrième round d'une rencontre qui devait en durer 10 au gymnase du Mont-St-Louis.

Emery, déclaré vainqueur de son combat par k.o. technique, avait envoyé son adversaire au tapis trois fois lorsque l'arbitre a décidé de mettre fin à la rencontre, à 1:52.

Le boxeur de Sherbrooke pesait 170 livres et demi, Devlin 165.

C'était la première bataille d'Emery depuis qu'il était frappé d'une attaque de pneumonie lors d'une tournée en Grande-Bretagne, il y a 11 mois. Emery rencontrera Gordie Baldwin, de Toronto, à Sherbrooke le 1er mai prochain, dans un match pour le championnat mi-lourd du Canada. Le titre a été laissé vacant par Yvon Durelle, de Baie-Ste-Anne, N.-B.

Hier soir, au même programme, le cousin de Durelle, Joey, a remporté une spectaculaire victoire. Il a knockouté Ray Linah, de New York, au premier round d'un combat qui devait en durer huit. Durelle pesait 147 livres, soit trois livres de plus que son adversaire. La victoire de Durelle était sa huitième. Il n'a pas subi la défaite depuis ses débuts dans les rangs professionnels.

Voici les résultats des autres combats:

Bob Cléroux, 204 livres, de Montréal, a knockouté Richie Ruth 199 livres, de Tulsa, en un round.

Tom Brown, 152 livres, de Trenton, N.-J., a knockouté Joe Johnson, 154 livres et demie, de Baltimore, en cinq rounds.

Claude Labonté, 154 livres, de Montréal, a knockouté Danny Savary, de Québec, 141 livres, au premier round.

André Millette, 131 livres, de Sorel, Qué., a défait Régean Robert,, 135 livres, de Trois-Rivières, par décision en six rounds.

Vétéran libéré par les Giants

Phoenix, Arizona, 5 (UPI) — Les Giants de San Francisco ont annoncé hier que le vétéran joueur d'intérieur Danny O'Connell avait été placé au repêchage afin de le libérer sans condition.

Les Giants ont déclaré qu'ils avaient offert un poste à O'Connell avec leur filiale de Tacoma avec les mêmes termes de salaire qu'il aurait retiré du club.

Les Giants, au repos pour une journée hier, recevront la visite des Cardinaux de St-Louis ici aujourd'hui et Jack Sanford doit monter au monticule.

Tous les billets sont vendus

San Francisco, 5 (PA) — Les amateurs de baseball n'ont mis qu'une heure hier à acheter les 9,200 billets encore disponibles pour la joute d'ouverture des Giants avec les Cardinals de St-Louis mardi prochain.

Le nouveau stadium des Giants, Candlestick Park, peut accueillir 42,500 personnes et tous les billets pour la joute d'ouverture sont vendus.

La décision à Olive Stewart

Sydney, Australie 5 (PA) — Clive Stewart, le champion poids moyen australien, a remporté hier une victoire par décision unanime en dix rounds sur Tony Dupas, de la Nouvelle-Orléans. Stewart pesait 159 livres et trois quarts, Dupas 166 et trois quarts.

Les Etats-Unis nomment 14 joueurs pour leur équipe de la coupe Davis

San Francisco, 5 (PA) — Quatorze joueurs, dont deux de l'an dernier, ont été nommés hier pour faire partie de la prochaine équipe américaine qui tentera de ravir la coupe Davis aux Australiens.

Barry Mackay et Earl Buchholz faisaient partie de l'équipe qui a perdu la coupe l'an dernier aux mains des Australiens. Deux vétérans, Tom Brown, 37 ans, de San Francisco et Bernard Bartzen, 32 ans, de Dallas, Texas, ont également été choisis pour faire partie de l'équipe américaine.

Parmi les dix autres, les mieux connus sont Whitney Reed, d'Alameda, Calif., Myron Franks, de Los Angeles, Ronnie Holmberg, de Brooklyn, N.Y., et Jon Douglas, ancien joueur de quart-arrière de l'Université Stanford, en Californie.

Rhum Chaud au Beurre à la CAPTAIN MORGAN

Rien de pareil pour vous réconforter et vous réchauffer . . . et c'est l'affaire d'un instant! Dans chaque bock de faïence ou de métal, placez d'abord quelques morceaux de zeste d'orange, 1 c. à thé de sucre brun, 4 à 6 clous de girofle entiers et un long bâton de cannelle. Ajoutez 1 c. à thé de Brandy Paul Masson, 1 c. à thé de beurre (non salé, de préférence), et 2 oz. de Rhum Captain Morgan. Ajoutez de l'eau presque bouillante et agitez avec soin. Pour un second service, remplacez le zeste et les clous de girofle; le bâton de cannelle durera longtemps.

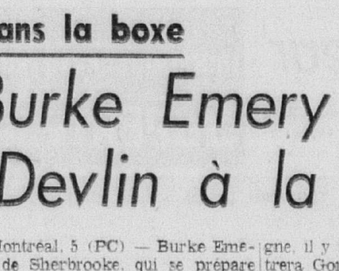

LE RHUM CAPTAIN MORGAN Les meilleurs rhums au Canada

BLACK LABEL Doux et savoureux
GOLD LABEL Riche et corsé
WHITE LABEL Un rhum ultra-léger

Pour votre bon plaisir

un bon porter
CHAMPLAIN

Lorsque l'hiver tire à sa fin, rien de plus agréable qu'un bon Champlain crémeux et réconfortant, dont chaque gorgée vous apporte une satisfaction nouvelle!

LE PORTER CHAMPLAIN SE DÉGUSTE DE 3 FAÇONS:

"nature" avec DOW avec KINGSBEER

Les nouveaux champions de l'Intermédiaire

Ligue Intermédiaire

St-Pascal s'empare du titre en battant la 2ième Colonne, 6 à 5

Par Jacques Arteau

La série finale de la ligue Intermédiaire qui a été interrompue à trois reprises et menaçait de s'éterniser à connu une "fin heureuse" hier soir à l'Aréna et ce n'est qu'en surtemps que l'issue de la série se décidait. C'est à la mi-temps de cette période supplémentaire que Marcel Beaudoin assurait le championnat de l'Intermédiaire au Club St-Pascal, qui disposait de la 2ème Coln d'Intendance par 6-5.

Le but décisif de cette rencontre "à finir" entre la 2ème Coln d'Intendance et le St-Pascal, est survenu à 10.18 minutes de la période supplémentaire quand Beaudoin fit ricocher un dur lancer de Georges Lasnier à la ligne bleue de la 2ème Colonne d'Intendance et le cerbère Paul Bouchard n'eut aucune chance d'effleurer le disque.

Outre Beaudoin qui a marqué le but de la victoire du St-Pascal, Michel Lagacé s'est avéré le principal artisan du triomphe de son club en comptant trois buts et récoltant de plus une aide. Les autres buts des champions de l'Intermédiaire ont été crédités à Pierre-René Pichette et Aurélien Bilodeau.

Un début enlevant

La joute a débuté à vive allure dès la première minute de jeu et de part et d'autre, les deux clubs s'engageaient dans un duel qui ne pouvait être plus endiablé. Il y avait à peine trois minutes écoulées que Michel Lagacé ouvrit le pointage pour le St-Pascal en déjouant habilement le cerbère de l'Armée sur un retour de lancer. Hayfield purgeait une mineure pendant ce temps mais la 2ième Colonne profita à son tour de l'avantage numérique deux minutes plus tard. Gérard Lachance égalisa le compte à 4.44 minutes sur un lancer assez haut mais d'un angle très prononcé, pendant l'absence de Claude Loiseau. Le jeu devint encore plus serrée par la suite et les deux cerbères ont dû se surpasser en maintes occasions pour épargner leur forteresse. Ce n'est qu'à 14.20 minutes que Roger Hayfield parvint à tromper André Fiset pour donner l'avance 2-1 à la 2ième Colonne. Plusieurs opportunités furent ratées dans un camp comme dans l'autre mais l'allure du jeu n'en fut pas moins des plus excitante, au milieu de parasites volatiles dans l'aréna.

Egalité 3-3

Bien qu'un certain relâchement se fit sentir au début du deuxième engagement, les deux clubs se sont vite ranimés [illegible] pour niveler les chances 2-2. Au-[illegible] récolta le crédit de ce but avec l'aide de Lagacé après une mise au jeu à la droite de Paul Bouchard à 14.57 minutes. Deux minutes par après, Pierre Drolet ripostait pour la 2ième Colonne en complétant une passe parfaite de Jacques Gravel Toutefois, la réplique fut aussi brusque quand Michel Lagacé enfila son deuxième but à 17.20 minutes pour égaler le compte 3-3.

En surtemps

La dernière reprise ne fut pas moindrement mouvementée. Alors même que le St-Pascal jouait en déficit d'un joueur, Lagacé compléta son tour du chapeau à 3.05 minutes pour redonner les devants au St-Pascal 4-3. A la treizième minute, dans une mêlée devant la cage de Fiset, Gérard Lachance égalisait le compte 4-4 pour la 2ième Colonne et mois de deux minutes plus tard, Hayfield comptait ce qui semblait être le but victorieux pour la 2ième Colonne.

Cette faible avance fut toutefois de courte durée puisque Pierre-René Pichette forçait le jeu en supplémentaire quelque deux minutes avant la fin de la période. Ferrier Lanoue décocha un lancer de vingt pieds environ et Pichette n'eut qu'à faire dévier la rondelle derrière Bouchard.

Peu avant le but de Beaudoin en surtemps, Delanay écopa d'une punition mineure à 4.49 minutes mais ce désavantage numérique sembla nullement affecter les joueurs de Conrad Parent qui ont même failli sceller l'issue en leur faveur. Par contre, ce sont les joueurs d'Armand Louis Leclerc qui ont eu le dessus quand Beaudoin réussit le but de la victoire à 10.18 minutes. Le club de Pierre Tardif se voyait attribuer le trophée "Vachon" après une série fort compliquée et parfois même orageuse.

ST-PASCAL 6, 2e COLN. INT. 5

Première période

1—St-Pascal: Lagacé, 2:55
2—Intendance: Lachance, (Drolet, J. Gravel) 4:44
3—Intendance: Hayfield, (Lachance, Cazeau) 14:27
Puns: Hayfield 1:55, Loiseau 3:30, 6:08, Cazeau 6:32, Delaney 18:59.

Deuxième période

4—St-Pascal: Bilodeau (Lagacé, J.-M. Pichette) 14:57
5—Intendance: Drolet, (Drouin, J. Gravel) 16:43
6—St-Pascal: Lagacé, (Loiseau) 17:20
Puns: P.-R. Pichette 8:53, Lachance 13:56.

Troisième période

7—St-Pascal: Lagacé, 3:05
8—Intendance: Lachance, (Hayfield, Cazeau) 13:56
9—Intendance: Hayfield, (Cazeau) 15:56
10—St-Pascal: P.-R. Pichette, (Couture, Lanoue) 16:17
Puns: Champagne 2:45, A. Gravel 9:37, J.-M. Pichette (mauv. cond. et match) 16:56.

Période Supplémentaire

11—St-Pascal: Beaudoin, (Lasnier, Couture) 10:18
Pun: Delaney 4:49.

ARRETS —

Fiset,	13	7	6	6—32
Bouchard,	11	7	5	8—31

Agenda

BASKETBALL

Ligue de la Cité: A 7.30 p.m. au Centre St-Fidèle, Y.M.C.A. vs St-Fidèle, deuxième partie de la finale.

CURLING

Bonspiel mixte: A 7.30 p.m. autres rencontres dans le bonspiel mixte pour les trophées "Giguère", "Laberge" et "Bois".

TIR A L'ARC

Casting Club: A 8 p.m. séance de tir à l'arc à la salle de Limoilou.

Baseball

A West Palm Beach, Floride

Washington	200 000 100—3	13	2
Kansas City	020 000 000—2	4	2

Fischer, Stobbs 2, Hyde 8 et Naragon; Garver, Kucks 7 et Foiles.
Gagnant: Stobbs. Perdant: Kucks.

Sudbury passe à la finale

Sudbury, Ont., 5 (PC) — Les Wolves de Sudbury ont atteint hier soir la finale de la ligue de hockey professionnelle de l'est en défaisant les Canadiens d'Ottawa-Hull dans la septième et dernière joute de leur semi-finale de quatre de sept.

Les Wolves rencontreront maintenant le Royal de Montréal ou les Lions de Trois-Rivières en finale. Les Lions mènent actuellement par 3-2 dans l'autre semi-finale et pourraient passer en finale en gagnant ce soir.

Les Wolves, qui avaient gagné les trois premières parties de la série pour ensuite perdre les trois autres, ont semblé nerveux dans la pré-[illegible]riode qui s'est terminée au compte de 1-1.

Ils ont scellé l'issue de la joute [illegible] période suivante alors qu'ils ont marqué quatre buts contre un [illegible] Canadiens.

HULL-OTTAWA 4, SUDBURY 6

Première période

1—H.-Ottawa: Attersley, (Elliett, Gauthier) 4:35
2—Sudbury: Chevrefils, (Burton, Amadio) 11:11
Puns: Roche 1:04, Laufman et Sleaver 6:24, Bettio 8:14, G. Tremblay 8:35, Locas et Boyer 15:14.

Deuxième période

3—Sudbury: McCarthy, 1:12
4—Sudbury: Morison, (McCarthy, Amadio) 1:57
5—Sudbury: Amadio, (Burton, Chevrefils) 8:23
6—Sudbury: Bettio, (McCarthy, Odrowski) 8:55
7—H.-Ottawa: Attersley, (Courey) 16:46
Puns: Elliett 15:40, Moore 17:35.

Troisième période

8—Sudbury: Burton, (Chevrefils, Moore) 4:32
9—H.-Ottawa: Annable, (Laufman) 14:54
10—H.-Ottawa: J.-C. Tremblay, (Attersley) 19:23
Puns: Locas et Sleaver 7:33, Sleaver 12:26, Hamilton et Sleaver 19:04, G. Tremblay et Moore 19:57.

Au championnat des échecs

Londres 5 (PA) — Le champion Mikhail Botvinnik a gagné la neuvième partie au championnat mondial des échecs dimanche, c'est ce qu'a annoncé la radio de Moscou.

La victoire de Botvinnik portait le pointage des séries à 5-4, avec l'aspirant Mikhail Tal dominant sur les points.

La deuxième partie sera jouée aujourd'hui.

Rising avec les Royaux

Montréal 5 (PC) — Les Royaux de Montréal ont acheté le contrat du joueur de troisième but George Risling des Red Wings de Rochester. Le prix d'achat n'a pas été dévoilé. Le gérant général Fernand Dubois a révélé que Risling remplacera Clyde Parris, échangé aux Maple Leafs de Toronto en retour pour le joueur de premier but Joe Altobelli.

Risling est âgé de 28 ans. Il a conservé une moyenne au bâton de .272 à Omaha dans l'Association Américaine l'an dernier tout en faisant compter 58 points.

Archie Moore accepte de rencontrer Besmanoff dans un match en mai prochain à Indianapolis

Indianapolis, 5 (UPI) — Un combat envisagé ici pour décider du championnat poids-lourd américain entre le champion mi-lourd Archie Moore et l'ancien monarque allemand Willie Besmanoff est devenu une réalité hier et il ne reste plus que la date à fixer.

Le combat de dix rondes aura lieu soit le 25 ou le 28 mai. La date antérieure sera utilisée si les arrangements avec la TV peuvent être bâclés, c'est ce qu'a déclaré le gérant de Moore, Jack "Doc" Kearns.

Kearns a aussi laissé entendre qu'il y avait "possibilité" que Moore défende son titre poids mi-lourd ici en juillet prochain contre Erich Schoeppner d'Allemagne.

Stanley Goldberg, président de la commission athlétique de l'Indiana a déclaré que son groupe reconnaîtrait le match pour le titre américain et qu'il renecontrera la National Boxing Association pour que le combat soit aussi reconnu par cette organisation.

Moore avait remporté une victoire par décision partagée aux dépens de Besmanoff à Louisville il y a près de deux ans.

Le combat serait présenté au Colisée, soit le même aréna où fut disputé le match pour le titre poids-lourd mondial entre l'ancien champion Floyd Patterson et Brian London d'Angleterre le 1er mai dernier. Ce combat avait produit une recette de $130,000.

Ligue Junior

Avec une victoire de 3-1, les As gagnent le championnat

Par François ROY

Bien qu'en désavantage durant les deux dernières périodes de jeu, les As ont tout de même remporté une victoire contestée de 3-1 sur les Castors d'Ancienne-Lorette, hier au Colisée, dans la dernière joute éliminatoire de la ligue Junior de hockey. Les As ont ainsi remporté les honneurs de la série finale 4 de 7 par 4 parties contre . Aussitôt la partie achevée, les champions se sont vu présenter le magnifique trophée "Claude Lemieux" par le donateur du même nom, au cours d'une brève cérémonie au centre de la glace.

Yvon Paquet, Lou Roy et Robert Régis ont été les compteurs des As tandis que Jean-Marc Asselin enregistrait l'unique but des Castors.

Avance des As

Le jeu s'est déroulé rapidement et avec beaucoup de vigueur de part et d'autre. Les attaques ont été souventes fois très dangereuses mais le brio affiché par les gardiens de buts a empêché chaque fois le disque de se réfugier dans le filet.

Les As se virent ensuite à court d'une homme après que le joueur de défense Vincent Cadoret écopa d'une mineure pour avoir fait trébucher à 7:11. Mais grâce à leur entrain et leur détermination les As prirent les devants 1-0 après que Yvon Paquet se fut échappé en compagnie de Serge Renaud.

Arrivé à une quinzaine de pieds devant les filets de Cardinal des Castors, Paquet décocha un lancer rapide qui alla glisser dans le fond du filet des Castors en passant entre les patins du gardien de buts étonné. Les As jouaient alors à 4 contre 5.

L'instructeur Paddy Pednault utilisa aussitôt après son jeu de puissance avec Asselin-Roy-Larose-Bazin - Lachance. L'excitation augmenta sensiblement mais en dépit de leurs brillants et courageux efforts les Castors ne réussirent pas à déjouer le cerbère Grenier. Peut-être était-ce dû à la lenteur des lancers vers le filet.

Le deuxième but des As fut rapidement enregistré après un jeu de passe à point devant Cardinal Après avoir tenté maintes fois de déblayer leur territoire mais sans résultat, Bob Régis s'empara du disque dans un coin et lança devant le filet; placé au bon endroit et au bon moment Roy accepta et laissa partir son lancer aussitôt pour porter l'avance des As à 2-0

Jeu menaçant

Dès le début de ce deuxième vingt, les Castors se firent plus menaçants et eurent l'avantage du jeu. Ils attaquèrent encore et encore, multipliant leurs lancers vers le cerbère Grenier, mais ce dernier demeura invulnérable.

En fait, ce fut Grenier et ses arrêts parfois étonnants qui démoralisèrent quelque peu les Castors. Car ceux-ci eurent nettement l'avantage dans cette période et devant l'avalanche de lancers qu'ils ont déclenchés il est à peine croyable que les Castors n'aient pas réussi à égaliser au moins le pointage.

A 14:27, patinant avec fougue Régis parvenait seul devant Cardinal, et profitant que Lapierre cachait en partie le cerbère, décocha un dur lancer voilé qui portait l'avance des As à 3-0.

Fin contestée

Les Castors ont été très laborieux autour des filets du brillant gardien de buts Maurice Grenier durant la dernière période mais avec beaucoup de calme et de précision celui-ci a anéanti toute attaque sérieuse en bloquant de tous les angles et de façon sensationnelle.

Le but des Castors, compté par Jean-Marc Asselin seul est survenu à 10:24 minutes alors que le jeu se déroulait à quatre contre quatre, Bazin des Castors et Régis des As purgeant des mineures à ce moment.

Asselin posté à côté de la cage décocha un court lancer bloqué par Grenier mais ce dernier tomba à genoux en l'arrêtant et échappa la rondelle dans la cage. Peu après, les Castors comptèrent de nouveau mais la lumière rouge ne s'est pas allumé et après discussion le but ne fut pas accordé. Grenier retomba à genoux à l'intérieur de son filet en empoignant le disque.

Jusqu'à la fin, le jeu fut empressé et excitant et les 1,444 amateurs présents sont passés d'une émotion à une autre sans aucun répit. A 19:19, deux majeures pour bataille furent imposées par l'arbitre Jean-Paul Turcotte à Farrell des As et Bazin. Quelques secondes avant la fin, Pednault enleva son gardien, Cardinal, pour profiter d'un sixième joueur d'attaque mais ce fut en vain.

Grenier a bloqué 31 lancers au total contre 14 seulement pour son rival Cardinal.

AS JRS 3, ANC.-LORETTE 1

Première période

1—As Jrs: Paquet, (Renaud) 7:39
2—As Jrs: Roy, (Régis) 18:24
Puns: S. Grenier 2:52, Cadoret 7:11, Renaud 8:10, Larose 8:10, S. Grenier 18:46.

Deuxième période

3—As Jrs: Regis, 14:27
Puns: Bilodeau 3:37, 8:24, Ste-Marie 9:31, St-Hilaire 16:47, Cadoret 18:05.

Troisième période

4—Castors: Asselin, 10:24
Puns: Bazin 9:23, Regis 9:23, Farrell (maj.), Bazin (maj.) 19:19, As (punde banc purgée par Noel) 19:19, Lefebvre 19:26.

ARRETS —

Grenier,	9	12	10	—31
Cardinal,	5	4	5	—14

Trophée remis aux champions juniors

Le capitaine JACQUES FARRELL, des As jrs, reçoit ci-haut le magnifique trophée "Claude Lemieux" des mains de son donateur, après que les siens eurent remporté une victoire de 3-1 sur les Castors d'Ancienne-Lorette hier au Colisée, dans la dernière joute de la finale 4 de 7. Au centre on remarque l'instructeur FERNAND "Butch" HOULE qui exulte. Les Castors de l'instructeur Paddy Pednault ont très bien fait, mais devant l'efficacité du gardien de buts Maurice Grenier, ils ont finalement dû s'avouer vaincus.

Sievers aux White Sox

Washington accepte de l'argent et deux joueurs pour ce cogneur

Sarasota, Floride 5 (PA) — Les Senators de Washington ont échangé l'un des plus redoutables cogneurs de leur histoire.

Roy Sievers est passé hier aux White Sox de Chicago en échange contre le receveur Earl Battey, le joueur de premier-but Don Mincher, une recrue et une somme d'argent estimée à $150,000

Cal Griffith, président des Senators, a annoncé la nouvelle tôt hier matin, à West Palm Beach, Floride, après une longue entrevue avec son gérant, Cookie Lavagetto. L'acquisition de Sievers donnera certainement plus d'autorité à l'offensive des White Sox qui espèrent remporter le championnat de la ligue Américaine une deuxième année de suite.

En six saisons avec les Senators, Sievers a établi un record d'équipe, obtenant 180 coups de circuit. Il a fait compter en moyenne 96 points par saison. L'an dernier, Sievers a été importuné par une blessure et il n'avait réussi que 21 circuits. Son total de points produits fut de 49. Sievers est un vétéran d'expérience qui peut jouer au champ extérieur ou au premier but.

DEUXIEME ECHANGE

Griffith recherchait tout spécialement les services de Mincher et il a sacrifié l'expérience pour la jeunesse. Mincher n'a que 22 ans. Il a frappé 22 coups de circuit et a produit 92 points à Charleston, l'an dernier. Sa moyenne au bâton fut de .272.

Battey n'est pas un redoutable cogneur, mais c'est un receveur solide défensivement et il sera très utile aux Senators. Cet échange est le deuxième effectué par les Senators en moins de 24 heures. Dimanche, Washington avait envoyé le receveur Clint Courtney et le joueur d'intérieur Ron Samford aux Orioles de Baltimore, en retour pour le vétéran Billy Gardner. Gardner est âgé de 32 ans, mais il a prouvé l'an dernier qu'il pouvait encore se distinguer dans les majeures. Gardner est un excellent joueur défensif et il est reconnu pour jouer du bâton en temps opportun.

En juin dernier, Bill Veeck, président des White Sox de Chicago, avait offert cinq joueurs aux Senators en plus d'une somme de $250,000 pour les services de Sievers, vers, Courtney et le lanceur Russ Kemmerer. Cal Griffith avait refusé l'offre.

Charles Ward

Charles Ward, rédacteur sportif au Times de Detroit, est mort à la suite d'une intervention chirurgicale, dans un hôpital de Detroit. Agé de 63 ans, il avait déjà été directeur des pages sportives du Free Press de Detroit.

CITROËN

CITROEN EST UNE VOITURE EXCLUSIVE ET DIFFERENTE, RENSEIGNEZ-VOUS ET ESSAYEZ-LA, ALORS VOUS POURREZ L'APPRECIER.

Il nous sera toujours agréable de vous accueillir.
Prix à partir de $3,171.00

Versailles Automobiles — LA 5-4532 OUVERT LE SOIR
105, 3ième AVENUE, QUEBEC

ARGENT REMIS ($150., $200. ou plus)

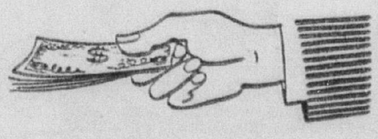

AVEC

Hâte

Rendez-vous ou téléphonez à

COMMERCIAL CREDIT
PLAN LIMITED

350 est Boulevard Charest • Québec • Téléphonez: LA 9-2901

COMPAREZ CES TAUX !

Argent reçu	Mensualités pour 24 mois	18 mois	15 mois	12 mois
$150	.....	$10.0[illegible]	$11.6[illegible]	$14.18
200	.....	13.34	15.5[illegible]	18.91
300	.....	20.01	23.3[illegible]	28.37
600	$30.69	39.02	45.7[illegible]	55.75
750	37.88	48.30	56.66	69.21
1000	49.77	63.68	74.82	91.56

• Si vous manquez temporairement d'argent comptant, venez nous voir aujourd'hui. Ou mieux encore téléphonez d'avance pour que l'argent soit prêt lorsque vous arriverez. Vous aimerez la façon amicale et discrète dont Commercial Credit Plan résout vos problèmes d'argent. Le graphique de gauche démontre que nos frais sont raisonnables.

Service Rapide, Discret

APPRENEZ CE NOUVEAU METIER PROFITABLE DANS LA CONSTRUCTION

Apprenez à poser le revêtement à déclin en aluminium FLEXALUM

- un précieux "talent" de plus pour tous ceux travaillant dans la construction, tels que menuisiers, maçons, couvreurs, installateurs de revêtements, etc.
- cours complet en une journée.
- **absolument gratuit** (sous le patronnage de Hunter Douglas Ltd., fabricants du revêtement Flexalum).

MERCREDI, LE 6 AVRIL
à 9h.30 du matin
CANADIAN LEGION HALL
31 rue MacMahon

UNE COMPAGNIE ENTIÈREMENT CANADIENNE
SUPERTEST

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

Le Magasin pour Messieurs H.R.
présente les nouveaux

Chapeaux de printemps
par
Dobbs et Stetson
11.95 à $20

Les modèles sont importants, avec les nouveaux bords plus étroits . . les couleurs comprennent la nouvelle teinte de VERT OLIVE, également les tons traditionnels de gris moyen et charbon de bois, bruns moyen et charbon de bois.

Les chapeaux appropriés pour l'homme bien mis!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Au basketball

Deuxième rencontre de la série St-Fidèle-Y.M.C.A.

La deuxième joute de la finale de la ligue de basketball de la Cité entre les équipes du YMCA et du Centre Récréatif St-Fidèle aura lieu demain à 7 h. 30 p.m. au Gymnase du Centre Réc. St-Fidèle, coin des 8e Avenue et 12e Rue.

Jouissant d'une avance de 1-0 dans cette série de 2 dans 3 à la suite de leur victoire de samedi dernier au compte de 69-64, les champions du calendrier régulier tenteront de mettre fin à la série dès demain. Pour gagner, les joueurs de Marcel Turgeon devront batailler continuellement car on a vu le "Y" effacer un déficit de 15 points samedi dernier pour obliger les deux équipes à jouer du temps supplémentaire. Marcel Turgeon sera à son poste tout comme ses coéquipiers Jacques Dallaire, Fernand Laperrière et Jean-Louis Simon pour ne nommer que les étoiles de samedi. On attend les joueurs du "Y" de pied ferme et on a pleine confiance de garder le trophée "Scott" pour une deuxième année consécutive.

La défaite de 69-64 n'a pas découragé les joueurs de Dick Drouin mais leur a donné au contraire une confiance de plus en plus grande de triompher de leurs adversaires. On sait que pendant la saison régulière, le "Y" n'a perdu que par la faible marge d'un point à St-Fidèle soit 72-71 et s'est permis de triompher dans l'autre joute sur le terrain des champions, 55-53. La question du plancher n'affecte donc pas les joueurs du boulevard St-Cyrille et on croit qu'en surveillant un peu plus étroitement Marcel Turgeon, on viendra à bout de la résistance du St-Fidèle. Réjean Vanasse et John Sprague, les deux meilleurs du "Y" lors de la première joute, seront à St-Fidèle tout comme leurs cinq autres coéquipiers.

Les amateurs sont assurés d'assister à une joute enlevante et fort contestée. La vitesse et la jeunesse du St-Fidèle triomphera-t-elle de la précision et de l'expérience du "Y"? Si une troisième joute est nécessaire dans cette série, elle sera présentée vendredi soir à 7 h. 30 p.m. au Centre Récréatif St-Fidèle.

Cyclisme

Début dimanche prochain des courses du printemps

C'est dimanche matin, à 10 hres que commencera officiellement la saison des courses cyclistes, par la présentation de la première d'une série de six courses appelées "Courses du printemps" et présentées pour la cinquième année consécutive.

Cette première épreuve sera sur une distance d'environ trente milles et partira à l'intersection du Boulevard Hamel et Blvd Pierre-Bertrand (Route Ste-Claire) pour se terminer à 500 pieds du croisement: 18e rue et Boulevard Henri-Bourassa. Le président du Comité des Courses de l'U.C.N., Roger Drolet qui a fait le parcours une première fois en automobile, par le Blvd Pierre-Bertrand (Route Ste-Claire) a jugé que le parcours était trop court (environ 20 milles) et pour avoir 30 milles le parcours sera le suivant: Boulevard Hamel, puis l'Ormière en tournant à droite et prenant Loretteville, de là tourner à gauche pour St-Emile, Lac St-Charles, route des Laurentides, Charlesbourg et finir à Québec au Boulevard Henri-Bourassa.

Ces courses du printemps qui suscitent nombre de rivalités et combats intéressants ont été un facteur important dans le développement du cyclisme provincial. Maurice Gagné a remporté quatre années consécutives, le titre de meilleur coureur printanier, avec onze victoires sur 24, tout en ayant celui de Monsieur Cycliste 1960 et il demeure l'homme à surveiller numéro 1. Habile tacticien autant que puissant pédaleur, il a réussi jusqu'ici, par d'habile manoeuvres, à détourner l'attention de ses adversaires sur celui ou ceux qui lui donnaient le plus de fil à retordre: Victor Dompierre et Victor Hauben en 1956, Jean-Yves Lacombe en 1957, Victor Hauben en 1958 et Guy Drapeau Benoit Déry en 1959. A chaque fois, se faisant oublier momentanément, il revenait plus fort au moment où on le croyait perdu.

Petites quilles

Le 20e Tournoi attend un nombre-record de joueurs

On prévoit que plus de 5,000 quilleurs et quilleuses figureront aux activités du 20e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de Petites Quilles, Inc., au cours de la période du 24 avril au 5 juin, sur les allées de la Salle Paroissiale de Limoilou.

Les activités de ce grand tournoi se dérouleront sous les auspices de la Buanderie Lévis, qui accordera une somme de $500.00 à tout quilleur et à toute quilleuse qui roulera une partie parfaite de 300.

Le dimanche 24 avril prochain, à 2.00 heures, les premiers quilleurs à enjamber les allées officielles seront ceux de la Société d'Assurance-Vie Desjardins, de Lévis. Au cours de la soirée les quilleurs et quilleuses du Cercle d'Amis de Stadacona seront au programme.

Plus de $8,000.00 seront décernés en prix de toutes sortes en 1960, dont une somme de $1,500.00 pour les deux "big-six" masculin et féminin. Au-delà de 300 prix de groupes de réelle valeur, 85 prix d'allées et 40 prix de classement pour les vingt premiers chez les hommes et les vingt premières chez les dames.

Au cours d'une réception, aux Voûtes Jean Talon, hier après-midi, on a donné les grandes lignes de cette Classique qui fera accourir des joueurs de plus de 75 villes différentes de la province de Québec.

Assistaient à ce dîner de presse, MM. René Lemyre, gérant des Relations Extérieures à la Brasserie Dow; l'échevin Jos. Matte, doyen du Conseil de Ville; M. Fernand Turgeon, président honoraire du Tournoi et ancien président, actif; le président actuel, M. Paul-Emile Lapointe; M. Raoul St-Michel, organisateur; Paul-Emile Bélanger, secrétaire et trésorier du 20e Tournoi Provincial; M. Chs-Eug. Hébert, de Rivière-du-Loup; M. Chs-Eug. Larose, de la Cie Brunswick-Balke-Collender.

Le tournoi d'équipe suscite un vif intérêt par toute la province. On a même reçu des appels de longue distance de quelques intéressés qui désiraient plus d'informations. Il s'agit des préliminaires provinciales pour déterminer du représentant du Canada, à la finale du 2e Tournoi International qui sera disputé à Pittsburgh, en 1960, au mois de juin.

Leveurs de poids

Les athlètes locaux sont très solides, à St-Hubert

L'équipe représentant la Ville de Québec au championnat senior de la Province chez les haltérophiles à St-Hubert samedi, a fait très belle figure en remportant deux premières places, deux 2èmes places, deux 3èmes places et une 4ième place.

Parmi ceux qui se sont signalés, mentionnons Jules Sylvain du Hercule qui a réussi des levers de 215-210 et 275 pour un total de 700, pour se faire attribuer le trophée de la meilleure performance.

Chez les 148 Marcel Bedard du Hercule a continué à se signaler en accomplissant des levers de 230-210 et 270 pour un total de 710. André Roach du St-Fidèle prit la seconde position dans cette classe avec 655 suivit de Jean-Guy Sylvain du Hercule, avec 645.

Chez les 165, une lutte très serrée vit Lorenzo Tremblay de Montréal l'emporter par 5 livres seulement sur Yvon Chouinard du Hercule. Celui-ci réussit des levers de 236-215 et 290 pour le magnifique total de 740. Victorien Ouellet du St-Fidèle fit également très bien avec 220-210 et 290 pour un total de 720 et se classer 4ième.

Chez les poids lourds, René Bertrand du Hercule fit un nouveau record personnel avec des levers de 285, 260 et 325 pour un total de 870, total qui lui permit de prendre la troisième place derrière Dave Baillie de Montréal, qui fit 940. En passant, soulignons que celui-ci établi un nouveau record canadien à l'épaulé et jeté avec 378.

Chez les 123, le vétéran Rosaire Smith a continué de s'affirmer avec un total de 605 et Charles Cazeault du St-Fidèle se classa troisième dans cette catégorie avec 555.

Gérald Gratton de Montréal a établi pour la circonstance un nouveau record canadien au développé chez les 198 pour gagner finalement sa classe.

Jimmy Dykes est satisfait

Lakeland, Floride, 5 (PA) — Jimmy Dykes, pilote des Tigers de Détroit, s'est déclaré satisfait du travail de ses quatre meilleurs lanceurs, Frank Lary, Paul Foytack, Don Mossi et Jim Bunning. Ces quatre réguliers ont retrouvé leur forme graduellement à l'entraînement tel que l'avait prévu Dykes.

Le pilote des Tigers a aussi annoncé que le joueur d'arrêt-court Frank Kostro avait été envoyé au club Denver de l'Association Américaine, sujet à un rappel de 24 heures d'avis.

QUEBEC... *et les alentours*

BALLE-MOLLE

Après avoir connu une saison des plus achalandées de son histoire alors que neuf équipes ont évolué dans son organisation, la Ligue Commerciale de balle-molle revient à nouveau à la charge afin de réorganiser ses cadres pour la saison qui débutera vers la fin du mois de mai.

Une assemblée spéciale dans ce but sera tenue demain soir, à 8 hrs. au chalet central de l'O. T. J. au Parc Victoria. Tous les commerces ou entreprises désireux d'inscrire une équipe dans la ligue sont priés d'y envoyer un ou des représentants. Au train où vont les rumeurs actuelles les inscriptions dépasseront les neufs clubs de la saison dernière et l'on se basera sur les présences de l'assemblée de demain afin de savoir s'il y a lieu de diviser la Ligue en deux sections et de présenter des rencontres à des parcs différents.

Il est bien entendu que les clubs membre de la Ligue la saison dernière sont à nouveau les bienvenus. Il y a d'abord le Goodyear, champion des séries éliminatoires, les Employés des Postes, club finaliste et champion de la cédule régulière, les clubs Pain Top Toast, Laiterie Laval, Syndicat de Québec, 2ème Coln. d'Intendance, Swift Canadian, l'Industrielle et Pepsi-Cola. Plusieurs autres équipes ont manifesté leur intention de joindre les cadres de la Ligue Commerciale de balle-molle et parmi ceux-ci nous pouvons mentionner les clubs Bell Telephone, Anglo Pulp, Coca-Cola, Québec Autobus et autres dont les noms nous échappent.

Tels que le veulent ses règlements et constitutions, la Ligue Commerciale n'admettra dans ses cadres que des équipes composées de joueurs à l'emploi de la maison ou de l'entreprise qui commandite leur équipe. Tous les intéressés à inscrire une équipe dans le circuit sont priés d'envoyer un délégué à l'assemblée de mercredi soir. Si des informations désirent être obtenues avant l'assemblée l'on pourra communiquer avec MM. Lionel Lemelin au Parc Bardy ou Jules Mathieu, rue Barras, Lauzon.

LANCER A LA MOUCHE

Demain soir, à la salle paroissiale de Limoilou, 801, 4ème rue, à 7.30 hrs p.m. débuteront les concours de Championnat de la Section du Lancer à la Mouche du Casting Club de Québec.

Les lanceurs auront à débattre pour la meilleure moyenne individuelle dans les classes "A et B" et également par équipes dans leurs classes respectives.

On espère que tous les membres se feront un devoir de prendre part à ces concours qui se termineront la semaine suivante et qui marquera ainsi la fin des activités de la présente saison.

Les membres de la section du lancer à la mouche profitent de l'occasion pour féliciter leurs confrères Gérard Rigali et René Boulet pour leur brillante performance du 26 mars dernier au Salon du Sportsman à Montréal. Boulet a remporté le championnat individuel du lancer à la mouche, détenu l'an dernier par Rigali. Ces deux compétiteurs formant équipe, ils ont remporté les championnats pour le lancer à la mouche et le lancer léger.

Grâce à ces sportifs, le Casting Club de Québec, détient encore cette année ces trophés, et félicitations à Rigali et Boulet qui savent bien représenter la ville de Québec à l'étranger.

TIR A L'ARC

Voici les résultats du Tir à l'Arc, section du Casting Club de Québec qui a eu lieu à la salle Paroissiale Limoilou.

CLASSEMENT DES EQUIPES

ALGONQUINS,	40
HURONS,	33
IROQUOIS,	31
APACHES,	16

POINTAGE FEMININ

Tir Instinctif

EXPERT "A"	
Mlle Bernadette Coulombe	436
Mme Claude Montminy,	311
EXPERT "B"	
Denyse St-Michel,	292
Mlle D. Boily,	186
Mlle Louise St-Michel,	162
Mme S. St-Jacques,	139
Mlle Pierrette Bussières,	112

POINTAGE MASCULIN

Tir Libre (Mire)

EXPERT "A"	
Léopold Rioux,	460
BOWMAN "B"	
Georges-A. Morin,	166

Tir Instinctif

EXPERT "A"	
Victor Montminy,	492
Marcel Goupil,	408
EXPERT "B"	
René Renaud,	386
Florian Hamann,	384
Marcel Paquet,	360
Jean-Paul Rigali,	354
Charles-H. Miller,	345
Claude Montminy,	317
BOWMAN "A"	
Roger Picard,	313
Dominique Chevalier,	302
Maurice Bruneau,	284
Jean-Guy Lachance,	274
Maurice Auger,	266
Carol Bérubé,	257
Gilles Montminy,	180
BOWMAN "B"	
Pierre-Paul Grenier,	241
Michel Néron,	234
Jacques Néron,	184
Douglas Woodman,	181
Odilon Auclair,	179
Claude Cantin,	141
P. Bourassa	113

Tel père, tel fils

Le fils de Lionel Conacher a signé avec les Alouettes

Montréal, 5 (PC) — Lionel Conacher, fils d'un des plus fameux athlètes dans l'histoire sportive du Canada, a signé un contrat avec les Alouettes de Montréal, a annoncé hier l'équipe montréalaise du Big Four.

Le fils de feu Lionel Conacher, le célèbre "Big Train" du sport canadien, a passé la saison dernière avec les Mustangs de l'Université Western de London, dans la ligue de football Interuniversitaire senior. Avec Meco Poliziani, il complétait l'attaque qui rendait Western si formidable, la "charge à deux centres".

Poliziani avait déjà signé son contrat avec les Alouettes.

La signature du contrat a été faite à Toronto via Montréal. Les journalistes montréalais ont été mis au courant de l'engagement de Conacher par le truchement d'un arrangement de communications téléphoniques quelconque originant d'une chambre d'hôtel de Toronto, où l'instructeur Perry Moss a assisté à la signature du contrat. Le propriétaire des Alouettes, Ted Workman, avait été branché quelque part dans le système. On aurait amené Conacher à Montréal pour la signature du contrat, mais la mauvaise température d'hier empêchait les avions de décoller de Toronto.

Moitié d'équipe

"Il se pourrait que Conacher soit l'un des meilleurs joueurs de football du Canada et les Alouettes se considèrent très fortunés d'avoir pu obtenir ses services", a déclaré Moss.

La saison dernière, les Mustangs ont gagné 2,213 verges au sol. D'après les statistiques, Conacher, à lui seul, a porté le ballon sur une distance de 1,106 verges. S'il avait gagné 18 pouces de plus, il aurait réalisé la moitié des gains de son équipe.

Conacher et Poliziani ont porté le ballon 80 pour cent des fois que les Mustangs ont décidé de recourir à des attaques au sol.

Conacher, âgé de 24 ans, est le fils de feu Lionel Conacher, député fédéral, brillant joueur de football à Toronto, étoile de la ligue Nationale de hockey et jugé, par la Presse Canadienne, le meilleur athlète canadien pour la première demie du 20e siècle.

Verres de contact

Conacher est mort au cours d'une partie de balle molle entre les députés et les membres de la galerie de la presse au Parlement.

Le jeune Conacher terminera ses études en administration commerciale en juin prochain. Même s'il pèse 202 livres et mesure six pieds et deux pouces, le jeune Conacher est considéré comme un coureur très rapide et un bloqueur très habile.

Moss a déclaré que les Alouettes songent à recourir la saison prochaine au système des doubles centres. Il compte présenter un champ arrière formé de deux Canadiens, deux Américains et un quart.

Conacher, que Moss dit aussi habile à attraper des passes, porte des verres de contact. Workman a déclaré que c'est la première fois qu'un joueur se sert de lentilles cornéennes sur le champ de bataille.

Victoire de Kid Chick

Holyoke, Mass., 5 (UPI) — Kid Chick, un boxeur de 122 livres de Westfield, a triomphé hier soir de Larry Silva de Boston par knock-out technique dans la deuxième ronde après l'avoir envoyé au plancher à deux reprises. Le combat devait durer six rondes mais l'arbitre Jos. Cashman mit fin à l'affaire après 2:05 minutes dans la deuxième ronde après que Silva eut visité le tapis à deux reprises pour huit secondes. Le combat fut disputé devant 1,112 amateurs.

Afin d'éviter la politique on n'a pas invité Lester Pearson à la TV

Toronto, 5 (PC) — William Dulmage, agent de relations extérieures de Radio-Canada, a déclaré hier que la société a refusé de permettre une interview avec M. Lester Pearson, chef du parti libéral, lors des intermissions à la joute de hockey de samedi soir dernier à Toronto, entre les Maple Leafs et les Red Wings de Detroit. Radio-Canada n'a pas permis d'interview à cause des implications qu'elle comportait.

M. Dulmage a déclaré qu'un commanditaire de l'émission télévisée avait suggéré que M. Pearson, à cause de ses antécédents dans le sport, soit interviewé, mais la suggestion a été rejetée parce que "peu importe l'angle sous lequel vous vous placez, l'interview aurait été de nature politique."

M. Pearson, un ancien joueur de hockey, de football, de la crosse et de baseball, était un spectateur à la joute de samedi soir, la cinquième de la semi-finale entre Toronto et Detroit, au Maple Leaf Gardens.

Boxe remise à Providence

Providence, R.I., 5 (UPI) — Le promoteur de boxe Manny Almeida a contremandé un programme de boxe cédulé pour hier soir, jusqu'à lundi prochain en raison de l'indisposition du boxeur Pat McCarthy de Boston.

McCarthy devait rencontrer Tommy Maden de New Bedford, Massachusetts, dans un des matches préliminaires.

Maison Fondée en 1826

Brandy Super-Fin
CHEMINEAUD
Cinq Etoiles

Nous sommes heureux d'annoncer que le Brandy Cinq Etoiles Cheminaud est maintenant en vente dans la province de Québec.

Ce Brandy Cinq Etoiles vous réserve une fort agréable surprise par sa qualité supérieure, son goût raffiné, son velouté et son prix très modéré pour un produit de classe.

La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de

CHEMINEAUD FRÈRES
PARIS, FRANCE
par
MAISON CHEMINEAUD LTÉE.
MONTREAL, CANADA

la voiture de valeur

Valiant

Voici ce qu'il ne faut pas oublier

❀ **Les voyageurs ont des bagages.** La Valiant vous donne près de 25 pieds cubes d'espace pour les bagages . . . plus que toute autre voiture compacte.

❀ **Les gens ont une tête et des jambes.** La Valiant est une voiture compacte. Mais elle bénéficie des avantages révolutionnaires de la carrosserie Unibody qui vous permet de vous asseoir en tout confort avec un espace amplement suffisant pour la tête et les jambes.

❀ **Personne ne possède sa propre fabrique d'essence.** Le nouveau moteur six cylindres incliné de la Valiant permet d'économiser l'essence et peut faire jusqu'à 35 milles au gallon avec une puissance de 101 CV!

❀ **Il y a des gens qui gardent leur voiture deux ou trois ans (ou plus).** C'est pourquoi la Valiant est conçue pour durer grâce à sa carrosserie monocoque Unibody. Elle a subi sept bains antirouille, ce qui lui permet de conserver son aspect neuf plus longtemps qu'aucune autre!

❀ **Les propriétaires de voitures compactes aiment aussi la conduite facile.** De toutes les voitures compactes, seule la Valiant possède une tenue de route sûre et un roulement souple offerts par les grosses voitures, ceci grâce à son incomparable suspension à barres de torsion.

❀ **Les acheteurs de voitures savent comparer.** La plupart des gens aiment comparer avant d'acheter. Et la Valiant en tient compte. Votre dépositaire Valiant vous donnera tous les renseignements sur les trois nouvelles voitures compactes afin que vous puissiez les évaluer logiquement, caractéristiques contre caractéristiques. Venez le voir aujourd'hui même!

La voiture que vous voudrez à tout prix

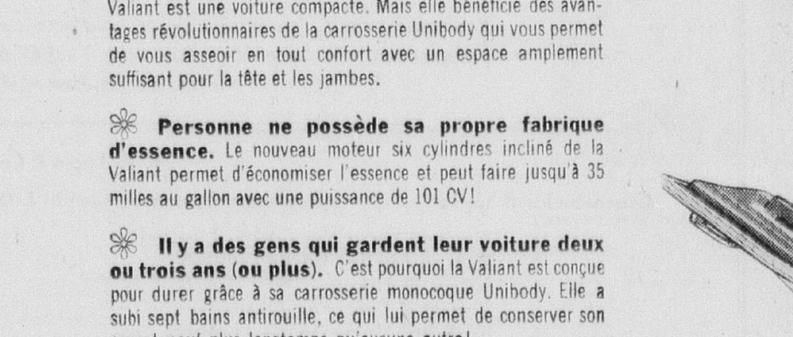

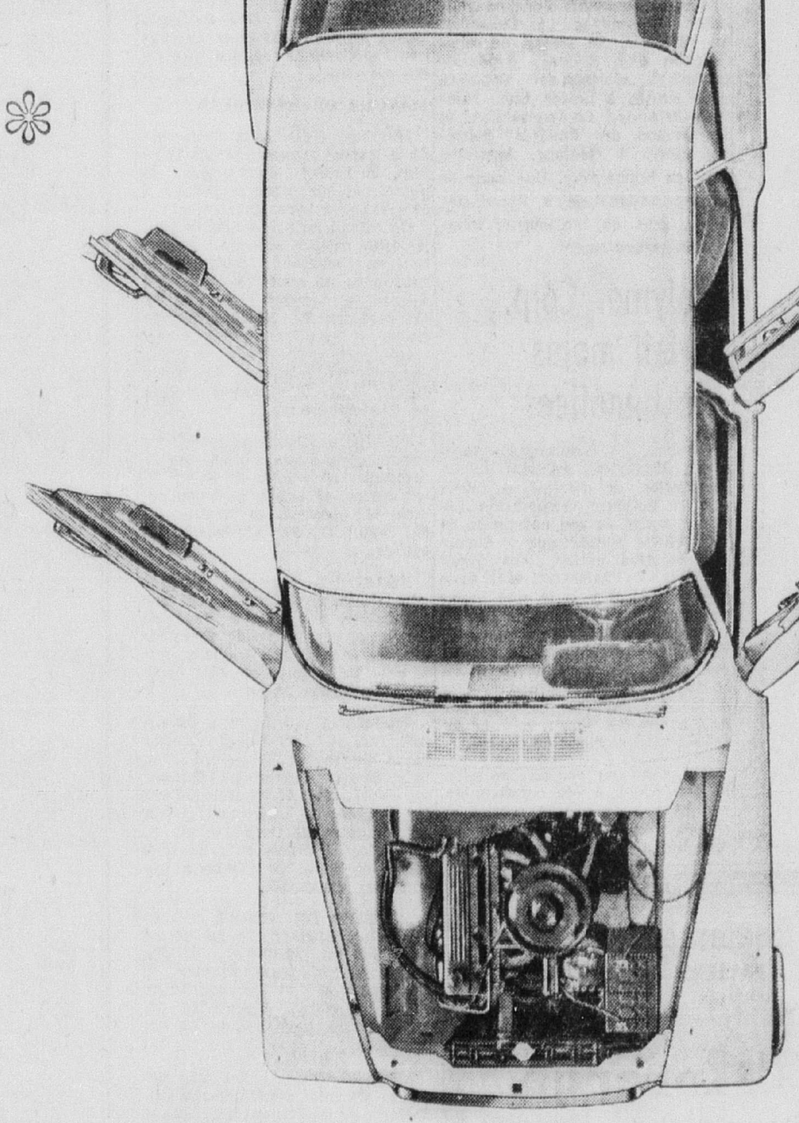

Valiant
PAR CHRYSLER

UNIVERSAL AUTO LTD.
Robert Pouliot, président
777, 1ère Avenue, Québec, Qué.

CHOUINARD LETARTE AUTOMOBILES INC.
150 Boulevard St-Sacrement, Québec

GARAGE ASSELIN & FILS INC.
La Malbaie, Québec

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC.
Lévis, Qué.

TANGUAY AUTOMOBILES INC.
Rond-Point, Lévis, Qué.

Un acroissement soutenu et ordonné des affaires au pays

Toronto (PC) — Bien que l'année 1960 n'ait pas été, à date, aussi prospère qu'on l'escomptait, ce sera quand même une bonne année, a déclaré hier, à la réunion annuelle de la compagnie, M. Rhys M. Sale, président de la Société Ford du Canada.

La reprise des affaires escomptée à la suite de la grève de l'acier aux Etats-Unis n'est pas survenue avec toute la vigueur qu'on en attendait, mais il y a lieu d'être satisfait plutôt que pessimiste.

"Un accroissement soutenu et ordonné des affaires", a déclaré M. Sale, "est désirable au départ, car il suppose moins de risques d'excès à corriger subséquemment qui pourraient se développer à la faveur d'une période d'expansion trop rapide."

Plusieurs facteurs ont contribué à un taux d'accroissement moins rapide en 1960 que le Canada en a fait l'expérience en 1959.

La continuation de la restriction du crédit et de la monnaie a fait l'effet d'une douche froide sur les affaires en général. Il se pourrait bien qu'il y ait ralentissement de l'afflux considérable de capitaux au pays en 1960 puisque maints projets qui avaient attiré les plus gros investissements directs s'avèrent moins nécessaires présentement.

Facteurs encourageants

Contre cet arrière-plan général, toutefois, des facteurs favorisant une bonne année d'affaires semblent indiquer une tendance à la hausse, quoique à rythme modéré, pour le reste de l'année. Le niveau croissant du revenu personnel, surtout par le truchement d'une embauche plus élevée à salaires également plus élevés, laisse entrevoir de plus grandes dépenses du côté des consommateurs. L'avenir des exportations semble brillant surtout à cause d'une forte économie américaine et d'une importante expansion économique en Europe. Un accroissement dans les dépenses capitales au Canada, que l'on estime à quatre pour cent — cet accroissement ayant surtout lieu dans le secteur des affaires — laisse entrevoir un bel avenir.

En 1959, le dollar de vente de Ford avait augmenté de 12 pour cent par rapport à 1958, de même que le revenu net, de 20 pour cent. Jusqu'à date, cette année, les ventes et les revenus nets consolidés sont à peu près les mêmes que l'an dernier.

La concurrence des manufacturiers étrangers et canadiens est très accablante, de dire M. Sale. L'industrie de l'automobile, a-t-il ajouté, se situe dans le plus gros marché de consommation depuis plusieurs années, et la pression montante des coûts de production se fait sentir sans relâche.

A L'ETRANGER

Partout dans le monde, de poursuivre M. Sale, on salue l'avènement des années 1960 dans une atmosphère de prospérité grandissante et d'optimisme, et les perspectives de nos filiales à l'étranger sont très encourageantes. Il ajouta :

"L'activité industrielle en Australie et en Nouvelle-Zélande est vive. Le développement industriel de l'Australie procède à grands pas. L'influx des capitaux au pays se maintient à un taux très élevé. Les dépenses gouvernementales sont importantes et soutenues. La production et les ventes, les revenus d'exportation et les prix de la laine sont à la hausse. L'économie de la Nouvelle-Zélande s'est renforcie au cours de la dernière année, à cause des augmentations de prix dans la laine et les produits laitiers.

L'Union sud-africaine a souffert d'une récession des affaires de la fin de 1957 jusqu'au milieu de 1959. Une reprise modérée s'est faite jour dans la seconde moitié de 1959 grâce à l'augmentation des prix agricoles et du rendement de l'or et il y a tendance marquée à la hausse dans les affaires de la compagnie. Nous ne savons pas encore jusqu'à quel point la situation actuelle en Afrique du Sud peut nous toucher.

EXTREME-ORIENT

"En Malaisie et à Singapour, les renseignements commerciaux préliminaires indiquent que 1959 fut la troisième meilleure année en fait d'activité économique et l'on s'attend que la tendance se continue en 1960."

M. Sale a donné les grandes lignes des développements suivants dans le programme d'expension de la compagnie à l'étranger :

On est à la veille d'entreprendre la construction d'une nouvelle usine d'assemblage à Salisbury, en Rhodésie. Le travail de construction d'un nouveau dépôt de pièces et accessoires débutera cette année à Lower Hutt, Nouvelle-Zélande. La conversion et l'expansion des facilités manufacturières à Geelong, Australie, sont en bonne voie. Une nouvelle usine d'assemblage à Broadmeadows, près de Melbourne, fonctionne présentement.

Polymer Corp. a fait moins de bénéfices

Ottawa. — L'honorable Raymond O'Hurley, ministre de la Production de défense, a révélé que la Polymer Corporation Limited a tiré de son entreprise de caoutchouc synthétique à Sarnia des recettes nettes, tout impôt acquitté, de $3,690,000, soit $1.84 par action. Il y a là une baisse par rapport au chiffre de l'année précédente, imputable à une grève qui a interrompu le travail pendant trois mois et demi au cours du premier semestre. Des dividendes réguliers de $1.50 par action ont été versés, soit un total de trois millions de dollars.

Au cours du second semestre, la production a été considérable, ce qui a permis à la société de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux.

Bourse de New York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
182 St-Pierre, Québec 2. Tél.: LA 2-7006
Séance du 4 avril 1960

Titres	Ferm.
Allied Chemical	48⅜
American Airlines	18⅞
Am. Br. Paramount	31⅞
American Can.	41¼
Am. Gas	50⅞
Am. Motors	25½
Am. Tel. & T.	89
Am. Tobacco	105⅝
Anaconda Copper	50½
Atchison Railway	23¾
Atlantic Coast L.	45½
Avco Mfg	13⅜
Baldwin Lima	15¼
Baltimore & Ohio	33½
Bethlehem Steel	46⅛
Boeing Aircraft	23⅞
Bucyrus	18⅛
Canadian Pacific	24⅞
Chance Vought	27⅞
Chesapeake & Ohio	64¼
Chrysler	61¼
Cities Service	43¾
Cleveland Elect.	50¾
Columbia Gas	19⅝
Cons. Edison N.Y.	63¾
Cons. Nat. Gas	47
Corn Products	47
Curtis Wright	20⅜
Delaware & Hud.	25½
Detroit Edison	41½
Du Pont de Nem.	222
Eastman Kodak	110
Erie	10½
Ford	69⅞
General Cable	44
General Dynamics	42⅛
General Electric	91¾
General Foods	104
General Motors	46½
Glenn Martin	37
Goodyear Tire	36⅜
Gt. Northern, pr.	46⅛
Houston L. & P.	75
Illinois Central	38⅝
Inter. Harvester	44
Inter. Nickel	105
Int. Paper	116
Int. Tel. & T.	38⅛
Johns Manville	84
Jones & Laughlin	94⅞
Kansas City So. Ry.	75¼
Kennecott	76
Lockheed	22⅞
Louisville & Nashville	71
Mead Corp.	39
Mesabi	72
Nat. Airlines	13⅛
N.Y. Central	22¾
Niagara Mohawk	34¾
Nickel Plate	16⅝
Norfolk & West. Ry.	94
Pacific Gas	64
Panhandle P. & R.	44¾
Paramount Pict.	43¾
Penn. R.R.	13⅞
Peoples Gas	59⅜
Philadelphia Elect.	48
Proctor & Gamble	94¾
Public Serv. Elect. & Gas	38
Radio Corp.	69⅛
Rock Island	25⅞
Royal Dutch	41
Sears Roebuck	48⅜
Shell Oil	34⅛
Socony Vacuum	36⅞
South. Pacific	29¼
South. Railway	47⅝
Standard Coil	13⅞
Stand. Oil of Cal.	43⅝
Stand. Oil of N.J.	44
Studebaker	13
Texas Corp.	75¼
Thiokol	43¼
Union Carbide	134
Union Pacific	27½
United Aircraft	35⅛
U.S. Rubber	53⅜
U.S. Steel	60⅜
Vanadium	28¾
Virginia Carolina	23¾
Westinghouse	50⅛
Woolworth	63¼

Volume des ventes: 2,450,000 actions.

Roulement à billes
PALIERS — SUPPORTS
TEL. : LA 5-6121
H. Roberge INC.
241-245 ST-VALLIER EST — QUEBEC 2
VENTES ET REPARATIONS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Achats et Ventes
OBLIGATIONS et ACTIONS
Spécialités:
Obligations de :
Gouvernements — Municipalités — Institutions Religieuses et Utilités Publiques

J.-N.-E. GRENIER, président
J.-P.-E. RUEL, vice-président
Armand LECLERC, directeur
Marcel ST-LAURENT, directeur
Ed. BARNARD, directeur et secrétaire

GRENIER, RUEL & CIE INC.
TEL.: LA 5-6101 — 71, RUE ST-PIERRE, QUEBEC
Courtiers Valeurs de Placement

La ville de La Sarre vend des obligations

La ville de La Sarre, comté d'Abitibi-Ouest, a vendu $160,000 d'obligations en séries. Un prix de 94.04 a été payé pour des titres à 6 p. 100 1961-70, soit un coût net de 6.956 p. 100. Un solde de $102,500 à renouveler pour dix ans est inclus dans l'échéance de 1970. La soumission venait d'un syndicat comprenant J.-E. Laflamme Ltée, Oscar Dubé & Cie Inc., Grenier, Ruel & Cie Inc., La Corporation de Prêts de Québec.

En janvier de cette année, la corporation avait vendu, $20,000 d'obligations à 5½ p. 100 séries 10 ans, au comptoir, au pair.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points en solide 64¼
Québec No 1 moule d'une livre 66

PRIX DES OEUFS

Catégorie	grosseur A	B	C	D	E
A ex-gr	-40	-46	51-52	60-62	-45
A-gros	39½-39¾	45½-46	51-52	60-62	-45
A-moy	38½-38¾	44½-45	50-51	58-60	-44
A-petit	-36	-42	48-49	54-56	-41
B	31 -32	37 -38	45-46	48-50	38-39
C	16½-17	22½-23	28-30	33-35	-24

A—Prix aux producteurs
B—Prix aux postes enregistrés
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs
E—Prix de la Bourse Canadienne des denrées à Montréal.

N.-B.—Les prix dans les colonnes A B et D sont ceux en vigueur le 22 mars.

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs poids vivants

POULETS A GRILLER
3 à 4 livres 23-24

POULETS A ROTIR
4 à 5 livres 23-24
5 à 6 livres 32-33
6 livres et plus 34-35

POULES
3 à 4 livres 10-15
4 à 5 livres 16-17
6 livres et plus 20-26

DINDONS
Moins de 9 livres 36-37

PRIX AUX DETAILLANTS (sujets abattus)

POULETS A GRILLER

	A 5 à 6 livres	B 6 lbs et plus
Catégorie "A"	46-47	48-49

POULES

	A 3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 lbs et plus
Catégorie "A"	21-22	30-34	39-40
Catégorie "B"	18-20	26-29	31-32

DINDONS (sujets éviscérés)

	A
Moins de 9 lbs	36-37

PRIX DES POMMES DE TERRE SAC SECOND COUSU

Locales, nouvelles, 75 lbs. $3.00-3.15

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs est assez ferme malgré quelques légères fluctuations des prix, dans certaines catégories. Les arrivages locaux semblent diminuer quelque peu, souligne le service fédéral des marchés.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal (PC) A la fermeture de la Bourse canadienne des Denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 63½ cents la livre (prix offert).

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur : catégorie A-extra-gros, 45 cents la douzaine; A-gros, 45; moyens, 44; petits, 41; catégorie B., 38-39; catégorie C., 24.

Montréal (PC) Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS. — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de bois : A-extra-gros, 46 cents la douzaine; gros, 46; moyens, 45; petits, 42; B., 39-40; C., 25. Arrivages: 203 caisses.

BEURRE. — Arrivages courants prix admissible, 64 cents; prix non admissible, 64. Beurre frais de beurrerie, enveloppe de première qualité, 64¾-66 cents. Frais prix de gros, prix admissible, 64½ cents non admissible, 64 cents.

FROMAGE. — Livré à Montréal, non ciré, arrivages courants, blanc du Québec, 31; coloré, 31¼. Prix de gros blanc du Québec, 32; coloré, 32¼. Arrivages courants F.A.B. point de classement; blanc de l'Ontario, 32 cents; coloré de l'Ontario, 32 cents. Prix de gros coloré et blanc de l'Ontario aucun prix disponible.

POMMES DE TERRE. — Ile du Prince-Edouard, 75 lbs. $3.60-3.75; 50 lbs, $2.50-2.60; 10 lbs, $0.55-0.57. Nouveau-Brunswick, 75 lbs, $3.50-3.55; 50 lbs, $2.35-2.40; 10 lbs, $0.50-0.53. Québec, 75 lbs, $3.30; 50 lbs, $2.20. Maine, 50 lbs, $2.35-2.40.

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient généralement inchangés ou légèrement à la hausse hier, sur les marchés de gros des produits agricoles. L'offre était suffisante pour une demande tranquille. Le beurre se vendait aux mêmes prix. Le marché des pommes de terre était généralement inchangé. Les arrivages par chemin de fer se sont totalisés à 21 wagons. Cinq chargements furent dirigés vers d'autres points et l'on comptait 47 wagons sur place.

Le cuivre baisse

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chifres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

CUIVRE	Ferm.	Ferm. Préc.
Prix courants	250½-251	264¾-265¼
Marché à terme	238½-238¾	241-241¼

Ventes totales: 2,400 tonnes.

Nouveaux records établis par Texaco Canada Ltd l'an passé

L'année 1959 a été marquée par une vive reprise de l'économie canadienne et une expansion générale des affaires, ce qui a permis à Texaco Canada Limited d'établir de nouveaux records dans toutes les phases de ses opérations. Les ventes de pétrole brut ont atteint le nouveau sommet de 31,376,915 barils, soit une augmentation de 8.3 pour cent sur le chiffre de l'année précédente. Les revenus bruts des opérations ont totalisé $184,250,335 en regard de $175,295,662 en 1958. Les bénéfices nets consolidés se sont chiffrés par $10,388,014 ou $3.16 par action ordinaire comparativement à $9,427,929 ou $2.86 l'action ordinaire en 1958, soit une augmentation de 10 pour cent, après déduction des dividendes privilégiés.

La forte concurrence et les inventaires élevés de l'industrie ont la compagnie, dans son rapport annuel.

"Les perspectives de 1960 laissent prévoir que l'économie du pays continuera de prospérer et que la demande des produits du pétrole marquera une nouvelle augmentation, a dit M. Lilley. "Nous anticipons une autre bonne année, bien qu'il faille s'attendre à ce que la concurrence aiguë aura des répercussions défavorables sur les prix des produits raffinés".

continué de déprimer les marchés des produits raffinés durant l'année, bien qu'une tendance à une certaine stabilisation des prix soit devenue apparente durant la dernière partie de l'année. En ce qui concerne la compagnie, la baisse des prix a cependant été plus que neutralisée par une réduction des frais grâce à une plus grande production, une meilleure productivité et aux économies réalisées dans les opérations, souligne M. A. N. Lilley, président de

Hausse sensible à la Bourse de Londres

Londres, (PC) — Les prix ont fortement augmenté, hier, à l'ouverture de la Bourse de Londres, avant la lecture du budget. Les valeurs de tout repos ont été calmes et légèrement à la baisse.

Diminution des bénéfices de Foundation Co.

Le rapport annuel de la Foundation Company of Canada Limited pour l'année 1959 fait apparaître un profit net de $787,482, contre $1,796,547 l'année précédente. M. L. J. McGowan, président de la compagnie, attribue cette baisse du profit net à une concurrence étrangère et nationale très vive dans tous les domaines de la construction, pendant toute l'année 1959, à la diminution du nombre des constructions nouvelles, et à une augmentation des frais généraux due au relèvement des taxes et du taux d'intérêt. Des retards dans les constructions — indépendants de la volonté de la compagnie — des grèves dans l'industrie de l'acier et dans les métiers de la construction ont aussi contribué à cet état de choses.

Le fonds de roulement s'est cependant accru de plus de $3 millions, atteignant $14,848,241 au 31 décembre 1959 contre $11,564,157 au 31 décembre 1958. La dépréciation est restée importante par rapport aux bénéfices et se monte à $1,739,786 — contre $2,078,444 l'année précédente. La valeur des immobilisations est passée de $6,-141,071 en 1958, à $8,506,885 à la fin de l'année 1959.

Canadian Bronze a terminé une excellente année

Le bénéfice net consolidé de Canadian Bronze Company a accusé une augmentation de 44.6 p. 100 en 1959; il s'est chiffré à $401,646 ou $2.27 l'action comparativement à $277,778 ou $1.50 l'action l'année précédente.

Le volume des ventes s'est accru de 18.4 p. 100, ce qui a contribué aux meilleurs résultats. Les affaires se sont améliorées, en volume et en valeur, dans le domaine industriel; la fabrication de pièces de locomotives diesel s'est développée et elle s'est avérée profitable.

Au cours de l'année, la compagnie a offert d'acheter toutes les actions "B" de Robert Mitchell Company et elle en a obtenu 93.4 p. 100.

Relèvement du dollar américain

Montréal, (PC) — Le dollar américain a monté de 7-32 de cent hier à Montréal. Il y vaut 4 7-32 cents de moins que la devise canadienne.

La livre sterling y a monté de ⅝. Elle vaut $2.69 en monnaie canadienne.

x x x

New York, (PC) — Le dollar canadien a baissé hier de 13-64 de cent à $1.04 27-64 en monnaie américaine au regard de $1.05 3-32 lundi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.80⅞, soit une hausse de 5-64 de cent.

Meilleurs prix pour le lin

Winnipeg, (PC) — La hausse sensible des prix de l'huile de lin sur les marchés du continent a influé hier sur le commerce du lin à la Bourse des grains de Winnipeg.

Les prix de l'avoine et de l'orge étaient stables. Par contre, le seigle a évolué sans orientation précise.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE —

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	80⅜	80½	80½b	80½
Juil.	79⅛	79½	79⅜a	79⅜b
Oct.	....	....	78¼b	78¼a

ORGE —

Mai	100¼	99⅞	100	100
Juil.	99⅞	99⅝a	99⅝a	99⅝b
Oct.	....	....	99¼n	99¼

LIN —

Mai	335	330	332½b	328½b
Juil.	323	320	321¾-322	317¼-½
Oct.	301½	299½	299½b	298

SEIGLE —

Mai	109¼	108¾	108⅞	109
Juil.	110¼	109⅝a	109⅝b	109¾b
Oct.	....	....	110½	110½

N.-B. (a) Signifie prix demandé; (b) prix offert et (n) prix nominal.

x x x x

Voici les prix du blé de deuxième classe pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international :

1 nor., 1.65¾; 2, 1.62¾; 3, 1.55¾; 4, 1.50¾; 5, 1.47¾; 6, 1.45¾; 1 durum, 1.76¾; 2, 1.70¾; 3, 1.65¾; prix selon l'accord et prix domestiques : 1 nor., 1.65¾; 2, 1.62¾; 3, 1.55¾; 4, 1.50¾; 5, 1.47¾; 6, 1.45¾; 1 durum, 1.76¾; 2, 1.70¾; 3, 1.65¾.

GRAINS COMPTANT

AVOINE — 2 c.w., 84; ex., 3 c.w., 81; 3 c.w., 78½; ex. 1 four., 78½; 1 four., 75½; 2 four., 72½; 3 four., 69½; fourragère mixte, 54.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 4 avril 1960

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

z pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droits
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan.
Abitibi	632	$37¼	37½	37⅝	+ ⅜
Algoma	560	$35⅛	35	35	
Alumin	1107	$30½	30	30	— ⅝
Alum 2pr	150	$41¾	41¾	41¾	+ ¼
Ang Tl 2.50p	31	$48	48	48	
Asbestos	130	$32⅞	32⅞	32⅞	— ⅛
Atlas Steel	1200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Bail S 50¢p	150	$17¾	17¾	17¾	
Bank Mont	868	$50¼	49¾	50	— ¼
Bank NS	105	$64½	64½	64½	
Banq CN	50	$50½	50½	50½	+ ½
Banq PC	25	$36	36	36	
Bell Phone	2692	$44¼	44	44¼	+ ¼
Bwi Corp 5p	25	$42½	42½	42½	
Bow Paper	2066	$9⅞	9¾	9⅞	+ ¼
Bow Mer p	25	$45	45	45	
Brazil	26	400	400	400	
BA Oil	5368	$34½	33	33½	+ ⅝
BCE 4pr	z10	$71	71	71	
BCE 4¼pr	25	$82	82	82	
BCE 5½pr	50	$48½	48½	48½	+ ½
BC Forest	400	$12½	12½	12½	
BC Power	1390	$33	32⅞	32⅞	— ⅛
Brockville	370	$11	11	11	
Cal Pow	200	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Can Cem	165	$27⅞	27½	27⅞	+ ⅜
Can Cem pr	80	$25	25	25	
Can Iron	305	$21¼	21⅛	21¼	+ 1⅛
Can Malt pr	318	$23½	23½	23½	— ½
C Aviation	200	$14½	14½	14½	+ ⅛
C Bnk Cm	1020	$51	50¼	51	+ ¾
C Brew	2085	$32¼	31½	32⅛	— ⅜
C Brew rt	32767	83	75	83	+ 1
C Cel	328	$18¾	18¾	18¾	
C Cel 1.75p	50	$29	29	29	
C Chemical	150	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
C Fairbks A	400	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
C Husky	200	810	795	795	+ 45
CIL	75	$13⅞	13½	13½	
C Int Pow	z100	$13½	13½	13½	
C Int P pr	40	$41	41	41	
C Oil	z414	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅜
C Oil 5pr	z10	$92¾	92¾	92¾	— ¼
CPR	902	$23⅞	23⅝	23¾	— ⅛
C Pac pr	z11	$9½	9½	9½	
C Vickers	z25	$12½	12½	12½	
Cockshutt	z25	$15½	15½	15½	
Columbia	180	390	390	390	—10
Con MS	2785	$17⅛	17	17⅛	
Corby A	200	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
Crust Int pr	30	$102	102	102	+ 1½
Dist Seag	427	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
Dom Pete	100	825	825	825	—15
D Bridge	65	$19½	19½	19½	
D Coal pr	500	400	400	400	
D Corset	z5	$17½	17½	17½	
D Glass	225	$73	73	73	
D Stores	295	$50	49½	50	+ 1½
D Tar	688	$14	13⅞	14	+ ⅛
D Tar pr	100	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
D Text	370	$9⅜	9¼	9¼	
Dow Brew	50	$45	45	45	
Du Pont	460	$22⅜	22½	22½	+ ⅛
Electrolux	250	$17¾	17¾	17¾	
Fam Play	350	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Ford US	z25	$40⅜	40⅜	40⅜	
Fondation	225	$10	10	10	— ⅛
Fraser	180	$26	26	26	+ ¼
Fr Pete pr	175	500	500	500	
Gatineau	175	$35	34½	35	+ ⅛
Gat 5pr	50	$91	91	91	— 1
GL Paper	150	$37¼	37	37	— ⅛
Holt Ren	z50	$14½	14½	14½	
Hom Oil A	2770	$11⅜	11¼	11⅜	
Hom Oil B	250	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
H Smith	915	$43	42½	42⅝	+ ⅛
Hud Bay	805	$44⅜	44¾	44⅜	— ⅛
Hard Andy	500	$12⅛	12⅞	12⅛	— ⅛
Imp Inv A	125	$9½	9½	9½	
Imp Oil	2324	$34	33¼	33⅝	— ⅛
Imp Tob	850	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Ind Accep	420	$35⅞	35½	35⅞	— ⅛
Ind A 2.26p	z10	$41½	41½	41½	
Ind Ac 4.56p	50	$82½	82½	82½	
Int. Bronze	z25	$14½	14½	14½	
Int Nickel	z300	$100	99½	100	
Int Paper	45	$108	108	108	+ 1
Int Pete	z20	$42½	42½	42½	
Int Util	350	$36	36	36	— ⅛
Int Util p	200	$42½	42½	42½	+ ⅛
Int-prv PL	426	$58	58	58	+ ⅛
Iroq Gl pr	z50	$13¾	13¾	13¾	
Jamaica	125	$28	28	28	+ ¼
Labatt	z45	$25	24½	24½	
Laurent A	z25	$12½	12½	12½	
Lewis Bros	z30	$10½	10½	10½	
MB & PR	z25	$15⅜	15	15⅛	— ⅜
Mass Fer	1810	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Mass F 5½p	z35	$94½	94½	94½	
Molson A	218	$21½	21½	21½	
Molson B	z54	$20	20	20	
Molson pr	z2	$39	39	39	
Mtl Loco	z25	$17	17	17	
Nat Stl Cr	360	$13½	13	13	+ 1
Noranda	690	$43⅜	40¾	43⅛	+ ⅛
N Scotia LP	393	$14	13¾	13¾	— ⅛
Nw Util pr	z3	$70	70	70	
Ogilvie	25	$41	41	41	
Pac Pete	7115	$12⅜	11⅞	12	
Past Hers	1810	$28	27¼	27¼	+ ½
Price Br	55	$41½	41½	41½	
QN Gas	655	$15⅜	15½	15½	— ⅛
QN Gas UN	25	$79	79	79	+ ½
Que Pow	70	$36	34	35	+ ⅛
Roe Av Cn	871	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Royal Bnk	654	$70½	70	70½	+ ¾
Roy Bk rt	12480	297	283	296	+ 13
St-L Cm A	100	$11½	11½	11½	— ⅛
St-L Corp	900	$15½	15¼	15¼	— ⅛
Shawin	1040	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Shawin 4pr	75	$39	38½	39	+ ½
Simpsons	300	$27¾	27¾	27¾	
Sogamin p	1500	$20	20	20	+ ⅛
Stld Str Stl	110	$15½	15½	15½	+ ½
Steel Can	1174	$74	73⅞	73⅞	— ⅛
Steinbg A	200	$20	20	20	— ⅛
Texaco Cn	50	$54½	54½	54½	+ 2
Tr C Pipe	12852	$26	23⅞	24	+ ⅜
Vlau Ltd w	100	$20¼	20¼	20¼	
Walk GW	920	$35	34¾	34⅝	— ⅛
Weston A wt	60	$12¾	12¾	12¾	

ORGE — 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.03; 1 et 2 c.w., 4-rangs, 98¾; 3 c.w., 6-rangs, 98¾; 4 c.w., 6-rangs, 94¾; 3 c.w., 2-rangs, 94¾; 1 four., 94¾; 2 four., 93⅜; 3 four., 90¾.

SEIGLE — 1 et 2 c.w., 1.07⅜; 3 c.w., 1.03⅜; 4 c.w., 92⅞; "ergoté" 87⅞; sur rails, 1.07⅜.

LIN — 1 c.w., 3.30½; 2 c.w., 3.25½; 3 c.w., 2.97½; sur rails, 3.30½.

x x x x

Winnipeg, (PC) — Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation :

AVOINE — 2 c.w., 84; 3 ex. c.w., 81; 3 c.w., 78¾; 1 ex. four., 78¾; 1 four., 77; 2 four., 74; 3 ex. four., 71; fourragère mixte, 54; grain mixte, 66.

ORGE — 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.11¼; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.09¼; 3 c.w., 6-rangs, 1.09¼; 4 c.w., 6-rangs, 98½; 3 c.w., 2-rangs, 1.00¼; 1 four., 96½; 2 four., 95¾; 3 four., 92¾; 3 grain mixte 87¾.

Emprunt scolaire à Bourlamaque

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Bourlamaque, comté d'Abitibi-Est, ont vendu, $70,000 d'obligations en séries. L'émission a été vendue à René-T. Leclerc, Inc., qui offrait un prix de 94.40 pour des titres à 6 p. 100 1961-70, soit un coût net de 7.085 p. 100. L'échéance de 1970 inclut un solde de $36,000 à renouveler pour dix ans. Un octroi de $15,000 a été accordé par le Secrétaire de la province.

En février 1956, la corporation avait vendu $95,000 d'obligations à 3-4 p. 100, séries 20 ans, à 97.33, un coût net de 4.326 p. 100.

La Banque Royale du Canada

Capital social

L'offre d'actions du capital social ou de droits y afférents, faite par la banque aux actionnaires, en date du 15 mars 1960, ne portait pas sur les fractions d'actions, en raison de l'interdiction formulée par la Loi sur les banques. Après le 27 juin 1960, date d'expiration de l'offre de la banque, les actions formées par le total de ces fractions ainsi que toutes actions qui n'auraient pas été souscrites seront vendues par la banque. Et la partie du produit net de cette vente qui dépassera $41.50 par action sera distribuée aux actionnaires qui y auront droit.

La banque estime que, pour la protection des actionnaires directement concernés et dans l'intérêt des actionnaires en général, des dispositions doivent être prises pour établir un marché pour ces actions où le prix serait déterminé par la concurrence.

En conséquence, les syndicats de courtiers en valeurs mentionnés ci-dessous ont pris l'engagement de faire des offres pour l'achat de ces actions, dès que leur nombre sera connu, c'est-à-dire après le 27 juin 1960.

A. E. Ames & Co. Limited

Greenshields & Co Inc — Dominion Securities Corpn. Limited — McLeod, Young, Weir & Company Limited

Midland Securities Corpn. Limited
Deacon Findley Coyne Limited
Kitcat & Aitken
Annett & Company Limited
Cochran, Murray & Co., Limited
Gardiner, Watson, Edmonds Limited
J. C. Boulet, Limitée
Andras, Hatch & McCarthy
Odlum Brown Investments Ltd.
Houston, Willoughby & Company Limited

L. G. Beaubien & Co. Limited
Bell, Gouinlock & Company Limited
J. R. Timmins & Co.
Draper Dobie & Co. Ltd.
Baker, Weeks & Co.
Fairclough Co. Limited
Oldfield, Kirby & Gardner Limited
Kippen & Company Inc.
Tanner Bros. Limited
John Graham & Company Limited

Wood, Gundy & Company Limited

W. C. Pitfield & Company, Limited — Collier, Norris & Quinlan Limited — Mills, Spence & Co. Limited

Dominick Corporation of Canada
Bartlett, Cayley & Company Limited
René-T. Leclerc, Incorporée
Dawson, Hannaford Limited
Isard, Robertson and Co. Limited
Casgrain & Company Limited
O'Brien & Williams
Jackson, McFadyen Securities Limited
J. L. Marler & Co. Ltd.
Wisener, Mackellar and Company Limited

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated

Jones Heward Securities Limited
H. C. Flood & Co. Limited
Ross, Knowles & Co. Ltd.
McDougall & Christmas Ltd.
Doherty Roadhouse & Co.
Wills, Bickle & Company, Limited
Eastern Securities Company Limited
Graham, Armstrong Securities Ltd.
S. J. Brooks & Co.

Nesbitt, Thomson and Company, Limited

Gairdner, Son & Company Limited — Royal Securities Corporation Limited — Equitable Securities Canada Limited

Harris & Partners Limited
Anderson & Company Limited
Crédit Interprov

BOURSE CANADIENNE

Abitca	4700	39	36	36		
Ang Nfld	2045	$7	6½	7	+	½
Belgium	x11	$7½	7½	7½		
CD Sug	391	$15¾	15¾	15¾		
Cn Floor B	125	$13	13	13	—	1
C Collieries	1000	$9¾	9¾	9¾	+	¼
C Dredg	3110	$14½	14½	14½	+	½
C Gen Inv	26	$29	29	29	—	¾
C Marconi	100	$6	6	6	+	¼
C Westhse	25	$41½	41½	41½	—	1¼
Cons Paper	814	$39⅞	39½	39⅞	+	⅜
Cons Gas	75	$36	36	36	—	1⅛
Dalfems	200	130	130	130		
David Fr A	150	$45	45	45	+	2
D Oilcloth	268	$36¼	36	36	—	½
Fanny F	275	$16⅛	16⅛	16⅛		
Freiman	25	$32	32	32		
Lob Co B	1325	$26½	26½	26½	+	½
Lowney	100	$24	24	24		
Moore	556	$39⅜	39½	39⅜		
MR Dairies	225	$8⅛	8⅛	8⅛	+	⅛
MR Rice	225	$20½	20½	20½		
Nfld Light	810	$45	45	45		
Prm Steel	500	$7½	7½	7½		
Shop Save	250	$7	7	7		
SC Pw 6p	z1	$116	116	116		

MINES ET HUILES

Advocate	200	350	350	350	—10
Alscope	4500	12	12	12	
Ameran'm	1000	3½	3½	3½	+ ½
Arno	z200	7	7	7	
Atlas	1000	6	6	6	+ 1
Augustus	4640	28	22	22	— 6
Bailey SA	925	790	786	760	+20
Bateman	4900	22	20	20	— 1
Bellechasse	2800	40	37	40	+ 3
Bonyville	1600	20	19½	19½	
Bornite	3300	6	5	5	— 1
Cal Ed	1000	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Camp Chib	300	450	450	450	
Canalask	3500	6	5½	5½	— ½
Canorama	4320	51	50	50	— 2
Cartier Qu	500	16	16	16	— ½
Cassiar	200	$13	13	13	
Chemaloy	2580	224	220	220	+ 2
Chib Cpr	1000	11	11	11	
Cleveland	3000	6	6	6	— ½
Cominga	2000	7	7	7	
Dom Lease	3300	153	150	153	
East Sull	100	154	154	154	
Emp Oil	5000	5	4½	4½	— ½
Fundy	1000	6	6	6	
Futurity	6000	29	26	26	+ 6
Gateway	2000	3	3	3	+ 1
Haitian	7000	5½	5	5½	+ 1
Hollinger	245	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Iso	750	42	42	42	+ 2
Kerr Add	375	$22	21¾	22	+ ⅜
Merrill	1400	71	71	71	— 2
Mid Chib	900	18	18	18	
Murray	9000	54	49	53	+ 5
N Formaq	3500	8½	8	8	
N Vinray	6800	9½	8½	9	+ ½
N Rare M	500	65	65	65	— 2
Obalski	1000	12	12	12	
Okalta	1000	50	50	50	+ 3½
Partridge	500	9	9	9	— 4½
Paudash	2000	31	30	30	— 4
Pennbec	2500	18	17	17	— 1
Provo	14100	275	267	261	+ 7
Qu Cobalt	8275	380	350	350	—25
S Dufault	4500	15	13	15	+ 1
Steep R	250	$10¼	10¼	10¼	— ½
Sullivan	2800	164	163	163	
Tache	3000	8	8	8	
Tazin	2000	8	8	8	
Tib Expl	2500	8	7½	8	+ 1
Titan	4016	26	26	26	
Trebor	980	3	3	3	
U Oils	11500	185	178	175	+ 7
Vanguard	7500	43	40	41	
Weedon	5000	6	6	6	

Volume des ventes: 320,000 actions comprenant 133,400 industrielles et 186,600 minières.

Vaste programme de Trans-Canada Pipe

Toronto, (PC) — Un projet au coût de près de $40,000,000 et touchant l'emploi de plus de 2,000 personnes, a été annoncé par la Trans-Canada Pipe Lines Ltd., à la suite de l'acceptation par Ottawa de sa requête d'exporter du gaz naturel aux Etats-Unis.

"La mise en oeuvre de notre programme pour 1960 débutera presque immédiatement", a déclaré M. James W. Kerr, président. "Nous placerons des commandes pour une valeur de plus de $10,000,000 en équipement et matériel au cours des prochains jours".

La cie A. V. Roe et ses opérations

Toronto, (PC) — Le volume des affaires sur plusieurs des marchés de la compagnie demeure à un niveau anormalement bas, affirme la compagnie A. V. Roe Canada Ltd. dans un message trimestriel à ses actionnaires. Les secteurs les plus affectés comprennent le matériel ferroviaire, l'industrie aéronautique et l'extraction du charbon. Par suite de la réduction des bénéfices, la compagnie n'a déclaré aucun dividende sur ses actions ordinaires et cela pour un troisième trimestre, au montant de 10 cents, remonte au 2 juillet.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal. (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F. A. B. Montréal.

Lots formant une tonne : — Etain, $106.50; plomb, $12.50; zinc prime western, $14.00 ; zinc de haute qualité, $14.60 ; zinc de haute qualité spéciale, $15.00 ; antimoine de haute qualité, 99.5 pour cent, $25.00 ; cuivre en lingots, $33.75.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $103.50; antimoine de haute qualité, 99.5 pour cent, $24.50.

Lots d'un wagon : — Plomb, $10.75; zinc prime western, $12.50 ; de haute qualité spéciale, $13.50 ; aluminium en lingots 99.5 pour cent, $23.25 ; cuivre prix nominal, $31.00.

AVIS

AUX DETENTEURS D'OBLIGATIONS DE TRICO SOMERSET INC. — SOMERSET KNITTING INC.

EMISSION D'OBLIGATIONS 100,000 - 5% - 1er juin 56

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des porteurs d'obligations de TRICOT SOMERSET INC. — SOMERSET KNITTING INC. (ci-après appelé "la compagnie") émises conformément aux dispositions d'une acte de fiducie intervenu entre ladite compagnie et TRUST GENERAL DU CANADA (ci-après appelé "le fiduciaire") devant Me Claude Taschereau, notaire, le 8e jour de juin, 1956, sera tenu à l'Hôtel de Ville de la ville de Plessisville, rue St-Calixte, dans la ville de Plessisville, le 20e jour d'avril, 1960, à 3 heures de l'après-midi, pour les fins suivantes, savoir:

1.— Prendre connaissance du défaut de la compagnie en vertu de l'acte de fiducie précité, et plus particulièrement en vertu des paragraphes 1 et 2 de l'article VII dudit acte de fiducie;

2.— Prendre connaissance et ratifier s'il y a lieu la prise de possession faite par le fiduciaire des biens de la compagnie, tel qu'il appert d'un acte de fiducie consenti par la compagnie en faveur du fiduciaire devant Charles Cantin, notaire le 1er jour de mars, 1960;

3.— Prendre connaissance des états financiers de la compagnie, approuver tout acte posé par le fiduciaire depuis la prise de possession ci-dessus mentionnée et antérieurement s'il y a lieu, et prendre toutes décisions relatives à la continuation ou à la discontinuation des opérations de la compagnie;

4.— Prendre toute décision qui sera jugée à propos relativement à toute proposition de compromis, de concordat, de dation en paiement, de rétrocession, de continuation ou de discontinuation des opérations ou de réorganisation qui pourrait être dans l'intérêt des porteurs d'obligations, y compris l'échange des obligations pour de nouvelles obligations ou actions ou autres valeurs de toutes autres compagnies existantes ou en voie de formation;

5.— Prendre toute décision qui sera jugée à propos relativement à la réalisation des garanties des porteurs d'obligations, à la vente des biens de la compagnie en tout ou en partie de gré à gré, par vente forcée, par vente à l'enchère publique ou privée, par cession ou autrement, de la manière et aux termes et conditions et moyennant le prix, la soulte ou la considération qui pourra être déterminé et, entre autres considérations, moyennant des actions privilégiées ou ordinaires, des obligations, des hypothèques ou d'autres valeurs d'une corporation déjà organisée ou en voie d'organisation;

6.— Consentir à ce que la compagnie crée ou émette d'autres obligations ou valeurs prenant rang pari passu avec les obligations ou même ayant priorité sur ces obligations;

7.— Sanctionner tout projet quelconque de réorganisation ou de fusion de la compagnie avec une autre corporation ou tout projet ayant pour objet la vente ou la location en tout ou en partie des biens hypothéqués à une autre corporation ou à toute personne quelconque;

8.— Autoriser le fiduciaire à renoncer à tout défaut de la compagnie et à lui remettre les biens hypothéqués dont il a pris possession conformément à l'acte de prise de possession précité, aux conditions qui pourraient être jugées à propos;

9.— Autoriser la formation d'un comité des porteurs d'obligations, en nommer les membres, lui déléguer tels pouvoirs qui seront jugés à propos, pourvoir au paiement des frais et des déboursés de tel comité;

10.— Adopter comme résolutions extraordinaires une ou plusieurs résolutions aux fins ci-dessus, autoriser le fiduciaire à consentir et à signer tous actes de fiducie supplémentaires, mainlevées, contrats ou conventions quelconques et à faire toutes choses qui pourraient être nécessaires ou appropriées pour donner effet et mettre en vigueur lesdites résolutions, ordinaires ou extraordinaires, suivant le cas;

11.— Faire toutes autres choses qui pourraient être jugées appropriées dans l'espèce;

12.— Ajourner l'assemblée.

Peuvent assister et voter à l'assemblée :

(a) Tout titulaire d'une obligation immatriculée ou son mandataire dûment désigné par écrit;

(b) Tout détenteur d'une obligation au porteur sur production de telle obligation ou d'un certificat du dépôt de telle obligation entre les mains d'une banque à charte ou d'une compagnie de fidéicommis, ou son mandataire dûment désigné par écrit.

L'écrit constatant le mandat ou le dépôt, fait en la forme prescrite, doit être déposé entre les mains du fiduciaire avant l'heure fixée pour le début de l'assemblée ci-dessus convoquée.

Conformément aux dispositions dudit acte de fiducie, le fiduciaire a édicté certains règlements pour faciliter la tenue de l'assemblée et prescrivant, entre autres, des formules appropriées de procuration et de certificat de dépôt. Ces formules sont à la disposition des détenteurs d'obligations au bureau du fiduciaire 71 rue St-Pierre, dans la cité de Québec, où l'on peut également consulter une copie authentique de l'acte de fiducie précité, les règlements édictés par le fiduciaire relativement à la tenue de cette assemblée, et obtenir toutes autres informations s'y rapportant.

QUEBEC, ce 25e jour de mars, 1960.

TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire

AVIS

AUX DETENTEURS D'OBLIGATIONS DE TRICOT SOMERSET INC. — SOMERSET KNITTING INC.

EMISSION D'OBLIGATIONS $100,000 — 5% — 1er décembre 1949

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des porteurs d'obligations de TRICOT SOMERSET INC. — SOMERSET KNITTING INC. (ci-après appelé "la compagnie"), émises conformément aux dispositions d'un acte de fiducie intervenu entre ladite compagnie et TRUST GENERAL DU CANADA (ci-après appelé "le fiduciaire") devant Me de la Bruère Fortier, notaire, le 14ème jour de février, 1950, tel que modifié par un acte de fiducie supplémentaire intervenu entre les mêmes parties devant Me de la Bruère Fortier, notaire, le 30ième jour de décembre 1952, et par un autre acte de fiducie supplémentaire intervenu entre les mêmes parties devant Me de la Bruère Fortier, notaire, le 20ème jour d'avril 1955, sera tenue à l'Hôtel de Ville de la Ville de Plessisville, rue St-Calixte, dans la ville de Plessisville, le 20ème jour d'avril, 1960, à 11 heures de l'avant-midi, pour les fins suivantes, savoir :

1.—Prendre connaissance du défaut de la compagnie en vertu des actes de fiducie précités, et plus particulièrement en vertu des paragraphes 1 et 2 de l'article VII de l'acte de fiducie du 14 février, 1950;

2.—Prendre connaissance et ratifier s'il y a lieu la prise de possession faite par le fiduciaire des biens de la compagnie, tel qu'il appert d'un acte consenti par la compagnie en faveur du fiduciaire devant Charles Cantin, notaire, le 1er jour de mars, 1960;

3.—Prendre connaissance des états financiers de la compagnie, approuver tout acte posé par le fiduciaire depuis la prise de possession ci-dessus mentionnée et antérieurement s'il y a lieu, et prendre toutes décisions relatives à la continuation ou à la discontinuation des opérations de la compagnie;

4.—Prendre toute décision qui sera jugée à propos relativement à toute proposition de compromis, de concordat, de dation en paiement, de rétrocession, de continuation ou de discontinuation des opérations ou de réorganisation qui pourrait être dans l'intérêt des porteurs d'obligations, y compris l'échange des obligations pour de nouvelles obligations ou actions ou autres valeurs de toutes autres compagnies existantes ou en voie de formation;

5.—Prendre toute décision qui sera jugée à propos relativement à la réalisation des garanties des porteurs d'obligations, à la vente des biens de la compagnie en tout ou en partie, de gré à gré, par vente forcée, par vente à l'enchère publique ou privée, par cession ou autrement, de la manière et aux termes et conditions et moyennant le prix, la soulte ou la considération qui pourra être déterminé, et, entre autres considérations, moyennant des actions privilégiées ou ordinaires, des obligations, des hypothèques ou d'autres valeurs d'une corporation déjà organisée ou en voie d'organisation;

6.—Consentir à ce que la compagnie crée ou émette d'autres obligations ou valeurs prenant rang pari passu avec les obligations ou même ayant priorité sur ces obligations;

7.—Sanctionner tout projet quelconque de réorganisation ou de fusion de la compagnie avec une autre corporation ou tout projet ayant pour objet la vente ou la location en tout ou en partie des biens hypothéqués à une autre corporation ou à toute personne quelconque;

8.—Autoriser le fiduciaire à renoncer à tout défaut de la compagnie et à lui remettre les biens hypothéqués dont il a pris possession conformément à l'acte de prise de possession précité, aux conditions qui pourraient être jugées à propos;

9.—Autoriser la formation d'un comité des porteurs d'obligations, en nommer les membres, lui déléguer tels pouvoirs qui seront jugés à propos, pourvoir au paiement des frais et des déboursés de tel comité;

10.—Adopter comme résolutions extraordinaires une ou plusieurs résolutions aux fins ci-dessus, autoriser le fiduciaire à consentir et à signer tous actes de fiducie supplémentaires, mainlevées, contrats ou conventions quelconques, et à faire toutes choses qui pourraient être nécessaires ou appropriées pour donner effet et mettre en vigueur lesdites résolutions, ordinaires ou extraordinaires, suivant le cas;

11.—Faire toutes autres choses qui pourraient être jugées appropriées dans l'espèce;

12.—Ajourner l'assemblée.

Peuvent assister et voter à l'assemblée :

(a) Tout titulaire d'une obligation immatriculée ou son mandataire dûment désigné par écrit;

(b) Tout détenteur d'une obligation au porteur sur production de telle obligation ou d'un certificat du dépôt de telle obligation entre les mains d'une banque à charte ou d'une compagnie de fidéicommis, ou son mandataire dûment désigné par écrit.

L'écrit constatant le mandat ou le dépôt, fait en la forme prescrite, doit être déposé entre les mains du fiduciaire avant l'heure fixée pour le début de l'assemblée ci-dessus convoquée.

Conformément aux dispositions des dits actes de fiducie, le fiduciaire a édicté certains règlements pour faciliter la tenue de l'assemblée et prescrivant, entre autres, des formules appropriées de procuration et de certificat de dépôt. Ces formules sont à la disposition des détenteurs d'obligations au bureau du fiduciaire 71 rue St-Pierre, dans la cité de Québec, où l'on peut également consulter une copie authentique des actes de fiducie précités, les règlements édictés par le fiduciaire relativement à la tenue de cette assemblée, et obtenir toutes autres informations s'y rapportant.

Québec, ce 25ème jour de mars 1960.

TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 4 avril 1960

Remarques : Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente la variation d'une fermeture à l'autre.

z pour lots incomplets
d ex-dividende
r ex-droits
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
HUILES					
Acme Gas	7000	21½	20½	20½	— 1
Ajax	3300	77	73	73	— 1
Aliminex	1600	260	246	260	
Am Leduc	3200	10	10	10	+ 1½
Anchor	2000	11	10½	10½	
Bailey SA	17875	800	750	755	+ 5
Bailey S p	135	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
Bail S 5¾ p	835	$18	18	18	
Banff	2800	118	114	117	+ 2
Bata	4000	4½	4½	4½	+ ½
Britalta	200	249	249	249	+ 9
Calalta	11600	56	50	53	+ 3
Cal Ed	2130	$20½	18¾	19⅜	— ⅝
C Oil Lds	2100	135	125	125	+ 5
C Oil L w	3300	36	26½	26½	— 3½
CS Pete	3600	440	375	375	+10
C Chiefin	26100	128	115	117	
Cdn Dev	2750	330	320	325	
C Ex Gas	59502	260	245	246	+ 1
C Homestd	1028	91	91	91	+ 1
C Husky	12342	850	760	780	+ 5
C Husky w	2320	448	410	410	
C Superior	510	$12	11⅞	12	+ ⅛
Cent Del	3205	535	510	515	
Charter Oil	600	122	120	120	+17
C Dragon	46000	38	35	35	— 1
C Mic Mac	1700	290	280	285	
con Peak	12000	4	3½	4	
Cree w 58	17315	238	237	238	+ 2
Dev Pal	12700	97	82	82	— 3
Dome Pete	3800	900	825	825	—25
Duvex	8500	7	7	7	+ 1
Dynamic	17700	136	128	129	— 1
Fargo	3050	420	395	400	+16
Gr Plains	575	$10⅝	10	10	— 1
Hom Oil A	5425	$12	11⅛	11⅛	+ ⅛
Hom Oil B	2793	$11	10½	10½	+ ¼
H B Oil G	11894	$14½	13¼	13¾	+ ½
Jump Pnd	8200	23½	18	21½	— 3½
Li Pete	2500	12	11	12	+ 2
Longpoint	3300	55	54	55	+ 1
Marigold	13000	11	10	10	
Mayfair	1200	115	115	115	
Medal	17324	234	216	218	+ 2
Midcon	9100	53	50	50	+ 1
Mill City	30769	29	27	27	+ ½
N Concord	500	8	8	8	+ 2½
N Cont	5000	25	24	24	+ 6
N Davies	2500	17	15	15	— 1
N Superior	2833	57	54	54	+ 4
Northcal	6250	12	11	12	
Nco wts	2040	59	50	59	— 1
Northld	3600	11	10	11	
Okalta	4000	54	49	52	+ 4
Pac Pete	43073	$12½	11¾	11⅞	+ ⅛
Tor-D Bk	470	$61⅝	61½	61½	+ ¼
Tor Elev	110	$10	10	10	
T Gen Tr	200	$40⅛	39	39	— 3
T Fin A	470	$34½	34¼	34¼	— ¼
T F. 5%	x20	$33½	33½	33½	
T Fin w 56	100	150	150	150	
Tr C. PL	47695	$25⅜	23¾	24	+ ¼
Tr.-Mt	1900	$10	9⅞	9⅞	
Tr. PPL	125	$13½	13½	13½	— 1½
Un Gas	165	$14	13⅜	13½	
U Corp A	z5	$24	24	24	
U Corp B	400	$21	21	21	
U Fuel A	z15	$52	51	51	
U Fuel B	z10	$38	38	38	
Vanadium	400	175	175	175	+ 5
Venez Pw	100	100	100	100	— 5
Venez p xd	200	355	350	355	—80
Walk GW	2466	$35	34½	34¾	
Wat Equip	675	$6	5¼	6	+ 1⅛
Westeel	260	$15	15	15	+ ½
W C. wts	z25	51	51	51	
Weston A	125	$34	34	34	+ 1
Weston B	130	$34	34	34	+ 1⅛
Wstn 6 p p	20	$104	104	104	+ 2
W. A wts	385	$13	13	13	— ⅛
Wod A w	380	650	625	625	
Y Knit A	1100	190	175	175	—25
Zenith	100	280	280	280	
CURB					
Ang Cdn	25	$35½	35½	35½	— 1¼
Anglo-Nf	1950	$7	6½	7	+ ⅜
Asbestos	230	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
CD Sug	569	$16	16	16	+ ½
CG Inv	z20	$29½	29½	29½	
C Marcon	z5	$5¼	5¼	5¼	
C Paper	380	$40¼	39¾	40	
D O Cloth	25	$35¼	35¼	35¼	— 1¼
Du Pont	568	$23	22¾	22¾	+ ¾
Lob J. N.	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
MO Paper	100	$29¼	29¼	29¼	+ ¾
Price Br	100	$41⅝	41¼	41⅝	+ 1⅛
Pac Pete w	590	885	840	840	+140
Pamoil	6150	36	33	34	— 1
Permo pr	10825	83	75	75	— 2
Peruv Oils	3400	125	120	125	
Petrol	6800	90	83	87	+ 2
Phillips	3720	80	77	80	+14
Place	5700	78	75	75	+ 1
Ponder	500	23½	23½	23½	— 1½
Provo G	142491	270	256	260	+ 6
Ranger	2850	150	144	144	+ 8
Royalite	1780	925	890	920	+20
Sapphire	500	65	63	63	+ 1
Sapph debs	60	$40	38	40	+ 1
Sarcee	10566	109	103	104	+ 3
Secur Fre	3850	465	445	450	+ 5
South U	13433	14	13	14	+ 1
Spooner	11600	16½	14½	15½	+ ½
Stanwell	500	42	42	42	— 1½
Sub Oil	200	116	116	116	— 2
Tidal	28300	87	81	81	+ 1
Triad Oil	2930	315	305	310	+10

Fonds mutuels

Cours fournis par A.M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Séance du 4 avril 1960

Titres	Off.	Dem.
All Cdn Com.	7.00	7.61
All Cdn Div.	5.62	6.00
American Growth	7.19	7.84
Beaubran	27.00	29.32
Canadian Investment	8.50	9.33
Canafund	33.85	36.23
Champion Mutual	5.17	5.68
Commonwealth Inter.	7.73	8.49
Corporate Investors	8.37	9.15
Dom Equity Inv.	14.00	14.28
First Oil	3.88	4.24
Fonds Collectif "A"	5.02	5.46
Grouped Income	3.46	3.77
Grouped Income Accum.	5.10	5.57
Group Sel	5.00	5.45
Growth Oil and Gas	6.38	6.90
Investors Growth Fund	5.69	6.15
Investors Mutual	10.57	11.43
Keystone	12.83	13.88
Leverage Fund	6.09	6.69
Mutual Accumult. Fund	6.98	7.63
Mutual Income Fund	4.61	5.04
North Amer Fund of Can	8.06	8.76
Prêt & Revenu Mutuel	4.92	5.38
Radisson	4.20	4.62
Regent Fund	5.07	5.57
Supervised Amer Fund	6.65	6.72
Supervised Exec 55	35.81	....
Supervised Exec 56	29.36	....
Supervised Exec 57	5.03	....
Supervised Exec 58	5.31	5.36
Supervised Growth Fund	1.60	1.62
Supervised Income Fund	3.69	3.73
TV Electronic	7.70	8.38
Timed Investment Fund	5.25	5.30
United Accumulative	13.61	14.79

(x) En monnaie américaine.

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund Inc	7.11	7.70
American Bus. Shares	4.07	4.34
Boston Fund	16.50	17.90
Bullock Fund	12.46	13.64
Group Sec Auto	9.16	10.04
Group Sec Rail	8.96	9.84
Group Sec Steel	9.22	10.10
Keystone Cust B-3	15.66	17.07
Keystone Cust B-4	9.42	10.28
Keystone Cust K-1	9.07	9.80
Keystone Cust K-2	13.97	15.25
Mass Inv Growth Stock	13.95	15.08
Wellington Fund	13.71	14.95

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC

DANS LA COUR DE MAGISTRAT POUR LE DISTRICT DE QUEBEC
No 240-429

CIE D'ASSURANCES PROVINCES UNIES CORPS POLITIQUE DUMENT INCORPORE AVEC SIEGE SOCIAL A MONTREAL ET UN BUREAU D'AFFAIRES A QUEBEC
demandeur,

VS

CHARLES E. RAMSAY DE ST-JEAN-DE-DIEU, COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

BUREAU DU GREFFIER,
QUEBEC, 1er avril 1960

P.-E. Montreuil, D.G.C.M.

Province de Québec,
Municipalité de Grande-Vallée,
Gaspé-Est

ATTENDU qu'une requête des électeurs municipaux de Grande-Vallée, Gaspé-Est, en nombre et ayant la qualité voulue, priant ce Conseil d'adopter un règlement aux fins de demander à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder des permis pour la vente des vins et des bières dans les limites de la municipalité,

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la présentation d'un tel règlement.

Un règlement portant le numéro cinq (5) des règlements de la susdite municipalité sera soumis, suivant la loi, à l'approbation des électeurs municipaux de Grande-Vallée, Gaspé-Est, et à cette fin, un vote au scrutin secret sera tenu au lieu ordinaire des séances du Conseil le vingt-cinquième jour du mois d'avril mil-neuf-cent-soixante, de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Gilles-G. Richard, sec-trés
Grande-Vallée,
24 mars
1960.

Un Oils	110950	184	170	175	+ 4
Wayne	3100	9½	9½	9½	+ 1
Wespac	2750	21	20	20	
Wsburne	5900	78	74	75	+ 1
W Cdn Og	1800	142	130	130	— 5
W C Og w	400	57	51	51	+ 1
W Decalta	3525	135	123	128	+ 1
W Naco	1000	44	43	43	+ 3
Yan Can	2500	5	4½	5	+ ½
MINES					
Abacus	4350	38	37	37	
Acad Uran	2776	7	7	7	— ½
Advocate	1900	360	350	350	—10
Agnico	1142	66	66	66	
Akaitcho	1000	40	40	40	
Algom	1160	$11⅞	11¾	11¾	
All Rox	1450	25	25	25	+ 3
Anacon	500	54	54	54	— 1
Anglo Hur	z64	$12¼	12¼	12¼	
Ansil	7000	12	11	11½	+ ½
A Arcadia	4150	39	37	38	— 1
Atl C Con	1000	130	130	130	— 5
Atlin Ruf	5700	9	8	8	
Aumaque	13000	11½	11	11	— ½
Aunor	100	265	265	265	
Bankeno	5900	30	28	30	+ 2
Barnat	1675	143	140	143	+ 3
Bary Expl	500	43½	43½	43½	— ½
Base Met	1050	14½	14½	14½	+ 1
Baska	7000	8	7½	8	+ ½
B-Duq	1000	16½	16½	16½	
Beav Lod	500	11	11	11	
Belcher	1170	63	60	60	+ 4
Bethlm	900	72	72	72	+ 4
Bevcon	3000	14½	14½	14½	+ ½
Bibis	2000	10	10	10	
Bicroft	5800	48	46	46	— 2
Black Bay	1700	13	12½	12½	
Bouzan	1500	44	44	44	+ 1
Boymar	1000	6½	6½	6½	
Bralorne	100	536	535	535	+ 5
Brou Reef	500	49	49	49	
Buffad	5500	8	8	8	— ½
Buf Ri	2000	7½	7	7	
Camp Chib	185	440	440	440	
Camp Rl	100	$14	14	14	— ½
C Dyno	3689	46	41	45	+ 3
C Malart	1500	53	53	53	— 2
C N Inca	1000	15	14	15	+ 3
Cdn Nw	2466	24	23	24	+ 1
Can Erin	16883	100	93	93	— 4
Can Met	2200	6½	6	6	
Cassiar	600	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Cent Pat	450	125	125	125	
Chester	700	29	29	29	— 3
Chib Jac	6750	37	34	37	+ 3
Chib kay	2000	11	11	11	+ 1
Chib M	500	56	56	56	— 4
Chimo	8500	61	57	61	+ 3
Chrom	200	490	480	480	— 6
Coch Will	600	300	300	300	
Coniagas	3000	50	49	49	+ 1
Con key	50	19	19	19	
C Denison	2075	10	10⅛	10⅛	+ ⅛
C Discov	1950	380	370	380	+10
Cg Arrow	4000	35	33	33	
C Halliwl	7100	52	50	51	
Con Howey	460	260	260	260	+13
Con Ms	1388	$17⅜	17	17⅛	— ¼
C Mogul	2240	101	95	97	— 6
C Morrison	500	18	18	18	
C Mosher	5300	150	146	149	+ 1
Con Negus	500	15	15	15	+ 2
Con Nichol	2000	5	5	5	
C Northld	7200	45	42	45	+ 2
C Regert	2000	7	7	7	
Con Sud	2200	30	29	30	
Conwest	1150	365	350	350	—10
Cop Man	3000	10	10	10	
Coprand	3000	114	112	112	— 3
Craigmt	700	380	365	360	+ 5
Crowpat	1500	7½	7½	7½	
Cusco	9500	6	5½	6	+ 1
D'Aragon	2200	24½	23	23½	— ½
De Cour	1

LES ANNONCES CLASSÉES

cinq lignes téléphoniques en opération LA 5-5133

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous Atalante, Beauport, Camp-Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, L'Anc.-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Rodrigue, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville Montmorency

5c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année

Région du Saguenay et du Lac-St-Jean 5c la copie ou $15.00 par année

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants : Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche.
1 an, $8.50; 6 mois $4.50; 3 mois, $3.00;
1 mois $1.25 Ailleurs au Canada, 1 an, $12.00; 6 mois $6.50; 3 mois, $4.00; et 1 mois $1.50

Etats-Unis et pays faisant partie de l'Union postale: 1 an $15.00; 6 mois $7.75; 3 mois, $4.50; 1 mois $1.75

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.25
3 ins. consécutives la lig. comptée	.65
6 ins consécutives la lig. comptée	.22
24 ins consécutives la lig. comptée	.20
Minimum 2 lignes comptée par ins.	.17
Titre individuel par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour cash, frais et réexpédition en plus $0.06.

Avis de décès, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues minimum 2 lignes 50c. Chaque ligne additionnelle 5 mots 25c la ligne
Prière pour faveurs obtenues $6.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 6 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA 4-9944
30 SUCCURSALES

QUARTIER CHAMPLAIN :

JOS. COTE LTEE
Succ. No 2, 1154 rue St-Jean Tél. : LA 4-0574
Succ. No 4, 17 Buade Tél. : LA 2-0288

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE :

JOS. COTE LTEE
Succ. No 15, Carré d'Youville Tél. : LA 2-0594
J.-B. ROUSSEAU
605 rue St-Jean Tél. : LA 6-8301
TABAGIE ST-JEAN
620 rue St-Jean Tél. : LA 2-5923
TABAGIE CENTRALE
710 St-Jean Tél. : LA 3-9644
JOS. COTE LTEE
Succ. No 5, 459 rue St-Jean Tél. : LA 4-0592

QUARTIER MONTCALM :

TABAGIE CARTIER
coin Fraser & Cartier Tél. : LA 4-9944
PHARMACIE SOUCY
999 Cartier,
coin St-Cyrille Tél. : LA 2-1235

QUARTIER ST-ROCH :

JOS. COTE LTEE
Succ. No 9, 855 St-Joseph Tél. : LA 2-0131
Succ. No 12, 303 St-Joseph, coin Dorchester Tél. : LA 4-0054
J.-E. GIGUERE, tabaconiste
375 Est, St-Joseph Tél. : LA 3-0738
115 Est, St-Joseph Tél. : LA 4-1103
ROCH GIGUERE
308 de la Couronne Tél. : LA 4-0472
L. LANGEVIN
coin Boul. Charest et Couronne Tél. : LA 2-0442

QUARTIER ST-SAUVEUR :

DAMASE BLAIS, épicier
726 rue Ste-Thérèse Tél. : LA 7-9935
RENE DION
208 Ouest, St-Vallier Tél. : LA 4-0473

QUARTIER LIMOILOU :

ADELARD GIROUX
900, 3ème Avenue Tél. : LA 2-0191
PHARMACIE YVAN COUTURE
3894, 1ère Avenue Tél. : MA 3-1474
RESTAURANT LACHANCE
1231, 1ère Avenue Tél. : LA 2-4982

ST-RODRIGUE :

PHARMACIE BERNIER
87, 1ère Ave. St-Rodrigue Tél.: MA 3-9837

QUEBEC-OUEST :

M. A. LABRECQUE
77 avenue Plante
Québec-Ouest Tél. : LA 7-7007

GIFFARD :

C.-A. GAGNON
101 Avenue Royale
Giffard Tél. : MO 3-6753

BEAUPORT :

EUGENE PARENT
29 du Collège
Beauport Tél. : MO 1-1526

STE-FOY

PHARMACIE STE-FOY
2789 Chemin Ste-Foy
PHARMACIE ROY
Centre d'achat Ste-Foy
2520 Boul. Laurier.

ST-GREGOIRE, MONTMORENCY ET LA COTE DE BEAUPRE :

GEORGES BHERER
138 avenue Ruel
St-Grégoire Tél. : MO 3-9507

LEVIS :

PHARMACIE AUGER
15 rue Guenette, Lévis. Tél.: TE 7-4883

LAUZON :

PARE, J.-E.
237 rue St-Joseph
Lauzon. Tél. : TE 7-1801

L'ANCIENNE-LORETTE :

BEDARD, J.-L.
1590 Notre-Dame. Tél. : TR 2-7944

LORETTEVILLE

BOIVIN, A., ENR.
167 St-Ambroise
Loretteville Tél. : VI 2-2831

8 ANIMAUX A VENDRE

SERINS CHANTEURS

PERRUCHES, poissons exotiques, nourriture, cages. Graines et produits Brock. Gaviller Pet Shop. 250 de la Couronne. TEL.: LA 5-2547.

10 APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, 1 ou 2 pièces, chauffage électrique, bain privé, poêle électrique. LA 5-9426, soir LA 3-5239.

APPARTEMENT living-room, cuisinette, chambre bain, chauffé, meuble, éclairé. 480 St-François Est. LA 2-2277

BOUDOIR, cuisinette et chambre bain. 10 rue McMahon, ou concierge.

3 GRANDES PIECES, meublées, poêle, réfrigérateur, entrée seule. 502 Champfleury.

STE-FOY, 3 pièces, meublées, chauffées, face Université, $60.00. LA 7-2786.

ST-SACREMENT, 3 pièces, meublées au complet, chauffées, eau chaude fournie $90. 1645 Chemin Ste-Foy. LA 4-1073. Rés.: LA 7-1292.

2 - 3 PIECES année, voisin Château, genre cuisinette, bain privé, semi-meublé (non). LA 5-8502.

CLAIRE-FONTAINE, coin St-Cyrille. — Grande pièce, comprenant boudoir, cuisinette, bain. Aussi 3 pièces, modernes, chauffées, incinérateur. TEL.: LA 3-6073.

ST-SACREMENT, 2 pièces, meublées, chauffées, entrée seule, libre 1er mai, $55.00. LA 7-1182 — MU 3-8200.

FACE CHAMPS de Bataille, 3 pièces, entièrement meublées, chauffées, chambre coucher, boudoir, cuisine, salle bain, frigidaire, entrée privée, libre 1er mai, $80 — $75. LA 7-9012 — LA 4-1440.

FLAT A LOUER, 13 STE-ANGELE. — S'adr.: appt 4.

10 APPARTEMENTS A LOUER

SILLERY, près autobus, 3 pièces meublées, chauffées, eau chaude. LA 7-9500.

GRANDE-ALLEE et St-Sacrement, ultra moderne, 2-3 pièces, plus bain, entièrement meublés, $75.00 - $95.00. LA 4-7022. Soir LA 7-9387.

QUARTIER BELVEDERE. Bachelor, 1er plancher, entièrement meublé, et fourni, tapis mur à mur, thermostat contrôlé par locataire, garage. LA 5-4637.

77 ST-LOUIS, flat subdivisé, bien meublé, cuisinette, réfrigérateur, salle bain.

APPT, chauffé, meuble, 3 pièces, cuisinette. St-Sacrement. LA 7-3369.

103½ RUE STE-ANNE, concierge, 3 pièces, chauffées, eau chaude. LA 9-3108.

COUPLE, demoiselle, bon chez soi, meublé, 1115 Marguerite-Bourgeoys. — MU 1-4903.

CUISINETTE, boudoir, meublés, chauffés, éclairés, poêle. S'adr.: 306 de l'Eglise.

3 PIECES, meublées, chauffées, eau chaude, chambre bain. 55 St-Amadour.

9 HALDIMAND, 4 pièces, voisin Château, poêle, frigidaire, 1er mai. LA 5-0069.

547 DES OBLATS, flat à louer. TEL. : 5-0091.

ST-SACREMENT, flat neuf, meublé, poêle 220, frigidaire, entrée seule, s'adr 2020, Chemin Ste-Foy.

56 ST-LOUIS, 2 pièces chauffées, eau chaude, 3e plancher. LA 3-2236.

APPARTEMENT à louer, meublé ou non, pour couple ou fille. 21 McNaughton.

626 CALIXA-LAVALLEE, appartements 4-2 pièces, plus chambre bain, 1er étage, balcon, meublés si désiré. MU 1-5916.

APPARTEMENT meublé, neuf, moderne, 2 pièces, vivoir, chambre, plus salle bain, libre, pour 1-2 personnes. 1531½ Paradis, Ste-Foy. LA 7-4982.

1285 MAXFIELD, No 3, 5 pièces, chauffées, eau chaude fournie, 1er juin, $80.00 S'adr.: No 2. TEL.: LA 7-4206.

REMPARTS, 1 personne, appartement meublé, éclairé, eau chaude. $7.00. — LA 2-7891.

3 APPTS, poêle et frigidaire, pour 1er mai. 898 St-Joachim.

2 APPARTEMENTS, meublés, frigidaire, entrée seule. S'adresser à 605 St-Gabriel.

CHAMBRE, une ou 2 personnes, permis cuisine. 520 du ROI.

DESIRERAIS fille 20-30 ans, partager appartement, haute-ville. Après 6 heures LA 2-4626, rue St-Eustache.

ST-CYRILLE, 3 pièces, meublées, réfrigérateur, poêle électrique, préférence dame MU 3-9658.

ST-CYRILLE, près des Erables, 3 pièces, meublées, modernes, frigidaire, télévision, $80.00. LA 4-3471.

11 HALDIMAND, appartement, non meublé, 3 pièces, chauffées, éclairées, chambre bain, poêle électrique, réfrigérateur.

105 PIERRE-MAUPAY, Ste-Foy, maison neuve, 2½ pièces, meublée, chauffée, libre 1er mai. MU 3-4780.

13 ARGENT A PRETER

LAC ST-JEAN seulement, 1ère et 2ème hypothèques. Consolidation de dettes. S'adresser à Lalraverse Inc., 440 Racine Est, Chicoutimi. LI 3-9266.

PRETS sur première et deuxième hypothèques, $1,000 et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service rapide. Service Finance Corp. 466 la Couronne. TEL.: LA 3-8109 — LA 3-9829.

1ère et 2e HYPOTHEQUES dans la ville et banlieue, cantons de l'Est, Lac St-Jean, $1,600 jusqu'à $150,000.00 par client. S'adresser Accommodation de Prêts Hypothécaires Enr., 378 du ROI. LA 4-6143.

PRETS sur 1ère et 2e hypotheques, sur constructions anciennes et nouvelles, résidentielles ou commerciales, Québec et banlieue, opportunité de placements sur hypothèques aux particuliers disposant de capitaux Le Crédit Hypothécaire Inc. Baillargeon & Carrier, notaires. 38 rue Desjardins, Québec. TEL.: LA 5-4637. — Demandez André Lepage.

1ère et 2ème HYPOTHEQUES, ville et campagne. S'adresser à: Florent Cantin, 4 Blvd Jutras Est, Case postale 95. TEL.: PL 2-4848, Victoriaville.

1ère et 2ème HYPOTHEQUES à Québec et banlieue seulement. SAMSON, SAMSON & GASCON, notaires. 970 Ave CARTIER.

1ère et 2e HYPOTHEQUES, Québec, banlieue, argent remis immédiatement. — LA 9-7112.

1ère et 2e HYPOTHEQUES, taux 7%, Québec et banlieue. Aussi prêt sur auto, taux minime. J.-E. LAMOTHE. VI 2-3615.

PRET hypothécaire obtenu rapidement, est actuellement $2,000 à $10,000 en 1ère et 2e hypothèque. LA 5-6823.

PRETS ACCORDES VITE

PREMIERE et deuxième hypothèques. Ville et campagne. Achats créances hypothécaires. Immeubles Centrales. 350 Boul. Charest est, chambre 304. LA 3-3461

PRET
EN
PREMIERE & DEUXIEME
HYPOTHEQUES

Offerts à tous les propriétaires, cultivateurs, commerçants. Pour constructions, réparations, consolidation de dettes, etc.

Villes et campagnes

5 ans pour rembourser

Ecrivez, téléphonez ou passez à nos bureaux. Le prêt pourra vous être accordé le même jour.

LA SOCIETE
D'AIDE FINANCIERE
DU QUEBEC
285, St-Joseph Est, Québec
LA 2-6464

24a BICYCLE

BICYCLE pour homme C.C.M. 28, à vendre, bas prix. LA 4-8920.

29 BRULEURS A L'HUILE

NETTOYAGE $4.00. Vente brûleurs Victor, Kemac, Breeze, Boston. Fournaises. PARENT, 198, 3e AVENUE. LA 4-4990.

J.-L. HARTON, 315 Latourelle. TEL.: LA 2-6821. Huile pour brûleurs.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN, BREEZE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur exclusif huile à poêle traitée Kleen-Flo. EUGENE DESROCHES & FILS Ltée, 596 ST-VALLIER-OUEST, LA 5-4946.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAU, médecin ou agent d'affaires. 1190 Avenue des Erables. MU 3-8043.

ST-JOSEPH Est, coin St-Dominique, étage à louer, comprenant 800 pieds carrés et chauffés. S'adresser 859 St-Joseph Est. TEL.: LA 2-2962.

HAUTE-VILLE. Bureaux (ultra moderne), différentes grandeurs. LA 4-7022. Soir LA 7-9387.

BUREAU. Edifice épreuve du feu, ascenseur, L. CASSULO, 1026 ST-JEAN.

BUREAUX à louer, très central, à prix modéré. Edifice Johargi, 335 Est St-Joseph — LA 4-6092.

126 ST-PIERRE. Bureaux à louer. Rez-de-chaussée, 2e étage, ascenseur à l'épreuve du feu, entre les 5 plus grandes banques. Plafond d'acoustique, fenêtres aluminium, 2 chambres toilette à chaque étage. S'adresser au surintendant.

BUREAUX A LOUER. Différentes grandeurs, rue Desjardins, en face du Palais Justice. Refaits à neuf, très moderne. Plafond acoustique, avocats, notaires, ingénieurs, architectes, etc. L. HUNT — 794 St-Jean. LA 9-5582 — LA 7-2091.

VICTORIAVILLE

A LOUER
Nouvel édifice, soubassement et 1er plancher.
5,800 pieds carrés.
Possession immédiate pour magasins ou bureaux.
Adressez-vous au propriétaire.
Dr EDOUARD DUBORD
Boîte Postale 67
TEL.: PLateau 2-2414 Victoriaville

30 BUREAUX A LOUER

AVE CARTIER. Grand local à louer, pour bureaux de professionnel, établissement commercial. TEL.: LA 2-6823.

35 CHALETS A LOUER

1 CHALETS NADEAU, quai Rivière-Ouelle, bord du fleuve, 5 pièces meublés, saison, mois, semaine. MO 1-1815.

36 CHALETS A VENDRE

PLAGE ST-LAURENT Cap Rouge, chalet et terrain. MU 1-2852.

LORETTEVILLE, proximité golf, grand terrain, possibilité convertir habitation permanente. MU 3-8872.

STE-PETRONILLE, I. O., meublé. — MO 3-9559.

STE-PETRONILLE, I.O., meublé. — MO 3-9559.

CHALET et terrain à vendre, Blvd Talbot, petite rivière. LA 4-0614.

CHALET

LAC SEPT-ILES, Co. Portneuf, magnifique vue, plage privée, toutes commodités, 4 chambres à coucher, solarium, 8 pièces en tout, meublées, fournaises à l'huile, habitable hiver, route ouverte à l'année, skitow à quelques pieds seulement, garage à canot double avec 2 quais, 2 chaloupes, à sacrifier $12,000. Pour information, TEL.: MU 1-5052 ou LA 5-5431.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue. LA 3-6945.

ST-SACREMENT, monsieur, grande chambre confortable, lavage compris, maison privée. MU 3-8595.

PENSION convalescents, invalides, couples, personnes âgées, avantage religieux, prix modique, 1480 FRONTENAC. MU 1-3275.

CHAMBRE et pension pour demoiselle, rue Crémazie, famille privée. LA 4-1259.

BON CHEZ-SOI avec ou sans pension, rue Fraser. LA 3-0333.

CHAMBRE et PENSION près du Centre Industriel, St-Malo. 317 DIEPPE.

CHAMBRE ensoleillée, propre, lingerie fournie, meublée, tranquille, pension si désiré. LA 9-4872, 758 Ste-Julie.

BON CHEZ-SOI, pension. LA 3-8608.

HAUTE-VILLE, chambre, autobus, jeune fille ou garçon, lavage. LA 4-4456.

CHAMBRE et pension, maison privée. Rue Père Marquette. LA 7-2812.

LIMOILOU, grande chambre pour monsieur, eau chaude. LA 3-6123.

CHAMBRE et pension, meublée, moderne. LA 9-7662.

39 CH. et PENSION DEMANDEES

CHAMBRE et pension, dans maison privée, avec entretien. Ecrire Dépt 122 Le Soleil.

40 CHAMBRES A LOUER

HAUTE-VILLE, chambre partir $6 par semaine 48 ST-URSULE.

CHAMBRE meublée avec accès cuisine, renouvelée à neuf, 230 ave de Bernières. LA 3-4679.

30 ST-CYRILLE EST, chambre avant, 1-2 personnes, bain privé.

RUE MURRAY, avec lavabo, près autobus, pour monsieur. LA 7-4137 LA 7-4487.

PRES HOPITAL Enfant-Jésus, chambre moderne, meublée, chauffée, bain, lavabo, entrée seule. TEL.: LA 9-1509.

ST-PASCAL, chambre double, simple, pension désirée, place pour auto. LA 5-7689.

PRES AUTOBUS, collège des Jésuites, endroit tranquille. MU 3-9790.

CHAMBRE bien propre, permis de cuisine, frigidaire, eau chaude. LA 4-0502.

CHAMBRE pour personne tranquille, confort, eau courante, douche. 8 St-Denis.

ST-ROCH, chambre moderne, eau chaude, confort, tranquillité, 593 DU ROI.

FLAT chambre meublée, frigidaire, couple ou fille, Haute-Ville. MU 3-7495.

MEUBLEE, chauffée, cuisinette, eau chaude, entrée seule. 243 des Franciscains

GRANDE chambre confortable, 1-2 messieurs distingués, 510 St-Jean. LA 3-1930.

8 COLLINS 2 chambres meublées, $10.00 par semaine, ascenseur — LA 5-4597.

CHAMBRE, eau chaude, usage téléphone. 1159 St-Jean, appt 6, dame seulement.

2 APPTS chauffés, eau chaude — Téléphone: LA 4-8197.

ST-SACREMENT — Grande chambre à louer, monsieur seul ou dame dans maison seule, près hôpital — MU 1-2941.

CHAMBRE pour monsieur, déjeuner si désiré — LA 4-5471 — 560 19e Rue.

9 HALDIMAND, voisin Château, 1er avril. LA 5-0069.

BELLE grande chambre, meublé, gaz. S'adr.: 278 Dorchester. LA 5-9485.

CHAMBRE-BOUDOIR meublée, moderne, une ou 2 personnes, très indépendante, confort et commodité. LA 2-1567. 715 De Salaberry.

CHAMBRE à louer, 319 de la Couronne. Sonner à gauche.

GRANDE CHAMBRE 2 fenêtres sur rue. 590 rue ST-JEAN, LA 2-7505.

CHAMBRE-BOUDOIR, frigidaire, téléphone, pas monsieur. 816 St-Patrice. Soir LA 3-2290.

NOTRE-DAME CHEMIN, chambre, pension, monsieur, maison privée. LA 7-7511.

CHAMBRE confortable, meublée, chauffée, personne honnête, rue Ste-Julie. MU 3-0986.

ST-CYRILLE. Maison privée, pas d'enfant. Disponible, prix raisonnable. — LA 7-7193.

ST-ROCH. Flat meublé, 1er étage, place tranquille. 550 de l'EGLISE.

ST-DOMINIQUE, chambre avec TV, pour monsieur seulement. LA 2-6189.

CHAMBRE meublée, avec lavabo, eau chaude année. 845 des Prairies.

ST-PASCAL, chambre-boudoir, lavabo, près hôpital, Canardière. — TEL.: MO 1-1401.

ST-SACREMENT, belle chambre, pour personne distinguée, $8.00 semaine. S'adresser 1350 de Callières. LA 7-1312.

PRES CHATEAU, belle chambre lavabo, vue magnifique. LA 4-0104.

APPARTEMENT ensoleillé, studio, cuisinette, poêle, frigidaire, près église. 762 DELIGNY.

ST-ROCH, grande chambre, confortable, propre, eau chaude. 592 St-François Est.

CHAMBRE, chauffée, sur rue, 575 St-Gabriel, eau chaude année. LA 4-1605.

ST-ROCH, chambre meublée, premier lavabo, cuisine. 576 Ste-Hélène. LA 2-7247, LA 2-2273.

RUE D'AIGUILLON, chambre entrée privée, monsieur seulement. Après 6. LA 2-5473.

CHAMBRE à louer, 246 Aberdeen, S'adresser après 2 heures. LA 4-3678.

LIMOILOU, chambre meublée, chauffée, 2 fenêtres avant, 1-2 personnes. LA 3-1488.

ENTREE privée, moderne, 5 BREBEUF. TEL.: LA 3-9474.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

FORTIN, marchand bois, huile à brûleur, 15 MARIE INCARNATION — TEL.: LA 7-7490.

45 CHEVAUX, VOITURES

A VENDRE: Chevaux, gras, sains, domptés, tranquilles, 1600 lbs et plus, bel âge. Prix $140 à $160. F.O.B. Alberta. Dépendant la qualité. Références Banque Montréal. J.-A. Tessier, Chauvin, Alta Téléphone 117.

53 COMMERCE A LOUER

BON POSTE pour pharmacie, Chemin la Canardière. Ecrire Dépt 806 Le Soleil.

FAITES
GROS REVENUS
DANS

le commerce des stations de service d'une importante compagnie d'huile, très bien établie. Toutes sont situées à des emplacements stratégiques offrant un haut potentiel. Ecole d'entrainement.

Minimum de capital requis:
$1,000.00
TEXACO CANADA LTEE
TEL.: MU 3-4981

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Inc. agent exclusif d'Underwood 511 Blvd Charest-Est. Téléphone : LA 5-4823 $6.00 par mois $15.00 3 mois. Réparations clavigraphes.

E. LACOULINE, clavigraphes Royal, Underwood. 660 Côte d'Abraham. TEL.: LA 4-1869. Location clavigraphe, $6.00 par mois ou 3 mois $15.00.

LOCATION clavigraphe, $6.00 par mois, 3 mois pour $15.00. Gérard Poulin, Inc. Ameublement de bureau, 770, Côte d'Abraham, Québec. LA 2-6876.

CLAVIGRAPHE louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU. 480 Dorchester. LA 5-5158.

54 COMMERCE A VENDRE

ETAL BOUCHER, ameublement complet, maison 2 étages, chauffée, 524 ave des Oblats.

3e AVENUE, salon coiffure, moderne, valeur $5,000 pour $3,000. MO 1-5764.

BLVD STE-ANNE, cabine avec propriété, comptant $20,000. MO 1-5764.

ST-VALLIER restaurant, équipé, valeur $5,000, pour $3,500. condition. MO 1-5764.

LIMOILOU, restaurant équipé, bon chiffre d'affaires, $4,500. comptant $2,000. MO 1-5764.

VALET SERVICE. Tout équipé, avec camion $1,900. TEL.: LA 4-8635, après 6 hres MA 3-3567.

MANUFACTURE FENETRES aluminium, stock, outillage, ameublement bureau. Local disponible. LA 4-3340.

STATION garage, outillage, sacrifier: santé. Co. L'Islet. Ecrire Dépt 956 Le Soleil.

RUE ST-PAUL Epicerie licenciée, cause mortalité, $4,500. ROGER. LA 4-2542.

SALON de coiffure, cause départ bonne clientèle, offre avantageuse. LA 7-6427.

AUBAINE — Epicerie licenciée, cause vieillesse, libre immédiatement, Haute Ville — MU 3-7496.

J'AI A OFFRIR pour acheteur sérieux, motel avec restaurant, ouvert à l'année bon chiffre d'affaire, prendrais échange propriété. Ecrire Case Postale 145, Ancienne-Lorette.

HOTEL à vendre, 14 chambres, eau courante, quelques pas de la Traverse à Tadoussac, ouvert à l'année, cause santé, s'adr. J.-W. Bouchard, Tadoussac Cie Saguenay.

EPICERIE-BOUCHERIE LICENCIEE — Stock, ameublement. Avec maison un logement. Garages. $13,500.00. Acompte $3,000.00 — LA 9-1711.

ECHANGERAIS épicerie-licenciée, stock, ameublement, $3,500.00. Pour petite maison seule environs Québec. Immeubles Montcalm — LA 9-1711.

RESTAURANT à vendre. $1,500, ameublement complet. 381 Boisseau. LA 3-5535.

MAGASIN de lingerie plus salon de barbier, bâtisse 2 étages, logement privé 5½ pièces au 2e. 20 milles de Québec Ecrire Dépt 120 Le Soleil.

AMEUBLEMENT, marchandises d'épicerie, restaurant, prix de sacrifice $600. LA 4-0031.

BOULANGERIE de construction récente à vendre. Bon territoire. Cause maladie. Ecrire Dépt 121 Le Soleil.

EPICERIE-BOUCHERIE LICENCIEE, très bien située St-Roch. Chiffre affaire $150,000.00 environ. Stock ameublement $16,000.00. LA 9-1711 — LA 7-6678. 86 ouest rue Crémazie.

SALON DE COIFFURE Haute-Ville. Grosse clientèle, 9 séchoirs. Avec salon et cuisine meublés — LA 9-1711.

CTE LOTBINIERE — Restaurant, motels, station service, chauffé, finition moderne, bon revenu, prix $38,000.00. TURMEL. LA 9-2575.

QUEBEC-OUEST — Commerce d'épicerie-boucherie, très moderne, gros chiffre d'affaires, à vendre ou échanger. TURMEL. LA 9-2575.

CTE LOTBINIERE — Magasin général avec grande propriété, bon chiffre d'affaires. LA 9-2575.

NOTRE-DAME LAURENTIDES, près du Jardin. Restaurant-épicerie avec propriété 3 logements $8,000.00. BOUCHARD LA 9-2575.

CORDONNERIE à vendre, pour cause, autre position, établie depuis 25 ans. S'adresser 521 DOLLARD, après 5 p. m. LA 3-9763.

CANARDIERE, salon coiffure, $2,500.00. Clientèle établie depuis 15 ans. — LA 3-6770.

TAVERNE, dans centre populeux, aubaine, cause santé. Veilleux. LA 2-5284.

MAISON CHAMBRES, avec ou sans propriété. LA 2-5283.

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, établie depuis 18 ans, très bonnes conditions. Veilleux. LA 2-5282.

HOTEL, MOTEL, route Trans-Canada, construction récente, bon chiffre affaires. LA 2-5282.

AUBAINE. Maison brique, St-Sauveur, épicerie-licenciée, 3 logements, garage. LA 3-3174.

VALET SERVICE, tout équipé, avec camion, $1,900. TEL.: LA 4-8635, après 6 heures MA 3-3567.

RESTAURANT équipé, bon chiffre d'affaires. Pour rendez-vous, LA 4-0180, entre 12 à 2 hres p.m.

EQUIPEMENT de restaurant $500.00 avec local. S'adresser 605 St-Gabriel. — LA 2-8496.

ST-FIDELE. Commerce salon de coiffure, prix $1,300. Turmel. LA 9-2575.

55 COMMERCE DEMANDE

VOULEZ-VOUS vendre votre commerce? Service prompt et confidentiel. — MO 1-5764.

A BIEN Y PENSER — Hunt possède l'acheteur pour votre commerce. Hunt, 794 St-Jean, LA 9-5582 — LA 7-2091.

62 DIVERS

NEUFS, usagés, pupitres, chaises roulantes, réfrigérateurs, machines à additionner. L.-J.-A. DEMERS. 240 la Couronne. LA 2-2685.

PEINTURE
A L'HUILE $3.50
LE GALLON
Intérieur, extérieur, couleurs assorties.
LA CIE ASSH INC.
842 St-Joseph Est. LA 2-6458

63 DIVERS A LOUER

ROBES MARIEES, crinoline, diadème à louer. 490 Chemin Ste-Foy. MU 1-1290.

LEA NADEAU ENR. — Robes de mariées, soirée, demoiselles d'honneur crinolines, capes fourrure, louées ou vendre. Le soir sur rendez-vous, 2017, 1ère AVENUE — LA 4-3724.

ROBES MARIEES, soirees, couronnes, crinoline, cape fourrure, trousseau baptême. Mme Léon Nadeau. 123 Crémazie Ouest. LA 5-6434.

ROBES MARIEES, diadèmes, crinolines, capes, vendre, louer. 820 Cartier. — LA 3-7492.

64 DIVERS A VENDRE

POELES à bois ou brûleurs, combiné électrique, à partir de $25.00. Croteau Ltée, 124 du Roi. LA 5-9426.

ROBE MARIEE 10-12 longue, crinoline, diadème, voile illusion. MO 1-5468.

TELEVISION Northern Electric, $85.00. Marconi 17", console $75.00. LA 9-3522.

TELEVISION 21, divan, achetons, vendons, échangeons, MARCEAU MEUBLES USAGERS. 432 MGR GAUVREAU — LA 3-5628.

MATELAS A RESSORTS, $18.00, prélart JOHN, 761 St-Vallier Ouest. LA 7-0744.

POELE à l'huile, 4 ronds, émaillé, blanc et noir. MO 3-3708. Après 6 heures.

MACHINE additionner neuve, $39.95. Universel Business Machines, 341 Nicolet. MO 1-2170.

MACHINES à coudre, ayant servi à la démonstration, White, Necchi, Brother, offertes moitié prix. MO 3-7243.

BAIN, toilette, lavabo neuf et usagé. S'adresser 1115 ST-VALLIER Est. TEL.: Rés. et Bureau. LA 4-3382.

REFRIGERATEURS Norge 5 à 9 pieds cubes, pour chalet. LA 3-3760.

ROBE MARIEE, 12-13 ans, avec crinoline, diadème. MA 3-7982.

TELEVISION transformée en couleur pour seulement $2.98. — Téléphonez: MO 3-6762.

SAVIEZ-VOUS?

QUE NOUS AVONS OUVERT DERNIEREMENT, SPECIALEMENT POUR VOUS un nouveau département de meubles à ST-SAUVEUR et que vous pouvez vous procurer un ameublement complet pour 3 appartements pour SEULEMENT 289.00. Aucun dépôt;

Foyer des Laveuses et Meubles Inc.
239 - 247 ST-VALLIER OUEST
En face de Sylvio Marceau. TEL.: LA 3-4638 — LA 2-8651

64 DIVERS A VENDRE

POELE, bois, charbon, blanc, réchaud, de luxe, cadran, compte minute, jamais servi, davenport. MO 1-1688 — LA 3-3760.

AMEUBLEMENT complet, à moitié prix cause abandon de logement, set salle, poêle Moffat, moulin Singer, télévision Admiral, Frigidaire, etc. LA 5-5427.

ACCESSOIRES boucherie complet, pratiquement neuf. Ls-Ph. Boulé, St-Agapit, Lotbinière.

EQUIPEMENT complet de restaurant à vendre, facilité de paiement. S'adresser Restaurant Buade. 31 rue Buade.

TELEVISIONS usagees, garanties, 1 an, $69.00, $79.00. Service Bertrand TV. 1017 Ouest St-Vallier. MU 3-9822.

MATERIAUX D'EQUIPEMENT DE PLANCHER. Cire Lacquer, Vernis, papiers sablés, bois de plancher. Gros et détail. Sableuse neuves et usagées. Location de sableuse et polisseuse. Réparation et service de pièces. Conditions faciles. Agence américaine. FLOOR SANDER, 770 Vitré. TEL. : LA 4-8590.

20 REFRIGERATEURS usagés, poêles 110 et 220, laveuses, télévisions, cabinet à liqueur et commercial. Prix raisonnable, garanti. 504 Canardière. LA 3-3952.

ATTENTION reprise de finance, ameublement complet, prix d'aubaine. TEL.: LA 2-6414, jusqu'à 9 hres p.m.

BALAYEUSE électrique, S'adr.: 228 des Peupliers Est, Appt 3.

LAVEUSE parfait ordre, réparée à neuf. LA 5-7689.

ASCENSEUR à vendre. LA 4-7176. — 2 SHOWCASES vitrés, conviendrait pour cordonnerie, quincaillerie ou autre. — MO 3-6762.

AMEUBLEMENT tabagie 5 comptoirs, caisse, frigidaire presque neuf, aubaine. LA 7-4314.

POELE HUILE très propre. S'adr. 175 CHEVRIERE Sacré-Coeur.

TELEVISION portative G.E. 17 pouces, set boudoir cuirette 3 morceaux, davenport lazy-boy. 910 Marguerite-Bourgeois, appt. 3.

ATTENTION — Menuiserie, peinture domicile, fabrication garde-robes sur demande — LA 3-7174.

POELE ELECTRIQUE Gurney, 40 pouces, frigidaire Roy 12 pieds cube, bon état. Cause départ — MU 1-4447.

COFFRE-FORT universel, 4 tiroirs. Classeur encastré, format légal, porte, serrure, combinaison garantie. Underwriters classification B presque neuf, $375. LA 5-6158.

ROBE DE MARIEE longue, 9-10 ans — avec accessoires — LA 3-3905.

2 BUREAUX secrétaire à vendre. TEL.: MU 1-3813.

SETS de cuisine avec buffet. — 634, 4e Avenue — LA 3-8217.

MEUBLES salle à manger: Buffet et Cabinet très propres — marque Necktel Chambre à louer — OL 3-7819.

PLATE-FORME d'acier pour camion à prix d'occasion. 445, 1ère Ave, LA 2-3929

ROBE MARIEE 14 ans avec diadème — Tél.: MU 3-8970.

POELES combiné et gaz, parfaite condition — LA 9-1679.

MOBILIER cuisine chromé, 4 chaises, berceuse, parfaite condition, $75.00. — MO 3-3021.

CINE-CAMERA, Bell and Howell, 16 mm. Magazine, valeur $425.00. Téléphoto valeur $117. Lightmeter valeur $36.00, case valeur $40.00. Le tout $250. LA 9-8187. M. Matte.

DIVAN, 2 chaises, lit simple, commode. LA 4-5565. Appelez entre 12 et 2 heures.

2 TAPIS, 7 x 9, une paire de tentures. LA 2-8447.

EQUIPEMENT de restaurants usagés, électriques et au gaz propane, poêles à patates frites Moffat, tables à salade frigorifiques, trancha-patates, Silex. Poêles à hot-dogs Serv-All. Mélangeurs, laveuses de vaisselle, peleuses de patates Hobart, machines à Bar-B-Q. Prix raisonnables et conditions faciles. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC. 775, Côte d'Abraham, Québec 4.

DRUM à l'huile de 150 gallons. TEL. : LA 3-5952.

ROBE MARIEE, longue 13-14, comme neuve, moitié prix LA 5-5459, après 5 heures 30 p. m.

MAGNIFIQUE set chambre chêne solide, valeur

AUTOS USAGÉES

Toutes les marques
Tous les modèles

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX
A SACRIFIER

1959 CHEVROLET Coach autom. Radio, Chaufferette, Signaux de direction. Parfaite condition.

$2,150

1958 OLDSMOBILE Station Wagon, autom., Radio, Chaufferette, Power Brakes, 4 portes.

$2,395

1955 BUICK Sedan. Interessant pour garagiste.

$495

1954 DODGE Station Wagon, Radio, Chaufferette, Peinture neuve.

$795

1958 THAMES Panel, 13,000 milles, Peinture neuve, très bonne mécanique. A sacrifier.

$1,175

ALBERT BARRE Automobiles Ltée

Le centre de l'auto et camions usagés à Québec

1095 Canardière

LA 9-3331 — LA 9-3333

JE CHERCHE un char récent, contre actions de compagnie. MO 1-5647.

PICK-UP 52, Ford, très propre, $325. MO 1-4712, ville Montmorency.

DODGE Régent sedan 1955, propre, tout équipé, en parfaite condition, $750. — LA 5-9578.

METEOR V-8 automatique, radio, chaufferette, très propre, $1,100. LA 4-1059.

BULLDOZER Caterpilar D4, en marche aubaine à $3,000.00. TR 2-2472 — LA 7-9360.

OLDSMOBILE 54, 98 hard-top Holliday's, tout équipé, parfait ordre, d'un particulier, terme si désiré. S'adresser à: — LA 9-2901. Soir LA 2-1189.

GARAGE
MARTIN LTEE
FORD MONARCH FALCON

Venez voir nos voitures d'occasion.
Garantie A-1
ROND-POINT, LEVIS
TE 7-8801

FORD station wagon 57, 8 cylindres, transmission automatique, pneus nylon neufs, propres, excellent état. Jour LA 4-6077. Soir LA 7-9564.

SPECIAL

VAUXHALL 60. Pour trouver le meilleur prix il faut d'abord trouver l'homme. LA 9-1351.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

LUDGER FERLAND ENRG. — Parties d'automobiles neuves, usages, neuf, vitre. 661, 1ère AVENUE. TEL.: LA 4-2920.

MAURICE POIRIER

PIECES neuves, usagées, toutes marques, radiateurs, 589, 1ère AVENUE. — LA 2-4463.

Pièces d'autos
NEUVES et USAGEES
King Auto Part

237, 3ème RUE — TEL.: LA 3-1557

FORD 1951, sedan Customline, parfait ordre. Terme et échange. TE 7-9561.

FORD 1954, 2 portes, chaufferette. Bon ordre. Terme, échange. TE 7-9561.

CHEVROLET, 1957, 6 cylindres, coach, bon ordre, terme, échange. MU 3-0605.

AUSTIN A-55 1958, 21,000 milles, condition parfaite, radio, $1,300.00. LA 5-7268.

AUBAINE, Ford Fairlane, sedan, 1957, automatique, parfait ordre. LA 7-4446.

FORD 1958, 6 cylindres, 2 portes, — MO 3-4305. Après 6 heures p.m.

POUR VOUS madame un hard-top, vrai bijou, seulement, $1,350.00. MU 1-4720.

A ECHANGER contre moins récent, Plymouth 1956, très propre. OL 3-5664.

J'AI ASSORTIMENT complet de voitures anglaises. Venez me consulter. Vallée Amyot tél.: jour: LA 9-5381 — soir: MA 3-3613.

ANTENNE de télévision, très haute, 1ère qualité. TEL. : OL 3-5824.

PONTIAC Delevery 57, sedan parfait ordre, MO 3-7284.

CONVERTIBLE 58, rouge, blanc, très bon prix, tél., après 6 hrs. MO 1-2637.

PONTIAC 1956, 6 cylindres, transmission ordinaire, raison char fournie. — LA 9-3781. M. Rancourt, bureau.

PLYMOUTH 58, 4 portes, tout équipé, à vendre. MO 1-1391.

VAUXHALL 1959, 17,000 milles, parfait ordre, cause départ outre-mer. TEL. : soir, LA 3-1332.

CHEVROLET 57, 4 portes, $1275.00. 80 St-Jean Bosco, Station Irving.

OLDSMOBILE 1956, comme neuf, 1960 neuf, finance acceptée. 550 L'EGLISE.

STUDEBAKER, 52, petit Champion automatique, parfait ordre. LA 7-6178.

DODGE 55, parfaite condition, cause maladie. LA 2-3111.

STATION-WAGON 1955, 4 portes, bon ordre. 94 ARAGO Est.

ATTENTION
AU-DELA DE 125
CHARS USAGES
A SACRIFIER

1957 Meteor Convertible, automatique, power brakes, power steering, radio, chaufferette, valeur de $2095.00, pour *$1795.00

1953 Buick sedan, équipé, valeur de $895.00, pour.. *$595.00

1953 Plymouth sedan équipé, valeur de $695.00, pour *$390.00

1956 Ford Station Wagon automatique, radio, chaufferette. Valeur de $1595.00, pour *$1290.00

1955 Austin A-50 sedan, valeur de $895.00, pour *$775.00

1957 Rambler Rebel V-8 équipé, valeur de $1950.00, pour *$1795.00

1959 Hillman sedan équipé, valeur de $1895.00, pour *$1690.00

* Ces prix sont sans échange.

AUTO MODERNE LIMITEE
CANADIAN AUTO CORPORATION
498 DE LA COURONNE.
Québec 2. P.Q. Tél.: LA 9-5381
BOUL. HAMEL
(voisin de R.C.A. Victor)
Tél.: LA 9-5384.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTO tout argent comptant. Aussi vente, échange. Beaulé Auto Enrg. 25, 3e AVENUE.

ACHETONS au plus haut prix. Echangeons, vendons. 785 DORCHESTER.

ACHETONS au plus haut prix autos, 1950 à 1958. Echangons, vendons, 210 RUE DU PONT.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
711 DORCHESTER NORD
Tél.: LA 5-4769

130 MOTOCYCLETTE

LAMBRETTA en excellente condition S'adr.: 1481 rue St-Cyrille Ouest.

ASSURANCE 17 ans et plus
L.-E. CANTIN INC., vente et service. 155 MARIE L'INCARNATION. LA 7-0624.

(Suite de la page 24)

105 LOCAL A LOUER

LOCAL 962, 3e Avenue, chauffé, 15 x 40, libre 1er mai. Pas de restaurant. — LA 4-2650.

STE-CLAIRE D'ASSISE, local chauffé, comprenant 2 bureaux, gicleurs automatiques, (sprinkler) superficie, 1,800 pieds carrés. LA 5-8073.

RUE ARAGO. Emplacement pouvant servir d'épicerie, salon de barbier ou coiffure, centre de la basse-ville, libre immédiatement. LA 3-3960.

GARAGE et atelier non chauffés, situés à St-Sacrement. LA 7-8473.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER CHAMPLAIN

2 PIECES meublées, frigidaire, prélart, chauffées. 18 rue St-Pierre.

3 APPTS, 1100 St-Jean, Appt 14. — LA 2-0609.

27, STE-ANGELE, 3 et 4 pièces modernes 3e étage. LA 2-3546.

AVE CARTIER, 3 pièces, chambre bain, chauffées, éclairées, TEL.: jour LA 2-6823. Soir LA 2-3171.

COUILLARD, 2 pièces, chambre bain, maison neuve, chauffé, eau chaude, poêle réfrigérateur électrique, incinérateur. $55. Mal. Bureau LA 5-9776. Résidence LA 2-8569.

HAUTE-VILLE, 3 logements, 2 pièces, meublés, $70.00, 3 pièces, $70.00 moins le salaire du concierge, chacun avec chambre bain, eau chaude année, chauffé. LA 3-9573.

31 STE-URSULE appartement 4 pièces, adultes, poêle, références, 5-8.

8 COLLINS, logements, 3-4 pièces, meublés ou non $65 à $85 mois, ascenseur. LA 5-4597.

9 HALDIMAND, 4 pièces, voisin Château poêle, frigidaire, 1er mai. LA 5-0069.

SITUE SUR RUE BUADE, 2 pièces chauffées, à 2 pas église. Inf.: tél., jour: LA 2-5214; soir: LA 9-3273.

2 PIECES, meublées, frigidaire, prélart, chauffées, 18 rue St-Pierre.

QUARTIER LIMOILOU

ST-ALBERT, 4 pièces chauffées, bain, douche $68, 50 Sapinière. MA 3-9994.

LOGEMENT, 4 pièces, coin Champfleury Mathias Tellier — MU 3-3900.

ST-ALBERT, 4 pièces, plus bain, chauffées, $70.00. 196 des PEUPLIERS-EST, Appt. 2.

LOGEMENT chauffé 5 pièces, libre 1er avril S'adr concierge, Appt 1, 2059 Canardière.

MAGNIFIQUE grand 5 pièces moderne, chauffé, $85.00. — 222 DES PEUPLIERS-EST, St-Albert le Grand. LA 7-3863.

ST-ALBERT, 3 pièces modernes, chauffées, chambre bain, plancher bois dur, eau chaude, 220, vénitiennes entrée seule — MA 3-3762.

FRANCOIS 1er, 3 pièces chauffées, $48.00 clair taxe, adulte — LA 2-3160.

ST-ALBERT 3 pièces modernes, chauffées 225 des Lilas est — MA 3-4196.

ST-PASCAL, magnifique 4 appts, moderne, chauffé, place auto, eau chaude comprise, avec lover. 84 Goupil.

LOGEMENT 6 pièces plus chambre de bain, chauffées, 2e étage, situé 1775 Boul. Benoit XV $90.00 par mois. TEL. MO 1-3966.

ST-ALBERT LE GRAND, 3½ pièces, chauffé, moderne $70. 1er mai. MA 3-4515 820 Des Frênes Est.

4 PIECES, propre, chauffé à l'année, 367, 25e rue, appt 3, Limoilou.

ST-PASCAL, logement de 3 pièces chauffées, $60.00 par mois. LA 5-8364.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

MAGNIFIQUE 5½ pièces, thermostat, lessiveuse, sécheuse, près écoles. 130 Niverville.

25e RUE, 4 pièces, chambre bain, chauffé, balcon, très propre, $70. Libre 1er mai. Bureau LA 5-9776 — Résidence LA 2-8569.

629, 3e AVENUE, 7 pièces chauffées, eau chaude année. LA 5-5427.

LOGEMENTS NEUFS, modernes, chauffés, 4-5 pièces, chambre bain, St-Sacrement, Limoilou. Jour MA 3-1530, soir: MA 3-2060.

LOGEMENT, 34 rue Jalobert Ste-Claire d'Assise, 4 pièces plus chambre bain chauffé, S'adr. 525 DE L'EGLISE. Tél.: LA 5-7197.

4 APPARTEMENTS, chambre de bain, eau chaude semi-chauffé un parking pour auto, $55.00 par mois. 164 Saint-Adélard. LA 44-7019.

ST-ALBERT, semi sous-sol, $75.00. 2e étage $80.00, moderne, chauffé près église, école, autobus 5 appts. MA 3-1373.

445, 1ère AVENUE, appt C, flat, 3 pièces, chauffé, éclairé, $55.00. TEL.: LA 2-3929.

SOUS-SOL, 3 pièces, moderne, chauffé, $55.00. 53 Vitré. MA 3-4149.

3 PIECES, chambre bain, chauffées, eau chaude, 6 pièces, bain, chauffées, 1er mai. 70 L'Espinay.

STE-CLAIRE D'ASSISE, moderne 3 grands appts, 68 Blvd des Alliés.

ST-PIE X, Rue Champfleury, Logements, 5 pièces, chauffées, face école, taxe comprise. $75.00 — $80.00. MA 3-7248.

ST-PIE X, 6 pièces, chauffées, libre 15 mai. TEL.: MO 3-9454.

LOGEMENT, chauffé, 3 pièces, salle de bain. 630 Gauthier. MO 3-0703.

LOGEMENT, 3 appts, $35.00 par mois. LA 2-2828. 309, 1ère RUE.

6 PIECES, chauffées, chambre bain, eau chaude fournie, $90.00, galerie, partie cave. 2091, 1ère AVENUE.

$69.00, 4 APPARTEMENTS, enfants. 1175 des Intendants, près église. LA 4-1662.

4 PIECES, chauffées, chambre de bain, libre. 897 St-Honoré.

ST-PASCAL, 7 pièces fermées, modernes, près de l'église. MO 1-3496.

ST-PASCAL, magnifique quatre appartements, moderne, commodités, chauffé année, garage chauffé si désiré, près centre achat Canardière, 303 Mailloux, appt. 1.

3 APPTS plus chambre bain, chauffé, près Steinberg. S'adr 2275, Blvd Ste-Anne.

CHAMPFLEURY — 3 logements 6-4 pièces, à compte $6,000.00. TURMEL — LA 9-2575.

ST-PASCAL, 3 pièces chauffées, bain, près église, autobus, construction moderne, joli semi soubassement. MO 1-2468.

ST-PASCAL, semi sous-sol, 4 appartements $40, libre 1er mai. 107 Villebon, appt. 4. LA 5-7441.

ST-PASCAL, 3 pièces plus bain, balcon, autobus, moderne. 2185 CANARDIERE.

387, 25e RUE. Logis moderne, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, 2e étage, $73.00 par mois. Libre 1er mai. Téléphoner OL 3-3557.

ST-PASCAL, rue Vitré, 5 grandes pièces, chauffées, libre 1er mai, $75.00 mois. MU 1-4208.

3-4 PIECES, ultra-moderne, 76 rue des [illegible] EST.

[illegible]ERT, logement moderne, meublé, chauffé, 3 pièces, 2 personnes. MA 3-2776.

STE-CLAIRE D'ASSISE, rue Jeanne-Mance, 5 pièces, bain, non chauffées, $60.00 par mois, libre Visite 2 à 4 heures LA 4-9625.

4 GRANDES PIECES, plus chambre bain, libre 1er mai, 1 mois gratis $75.00, 751 des Lilas Est. Appt 5. MO 3-9344.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

ST-ALBERT, 3 pièces, modernes, chauffées, chambre bain, plancher bois dur, eau chaude, 220, vénitiennes, entrée seule MA 3-3762.

ST-PASCAL, 4 pièces, plus bain, chauffées, balcon, près église, école, autobus. Construction moderne. $72.75. LA 4-7022. Soir LA 7-9387.

3 APPTS, logement chauffé, grandes pièces, St-Albert. TEL.: MA 3-9284.

3 PIECES, modernes, chauffées, St-Fidèle, $60.00. 330, 25e Rue, St-Paul-Apôtre. LA 3-0715.

ST-PASCAL, 3 grandes pièces, chambre bain, propres, 2ème. LA 5-8388.

5ème AVENUE. Logements, 5 pièces, avec bain, aussi maison à vendre. 816 Est St-Joseph.

ST-ALBERT, 4 pièces, maison un an, beaucoup commodités, $75. LA 7-0891.

A LIMOILOU. Logement 3 pièces, en deux étages, semi-chauffé, chambre de bain, $35.00 par mois. Appeler LA 2-1581 entre 9 a.m. et 5.30 p.m.

4 PIECES, plus salle bain, 2e plancher, chauffées, $70.00 par mois, 2 sorties et galerie, libre pour 1er juillet. MO 3-4037.

439-B VITRE, 2e étage, 4 pièces, chauffées, 1er mai. $70. MO 3-6485.

2 LOGEMENTS, 3 pièces, pas chauffés, chambre bain, 132 Goupil, St-Pascal.

ST-ALBERT LE GRAND, 3 pièces, plus chambre de bain, chauffées, eau chaude à l'année, $55.00. 781 des Frênes Est. MA 3-1659.

ST-PIE X. Logement moderne, libre 1er mai, 5 pièces, chauffées, près église, école, $80. MO 1-3192.

3 PIECES, plus chambre de bain, 685 Pierre-Boucher. LA 2-7736.

SOUS-SOL, 3 pièces, chauffées, entrée seule. S'adr.: LA 5-4792.

LOGEMENT 4 pièces, premier plancher, chauffé, chambre de bain, $50.00 par mois. Appeler LA 2-1581 entre 9 a.m. et 5.30 p.m.

RUE DE LA RONDE

4 GRANDES PIECES, chauffées, poêle, frigidaire, set cuisine fournis, 1er mai. MU 3-8439.

QUARTIER MONTCALM

A ST-SACREMENT, 2-5 pièces modernes, chauffées, eau chaude, stationnement. — MU-3-0598.

775 CALIXA-LAVALLEE, 5 pièces, 4 pièces, 2½ pièces, chauffées, modernes, ascenseur, buanderie. MU 3-3609.

ST-SACREMENT, 4 pièces, chauffées, eau chaude, libre 1er mai. S'adresser 1380 Frontenac, Appt 1. LA 7-3834.

ST-SACREMENT, 1191 St-Cyrille Ouest, 6 pièces modernes, 3e étage. LA 7-1233.

371 PERE MARQUETTE, 5 pièces modernes, 2e étage. LA 7-1919.

705 CHEMIN STE-FOY, 4 pièces modernes, 1er étage. LA 2-3546.

882-884 CHEMIN STE-FOY, près Belvédère, 3e étage, 6 chambres, chauffé, eau chaude année. MU 1-3586.

ST-SACREMENT, très moderne, 4 pièces, plus bain, chauffées, stationnement privé. $80. $85. LA 4-7022. Soir LA 7-9387.

RUE SAUNDERS. Logement 3 pièces plus chambre bain, chauffé. LA 3-6073.

ST-SACREMENT, 845 des Jésuites, 4 pièces plus chambre de bain, chauffées, stationnement, 3e, $78.00. Tél. : jour LA 5-7368 — Soir TE 7-5423.

ST-SACREMENT, 4 pièces, modernes, 1er plancher $75, immédiatement. MU 1-2791.

3 PIECES, chambre bain, rez-chaussée, $35.00. MU 3-0973.

LOGEMENT, 3 pièces chauffées, paroisse St-Dominique, service concierge à l'année, poêle, réfrigérateur $80. sans poêle réfrigérateur $75. MU 3-7777.

ST-SACREMENT, 4 pièces chauffées, lumière, électricité fournie, adultes. — MU 3-7908.

STS-MARTYRS, demi sous-sol, 3 pièces, plus chambre de bain, tuile, chauffées, eau chaude année très propre, poêle et réfrigérateur si désiré. S'adr.: 845 Calixa-Lavallée appt 2 en haut du chemin Ste-Foy.

552 ST-CYRILLE OUEST, Appt 5, trois pièces, chauffées. MU 3-9872.

855 DE BIENVILLE, appt. 2, quatre pièces, chauffées — MU 3-9872.

ABERDEEN, 3 pièces, chauffées, 2e, libre mi-avril. LA 3-3465.

LOGEMENT 4 pièces, plus chambre bain, non chauffé, libre 1er mai. 825 Candiac $35.00. LA 3-4402.

648 ST-CYRILLE Ouest, logement moderne, 9 pièces, chauffé, 2e étage, adultes seulement. Royal Trust. LA 2-4031.

ST-SACREMENT, sous-sol, 3½ pièces, meublé, chauffé, eau chaude, électricité fournie, garage. LA 7-0293.

ST-SACREMENT, maison seule non chauffée, 4 pièces en 2 étages, $32.00 — conviendrait 1 ou 2 personnes. MU 1-2831.

635 MONK, Appt 2, 6 pièces, chauffées, $85.00. OL 3-1301.

ST-SACREMENT, 608 Ave Joffre. Vue magnifique. $75.00. LA 7-1869.

SOUS-LOUER, un an, 1er mai, 5 pièces, chambre de bain, chauffé. Aux des Erables. Ecrire Dept 119 Le Soleil.

ST-SACREMENT, 4 pièces, chauffées, bain tuile, balcon, 2e étage. MU 3-9380.

LOGEMENTS modernes, 4-5 pièces, sur rue Belvédère, près Chemin St-Louis. S'adresser le jour LA 5-4653, le soir: MU 1-3929.

750 CALIXA-LAVALLEE, 5 pièces chauffées, Appt 1, $75.00, Appt 5, $85.00. Visible le soir de 7½ à 9 sur rendez-vous, MU 3-8746.

2 PIECES, plus cuisinette, chambre bain, chauffées, 630 Fraser. MU 3-9585.

BELVEDERE, 4 pièces modernes, balcon, chauffé, adultes, 3e étage. LA 7-8333.

887 AVE MURRAY, 5 pièces chauffage électrique, maison neuve, $73.00 par mois — Georges Paquet Enr. LA 4-4517.

ST-SACREMENT, 4 pièces chauffées, propres, très éclairées, $76. — TEL. MU 3-8554.

840 MARGUERITE-BOURGEOYS, 4 pièces chauffées, eau chaude, 2e. LA 7-9953

ST-SACREMENT, 6 pièces, chauffées, 2e, $80, libre 1er juillet. LA 7-1601.

SILLERY, Marguerite-Bourgeoys, 6 pièces, 2 étages. TEL.: LA 7-1471.

CREMAZIE, paroisse St-Coeur de Marie, 8 pièces chauffées, eau chaude année. TEL.: LA 2-3701.

AVE DES ERABLES, 1er mai, grand 3 pièces, non meublées, chauffées, eau chaude, électricité, pour 2 personnes. — MU 3-7314.

771 AVE MONK, logement meublé ou non 4 pièces, plus passage, chauffé. LA 3-8373.

FACE Plaines, 60 De Bernières, 3 pièces, meublées, chauffées. LA 5-6337.

ST-SACREMENT, 4 grandes pièces, chauffées, salle bain, coin Marguerite-Bourgeois et Blvd de l'Entente. $85.00 par mois. TEL.: LA 7-7310.

RUE CHOUINARD, 3 pièces, chauffées plus salle bain, modernes, meublées ou non, incinérateur, service de laveuse, sécheuse, concierge, libres immédiatement ou 1er mai. MU 3-3887.

CREMAZIE, près des Erables, 3 pièces, meublées, libre mai, MU 3-7307 — LA 3-2224.

ST-SACREMENT, 5 pièces, chauffé. Un 6 pièces, non chauffé. MU 1-4585.

556 ST-CYRILLE OUEST, 1er plancher. Spet pièces, chauffées, MU 3-9872.

NOTRE-DAME CHEMIN, 4 pièces, bain, chauffées, 220, 3e étage, 1er juin, $57. 695 Sherbrooke.

5 GRANDES PIECES, modernes, avec balcon, Prix spécial, 640 Calixa-Lavallée, Appt 3. LA 7-2134.

7 PIECES MODERNES

CHAUFFES, à louer, eau chaude, 3e étage, Sts-Martyrs, libre 1er juillet, $95.00. Ecrire dept 960, Le Soleil, Québec.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

CLAIRE-FONTAINE coin St-Cyrille. — Grande pièce, comprenant boudoir, cuisinette, bain. Aussi 3 pièces, modernes, chauffées incinérateur. TEL.: LA 3-6073.

TURNBULL, 2 pièces, chambre bain, chauffées, eau chaude, poêle, réfrigérateur, concierge, laveuse automatique, incinérateur. $55 et $60. Mai. Bureau — LA 5-9776. Résidence LA 2-8569.

RUE RICHELIEU, 3-4 pièces chauffées, eau chaude à l'année, chambre de bain, plancher bois dur, très propre. Tél. LA 2-3338.

855 COTE D'ABRAHAM, 4 pièces plus chambre bain, chauffées, eau chaude à l'année, $70.00. LA 5-5427.

540 ST-JEAN, appt 2, 2e étage, comprenant grande pièce 15 x 18, cuisine, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, poêle, frigidaire, électricité payée par le propriétaire, $68 par mois. Inf. LA 2-5593.

2 APPTS, chauffés, eau chaude, 310 Latourelle, TE-7-7656.

ST-JEAN-BAPTISTE, 5 pièces, plus bain, 1er étage, non chauffées, adultes $48.00. LA 4-6128.

LOGEMENT 3 pièces, chauffé. TEL. MA 3-2776.

RUE RICHELIEU, 2½ pièces, plus salle de bain, modernes, meublées ou non, service de laveuse, sécheuse et conciergerie, libres immédiatement ou 1er mai. LA 4-0802.

4 PIECES, 2e étage, chauffé, année, grenier, galerie. 598 St-Gabriel.

LIBRE, maison trois pièces, non chauffées, haute-ville, $30.00. LA 4-1848.

3 PIECES, rallonge d'été, garde-robes, cour, $25.00 mois. LA 3-1355.

QUARTIER ST-ROCH

4 APPTS plus chambre bain, chauffés, eau chaude à l'année, situé 470 3e Avenue. S'adr. à 297 DE LA COURONNE.

171 CHRISTOPHE-COLOMB Est, suite 3 pièces, chauffée, eau chaude. $40.00. LA 7-9881.

DU ROI, 6 pièces, $30.00, 3e, adultes, 472, LA CHAPELLE.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER ST-ROCH

RUE DU ROI 134. Logement 4 pièces, moderne, chauffé, stationnement si désiré, $75.00 et $80.00. LA 2-6456.

LOGEMENT, 4 appts, 1er libre, 1er mai. 261 rue Lallemand. MA 3-9661.

RUE ST-JOSEPH EST, 2-3 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, à partir de $35.00. LA 4-3084. soir LA 7-4456.

QUARTIER ST-SAUVEUR

96 ST-JOSEPH OUEST, 3-4 appts, chauffés, modernes. LA 3-0162 - OL 3-5198.

SOUS-SOL, 4 appts, chambre de bain, $48 par mois, libre immédiatement. S'adresser à 817 Corinne, St-Malo.

ST-VALLIER-OUEST, maison seule 9 appartements, plus chambre bain, $76.25 par mois. MA 3-2205.

ST-VALLIER-OUEST, beau logement 6 pièces, plus chambre bain, chauffé, $90. MA 3-2205.

LOGEMENT 3 appts $35.00 mois. 180 St-Philippe Québec-Ouest.

4 PIECES chauffées 2e étage, $75.00 par mois, libre 1er mai — MU 1-2004.

4 PIECES, plus chambre bain, eau chaude, 220, non chauffées, 2e étage, St-Malo, $48 par mois, clair eau, vidange. LA 7-7869.

ST-SAUVEUR, Mazenod, 4 chambres, arrière cour, 220, bain, $28.00. MO 1-4245.

PAROISSE SACRE-COEUR, 6 appts, chambre bain, chauffé. LA 4-0912.

ST-MALO, 5 appartements, chambre de bain, 3e étage. Libre 1er mai. LA 7-0252.

SILLERY

SILLERY, logements chauffés, 6-4 pièces, eau chaude, 1725 Sheppard. TEL.: LA 7-1969.

MARGUERITE BOURGEOIS, beau logement 1½ pièce, meublé, chauffé, propre — MU 3-0270.

SILLERY, 5 pièces, chauffé, claire de vidanges et neige, $80.00 par mois, près cinéma. LA 7-1395.

PARC PALAISE ultra-moderne, 4½ pièces, plus bains, chauffées, site magnifique $95.00, garage, adjacent chauffé, $10 extra. LA 4-7022. — Soir LA 7-9387.

2215 CHEMIN DU FOULON, 7 pièces, non chauffé, S'adr.: Royal Trust. LA 2-4031.

SILLERY, 1310 Ave Charles, logement chauffé, 5 pièces, plus chambre bain, très propre, garage ou non, 1er mai. — S'adr.: Appt 1. MU 1-3953.

4 CHAMBRES, plus salle de bain, eau chaude année. LA 1-1582.

SILLERY, Ave Maguire, 3 pièces, chauffées, chambre de bain, $65.00. LA 5-5189. Avant 6 heures.

1296 MAXFIELD, 3 pièces, chambre bain, chauffé, eau chaude, poêle électrique, frigidaire, $70.00. LA 7-3108.

STE-FOY

LE CAVELIER NORD, 4 pièces, chauffées, $65.00. TEL.: OL 3-1383.

MAISON SEULE, 8 pièces, chauffage central, garage, 3589 STE-FOY. OL 3-3958.

STE-FOY, rue Jean Dequen, voisin centre d'achat, 4 et 5 pièces chauffées, fini ultra-moderne, prêt pour 1er mai, $90, $105, $110, $115. TEL.: MO 3-0264.

LOGEMENT, 5 pièces, près église, écoles, Ste-Foy. $85.00. LA 7-8974.

STE-FOY, logement neuf 4-7 pièces, fini moderne, chauffé. MU 3-7206.

ST-THOMAS-D'AQUIN, 4 pièces chauffées, premier plancher. LA 7-2012.

4 PIECES, chauffées, Ste-Foy, $68.00, 3 pièces, chauffées, Sillery, $58.00. Poêle et frigidaire pour léger supplément si désiré. P.-A. Savard. OL 3-1383.

APPARTEMENTS DU JARDIN, 2200 Chemin Ste-Foy, construction neuve, appts de luxe, poêle, réfrigérateur, toiles vénitiennes, buanderie, incinérateur, service de concierge, garage chauffé. — L.-H. LAPLANTE —LA 7-7668.

AVE LANDRY, Ste-Foy, 4 et 7 grandes pièces, neuf. Occupation immédiate. — MU 3-7632.

PLACE BELOEIL, 5½ pièces, neuf, salon, chambre principale et passage recouverts tapis mur à mur, cuisine plancher vinyl. Choix des couleurs. Occupation mai. MU 3-7632.

ST-THOMAS D'AQUIN, logement moderne, 4 pièces, chauffé, chambre bain, $70, garage si désiré. MU 1-4856.

STE-FOY, 75 Mgr Grandin, 220, 4 appts, neuf. OL 3-5198.

STE-FOY, 233 Rte de l'Eglise, face Ecole Supérieure. 4 pièces chauffées, moderne. TEL.: LA 7-7954.

STE-FOY, 4 pièces, chambre bain, moderne, chauffées, entrée seule. OL 3-1042.

STE-FOY, 44 Chanoine Scott Sud, 3 et 4 pièces, neuf, chauffés, près église, et école. 1er mai. OL 3-3712 — OL 3-1063.

STE-FOY, Logement, neuf, 4 pièces, chauffé. TEL.: MU 3-7206.

3 PIECES, chauffées, chambre de bain, premier plancher, libre le 1er mai, $55.00. OL 3-1229.

3-4 PIECES, rue Myrand Nord, début Ste-Foy, libres immédiatement ou 1er mai, tous chauffés, modernes. LA 5-4597 jour. LA 7-0157 soir.

PLACE BELOEIL, près église Ste-Foy, très beaux 4 et 6 pièces, lumière du jour, éclaire les logements dans leur entier. Fourneau mural et sécheuse fournis à chaque logement. Occupation mai. MU 3-7632.

STE-FOY, 2041 Richer, 5 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude, connection pour laveuse, très moderne, stationnement pour auto. LA 2-7972.

5 PIECES CHAUFFEES, fenêtres panoramiques. OL 3-1193.

ST-THOMAS D'AQUIN, 16 Myrand Nord 4 pièces, modernes, chauffées, 1er mai, 1er, 2e, 3e plancher, $75 et $80. — LA 7-3341.

STE-FOY — 5 pièces, demi sous-sol moderne, chauffage électrique Glass-heat, proximité service d'autobus Ste-Foy et Québec. Libre immédiatement. TEL.: LA 7-4532.

LUXUEUX logement, 4 pièces, 89 Bon-Air, $100 mois. MU 1-3654.

3-4-5 PIECES, poêle, frigidaire, chauffées, eau chaude, service de concierge, laveuse automatique, meublées au complet si désiré. Appartement Montcalm, 100 ST-JEAN-BOSCO. LA 7-7668.

ST-THOMAS-D'AQUIN, logement 4 pièces chauffées, libre 1er mai. MU 3-9847.

4 PIECES, eau chaude à l'année, entrée 220 près église, école, libre 1er mai, $30.00 mois. Ste-Foy, Parc Neilson — OL 3-7572.

ST-THOMAS D'AQUIN. Quatre pièces, modernes, $75.00. Mai. MU 3-8461.

21 MYRAND NORD, St-Thomas d'Aquin, 4 pièces, chauffées, $70.00 — MU 3-9872.

ST-THOMAS D'AQUIN, 4 pièces, moderne, chauffé, stationnement, entrée seule. MU 1-1182.

ST-THOMAS D'AQUIN, 36 rue Emile Côté, 5 pièces, chauffées, thermostat, 2e étage, balcon, stationnement arrière, libre 30 avril. S'adr.: appt 5. LA 7-6646.

STE-FOY, 215 Route de l'Eglise, face hôtel de ville, école, maison neuve, 4 pièces, 3e, $80.00, demi sous-sol, 4 pièces, $75.00. MU 3-8043.

7 & 11 PLACE PHILIPPE, début de Ste-Foy, 6 & 5 pièces chauffées, stationnement. Georges Paquet Enr., LA 4-4517.

CHEMIN STE-FOY, près cité universitaire, centre d'achat, arrêt d'autobus, 4 grandes pièces, chauffées, construction récente, stationnement gratuit, $70. Mai. LA 4-4396.

3 PIECES, chauffées, meublées, face Université, $60.00. LA 7-2786.

MAI OU JUIN, St-Thomas d'Aquin, 4 pièces, chauffées, stationnement. — MU 3-3955.

STE-FOY, 2769 Quatre-Bourgeoys, 5 pièces, chauffées, chambre de bain. OL 3-3795 — LA 3-0771.

37 DELAGE, 4 appts, chauffés, frais peint, 2e. TEL.: OL 3-3290.

RIVE SUD

ST-ROMUALD, chauffé, 4-5 pièces, modernes, 2e, 3e plancher, $52 - $60. — TE 9-9408, Marché Olivier.

CHARNY, 3 pièces, entrée 220, eau chaude, libre immédiatement, 1203, 9e AVENUE. TE 9-9887.

BANLIEUE

VILLENEUVE, logements à louer. — MO 3-9331.

ST-EMILE — logement 4 pièces plus chambre bain, eau chaude. VI 2-2525.

CHARLESBOURG, 1ère Avenue, 4½ pièces, chauffées, $72. TEL.: MA 3-2314.

4 APPARTEMENTS modernes, chauffés, $68, Ste-Monique-les-Saules. MU 3-3903.

190, 46e RUE OUEST, maison neuve 5 pièces plus chambre bain, chauffé. LA 2-0435.

ANCIENNE-LORETTE 5 grandes pièces, chambre bain, 220, $55.50. TR 2-7936.

CHARLESBOURG, 6 pièces, bain, chauffé, électricité comprise, 2e étage, $60.00. 265 60e RUE-EST. MA 3-2412.

4 APPTS, $25 par mois s'adr.: MU 1-4035

COURVILLE, 3 pièces, chambre bain, chauffé, éclairé, eau chaude. MO 1-4024.

CHARLESBOURG, Logement 4 pièces, modernes, chauffées, $65.00, 1er mai. — MA 3-2112.

ST-RODRIGUE, 3 pièces modernes, chauffé, eau chaude, bain, frigidaire ou non, près autobus, église affaire, 135, 47 RUE-EST. MA 3-2654.

LORETTEVILLE, maison seule à louer ou vendre, 5 pièces. MA 3-7143.

4 PIECES, plus salle de bain, 1er plancher, pas chauffé, 2 sorties et galerie, $35.00 mois, libre pour 1er mai, 44 Laplante, St-Louis de Courville. MO 3-4037.

BLVD HENRI BOURASSA, 3 et 4 pièces, modernes, chauffées, constructions neuves, libres immédiatement ou 1er mai. LA 2-2313.

3 PIECES, chambre de bain. — TEL.: LA 7-7617.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUEBEC-OUEST. Logement, 3 appts. S'adr.: 238 Proulx.

LOGEMENT neuf, 3 pièces, plus chambre bain. TEL.: TR 2-2530.

1 MILLE DE LA VILLE. Petite Rivière Sud, 2 pièces, tank, propre, maison seule, couple âgé, $25.00, 1er mai, moderne, propre, 6 pièces, $60.00, 3 pièces, chauffées, $50.00, chambre de bain, tank, 220, cave, eau, vidange payés. Références. TEL.: LA 7-5325.

NON CLASSIFIEES

LOGEMENTS, chauffés, eau chaude, salle de bain tuile, très modernes, Limoilou 7 pièces, St-Jean-Baptiste 4 et 6 pièces, Sts-Martyrs, 2 et 3½ pièces, complètement meublées et garnies, poêle, frigidaire. S'adresser 2-4 p.m. LA 4-1989.

DEMENAGEMENT local, Québec Moving & Warehousing Reg'd. TEL.: LA 9-2155.

LOGEMENTS à louer. S'adr — TEL.: MU 3-9263 — LA 7-7465 — LA 5-9151.

LOGEMENT, 3 grandes pièces, très modernes, avec 220, pas chauffé, 2e étage, tolles vénitiennes, galerie en avant, rue St-Vallier à St-Malo, $50.00, pour appointement, jour LA 2-0064. Soir 7 heures. LA 3-4251.

108 LOGEMENTS DEMANDES

GRAND logement demandé, entre les Ave des Braves et Holland, 10 pièces, 2 salles de bain, 1er étage. Ecrire Dept 105 Le Soleil.

LOGEMENT de 5 appts, adultes quartier Limoilou, le 220. LA 5-7558.

4 A 6 PIECES, modernes, Beauport, Courville, Montmorency. MO 1-6662.

4-5 PIECES, chauffées, 1er, connection laveuse automatique, adultes. LA 9-3875.

112 MAGASIN A LOUER

165 ST-VALLIER OUEST, centre des affaires, modernes, chauffé. LA 2-4609 — LA 7-1969.

MARIE DE L'INCARNATION, 2 grandes vitrines modernes, pour tous genres de commerce, près centre industriel St-Malo. Jour: LA 7-9420. Soir: MU 1-5370.

MAGASIN moder

(Suite de la page 25)

162 TERRAINS A VENDRE

ST-ALBERT, 2 terrains situés sur rue DES FRENES OUEST. MA 3-3948.

BOUL. ST-CYRILLE OUEST 72 x 75. TEL.: MU 1-3335.

BEAUPORT, rue Sauriol, terrain 68 par 167. TEL.: MO 3-9559.

ST-SACREMENT, Magnifique terrain 70 x 105, coin rue, bel emplacement, prix raisonnable, Raymond Côté, c.p. 477 Montmagny, Tél.: jour 758; soir, 771w.

GIFFARD et BEAUPORT, beaux terrains, vue sur le fleuve. Royal Trust. LA 2-4031. Le soir : LA 2-8635.

SILLERY, rue Leblanc, aubaine terrain boisé, 80 x 95. Royal Trust, LA 2-4031. Le soir : LA 2-8635.

AUBAINE, $5,800, Sillery, Ave des Pins. Terrain 60 x 85. LA 3-6770.

26e RUE, PAROISSE St-Pie X, terrains 80 x 85. LA 4-9310.

ST-LOUIS COURVILLE, rue Chalifour, 2 magnifiques terrains à sacrifier, cause faillite. LA 5-4866.

MERICI, un beau terrain disponible, rue de L'Aune. Conditions si désirées. MU 3-4780.

CHATEAU D'EAU, près rivière, N.-D. Laurentides, Loretteville, Charlesbourg, Orsainville. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3615.

165 TERRE A VENDRE

ST-JEAN CHRYSOSTOME, Lévis, terre à vendre, 110 arpents avec bâtisse en très bonne condition. TE 9-9887.

169 YACHTS, CANOTS, MOTEURS

YACHT Paceship, modèle Mahone, avec moteur 35 forces, équipé au complet avec toile, à l'état de neuf. S'adr. 321 Caron. LA 2-0337 — LA 2-6902.

2 MOTEURS, hors-bord, 35 HP West-Bend 1958 démarreur électrique, générateur, parfait ordre, OL 3-3083.

4 BATEAUX neufs Paceship, 12 à 17 pieds, 10 moteurs neufs, usagés, Mercury, Gale Buccaneer 5 à 60 c.v., Runabout course BU Mark 20H 50 M.P.H., vendre prix aubaine. Abandon des affaires. Rayco Marine, C. P. 477 Montmagny. Tél. 758.

170 NON CLASSIFIEE

Dr LEO ROBERT
MALADIES de la peau et cuir chevelu. 34 COTE DU PALAIS.

Soustelle dirige un nouveau bureau d'information

Paris, 5. (Reuter) — M. Jacques Soustelle dirige à Paris un nouveau bureau d'informations sur les problèmes de l'Algérie et du Sahara.

Ce bureau publie un communiqué dans lequel il annonce qu'il fera connaître, par tous les moyens possibles, notamment des bulletins, des articles, des feuillets et des conférences, les problèmes de l'Algérie et du Sahara et les moyens qui pourraient être pris pour les régler.

M. Soustelle a été gouverneur général de l'Algérie de janvier 1955 à janvier 1956. En janvier dernier, il était démis de son poste de ministre dans le cabinet Debré. Il dit qu'il a été expulsé à cause de son attachement à "l'Algérie française."

Les Etats-Unis achèteraient des avions canadiens

Ottawa (PC) — L'aviation américaine envisage d'affecter une somme de $75 millions à l'achat du CL-44, avion de transport fabriqué par Canadair Limited de Montréal.

La chose a été révélée devant la sous-commission de la Chambre des Représentants chargée de l'étude des crédits de la défense. Un rapport des témoignages rendus devant elle vient tout juste d'être reçu à Ottawa.

Trois types intéressent l'aviation américaine : le CL-44, le KC-135 ou le DC-8. Les deux derniers sont de fabrication américaine. Le nombre d'appareils requis se chiffre par 37 et leur livraison doit commencer en 1962.

Canadair a vendu 17 appareils CL-44 à trois compagnies aériennes des Etats-Unis. On croit savoir que la firme doit vendre environ 30 de ces cargos aériens pour rentrer dans ses fonds.

Conférence de M. A. Chamson le 8 avril

M. André Chamson, membre de l'Académie française, présentement au Canada sous les auspices du Conseil des Arts du Canada, prononcera une conférence à l'Institut Canadien, vendredi le 8 avril, à 8 heures 45. M. Chamson parlera de la grande métamorphose intellectuelle de notre époque.

M. Chamson, qui occupe les importantes fonctions de directeur des Archives nationales de France, est considéré comme l'un des plus éminents écrivains de sa génération. On lui doit plusieurs ouvrages, tels que "Roux le bandit", "Le Crimes des justes" et la "Neige et la Fleur".

Paul-E. Desjardins agronome est élu président

Ville-Marie, Qué., 5. (PC) — M. Paul-Emile Desjardins, de Ville-Marie, localité sise à 175 milles au nord-ouest d'Ottawa, a été élu hier président de la section du nord-ouest québécois et du nord de l'Ontario de la Corporation canadienne des agronomes.

$1. TV SERVICE
SERVICE RAPIDE
Réparations à domicile
Toutes marques
GARANTIE 1 AN Techniciens Licenciés
Royal TV Service
LA 5-4617

LA 7-6201
T.V. SERVICE $1.00
DE 9H. A.M. à 10H. P.M.
A DOMICILE
GARANTIE 1 AN
TUBE ECRAN RECONDITIONNE $5.00
TRANS-OCEANIC TV
LA 7-6201

De retour d'une croisière aux Caraïbes

Sir Winston Churchill, fûmant son éternel cigare, descend de l'avion qui l'a ramené à Londres de Puerto Rico, après une croisière de quatre semaines dans les Caraïbes, à bord du yacht du riche armateur grec, Aristote Onassis. Ce dernier et un groupe d'amis, voyageaient à bord du même avion. Sur la passerelle, son épouse qui l'accompagnait. l'avion, n'a pas été identifié. L'homme qui aide Churchill à descendre de (Téléphoto PA)

Villeneuve, discutant son bilan et son...

(Suite de la page 13)

d'hui près de $700,000? C'est notre municipalité qui a la plus grosse dette par habitant dans toute la province, soit $700,000 pour seulement 350 contribuables.

M. le maire — Quand je suis entré au service de la municipalité, nous avions une brouette et une pelle, mais depuis on a fait des développements, on a construit un aqueduc...

M. Paradis — Oui, seulement la brouette nous appartenait, pendant que les camions ne nous appartiennent pas. (rires dans la salle)

Après de violents échanges entre le maire et des contribuables, l'échevin Garneau propose que le Conseil nomme un gérant de la municipalité. La motion est secondée et adoptée à la majorité des voix. Par le même procédé, M. Jean Paradis est nommé gérant de la municipalité.

Un contribuable eut ici l'idée de souligner que le salaire du gérant serait une nouvelle source de dépenses. Mais M. Paradis déclare que son seul souci est de boucler le budget et qu'il est disposé à travailler sans salaire. Un échevin propose un salaire symbolique de $1.00 par année. Une voix dans la salle : "Une piastre, ça va, mais pas deux; les dépenses sont assez élevées." (rires).

A plusieurs reprises, les interventions de MM. Simard et Paradis ont été entrecoupées de rires ou d'applaudissements, selon qu'ils employaient un vocabulaire direct ou coloré pour exprimer leurs opinions.

LA LETTRE AU "SOLEIL"

Au début de la séance, M. Jean Paradis a fait remarquer qu'il n'avait pas reçu, ainsi qu'il l'avait demandé, une copie de la lettre que M. Georges Latouche, secrétaire, avait adressée au journal "Le Soleil", à la suite d'une nouvelle parue au sujet d'une bataille qui s'était produite à une séance antérieure du Conseil.

Le secrétaire a lu cette lettre dont la dernière partie niait qu'il y ait eu bataille à une réunion du Conseil.

M. Paradis : M. le maire, vous êtes maintenant témoin de la mauvaise foi de votre secrétaire; il faut en effet user de mensonge pour dire devant autant de personnes qui ont été témoins, qu'il n'y a pas eu de bataille.

M. le maire : Assoyez-vous, M. Paradis. La lutte électorale est maintenant terminée et nous n'avons pas le temps de jouer la comédie. Nous avons du travail à faire.

M. Paradis : C'est ainsi que vous voulez blacbouler la vérité ! (applaudissements dans la salle).

M. le maire : Nous avons demandé aux journaux de se rétracter et ils n'ont pas voulu.

M. Paradis : C'est parce qu'il n'y avait rien à rétracter; ils ont dit la vérité. (rires dans la salle).

C'est à la suite de ces premières altercations que l'effervescence a gagné quelques esprits. A plusieurs reprises, le maire Giroux dut demander le silence, en menaçant que le Conseil siège en comité.

Yves St-Pierre de St-Pascal de Kam. s'en remettra

Yves St-Pierre, 18 ans, de St-Pascal de Kamouraska, a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, hier soir, souffrant de blessures causées par le passage de balles. Le jeune homme a été atteint à la figure, à un bras et à une main au moment où il était à nettoyer une arme à feu. Son état n'est heureusement pas grave.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour habitations — Port Menier", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 3 mai 1960, pour la construction d'une habitation à deux logements, d'un garage pour deux automobiles et d'ouvrages connexes, à Port Menier, Ile Anticosti (P.Q.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'ingénieur régional en construction, ministère des Transports, aérogare Transatlantique, pièce 62, aéroport de Montréal, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange à Montréal.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS

30 mars 1960

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour aménagement d'aéroport — Québec", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 29 avril 1960, pour la construction d'une voie de circulation, l'application d'une couche de scellement et le rechargement des routes existantes à l'aéroport de Québec P.Q.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'ingénieur régional en construction, ministère des Transports, aérogare Transatlantique, pièce 62, aéroport de Montréal, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchanges à Québec et Montréal.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS

29 mars 1960

Service 2.00
NIAGARA TV
Garantie 1 an. Réparation à domicile. 24 hrs par jour, 7 jours par semaine. Experts pour toutes marques.
Escompte de 10% sur lampes et pièces
LA 9-7653

REPARATION et INSTALLATION ANTENNE DE TELEVISION
Bell T.V. Service LA 9-3796
Ouvrage garanti 24 heures par jour.

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - MARDI

11.30 Mire et musique
12.25 Vie de l'Eglise
12.30 Horaire commenté
12.35 Manchettes internationales
12.40 Les nouvelles
12.50 La météo
12.55 Parlons sports
1.00 Fémini-thé
2.00 Long Métrage "La chair est faible"
3.30 La Jardinière
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 CF-RCK
6.00 Sans atout
6.30 Les nouvelles
6.40 Cinéfeuilleton
6.55 Nouvelles sportives
7.05 Les manchettes internationales
7.10 Bulletin Météorologique
7.15 En vedette
7.30 Chronique des quilles
7.45 Par le trou de la serrure
8.00 La Gendarmerie Royale
8.30 Joie de Vivre
9.00 A communiquer
10.30 C'est la vie
11.00 Téléjournal
11.13 La météo
11.18 Bulletin sportif
11.22 Commentaires
11.29 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 - MERCREDI

11.30 Mire et Musique
12.25 Horaire Commenté
12.30 Vie de l'Eglise
12.35 Manchettes internationales
12.40 Les nouvelles
12.50 La météo
12.55 Parlons sport
1.00 Fémini-thé
1.45 Long métrage "La chair est faible"
3.15 La Jardinière
3.45 Votre cuisine madame
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Dessins animés
6.00 Sans atout
6.30 Les nouvelles
6.40 Cinéfeuilleton
6.55 Nouvelles sportives
7.05 Les manchettes internationales
7.10 Bulletin météorologique
7.15 Court métrage
7.30 Sérénade
7.45 Du côté de chez Lise
8.00 Le Point d'Interrogation
8.30 La Pension Velder
9.00 En Haut de la Pente Douce
9.30 Joindre les deux bouts
10.00 La lutte
10.45 Normandises
11.00 Téléjournal
11.13 La météo
11.18 Bulletin sportif
11.27 Commentaires
11.29 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 - MARDI

1.53 Opening
1.55 News
2.00 Chez Helene
2.15 Nursery School
2.30 Open House
3.00 Mantovani
3.30 The Big Story
4.00 Tea and Sympathy
4.30 Friendley Giant
4.45 Maggie Muggins
5.00 Sports Time
5.30 Gene Autry
6.30 Dateline Québec
6.45 News and sport
7.00 All Star Golf
8.00 The Chevy Show
9.00 Front Page Challenge
9.30 Ford Startime
10.30 Press Conference
11.00 C.B.C. News
11.15 Viewpoint
11.22 Sports Score Highlights
11.27 SIGN-OFF

CKMI-TV Canal 5 - MERCREDI

1.53 Opening
1.55 News
2.00 Chez Helene
2.15 Nursery School Time
2.30 Open House
3.00 P. M. Party
3.30 This is the Life
4.00 Our Miss Brooks
4.30 Friendly Giant
4.45 Uncle Chichemus
5.00 Art in Action
5.30 Radio Patrol
6.00 Spare Soldier
6.30 Dateline Quebec
6.45 News and sport
7.01 Tabloid
7.30 Silent Service
8.00 R.C.M.P.
8.30 Live a Borrowed Life
9.00 Perry Como Show
10.00 One Step Beyond
10.30 Exploration
11.00 CBC news
11.15 Sports Score Highlights
11.20 Late Show "Battle Taxi"

CHLT-TV Canal 7 - MARDI

12.30 CHLT-TV, aujourd'hui
12.40 CBMT News
12.50 Première Edition
1.00 Pot Pourri Féminin
2.00 Théâtre en Matinee "La Grande Menace"
3.30 Actualité féminine
3.45 Cinéfeuilleton
4.00 Menu à la carte
4.30 Boite à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 CF-RCK
6.00 Ti-Blanc Richard
6.30 Télé-Bulletin
6.45 La Météo
6.50 Edition sportive
7.00 Chasse aux images
7.15 "Fantaisie Musicale Para"
7.30 Cachettes et Devinettes
7.45 Par le trou de la serrure
8.00 La Gendarmerie Royale
8.30 Joie de vivre
9.00 C'est la vie
9.30 A communiquer
10.30 C'est la vie
11.00 Téléjournal
11.15 La Météo
11.30 Fireside Theatre "Four Men and a Prayer"
12.30 FERMETURE

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Les conditions atmosphériques

Montréal, (PC) Prévisions officielles de la météorologie nationale :

Synopsis : une zone de basse pression qui se dirige vers la côte de l'Atlantique, a apporté, ce matin, de la pluie dans la majorité des régions de l'est et du nord-est des Etats-Unis. On prévoit que la pluie passera au sud du Québec. Cependant on s'attend à de la pluie légère ou certaines chutes de neige dans la plupart de nos régions. Le ciel se dégagera et le temps deviendra un peu plus froid au cours de la nuit ou demain.

Régions de Montréal, de Québec, d'Ottawa, des Laurentides, de Baie Comeau et des Cantons de l'Est : nuageux, aujourd'hui et chutes de neige ou pluie occasionnelle. Demain, périodes ensoleillées et un peu plus froid. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal, Québec et Sherbrooke 32 et 40, à Ottawa 30 et 40, à Ste-Agathe 25 et 30 et à Rivière-du-Loup 30 et 35.

Aperçu pour demain : périodes ensoleillées et un peu plus froid.

Régions du St-Maurice et du Lac St-Jean :

Nuageux et bourrasques de neige dispersées aujourd'hui. Demain, périodes ensoleillées et plus froid. Minimum ce soir et maximum demain à Chicoutomi 30 et 35 et à La Tuque 25 et 30.

Convention du parti libéral dimanche le 10

Le parti libéral du Québec tiendra des conventions dans la région de Québec, dimanche le 10 avril, pour élire les candidats officiels du parti, en vue des prochaines élections générales.

La convention du comté de L'Islet sera tenue, dimanche prochain, à 2 heures, en la salle du collège de St-Jean-Port-Joli, sous la présidence de Me Antonio Laplante, membre du comité d'organisation pour le district de Québec. Me Séverin Lachapelle agira comme secrétaire.

Le choix du candidat libéral pour le comté de Jonquière-Kénogami se fera, dimanche le 10 avril, à 2 heures 30, en la salle du collège St-Laurent, rue St-Germain, à Jonquière. Cette convention sera tenue sous la présidence de M. Henri-A. Dutil, secrétaire du comité d'organisation pour le district de Québec. MM. Robert Perron, président de la Fédération libérale de la région de Jacques-Cartier, et Freddo Murdock, vice-président du Club de Réforme de Québec, agirons comme secrétaire. L'orateur invité sera Me René Hamel, député de St-Maurice à l'Assemblée législative et adjoint du leader parlementaire.

Comment parlez-vous ?

(Suite de la page 13)

sange, local, localité, total, polaire, diplomate, alcool.

Répétons maintenant quelques mots où l'o est fermé : **geôlier, geôle, aussi, tome, caution, paupière, chaudron, sauvage, émotion, potion, notion.**

Et voici d'autres mots à retenir pour la prononciation du o. Dans chacun de ces mots, le premier o est fermé; les autres sont ouverts : **automne, automnal, automobile, autobus, autorité, autonome, autographe.**

2. **Diction.** — Mots expressifs; Accent d'insistance.

Dans la conversation, nous soulignons naturellement certains mots qui ont une importance particulière.

Ces mots sont généralement des mots pleins : noms, adjectifs, verbes et certains adverbes.

Un moyen très fréquent de souligner les mots expressifs, c'est l'accent d'insistance. Exemples : **Cet homme est un misérable. Il a un caractère impossible. Vous avez parfaitement raison. Il est très aimable.**

L'accent d'insistance n'est pas le seul moyen de souligner les mots dans un texte parlé. Le timbre ou le volume de la voix, l'intonation, l'allongement de certains sons, les pauses, la façon d'articuler certaines consonnes contribuent aussi à mettre en valeur les mots expressifs.

Je vous aime. Je vous déteste. L'un est tendre, l'autre brutal. Il me parla doucement. Il me parla brutalement.

Le jeudi, 7 avril, même poste, même heure : **vocabulaire et syntaxe.**

L'étudiant déboursera 60 dollars

(Suite de la page 13)

tamment sur la pointe des pieds en expliquant au juge "qu'elle se tenait à cet endroit pour acheter des choses au restaurant qui s'y trouve ou encore pour aller à la salle de toilettes". Tout en précisant que, même si plusieurs hommes lui parlent, elle ne part avec aucun, elle souligna à la Cour qu'elle 'ne boit pas, ne sacre pas et ne fume pas".

Comme le greffier lui demandait si elle plaidait coupable ou non coupable, elle lui demanda ce que tout cela signifiait, ce qui fit dire au juge que la prévenue n'était pas très brillante et ne passerait certainement pas son bachot dans 15 jours. Désirant obtenir plus de détails sur cette cause, le président du tribunal garda l'accusée sous mandat de dépôt et renvoya la cause à huit jours.

SENTENCES SUSPENDUES

Un débardeur dans la cinquantaine a plaidé coupable à une accusation d'ivresse et de désordre et a reçu une sentence suspendue. L'acte d'accusation se lisait ainsi: "vresse et désordre, en se battant avec sa femme et en la courant avec une hache".

L'inculpé, un petit maigre à demi chauve, a répondu à la plainte portée contre lui en disant: "On va dire coupable; j'était chaud, qu'est-ce que vous voulez!" Sa femme, une jolie brunette a alors expliqué à la Cour qu'elle était à préparer le repas, lorsque son époux qui était en état d'ébriété s'est rendu dans le hangar et en est revenu avec une hache à la main pour en menacer sa femme.

Le prévenu a ajouté qu'il était marié depuis 30 ans et avait été séparé durant 28 ans; "nous sommes ensemble depuis un an; elle ne veut pas demeurer avec moi, 5 mois après notre mariage elle était déjà partie."

Le juge donna une sentence suspendue en espérant que les époux enterrent la hache de guerre.

Une seconde sentence suspendue fut accordée à une ménagère de 52 ans qui était accusée d'ivresse. La prévenue aux cheveux poivre et sel s'est présentée en Cour vêtue d'un grand manteau rouge feu.

C'est d'une voix très grave qu'elle plaida coupable tout en demandant la protection de la Cour; elle raconta qu'elle venait de déménager et qu'elle s'était trompée ... "de bouteille?", lui demnada le juge.

En la renvoyant sur une sentence suspendue, l'inculpée au visage ravagé par l'alcool promis de se bien conduire dans l'avenir, pour éviter une sentence plus sévère.

DÉCÈS

BELANGER — A Québec, le 4 avril 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Herménégile Bélanger époux de dame Rose-Anna Ménard, demeurant à 314 St-Pascal.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, no 1720 de la Canardière à 8 heures 30, pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière de Beauport.

R. P. BEAULE, o.m.i. — A Ottawa, le 3 avril 1960, à l'âge de 50 ans 7 mois, est décédé subitement le Rév. Père P.-Emile Beaulé, o.m.i., aumônier des Soeurs Ste-Famille et autrefois missionnaire au Basutoland, fils de feu M. le chevalier Pierre Beaulé et de feu dame Clara Delisle.

Un premier service sera chanté en l'église Sacré-Coeur d'Ottawa.

Le corps sera ensuite exposé au presbytère St-Sauveur de Québec, mercredi après-midi à 4 heures.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures en l'église St-Sauveur et de là au cimetière de Jésus-Ouvrier.

BROCHU — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 2 avril 1960, à l'âge de 49 ans, est décédé M. J.-Paul Brochu, fils de feu M. Albert Brochu et de dame Flore Pagé, demeurant à 7222 Christophe-Colomb, Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant à 10 heures.

Départ des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires, 302 Ste-Catherine Est, à 9 heures 15 pour l'église St-Arsène et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu d'inhumation et rallîement à la demeure du défunt.

BOULET — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 2 avril 1960, à l'âge de 69 ans 5 mois, est décédé M. François Boulet, époux de dame Azilda Boulet.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à la Rivière du Sud, à 9 heures 45 pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

COTE — A Ste-Christine Co. Portneuf, le 4 avril 1960, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédé subitement M. Bernard Côté, époux de dame Marie-Ange Godin.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 30 pour l'église de Ste-Christine et de là au cimetière paroissial.

M. P. Després

M. Pierre Després, époux de dame Adéla Ouellet est décédé ce matin, à l'hôpital de Charny, à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants : la R. S. Marie de la Miséricorde (Cécile) et la R. S. Marie de la Rédemption (Nellie), de la congrégation des RR. SS. Servantes St-Coeur de Marie ; Mme Fernand Pelletier (Marie-Jeanne), de St-Pascal de Kamouraska ; M. Nil Després, de Montréal ; Gilbert, de Charny ; R. F. Etienne Després, s.v.p., du patronage de Lévis ; Mme Edmond Gagné (Léontine), de Charny ; M. l'abbé Antoine Després, vicaire à St-Grégoire de Montmorency ; Ernest Després, de Val-Alain, Lotbinière ; Albert, de St-Basile, N.B.; Vital, de Lévis ; ses belles-filles : Mmes Nil Després (Rachel Côté), Gilbert Després (Marie-Jeanne Dionne), Ernest Després (Irène Côté), Albert Després (Jeannine Clavet), Vital Després (Jeannine Bernier), ainsi que plusieurs petits-enfants ; ses soeurs : Mme Thomas Ouellon (Vicoria Després), Mme Pierre Dubé (Anésye), de Nashua N.H. ; Thomas Rivard (Rose-Anna Després), de St-Philippe de Néri ; ses beaux-frères et belles-soeurs : l'abbé O. Auèle Ouellet, aumônier du Conseil Central des Oeuvres de Québec; M. et Mme Jos. Charest, St-Pascal de Kamouraska ; M. et Mme Jos. Pelletier, de Sorel ; M. et Mme Pierre Ouellet, de St-Pascal de Kamouraska ; M. et Mme Auguste Dionne, de Kamouraska ; ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

La dépouille mortelle repose aux salons de la Maison F.-X. Bouchard, 4,100 blvd Ste-Anne, Montmorency. Après un libera qui sera chanté demain en l'église de St-Grégoire, la dépouille mortelle sera transportée à St-Pascal de Kamouraska où les funérailles auront lieu vendredi en l'église de St-Pascal et l'inhumation, au cimetière paroissial.

Sentiment anti-chrétien chez les Noirs de Nyanga

Le Cap, Afrique du Sud, 5 (UPI) — L'archevêque anglican Jooste De Blank a confirmé aujourd'hui les rapports d'un sentiment anti-chrétien croissant parmi les Africains de Nyanga et de Langa.

"Je ne suis nullement surpris," a dit l'Archevêque.

"L'explorateur Stanley Livingstone a promis le commerce et la chrétienté aux Africains. Ils ont eu le commerce, mais ils n'ont pas encore vu la chrétienté," a-t-il dit.

Il a dit que ce n'était pas la chrétienté qui faisait défaut, mais la représentation par l'homme blanc de la chrétienté. Ce nouveau sentiment anti-chrétien n'est simplement qu'un résultat de la haine croissante des Africains pour toutes les choses des Blancs, a ajouté De Blank.

DELAGRAVE — A Québec, le 2 avril 1960, à l'âge de 33 ans 6 mois, est décédé M. Alexandre Delagrave, fils de M. Eugène Delagrave et de feu dame Alice Boule, demeurant à St-Paul, Montmagny.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45 pour l'église St-Paul, Montmagny et de là au cimetière paroissial.

DUCLOS — A Charny — le 4 avril 1960, à l'âge de 78 ans 11 mois, est décédée dame Emma Dussault épouse de feu M. Henri Duclos demeurant 626 10ième Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Enrg. no. 821 10ième Rue à 9 heures 50 pour l'église de Charny et de là au cimetière Mont Marie Lévis.

EMOND — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 avril 1960, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Auguste Emond, époux en premières noces de feu Emérilda Asselin et en deuxièmes noces de dame Olivine Asselin, demeurant à 19 rue St-Etienne, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.

Départ du salon funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, No 303 rue St-Joseph, à 8 heures 45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

FRENETTE — A Cap-Santé, le 4 avril 1960, à l'âge de 73 ans, est décédée subitement mademoiselle Fridoline Frénette autrefois ménagère au presbytère de Charlesbourg, fille de feu Léon Frenette et de feu dame Seléma Doré.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son beau-frère monsieur Félix Marcotte, rang St-François ouest à 8 heures 30 pour l'église de Cap-Santé et de là au cimetière paroissial. Elle était la belle-soeur de M. Lorenzo Lavallée, maire de Cap-Santé.

KEILLER — A l'Hôpital St-Luc, Montréal, le 4 avril 1960, à l'âge de 77 ans, est décédée Alice Sinett épouse de feu Richard Keiller, D.C.M.

Les funérailles sera annoncée plus tard.

LAPERRIERE — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 3 avril 1960, à l'âge de 54 ans 11 mois, est décédé J.-L. Laperrière, époux de dame Pauline Doyle, demeurant à 495, 13e Rue, Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire Maurice Houde, St-Boniface à 9 heures 15 pour l'église St-Boniface de Shawinigan et de là au cimetière paroissial.

LOISELLE — A Québec, le 3 avril 1960, à l'âge de 80 ans 9 mois, est décédé M. Honoré Loiselle, époux en premières noces de feu Corinne Smith et en deuxièmes noces de feu Flore Adelaide Gauthier dit Larouche, demeurant à 878 Est Blvd Charest.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, no. 253 Est, rue St-Joseph à 7h.45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

LOVE, Ruth. Au No 2420 rue Noury, Sillery, P.Q., le 4 avril 1960, est décédée Ruth Elder Cream, épouse bien-aimée de Alex R. Love. Elle était la mère du Docteur Robert, de Trail, Colombie Britannique, d'Andrew, de Québec, et de Madame Richard McIntosh (Lois), de Toronto. Le service funèbre sera célébré en l'église Presbytérienne St-Andrew, Québec, P.Q., à 2 heures p.m. mercredi, le 6 avril.

Au lieu des fleurs, prière d'envoyer vos contributions à l'hôpital Jeffery Hale, Québec, P.Q.

MARCOTTE — A Portneuf, le 3 avril 1960, à l'âge de 78 ans 9 mois, est décédé Sieur Alfred-C. Marcotte, époux de dame Antoinette Brière.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, Rang Belle-Iles, à 9 heures 30, pour l'église Portneuf Village, et de là au cimetière paroissial.

MARTEL — A Donnacona, le 2 avril 1960, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement M. Arthur Martel, époux de dame Bella Paterson.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des tsalons funéraires Antonio Denis, No 341 rue St-Jacques, à 9 heures 45, pour l'église de Donnacona, et de là au cmietière paroissial.

OLSEN — A Québec, le 6 avril 1960, à l'âge de 73 ans 1 mois, est décédée dame Agatha Power, épouse de feu Charles Olsen demeurant à 830 Candiac.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire St-Brigitte Home, pour l'église St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrick.

SIMARD — A l'Institut St-Joseph de la Délivrance, Lévis, le 4 avril 1960, à l'âge de 91 ans 11 mois, est décédée Mlle Délima Simard, demeurant à St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Claude Marcoux Enr., No 96 rue de la Fabrique, à 8 heures 50, pour l'église St-Romuald, et de là au cimetière paroissial.

SIMARD — A Montréal, le 4 avril 1960, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Elmina Boudreault, épouse en premières noces de feu Johnny Lavoie et en secondes noces de feu Pascal Simard, demeurant à 6989 des Erables.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant, à 9 heures 30.

Départ des salons mortuaires Georges Godin, No 2251 rue Jean Talon Est, à 9 heures 15 pour l'église St-Barthélémi et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

SAVOIE — A Charny, le 2 avril 1960, à l'âge de 43 ans 4 mois, est décédée dame Emilienne St-Louis, épouse de M. Armand Savoie, demeurant à 1735, 13e Avenue Est.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.

Départ de la maison funéraire Claude Marcoux Enrg. No 821, 10e rue, à 9 heures 50 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

Services anniversaires

ALLAIRE — Mercredi le 6 avril à 8 heures 20, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. J.-Rodolphe Allaire, époux de dame Germaine Walsh.

BEGIN — Samedi le 9 avril 1960, à 8 heures, en l'église St-Sacrement sera chanté le service anniversaire de M. Ernest Bégin, époux de dame Rose-Anna Labrecque.

CARON — Mercredi le 6 avril à 8 heures en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens sera chanté le service anniversaire de Mlle Anna Caron, fille de feu dame veuve Louis Caron.

POITRAS — Mercredi le 6 avril 1960 à 8 heures 30 en l'église St-François d'Assise sera chanté le service anniversaire de Mlle Aline Poitras fille de monsieur et madame Roméo Poitras (Junior).

ROBITAILLE — Samedi le 9 avril à 8 heures, en l'église Ste-Monique les Saules sera chanté le service anniversaire de Mme Joseph-William Robitaille, née Mathilda Dubuc.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.

Pourquoi toujours
José FLEURISTE
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
coin H. Bourassa-Canardière
LA 3-6001 - MA 3-2950

FLEURS NATURELLES
FLEURS ARTIFICIELLES
ORNEMENTS EXOTIQUES
Salon Fleuri Inc.
135 Est rue St-Joseph
LA 4-5218 Québec
JOS. COULOMBE, prop.

JEUNESSE

Claude Tessier

Jeûne pour les pauvres

Deux mille étudiants et étudiantes de Paris appartenant au "Centre Richelieu" (centre catholique des étudiants à la Sorbonne) ont jeûné volontairement, le 18 mars, et versé l'argent ainsi économisé au bénéfice des vieillards et des pauvres du Quartier latin. Entre midi et 14 heures, ils ont participé à une cérémonie de pénitence qui s'est déroulée en l'église Saint-Etienne du Mont.

Aux colonies de vacances

Sous le titre de "Camps de Vacances du diocèse de Québec", le Conseil des Oeuvres vient de publier un intéressant bottin, contenant la liste de toutes les colonies de vacances du diocèse. Toutes les personnes intéressées à connaître les conditions d'admission, le coût de la pension, s'il y a lieu, le nom des responsables et l'endroit de chacune des colonies, liront avec profit ce petit bottin fort pratique. On y trouve des détails concernant vingt-six colonies différentes. Ceux qui seraient désireux d'obtenir une copie de ce bottin n'ont qu'à communiquer par téléphone ou par écrit, avec le Conseil des Oeuvres, et on se fera un plaisir de leur faire parvenir gratuitement.

Handicap surmonté

Richard Joy est un jeune Américain aveugle et muet. Il est aussi un boy scout. Malgré ses deux handicaps, il s'est mérité l'une des badges les plus convoitées par les scouts des Etats-Unis, "l'Eagle Scout". Né à Van Nuys, en Californie, il est devenu muet et aveugle à la suite d'une méningite alors qu'il était enfant. Pour se mériter "l'Eagle Scout", il a réussi de nombreux exploits, devenant le premier adolescent handicapé des Etats-Unis à se mériter l'honneur de ce genre. Il est photographié ici avec son scoutmestre, Ross Huckins.

A Rimouski et ailleurs

La région du Bas St-Laurent a vu naître, au cours des deux derniers mois, plusieurs nouvelles sections du Service missionnaire des jeunes (S.M.J.). On mentionne Rimouski, l'Ile-Verte, Rivière-au-Renard, Luceville, Trois-Pistoles, Gaspé, où on fait preuve d'une grande activité. A Mont-Joli, par exemple, les jeunes ont ramassé 35,000 timbres, 5,000 cartes de Noël, 400 volumes qui seront employés à des fins missionnaires. Le S. M. J. s'adresse aux jeunes de plus de 13 ans.

Pour leur part, les responsables du mouvement S. M. J., éducatrices religieuses et laïques, ont été invitées à participer à des journées d'étude qui auront lieu du 23 au 26 juin, à Montréal.

Un théâtre de verdure

Les Equipiers de St-Michel ont plusieurs projets pour leur domaine de Coeurjoie en Montagne, à Baie St-Paul. L'un d'eux est "un théâtre de verdure" qui sera un lieu pour les représentations, les concerts, les conférences. Le théâtre en question serait réalisé en attendant un autre de plus grande envergure, un théâtre-à-l'antique. Les colonnes acquises de la villa Routhier, à St-Irénée, en 1957, seront mises à profit. Les Equipiers songent aussi à dédier un bocage à la Vierge. Il aurait pour titre : Notre-Dame d'Obezine, une madone honorée là où les Simard, en France, étaient établis. L'établissement des Equipiers St-Michel, à Baie St-Paul, est justement situé sur une terre acquise d'un Simard.

Avis de motion d'un échevin...

(Suite de la dernière page)

beaucoup changé depuis la dernière séance du conseil, où personne n'avait parlé en faveur du projet, parmi les échevins.

Hier soir, seulement deux échevins, MM. Côté et Legendre se sont opposés à ce changement de zonage. Ils ont invoqué toutes sortes d'arguments, mais, à la fin, M. Laroche a donné avis de motion en alléguant qu'il fallait faire confiance à l'urbaniste-conseil de la ville, M. Jean-Claude LaHaye, qui avait recommandé la construction de ses réservoirs, mais en préservant les arbres qui masqueront les abords.

M. Côté a posé une question à Me Pratte, lui demandant comment il se faisait que tous les villes de la banlieue ne voulaient apparemment pas avoir de ces réservoirs sur leur territoire ?

Le procureur de la compagnie a répondu que c'était probablement dû au trafic accru de camions sur leurs artères qui amenaient les villes de banlieue à rejeter des demandes de permis à cet effet, mais que le problème ne se poserait pas à Ste-Foy, attendu que le chargement et le déchargement se fera au même endroit qu'à l'heure actuelle.

L'avis sera discuté lors de la prochaine assemblée.

La levée du pont Samson...

(Suite de la dernière page)

tion effectué à la Caisse populaire de St-Charles.

"M. Lafond, ajouta-t-il, est un homme qui connait nos problèmes et qui, à l'hôtel de ville, est en bonnes relations avec tout le monde, ce qui constitue un honneur et un avantage qui rejaillit sur nous" Tout en louant le travail accompli par le représentant du siège no 1 de Limoilou-Est, le président manifesta l'espoir que l'échevin continuerait à "bien servir ses électeurs par son aide à régler d'autres problèmes particuliers au quartier".

Le problème des adolescents

Le 23 avril à Québec, des centaines d'adultes se réuniront pendant une journée pour étudier les problèmes et la vie actuelle des adolescents.

M. le chanoine Armand Racicot, curé à Longueuil, à qui l'on reconnait une grande expérience dans le domaine social, a accepté de prononcer la conférence d'ouverture lors de cette rencontre à l'intention de tous ceux qui dans le diocèse s'intéressent au sort de l'adolescent dans le contexte de la vie d'aujourd'hui.

DIVERS

Parmi les autres item soulignés au cours de cette réunion, il fut adopté unanimement que la ville de Québec inclut dans son prochain budget la somme nécessaire pour que les tuyaux d'égout de la 5e rue communique avec ceux de la 8e Avenue. Présentement, a-t-on expliqué, les travaux effectués sur cette rue se continuent jusqu'à la 4e Avenue pour ensuite "tomber dans le vide". La continuation jusqu'à la 8e Avenue aiderait beaucoup, aux dires de la Ligue, l'écoulement des eaux qui inondent parfois les caves.

Le pont Samson revint sur le tapis, puisqu'une demande sera faite à la ville pour l'amélioration de l'éclairage sur ce pont ainsi que sur le pont Dorchester; l'assemblée déplora le faible éclairage du côté des piétons, de lourds travers empêchant "les anciennes lampes" d'éclairer les trottoirs.

Enfin, la Ligue désire que la police fasse observer plus sévèrement les lois de la circulation des automobiles et des piétons, aux intersections achalandées. Ce respect du règlement pourrait se faire non pas en donnant des billets de contraventions, mais en faisant reculer les voitures qui, sur un feu rouge, dépassent la ligne blanche, comme les piétons qui empiètent sur la chaussée, dans l'attente fébrile d'une lumière verte.

110ème ANNIVERSAIRE PAQUET

Sarong et Daisy Fresh abondent en qualités insoupçonnées !

Les vêtements de base Sarong et Daisy Fresh vous apportent l'apparence svelte demandée par la mode d'aujourd'hui. Ils moulent parfaitement et durent longtemps . . . conservent une belle silhouette et une ligne parfaite. Sarong et Daisy Fresh vous donnent un confort incomparable joint à une confection minutieuse. Leurs modèles et grandeurs rehaussent magnifiquement tout ce que vous portez.

A

B

sarong

A — Corselette Sarong en tulle extra-fort, soutien-gorge et panneau avant en sheer brodé et nylon. Tailles: B-C, 32 à 40. **13.00**

B — Gaine Daisy Fresh à fermeture-éclair sur le côté, en leno et nylon brodé. Tailles: 26 à 36. **16.50**

Autres gaines à partir de **5.00**

Soutien-gorge en broadcloth brodé. Tailles: 32-44. Goussets A, B, C, D. **4.00**

C — Gaine Daisy Fresh en power net et à taille longue. Doubles panneaux élastiques avant et arrière. Gaine à fermoir éclair. Tailles: 26 - 32. **16.50**

Soutien-gorge à bande élastique facilitant la respiration, 32-42. Goussets: AA, A, B, C, D. **3.00**

Corsets — Premier

Pour parfaire la gamme des vêtements de base, la lingerie de jersey nylon...

Jupon long en nylon 45 deniers, sous un nylon 15 deniers au haut et bas. Ces deux parties sont joliment brodées, fine dentelle. Couleurs: pêche, bisque et blanc. Tailles: 32 à 42 ..... **6.98**

Jupon à la taille en nylon opaque, un nylon 15 deniers au bas du jupon sur une très large étendue est finement brodé. Finition parfaite. Grandeurs: petite, moyenne et grande. Pêche, bisque et blanc **4.98**

Pantalons complétant l'ensemble décorés de nylon brodé sur les côtés. Dentelle à la jambe. Couleurs: pêche, bisque et blanc. Grandeurs: petite, moyenne et grande **2.50**

Lingerie pour dames — Premier

Assistez à une Revue de Modes

mettant en vedette: Sarong - Daisy Fresh et Locket par Sacony ainsi que la lingerie Kayser.

Les 6, 7 et 8 avril à 2.15 p.m.

le vendredi à 7.45 p.m.

à notre salle de spectacles — Deuxième étage

Admission gratuite — prix de présence

C

Venez consulter Mlle Claudette Bernier corsetière experte de Dominion Corset à notre rayon (premier étage). Mercredi - jeudi et vendredi les 6, 7 et 8 avril.

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

DEMANDEZ à nos commis vendeurs féminins votre carte d'inscription vous donnant droit au tirage d'une gaine Sarong, mercredi, jeudi et vendredi. Déposez-la dans une boite à notre rayon des corsets au deuxième étage. (Tirage à 5 h. chaque soir).

Inauguration de la semaine des bibliothèques

La Semaine canadienne des Bibliothèques a été inaugurée officiellement, hier soir, à la Librairie Garneau, par M. Raymond Douville, sous-secrétaire adjoint de la Province. Nous apercevons sur la photo prise à cette occasion de gauche à droite: Me CHARLES-HENRI BEAUPRE, pro-maire de la Cité, Mme JACQUELINE DESROCHERS-RIOUX, directrice générale de la Librairie Garneau, M. DOUVILLE et M. HENRI DEMERS, bibliothécaire au ministère de l'Industrie et du Commerce, président du comité local de la Semaine canadienne des Bibliothèques.

Québec apportera une aide plus efficace aux écrivains canadiens et aux bibliothèques

par Monique Duval

M. Raymond Douville, sous-secrétaire adjoint de la province, a inauguré officiellement hier à la Librairie Garneau, la Semaine canadienne des Bibliothèques. Représentant de l'honorable Antonio Barrette, M. Douville tint, tout d'abord, à transmettre à la population québécoise le message du premier ministre de la province à l'occasion de cette Semaine des Bibliothèques.

Considérant le livre comme l'ami indispensable de l'homme civilisé, M. Barrette se déclare "heureux de s'associer aux efforts de tous ceux qui se sont donnés pour mission de proclamer les bienfaits de la lecture. "Le livre" poursuit-il, "non seulement excite la curiosité intellectuelle mais encore développe le goût du beau et du bon. De plus, il constitue un des moyens les plus efficaces de sauver la pensée de l'homme de plus en plus menacée de désintégration".

Evoquant les dernières lois adoptées par le gouvernement provincial, le premier ministre poursuit en disant "qu'en vue de fournir à notre jeunesse le moyen de se développer davantage, le gouvernement a voté en vertu de la Loi des Bibliothèques la somme de $500,000 pour acquitter 75% des dépenses consacrées à la création ou au développement des bibliothèques par les commissions scolaires".

En terminant, le premier ministre se déclare convaincu que ces deux lois contribueront grandement à remettre "la lecture en honneur chez nous et faciliteront la réalisation des buts que s'est fixé le comité exécutif de la Semaine canadienne des Bibliothèques".

Après la lecture de cet important message, M. Douville ajoutera quelques informations. Pour faire suite de la nomination des membres de la Commission des Bibliothèques, qui a eu lieu la semaine dernière, une réunion aura lieu et un directeur général sera nommé. Cela signifiera véritablement l'aide aux bibliothèques en même temps qu'une aide efficace aux écrivains canadiens.

Ces derniers auront, en effet, une place d'honneur et M. Douville est heureux de l'annoncer publiquement. Auteurs et éditeurs canadiens se feront donc connaître et apprécier des habitués des bibliothèques tant scolaires que municipales.

M. Douville fait sienne cette phrase d'Yves Thériault pour résumer les buts de cette Semaine des Bibliothèques: "soulever en nos consciences le besoin que nous avons d'enrichir nos bibliothèques et surtout de respecter l'importance vitale de nos institutions".

Prirent également la parole à cete séance d'ouverture, Mme Jacqueline Desrochers-Rioux, directrice générale de la Librairie Garneau et hôtesse de cette réception, M. Charles-Henri Beaupré, pro-maire, représentant de son honneur le maire Wilfrid Hamel et M. Henri Demers, président du comité local de la Semaine canadienne des Bibliothèques.

Avis de motion d'un échevin

Ste-Foy amendera-t-elle son règlement de zonage?

Par YVAN COUTURE

Les promoteurs de la construction de deux réservoirs d'huile à chauffage, à Ste-Foy, ont réussi hier soir à obtenir un grand avantage sur leurs adversaires en faisant inscrire à l'ordre du jour pour la prochaine assemblée du conseil un avis de motion pour amender un règlement de zonage qui leur permettrait une telle construction.

L'échevin Louis-N. Laroche a donné avis de motion, lors de l'assemblée d'hier soir, qu'il proposerait un amendement au règlement de zonage qui définit comme public un terrain appartenant à la compagnie Irving Oil pour qu'il devienne "industriel" en vue de la construction de deux réservoirs de 1,000,000 de gallons chacun, destinés à l'emmagasinage d'huile à chauffage.

L'avis de motion a fait suite à un long débat où presque tous les membres du conseil ont pris part, plus particulièrement les échevins J.-Jacques Côté, André Legendre et Louis Laroche, ainsi que S. H. le maire Noel Carter, qui présidait la séance.

Le procureur de la compagnie, Me Louis Pratte, a fait valoir bon nombre d'arguments pour amener les membres du conseil à envisager la demande de ses clients sous un jour favorable.

Il a tout particulièrement souligné que la zone où seront situés ces réservoirs appartient en entier à la compagnie Irving Oil, que la plus rapprochée des résidences est située à 4,000 pieds, que les citernes seront à peine à 28 pieds au-dessus du sol alors que certains arbres qui sont déjà sur le terrain dépassent de 70 à 80 pieds au-dessus du sol, que le danger de feu est pratiquement inexistant dans ces réservoirs d'huile à chauffage et que les odeurs qui s'en échapperont seront négligeables, attendu que le chargement se fera la nuit, une fois l'an, et le déchargement, également la nuit, au même endroit qu'à l'heure actuelle, soit près du chemin du Foulon, à Sillery.

Il a semblé aux observateurs que le courant de pensée avait

(Suite à la page 27, 1ère col.)

La levée du pont Samson

Le conseil devrait s'informer à Ottawa s'il peut appliquer la décision Hees

(Par Ernest FONTAINE)

Le sort du pont Samson a de nouveau été discuté au cours d'une réunion régulière de la Ligue des Citoyens de St-Charles de Limoilou, hier soir, sous la présidence de M. J.-Emile Simard. Deux échevins de ce quartier ont donné leur opinion sur la question et l'assemblée a demandé que le conseil de ville s'informe une fois pour toute auprès des autorités fédérales pour connaître la décision ultime d'Ottawa.

Lors de cette même réunion, on a également adopté des résolutions concernant plusieurs autres points: la rivière Lairet, la Régie des Loyers, la disparition de l'ancienne glacière Dorval.

LE PONT SAMSON

"C'est le pont de tout le monde, c'est plus urgent encore que la rivière Lairet". Telle a été la réflexion de l'échevin Paul-Henri Lafond, du siège no 1 de Limoilou-Est, en parlant de la question du pont Samson. Il a souligné à ce sujet que la ville de Québec attend présentement une réponse d'Ottawa, pour savoir si les heures de fermeture de ce pont vital peuvent être légalement limitées. M. Lafond ajouta que si la cité ne reçoit pas d'avis contraire, on devrait appliquer la décision de M. Hees.

On sait qu'en réponse à une demande de la ville visant à interdire la levée du pont Samson, le gouvernement fédéral a répondu en limitant la fermeture du pont à certaines périodes de la journée, soit environ durant trois heures par jour, aux heures de pointe.

M. l'échevin Gérard Hamel, représentant du siège no 2 de Limoilou-Est, appuya son collègue qui disait qu'il s'agissait là "d'une question légale", en affirmant que la cité ne demande pas mieux que mettre immédiatement en application la décision de M. Hees, ce qui constituerait un premier pas vers une interdiction complète. "Je crois, dit-il, qu'il est plus avantageux de mettre en force ce qui est permis aujourd'hui, pour obtenir d'autre chose plus tard". Et M. Hamel rappela l'économie que la ville réaliserait si la St-Charles était déclarée navigable à la hauteur des ponts.

Devant l'ouverture imminente de la navigation, l'assemblée demande au conseil de ville d'adresser une nouvelle lettre au gouvernement fédéral pour savoir si la cité peut limiter les heures d'ouverture du pont Samson.

MOTION DE FELICITATIONS

Par l'entremise de son secrétaire, M. Raymond Levesque, la Ligue les Citoyens de St-Charles de Limoilou présentera des félicitations au maire Wilfrid Hamel et à M. Armand Maltais, ministre d'Etat et député de Québec-Est. Ces deux résolutions au conseil de ville et au ministre ont trait à l'assainissement de la rivière Lairet.

"Si parfois l'on fait des reproches, déclara le président, aujourd'hui nous sommes heureux d'offrir des félicitations à ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet qui touche tout le quartier de Limoilou". L'échevin Lafond rappela ici que le maire Wilfrid Hamel méritait lui aussi des félicitations, pour avoir fait inclure dans le bill de Québec la somme nécessaire à la réalisation de ce projet dont on parle depuis 25 ans.

REGIE DES LOYERS

C'est en soutenant que les loyers sont de plus en plus nombreux dans la ville de Québec que les membres de la Ligue des Citoyens ont voté une résolution visant à l'abolition de la Régie des Loyers. "Cela n'a plus sa raison d'être, a-t-il été dit et Québec devrait suivre l'exemple de Sillery qui vient d'obtenir la disparition de cette loi dans les limites de son territoire".

LA 6e AVENUE

D'autre part, la Ligue présentera au conseil de ville une résolution pour l'unification des deux sections de la 6e Avenue, entre les 5e et 6e rues, en demandant l'expropriation des propriétés qui coupent cette artère de Limoilou.

Mais la demande contient un item spécial, à savoir, que la cité commence l'achat et la démolition de l'ancienne glacière Dorval qualifiée par l'assemblée comme "une vieillerie, une laideur et un danger de feu". Enfin, en mentionnant que toutes les propriétés comprises dans ce secteur ont été homologuées en juin 1959, le président M. J.-Emile Simard a clos le débat sur la question par ces paroles: "C'est une vieille question qui demande une décision immédiate".

L'ECHEVIN P.-H. LAFOND

Tout en remerciant les échevins Gérard Hamel et Paul-Henri Lafond de leur présence à l'assemblée, le président de la Ligue des Citoyens de St-Charles de Limoilou présenta des félicitations à M. Lafond pour "les améliorations apportées aux environs de l'église paroissiale"; le président faisait allusion au travail de modernisa-

(Suite à la page 27, 1ère col.)

L'hon. Antonio Barrette parlera devant la Législature d'Ontario

PAR HENRI DUTIL

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail et premier ministre de la province de Québec a été invité à adresser la parole devant les membres de la Législature d'Ontario réunis pour leur session annuelle à Toronto. Ce sera la première fois que le chef du gouvernement de Québec est ainsi invité à parler dans la Législature d'Ontario. Comme on le sait, le premier ministre de Québec a été invité à parler jeudi midi devant l'Empire Club, à Toronto, et l'hon. Leslie Frost a profité du passage de son collègue de Québec dans la capitale ontarienne pour le présenter aux députés ontariens. La dernière fois qu'un premier ministre québecois avait adressé la parole à un club de Toronto fut en 1944 quand l'hon. Adélard Godbout avait aussi parlé devant l'Empire Club de la Ville Reine. Le premier ministre de l'Ontario, M. Frost, assistera au déjeuner de l'Empire Club et accompagnera ensuite M. Barrette jusqu'à l'édifice législatif où il le présentera aux ministres et aux députés de l'Ontario. Durant sa visite à Toronto, M. Barrette rencontrera également son ami, le ministre du Travail, l'hon. Charles Daley.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
Suite 380, Edifice Grande-Allée
380 Est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous.
Tél.: LA 3-1471

TUILE et LINOLEUM
Pour murs et planchers, vente et posage, ouvrage garanti, 22 ans d'expérience. Terme si désiré.
ROBERT SIMARD
Tél.: MU 3-0462

UNE CARRIERE AVEC MUTUAL ET UNITED OF OMAHA

On demande deux assureurs de carrière pour travail sur notre équipe de vente.

Exigences :
De 25 à 45 ans.
Présentement employés. Posséder automobile.
Intéressés à se tailler une carrière permanente dans la vente.
L'expérience de la vente, bien que préférable, n'est PAS essentielle. Ambition. Travailleurs. Bilingues si possible.

Nous offrons :
- Une série complète de polices d'assurance-vie, maladie, accident, hospitalisation, soins chirurgicaux et médicaux à présenter au public.
- Caisse de retraite payée et assurance collective, vie, hospitalisation, soins chirurgicaux, perte de temps, aux candidats choisis.
- Programme complet d'initiation dans classe et à l'extérieur, d'après notre plan de formation de vendeurs pour tout le pays.
- Possibilités de promotion à postes administratifs.
- Systèmes de dépistage de clients et de procédure éprouvés.
- Programmes de publicité local et par tout le pays.

PLUS

Programme entièrement nouveau de Mutual et United pour les débutants dans la carrière, représentant jusqu'à $3,300.00 de gains supplémentaires au cours des premiers 30 mois. A AJOUTER, pour ceux qui l'auront mérité, aux commissions et bonis ordinaires.

Mutual OF OMAHA — La plus importante association du monde pour les seuls risques maladie et accident.

United OF OMAHA — Une société d'assurance sur la vie au capital de deux billions de dollars.

Si vous êtes sérieux et désireux d'augmenter votre revenu en édifiant une carrière au sein de sociétés dominantes dans leurs domaines.

Appelez J.-R. DESJARDINS, de 9 a.m. à 8.30 p.m.
LA 9-4931 SUCCURSALE DE L'EST DU QUEBEC

110ème ANNIVERSAIRE PAQUET

Rien n'égale un ensemble veston sport et pantalon correspondant à votre stature!

Voyez notre autre annonce en page précédente.

Un complet coupé selon vos mesures est toujours un gage d'élégance et de tenue parfaite. Vous pouvez vous procurer soit le veston ou seulement les pantalons. Un magnifique tissu est employé pour la coupe du veston. Il est d'un quadrillé ou d'un carreauté très en vogue, le tissage aéré en fait un vêtement léger et frais.

Les pantalons sont confectionnés d'un tissu de bonne qualité, et d'une couleur unie. Des teintes s'harmonisant aux nuances du veston: gris, bleu, brun, coco et plusieurs autres. Réalisez une économie en achetant le veston sport et les pantalons.

49.95

Veston sport 34.95
Pantalon 18.95
Autre valeur 59.95

Complets sur mesures — Rez-de-chaussée

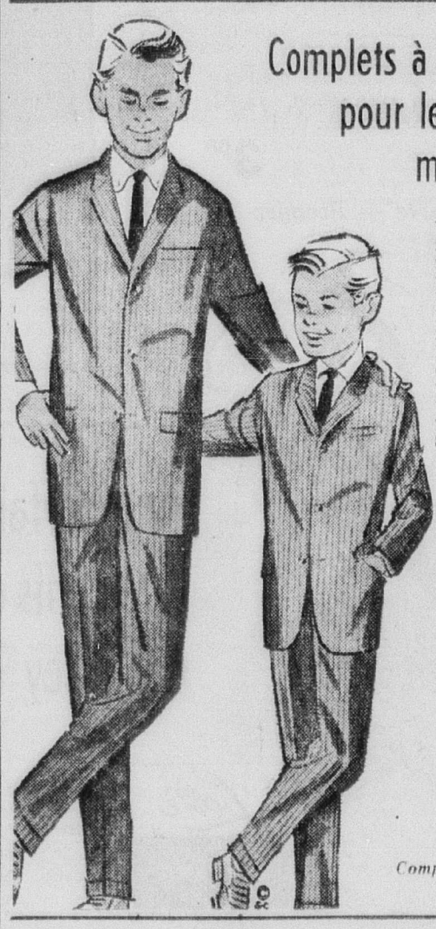

Complets à 2 pantalons pour les grands et moins grands

Un worsted d'une durée remarquable a servi à la réalisation de ces complets. Il est aussi de belle apparence dans les teintes toujours de mise: le bleu, le brun, le gris et le vert. Une confection soignée et une coupe impeccable vous assurent un complet de bonne valeur. Simple croisé, trois boutons.

Tailles: 24 à 28 (deux pantalons) 21.95

Tailles: 29 à 34 (deux pantalons) 25.95

Complets pour garçons — Rez-de-chaussée

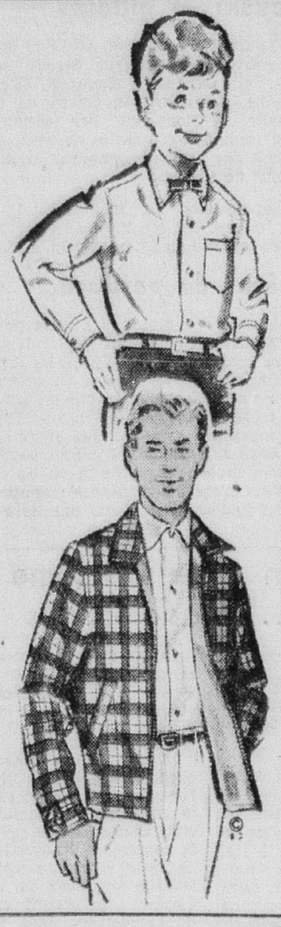

Chemises 100% nylon "Little Prince"

Chemises et chemisettes pour garçons en pur nylon blanc avec collets "fused" se lavent et sèchent en peu de temps.

Chemisettes: 4 à 10 ans. 2.98

Chemises, pointures: 11 à 14½ 3.98

100 Coupe-vent pour garçons

Coupe-vent reversibles et fermés par une fermeture-éclair. Ils sont en popeline combinée de plaid fantaisie, bleu marine, brun, gris anthracite et vert. Tailles: 8 à 16 ans. Rég. 5.98. 3.98

Très utile à cette période de l'année!

Sac "Bermoth" en plastique épais - Jauge 8 pour l'entreposage de vos vêtements

Vous obtenez un sac d'une longueur de 57" avec joints hermétiquement scellés par un procédé spécial. La poussière ne peut pénétrer. Un produit insecticide dans un tube en gaze protégera vos vêtements contre les mites. Enfin un plastique bleu marine sur une monture plaquée en fait un sac de fabrication élégante et robuste.

- Crochets plaqués
- Joints scellés
- Double monture
- Dispositif pour déodorisant
- Fermeture-éclair de 50"
- Plastique en relief de qualité pesante

6.95

Rayon du plastique — Rez-de-chaussée

COMMANDEZ PAR LA POSTE ET TELEPHONE: LA 9-4501